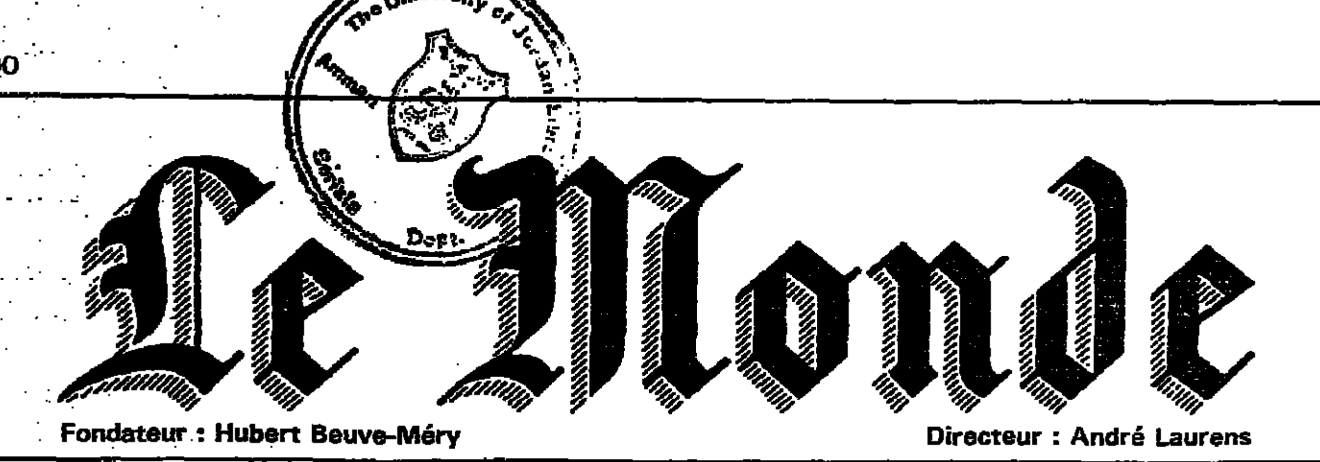
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11800 – JEUDI 6 JANVIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Recevant une délégation du P.S.

Pékin confirme sa volonté de normaliser ses relations avec l'U.R.S.S.

LIRA PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La recette italienne

Le bruit des explosions nocturnes, les assassinats de notables, les rafles de gendarmerie, le mécontentement des autochtones contre les étrangers, les manifestations par lesquelles le pouvoir central exprime sa réalité, tous ces éléments suggèrent que les mouvements qui agitent la Corse pourraient être d'une nature voisine de ceux qu'ont connus la Sicile et la Sardaigne. Les statuts spéciaux dont ces deux îles sont dotées depuis 1946 et 1947 ne répondent-ils pas, à première vue, aux mêmes préoccupations que celui qui a été donné à la Corse ?

En dépit des apparences, ces trois régions de Méditerranée occidentale n'ont en commun que le fait insulaire, lequel a, pour chacune d'entre elles, produit des effets différents. Quant au reste, ni l'ethnologie, ni l'histoire politique, ni les structures sociales, ne permettent la moindre assimilation.

La Sardaigne est un plateau montagneux, largement couvert encore par une civilisation pastorale dominée par la terreur de ce qui vient de la mer : les touristes, aujourd'hui, remplacent les pirates. Malgré l'implantation de complexes pétrochimiques, la communauté ethnolinguistique persiste, et la seule ouverture au monde a été pratiquée par la colonisation catalane.

La Sicile, au contraire, a plus d'un point commun avec deux autres régions dont les montagnes déterminent l'isolement et la singularité : le Piémont et le Val-d'Aoste, d'une part ; le Trentin et Trieste, d'autre part. Ce sont des zones de rencontre où le génie italien a pleinement démontré son exceptionnelle capacité de féconder les cultures étrangères, française, germanique, slovène ou arabo-normande.

C'est en tenant compte de ces très anciennes réalités que la République italienne a octroyé à ces régions des confins des autonomies politiques qui, dans l'immédiat après-guerre, affirmaient à la fois les diversités du pays et la rigueur de son cadre national. Toute l'habileté a consisté à concilier une expression politique locale assez large et un contrôle central assez strict par le biais des dispositions budgétaires.

***Au surplus*, ces *régions*, *qui* sont géographiquement ou historiquement des corps étrangers, ont participé à l'histoire italienne de façon déterminante. La Sicile était partie constituante du royaume de Naples et la Sardaigne du royaume de Piémont. Elles ont fourni d'illustres artisans de l'unification. Si le Tyrol du Sud germanique a fait l'objet d'une annexion pure et simple, l'italianité du Val-d'Aoste, *même si l'on y parle largement* français, ne saurait être mise en cause.**

Aucun de ces caractères ne s'applique à la Corse. Intégrée à l'univers français par deux siècles de participation à son développement, elle a – et pour cause – attendu Napoléon pour contribuer au processus millénaire d'unification. Elle n'a donc pas été l'un des lieux fondateurs du génie national. Et si, pour son *malheur*, *elle n'est pas dotée du* minimum de structure industrielle de la Sicile ou de la Sardaigne, cela tient, pour une large part, à son faible peuplement. En tout état de cause, il lui rend plus difficile une affirmation politique autonome et puissante au sein d'un ensemble national sans commune mesure avec elle.

Le gouvernement adopte un dispositif de lutte contre le terrorisme en Corse

Renforcement des effectifs et meilleure coordination des services

Assurer une meilleure coordination de la police et de la gendarmerie dans la lutte contre le terrorisme, et renforcer les effectifs, tels sont les deux axes du « plan » — assorti de nominations éventuelles — examiné, ce mercredi 5 janvier, par le conseil des ministres. Auparavant, MM. Mitterrand et Mauroy se sont entretenus au sujet de la situation dans l'île, où aucun incident sérieux n'a été signalé ni mardi ni dans la nuit qui a suivi.

MM. Defferre et Franceschi *devaient présenter à la presse, au* cours de l'après-midi, le détail des mesures prises.

(Lire page 8 les articles de LAURENT GREISALMER, EDWY PLENEL et GUY PORTE.)

Le « front » et ses marges

De notre envoyé spécial

Bastia. – La longue traque reprend. Après des mois d'une léthargie relative imposée par Paris pour cause de trêve, les policiers de Haute-Corse affichent ces jours-ci une fébrilité annonciatrice de reconquêtes. « *Le président , dans ses récentes déclarations, nous a donné le feu vert* », relève un commissaire, avant de reconnaître, sourire aux lèvres, que, sans avoir chômé en 1982, *il n'avait pas vraiment « forcé »*.

Les enquêtes contre les poseurs de bombes, à coup sûr, seront laborieuses parce que plus compliquées en Corse que partout ailleurs. Des échecs sont prévisibles puisque, entre une répression aveugle que l'île avait mal supportée dans le passé et un travail de dentelle, la juste méthode reste toujours à inventer. Mais la chasse au F.L.N.C. est ouverte.

Cela peut se lire dans le marc des rumeurs qui fleurissent comme au temps des « nuits bleues » et des provocations en tous genres organisées dans le seul but d'instaurer la fameuse spirale action-répression-action. De celles surtout qui promettent un large coup de filet dans les milieux nationalistes suspectés d'activisme. Cela se sent encore dans le climat, insaisissable pour les continentaux, d'attente d'un événement, d'étouffement qu'on voudrait briser.

La lutte contre le terrorisme en Corse a toujours ressemblé au jeu du gendarme et du voleur en champ clos, et le gendarme ne peut jamais pratiquer longtemps l'art du refus de jouer. L'absence de répression est ressentie comme un manque, aussi bien dans les rangs du F.L.N.C., où le triomphe sans risque amoindrit les vertus de la lutte, que parmi la population, lassée de cette violence impunie. Un vide, donc, doit être comblé.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Out

Versons un pleur sur l'Association pour le bon usage du français dans l'administration dont on annonce le sabordage, après seize ans d'existence. « Nous amenons les couleurs », *a dit son président. L'administration, explique-t-il, n'a pas joué le jeu, et l'argent a manqué :* « Nous recevions de belles lettres des autorités, mais, ensuite, c'était le vide intégral. »

Out, donc, les patriotes de la langue, les adeptes du parler clair, les V.R.P. du terme exact ! See you later !

BRUNO FRAPPAT.

Les nouveaux plans d'attaque soviétiques imposent le développement des armements classiques

nous déclare le commandant suprême des forces alliées en Europe

Le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées et commandant en chef des forces américaines en Europe, *répond dans* l'entretien ci-dessous aux critiques qui lui sont adressées, notamment en France, depuis qu'il a proposé à l'OTAN de mettre l'accent sur le déploiement de nouveaux systèmes d'armes classiques pour la contre-attaque en profondeur d'une partie des forces du pacte de Varsovie au-delà de la frontière ouest-allemande.

A la dernière assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (*le Monde* du 2 décembre 1982), le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a affirmé qu'il ne contestait pas l'intérêt des armes classiques, aussi précises et efficaces que possible, pour la défense de l'Europe. Mais il lui paraît peu opportun de fonder des espoirs excessifs sur une fragile avance technologique classique de l'Ouest sur l'Est. Pour la France, la dissuasion nucléaire reste le meilleur moyen de prévenir les conflits, même si M. François Mitterrand a répété, *mardi 4 janvier* à l'Elysée, qu'il était essentiel de conserver les capacités, complémentaires, des composantes classiques de la dissuasion.

Le général Rogers, qui se plaint d'être davantage entendu que compris, rétorque qu'il ne s'agit pas d'abandonner l'arme nucléaire. Mais, devant une modification récente et importante de l'ordre de bataille soviétique en Europe, il s'agit, explique-t-il, d'adapter le dispositif de l'OTAN à de nouvelles formes de la menace classique du pacte de Varsovie et à l'apparition, dans l'armée rouge, de groupements mobiles chargés de neutraliser préventivement les sites nucléaires tactiques et les bases arrière à l'Ouest.

« Vous affirmez que la menace qui pèse sur l'alliance s'est aggravée à un rythme rapide au cours des vingt dernières années et qu'elle ne cesse de s'accroître. Voulez-vous nous en donner des preuves précises, complètes et vérifiées ?

– La puissance soviétique a commencé de croître après la crise des missiles de Cuba (1). Durant la décennie 60, nous avions l'avantage tant pour l'arsenal stratégique que pour les armes nucléaires de théâtre. Et c'est précisément ce qui a changé en notre défaveur durant les années 70. Quant aux armes classiques, nous avons toujours été surpassés en nombre et nous pensions que nous pouvions effacer la disparité grâce à la qualité de nos systèmes d'armes. Mais, en réalité, nous découvrons que les Soviétiques sont aussi très compétitifs dans le domaine qualitatif.

» Quand j'appartenais au comité des chefs d'état-major américains (2), nous considérions que nous avions, en 1977, une équivalence sur l'essentiel, mais nous nous attendions à la perdre après 1980, avec la mise en service par les Soviétiques de trois nouveaux missiles *intercontinentaux* (3) *qui rendent* vulnérable l'arsenal américain. Pour ce qui concerne les armes nucléaires *du théâtre, les Soviétiques ont* conservé leurs missiles SS-4 et SS-5 et ils ont commencé en 1977 à déployer leurs SS-20 (4). A ce jour, il existe trente-sept sites de lancement dont la construction est achevée, avec neuf missiles SS-20 sur chaque site. Chacun de ces trois cent trente-trois missiles est équipé de trois têtes nucléaires. Les Soviétiques construisent actuellement leur trente-huitième site et 70 % de leurs missiles SS-20 sont pointés sur l'Europe occidentale.

» En attendant, l'équipement de l'OTAN en armes nucléaires de théâtre à distance équivalente, repose sur des avions Vulcan et F-111. Le Vulcan va être retiré du service pour ce type de mission et on sait ce qu'il faut penser, en règle générale, de la difficulté, pour un « vecteur » piloté, de pénétrer une *défense adverse. C'est la raison pour* laquelle, en décembre 1979, il a été décidé de combler notre retard en ce domaine avec les Pershing-2 et les missiles de croisière, tout en tentant de négocier, d'autre part, une réduction de ces systèmes d'armes.

» Du côté de l'armement classique, nous sommes surpassés en nombre, dans un rapport de 2 à 1, dans tous les domaines de comparaison, artillerie, blindés, etc. Mais je voudrais attirer votre attention sur deux points. D'abord, nos sources de renseignements nous permettent de dire que les Soviétiques ont l'intention de continuer sur cette courbe ascendante jusqu'à la fin de la décennie, en augmentant leur effort militaire de 4 à 5 %, *chaque année, en valeur* absolue. Ensuite, l'OTAN est une alliance défensive, et je ne crois pas *que la situation, pour ce qui* concerne les forces classiques, soit ingouvernable : si nous le voulons, si nos peuples et nos Parlements acceptent des sacrifices, nous pouvons restaurer notre puissance.

» A ceux qui se désespèrent en observant que, chaque année, l'écart entre les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie risque de se creuser malgré notre volonté de tenir nos engagements, et à ceux qui recherchent une solution dans la mauvaise direction, je demande de réfléchir à cette question : « *Quand allons-nous nous réveiller et constater que les Soviétiques sont sur le point de conquérir l'Europe sans avoir eu à tirer un seul coup de canon ?* » Voilà ma principale préoccupation : *nous pouvons être empêchés d'agir, ici même, en Europe occidentale, et devenir la victime d'un chantage économique et politique.*

Propos recueillis par JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 2.)

(1) En 1962, l'installation de missiles intermédiaires soviétiques à Cuba suscita une vive inquiétude aux Etats-Unis, et le président américain de l'époque, John Kennedy, obtint du premier ministre et secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique, Nikita Khrouchtchev, le retrait des engins.

(2) Le général Bernard Rogers a été chef d'état-major de l'armée de terre américaine d'octobre 1976 à juin 1979.

(3) Il s'agit des missiles SS-17 (*10 000 kilomètres de portée*), SS-18 (10 500 kilomètres) et SS-19 (11 000 kilomètres) qui existent, au total, à sept cent cinquante-huit exemplaires dans l'arsenal nucléaire soviétique.

(4) Le *missile SS-4, dont deux cent* soixante-quinze exemplaires ont été déployés, porte à 2 000 kilomètres, et le missile SS-5, dont vingt-cinq exemplaires ont été installés, porte à 4 100 kilomètres. Le SS-20 porte entre 4 400 et 5 000 kilomètres.

Taux d'intérêt et défense du franc

Avec la baisse du dollar, qui ne valait plus ce mercredi matin que 6,65 F à Paris et 2,3450 DM à Francfort, et l'approche des élections municipales françaises au mois de mars, le franc reste une monnaie surveillée sinon discutée sur les marchés des changes.

Grâce à de discrètes interventions sporadiques, le cours du deutschemark à Paris se maintient aux environs de 2,8350 F, soit légèrement au-dessus du cours central officiel au sein du S.M.E. (2,8396 F). Cette si*tuation amène les gouvernements à* hésiter à prendre des mesures d'allégement du coût du crédit qu'ils considèrent par ailleurs indispensables pour maintenir à flot de nombreuses entreprises.

L'Elysée entend annoncer prochainement de nouvelles dispositions en faveur des entreprises lourdement endettées à taux fixe, conformément aux promesses faites par M. Mitterrand dans son discours de Figeac le 27 septembre dernier, quand le *président de la République avait fait allusion à un possible « moratoire ».*

« La défense du franc passe avant *la baisse des taux d'intérêt* », *ne* cesse-t-on d'affirmer rue de Rivoli depuis que les pouvoirs publics ont *décidé (en septembre dernier) de* s'adresser directement aux grandes banques internationales et à des *Etats étrangers (Arabie Saoudite)* pour leur emprunter les fonds jugés nécessaires à la défense du franc.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 27.)

Audiovisuel et politique

Le gouvernement accélère la mise en place de la réforme de l'audiovisuel décidée par la loi du 29 juillet 1982. L'« affaire » du camion-grue de Latche n'a fait, en effet, que précipiter la mise à l'écart de la direction actuelle de Télédiffusion de France (T.D.F.). Le conseil des ministres du mercredi 5 janvier a nommé deux ingénieurs des télécommunications à la direction de T.D.F. : M. François Schoeller comme P.-D.G. et M. Pascal Machuel comme directeur général. (Lire en dernière page.)

D'autre part, une délégation du parti communiste français a été reçue mardi 4 janvier par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Celle-ci n'a pas donné suite aux accusations formulées par le P.C.F. On lira à ce sujet, page 18, une « Libre opinion » de Patrick *Poivre d'Arvor, présentateur du journal télévisé de 20 heures à* Antenne 2.

Les vraies raisons d'une sanction

Un camion-grue absent parce que son chauffeur est malade, une émission reportée, et voilà les deux principaux responsables d'un établissement public — Télédiffusion de France — qui « sautent ».

A *première vue*, la sanction peut paraître disproportionnée, même si l'émission était un entretien avec le *premier personnage* de l'Etat. On a frappé vite et haut. Pour une fois, les « lampistes » ne seront pas *inquiétés. M. Pérez, le conducteur* de l'engin, et M. Tonneau, le patron de la société propriétaire La Pré*voyante, ont fait leur acte de contri*tion.

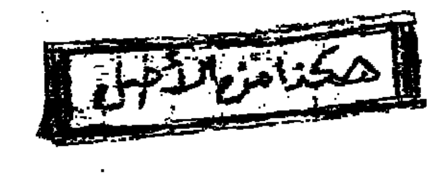
En fait, l'« affaire du camion-grue » vient à point nommé pour un gouvernement soucieux d'affirmer son autorité et désireux d'accélérer les mutations en cours dans le secteur de l'audiovisuel.

On *ne le crie pas à tue-tête* comme dans l'arrestation des terroristes irlandais, de mauvaise *mémoire, mais on le laisse entendre* : l'Elysée a pesé de son poids. Le président de la République a d'abord fait contre mauvaise fortune bon cœur et dissimulé un agacement bien légitime devant ce monumental « raté ».

Il a ensuite fait savoir nettement que l'Etat devait montrer sa force, en sanctionnant un disfonctionnement inadmissible dans un service public. Service public qu'on accuse volontiers d'inefficacité bureaucratique, et qui, en l'occurrence, est la cible favorite de l'opposition, toutes tendances réunies.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 18.)



Le Monde

idées

Un entretien avec le général Bernard Rogers

(Suite de la première page.)

— Le 1er décembre 1982, à la session des ministres de la défense de l'OTAN, vous avez déclaré que les forces classiques de l'alliance semblent suffisamment fortes aujourd'hui pour décourager le pacte de Varsovie de lancer une attaque qui serait, dans ces conditions, trop coûteuse et trop risquée. Alors, d'où vient votre inquiétude, est-elle récente et pourquoi demander à l'OTAN de renforcer encore ses forces classiques ?

— Pour autant que nous ayons suffisamment de délais de mise en garde et pour autant que nous puissions avoir des décisions opportunes à l'échelle politique afin que nos forces puissent occuper leurs positions prévues dans le plan général de défense pour contrer une agression, la situation est encore supportable. Cependant, ma préoccupation est que cette situation évolue à l'encontre de nos intérêts au point que nous pourrions-nous trouver, un jour, dominés par les Soviétiques sans qu'ils aient, eux-mêmes, encouru le risque d'une guerre.

» Dans les conditions actuelles, *nous ne pouvons pas compter sur un* soutien suffisant en effectifs, en munitions ou sur le plan du stock des réserves de guerre, pour compenser les pertes en chars, en obusiers, etc. sur le champ de bataille. Nous pouvons disposer de cet appui seulement sur une courte période de temps et, même avec des conditions optimales, *nous devrions avoir recours à* l'arme nucléaire du théâtre d'opérations pour notre défense. Mais c'est une chose qui ne me plaît guère.

Contre-attaque classique

» Ce que je m'efforce de faire, c'est d'obtenir, d'ici à la fin de cette décennie, un potentiel classique qui nous permettrait de rehausser le seuil nucléaire, d'accroître notre *pouvoir de dissuasion* et de nous donner une bonne possibilité de contre-attaque classique *en utilisant* uniquement des moyens classiques. Ceci ferait que l'adversaire éventuel aurait deux options : ou il se retirerait, ou il prendrait l'initiative d'un recours aux armes nucléaires de théâtre d'opérations. L'incertitude nucléaire, pour ce qui concerne l'escalade jusqu'à l'arme nucléaire stratégique et le pouvoir de destruction qui en résulte, aurait pour effet de dissuader l'Union soviétique d'attaquer en utilisant soit des moyens classiques, soit des armes nucléaires.

— En maintenant un niveau élevé de forces classiques pour livrer bataille contre un pacte de Varsovie dont vous dites, vous-même, qu'il est supérieurement armé, l'OTAN ne diminue-t-elle pas sa crédibilité nucléaire en laissant croire qu'elle hésitera à brandir la menace de la riposte stratégique ou qu'elle en retardera le déclenchement le plus possible ?

— Cette situation existe déjà aujourd'hui. On doit se poser la question de la crédibilité de notre possibilité de riposte fondée sur une escalade délibérée de notre part. Cette riposte peut-elle être considérée comme crédible par l'adversaire éventuel, étant donné qu'il y a un grand déséquilibre des forces en sa faveur ? *Hypothéquer notre défense* en utilisant uniquement la riposte *nucléaire réduit, dans les conditions* actuelles, la crédibilité de notre dissuasion. Ceci nous conduit à la nécessité et à l'urgence d'accroître notre potentiel classique afin que l'adversaire ne puisse pas espérer nous anéantir en ayant recours à ses seuls moyens classiques.

— Quel rôle voulez-vous assigner à la composante classique de la « triade » de l'OTAN (5) et, en particulier, quelle est la fiabilité des armes dites intelligentes, précises et miniaturisées dans la stratégie occidentale en Europe ?

— Notre objectif est de concevoir, d'ici à la fin de la décennie, un potentiel classique qui nous donnera une possibilité raisonnable de contrer un agresseur utilisant des moyens classiques. Pour arriver à cet objectif, nous avons besoin de faire mieux que ce que nous avons fait jusqu'à présent, compte tenu des forces dont nous disposons. Nous devons surmonter certaines difficultés liées à l'insuffisance des effectifs, des *équipements*, de la *formation*, de l'entraînement et de la capacité à soutenir les forces. Il faudrait que les nations membres de l'OTAN puissent respecter les normes établies à leur intention par le commandement allié en Europe.

Deux objectifs

» Nous devons aussi continuer à moderniser nos matériels et, dans cette perspective, tirer profit de la supériorité de la technologie occidentale pour réaliser deux objectifs :

• *1) Nous doter de la possibilité* de déterminer les cibles adverses pour les attaquer, détruire les forces d'exploitation et les arrières du pacte de Varsovie. Ce que nous devons faire dès le début, c'est de détruire ces forces d'exploitation et de commencer à retarder et à disloquer les autres forces qui viennent encore derrière. L'une des modifications *intervenues depuis 1981 dans la doctrine* soviétique concerne l'apparition des groupements opérationnels de manœuvre, qui sont une restructuration de leurs anciens groupements mobiles et qui suivent immédiatement après les divisions en tête de front. La mission de ces unités — l'équivalent, au minimum, d'une division renforcée — est de percer le dispositif, le plus rapidement possible, pour pénétrer sur nos arrières et atteindre nos moyens de contrôle, de commandement, nos installations logistiques ou nos bases aériennes, l'essentiel étant de se saisir de nos armes nucléaires avant même que nous puissions avoir recours à elles.

» Si, donc, nous pouvions accroître la profondeur de notre champ de bataille en attaquant les arrières de l'ennemi, *nous utiliserions alors les* armes que nous avons à l'heure actuelle — il s'agit d'avions à voilure fixe et avec équipage, très vulnérables, — mais il nous faudrait aussi des systèmes d'armes nouveaux, qui sont déjà sur le marché, pour atteindre les forces d'exploitation et les arrières adverses avant qu'ils ne viennent rejoindre la ligne de front des combats. Ces systèmes d'armes sont disponibles. *Par exemple*, l'un des premiers systèmes connus est l'arme ouest-allemande MW-1 de saturation de zone, qui est une sous-munition larguée d'avions sur le champ de bataille. Mais nous pourrions aussi utiliser des missiles pour avoir des armes guidées avec précision, emportant des sous-munitions à *guidage terminal* à *infrarouge* contre le compartiment-moteur, vulnérable, d'un char ;

» 2) Nous doter des moyens modernes de la guerre électronique. L'organisation et le doctrine du pacte de Varsovie n'encouragent guère l'initiative individuelle parmi les officiers subalternes ou les sous-officiers. Nous avons la technologie pour aveugler leurs radars, neutraliser *leurs communications et donc* désorganiser leurs moyens centralisés de contrôle et de commandement afin de disloquer les unités sur le terrain. Pour parvenir à cet objectif entre 1983 et 1988, il ne s'agit pas de prévoir une augmentation considérable du nombre de nos unités. Ce que nous voulons faire, c'est profiter au maximum de ce que nous avons et moderniser notre technologie *pour la mettre au service de* ce concept d'attaque des forces d'exploitation adverses.

Pas d'abandon de l'arme nucléaire

» Je ne veux pas dire, pour autant, que nous allons abandonner l'option du premier recours à l'arme nucléaire. Même si nous arrivions à ce niveau de potentiel classique que je viens de décrire, nous devons malgré tout conserver la possibilité d'avoir ce premier recours à l'arme nucléaire, la souplesse de ce premier recours. La guerre est toujours une chose incertaine et, peut-être, pourrions-nous avoir recours à l'initiative nucléaire même si nous avons accru notre potentiel classique. Les Soviétiques doivent comprendre qu'ils courront un tel risque en cas d'agression de leur part. Il y a eu un malentendu. Certains disent que nous pourrions abandonner l'arme nucléaire après avoir atteint un tel *potentiel classique. Nous ne pouvons* pas abandonner l'arme nucléaire. Lorsque nous aurons le potentiel classique jugé nécessaire, le commandement suprême de l'OTAN devra savoir si l'on peut ou non réduire le nombre des armes nucléaires, mais pas pour autant les abandonner.

— Vous êtes partisan de doter l'OTAN d'une capacité supplémentaire, celle de passer rapidement à la contre-attaque, notamment en direction des arrières adverses. Suggérez-vous ainsi un changement de stratégie ?

— Il ne s'agit pas d'un changement de stratégie. Depuis trois ans et demi, je maintiens que la stratégie de la riposte graduée est toujours valable. Ce que nous devons faire, c'est posséder les moyens suffisants pour nous permettre d'appliquer ladite stratégie, et c'est ce que nous nous efforçons de faire à l'échelon classique.

» Certains pensent que nous voulons en arriver à constituer nos forces à un niveau tel que nous pourrions attaquer l'Est. Mais cela n'est pas vrai du tout. Je parle, en fait, d'utiliser des systèmes d'armes plus modernes pour accroître notre potentiel d'attaque des forces d'exploitation et des objectifs adverses que nous pouvons identifier grâce à nos systèmes sophistiqués de renseignements. Cela ne veut pas dire que l'on *contre-attaquerait sur une grande* profondeur, envisageant de pénétrer sur le territoire du pacte de Varsovie. Cela ne veut pas dire que, dans le cas de la récupération des territoires perdus, nous aurions peut-être à contre-attaquer au-delà de la limite des deux Allemagnes. Il n'est pas question de se lancer vers Prague, Varsovie ou d'essayer de se saisir du territoire du pacte de Varsovie. *Pas du tout.* Ma mission est de défendre notre sol actuel et de restaurer l'intégrité de territoires perdus.

Dès les premiers jours

» Lorsque j'étais chef d'état-*major de l'armée de terre* américaine, nous avions examiné la possibilité d'attaquer les forces *d'exploitation uniquement avec des* armes nucléaires. Nous avions les moyens de le faire. Après ma nomination au commandement suprême allié en Europe, sachant que nous devons réussir à nous défendre dès les premières journées de la bataille et sachant aussi que, dans ces premiers jours de combat, les autorités politiques ne me donneront pas — et elles ont bien raison peut-être — l'autorisation d'avoir recours à l'arme nucléaire, j'ai demandé à mon quartier général en 1979 d'élaborer un autre concept qui nous permettrait d'attaquer des forces d'exploitation uniquement avec des moyens classiques. D'abord, avec ceux dont nous disposons. Ensuite, avec des forces plus efficaces, autres que les « vecteurs » pilotés.

— En mars dernier, le sénateur républicain Ted Stevens a indiqué que l'idée faisait son chemin, aux États-Unis, d'un retrait d'une partie des forces américaines d'Europe. Que pensez-vous de cette perspective ? Etes-vous partisan d'une diminution du nombre des charges nucléaires tactiques américaines en Europe, avant même un déploiement d'armes « intelligentes » ?

— En février et mars derniers, j'ai constaté qu'il y avait aux États-Unis le sentiment, sans doute erroné, que les nations ouest-européennes de l'OTAN ne s'inquiétaient pas suffisamment de leur charge de sécurité. Si les Européens ne sont pas prêts à se protéger eux-mêmes, pourquoi, dans ces conditions, les Américains devraient-ils déployer des forces pour les aider à se défendre ? Cette attitude existe dans tous les courants de l'opinion publique américaine.

» Les pays ouest-européens font, en réalité, beaucoup d'efforts. Si l'attaque était déclenchée demain, 90 % des forces terrestres et 75 % des forces aériennes et navales viendraient des pays ouest-européens. Alors que les États-Unis réduisaient leurs dépenses militaires au cours des années 70, il y a eu malgré tout en Europe occidentale une augmentation budgétaire de 2 % en valeur absolue. Il y a de nombreux autres coûts qui *ne sont pas suffisamment* comptabilisés et qui sont consentis par les nations ouest-européennes : par exemple, les neuf cents installations militaires dont les forces américaines disposent et qui leur sont prêtées par l'Europe sans un seul centime en contrepartie. Cela dit, nous pouvons et nous devons, de part et d'autre de l'Atlantique, faire davantage pour les forces classiques.

> **UN DIPLOMÉ DE PHILOSOPHIE**
>
> *Né le 16 juillet 1921 à Fairview (Kansas) et ancien élève de l'Académie militaire de West Point, le général Bernard William Rogers est diplômé de philosophie et de politique de l'université d'Oxford, en Angleterre. Il se bat notamment en Corée, avant d'occuper plusieurs postes importants d'état-major aux Etats-Unis et en Allemagne.*
>
> *Après avoir servi au Vietnam, il commande, en 1967, l'école des cadets de West Point. Promu général en 1970, il occupe plusieurs postes opérationnels de commandement avant de commander, en 1974, les forces de l'armée de terre américaine et de devenir, en 1976, chef d'état-major de l'armée de terre américaine.*
>
> *En juin 1979, il est nommé commandant suprême des forces alliées en Europe et commandant en chef des forces américaines en Europe.*

» Le retrait de toutes les forces américaines d'Europe occidentale provoquerait un vrai désastre. Les États-Unis ont des intérêts vitaux en Europe, et leur départ disloquerait l'alliance de l'intérieur. Les Soviétiques s'approcheraient de leurs objectifs, à savoir la conquête de l'Europe, sans tirer un seul coup de canon. Une simple *réduction* des forces américaines serait peu judicieuse de la part des États-Unis, car un tel geste donnerait l'impression que nous serions moins engagés envers l'Europe occidentale, et il aurait une incidence sur le niveau global des forces classiques dans la mesure où les autres pays alliés se croiraient justifiés d'agir de même. Un plafond nous a été fixé, de 315 000 personnels américains en Europe occidentale, non comprises les forces à bord des bâtiments de guerre.

» Chaque année, le commandement suprême allié en Europe examine le nombre et le type des armes nucléaires dont nous sommes dotés et que nous avons besoin de déployer, pour les années 80, dans les pays européens qui l'ont accepté. Chaque année, lorsque je présente cette étude, je suis certain que ce que je demande est justifié et que nous n'aurons pas sur l'ensemble de notre *territoire plus d'armes nucléaires* qu'il est vraiment nécessaire pour dissuader un agresseur et prendre, au besoin, l'initiative nucléaire de nous défendre. Il ne faut pas attendre que nous en arrivions à ce niveau de potentiel classique pour voir si, oui ou non, nous pouvons réduire les armes nucléaires.

» Permettez-moi, cependant, de compléter ma réponse en faisant observer que la décision prise en décembre 1979, concernant les Pershing-2, a *été accompagnée* du retrait de mille ogives nucléaires, et que nous n'y avons rien gagné, puisqu'il n'y a pas eu de compensation de l'autre côté.

— Vous vous êtes félicité, lors d'une récente conférence de presse à Washington, de l'excellente coopération de votre commandement avec l'état-major français. Sur quoi porte exactement cette coopération et est-elle meilleure depuis que la France a un gouvernement de gauche, incluant des ministres communistes ?

— Depuis 1967, date de l'accord entre le général Ailleret et le général Lemnitzer (6), il y a eu coopération et coordination entre les états-majors français et différents états-majors du commandement allié en Europe. Notre but est de faire le maximum dès le temps de paix pour que, si les autorités françaises décidaient de mettre leurs forces aux côtés des alliés dans la défense de l'Europe occidentale, nous ne perdions ni temps ni aucun effort pour que les deux forces puissent livrer bataille sur un plan coordonné. Je me félicite des progrès réalisés, et j'ai eu le privilège de traiter avec les généraux Méry, Vanbremeersch et Lacaze (7). Nous avons de très bons rapports, et cela est aussi valable entre les différents commandements de l'OTAN et leurs homologues français.

Deux tabous français

» Si on compare la coopération actuelle avec celle du temps de l'administration française précédente, on peut dire que cette concertation a été très positive lorsque M. Giscard d'Estaing était au pouvoir, mais les choses sont également excellentes *depuis l'élection* du président Mitterrand.

» *Il existe deux tabous que nous comprenons très bien d'un point de vue français : d'abord, la France n'a* pas l'intention de replacer ses forces dans la structure militaire intégrée de l'OTAN ; ensuite, la France veut conserver en propre sa force nucléaire et se réserve le droit de l'utiliser en toute indépendance. Nous comprenons fort bien que les forces françaises ne livreront pas bataille aux côtés des alliés tant que les autorités françaises ne l'auront pas décidé ainsi.

— Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a demandé à l'armée de terre française de créer un commandement des forces d'action et d'assistance rapide capable d'engager, dès les premières manifestations d'une crise ou d'un conflit, un corps expéditionnaire classique capable de s'insérer dans le dispositif allié en Europe, en toute zone où le besoin se ferait sentir. Vous réjouissez-vous de ce projet et en quoi peut-il vous être utile ?

— C'est tout à fait valable, et je me félicite de voir que l'accent a été porté sur cette force d'intervention rapide. Cela me serait notamment utile dans ma fonction de commandant en chef des forces américaines en Europe, avec des responsabilités qui couvrent le théâtre allié européen mais également d'autres secteurs géographiques. Avec de telles forces d'intervention rapide, une situation de crise éclatant en n'importe quel secteur pourrait ne pas dégénérer en un conflit général, et, de ce fait, on pourrait éteindre le feu plus rapidement.

» Pour ce qui est, maintenant, du commandement allié en Europe, nous avons ce que j'appelle la brigade de pompiers, qui est la force mobile du commandement allié en Europe, avec un élément « terre » et un élément « air » (8). Cette force d'intervention serait déployée à l'intérieur du territoire allié ou sur ses flancs, au cas où une menace surgirait, pour empêcher la généralisation d'un conflit et démontrer la détermination de l'OTAN d'aider n'importe quel pays membre.

» A mon avis, le rôle de la force d'intervention française serait un peu semblable à celui des forces américaines d'intervention rapide, prêtes à être déployées dans une zone où une tension pourrait éclater. Je suis très *satisfait que ce concept* de force d'intervention rapide ait été retenu par les autorités françaises, même si je comprends bien que les responsables politiques français déploieront cette force en fonction de leurs propres décisions et selon les intérêts français à défendre. Mais il y aura de nombreux cas où les intérêts français et les intérêts de l'alliance coïncideront, et, partant, nous nous appuierons réciproquement.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

(5) La « triade » de l'OTAN repose sur trois types de riposte militaire : la défense directe pour tenir en échec un agresseur ou pour lui faire assumer la responsabilité de l'escalade ; l'escalade délibérée de la part des Occidentaux ; la riposte nucléaire générale, ultime garantie de la dissuasion.

(6) En 1967, le général Charles Ailleret, chef d'état-major des armées françaises, et le général Lyman Lemnitzer, commandant suprême des forces alliées en Europe, ont signé des accords sur la coopération, en temps de paix comme en période de crise, entre les forces alliées et les forces françaises.

(7) Le général Guy Méry a été chef d'état-major des armées françaises entre août 1975 et octobre 1980. Le général Claude Vanbremeersch lui a succédé jusqu'en janvier 1981, date de sa mort. Les fonctions sont occupées, depuis, par le général Jeannou Lacaze.

(8) La force mobile du commandement allié en Europe a été créée en mars *1960*, et elle réunit des éléments terrestres et aériens de huit pays de l'OTAN (Belgique, Canada, République fédérale d'Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Etats-Unis). Sa *mission* est officiellement de réduire, dans certaines zones et dès le premier signe d'une crise grave, la possibilité de voir un agresseur risquer une attaque en essayant de prendre un territoire à un pays *de l'OTAN avant que les autres* membres de l'alliance n'aient pu réagir.

[N.D.L.R. — Les intertitres sont de la rédaction.]

AVEC LES FORCES D'EXPLOITATION ET DE REMPLACEMENT

Une évolution du dispositif soviétique en Europe

L'OBSERVATION de certaines manœuvres de l'armée rouge en 1981, la lecture de plusieurs revues militaires tant soviétiques que polonaises et la réorganisation — en cours — du dispositif soviétique en République démocratique allemande ont donné à penser aux services de l'OTAN que les états-majors soviétiques sont en passe de modifier profondément l'ordre de bataille de leurs forces aéroterrestres en Europe.

Selon les états-majors alliés, apparaissent désormais, au sein du pacte de Varsovie, derrière les forces opérationnelles du premier échelon engagées sur le front, ce que l'OTAN a appelé les *« Pact follow-on forces »*, ou forces d'exploitation et de remplacement, distinctes de deux autres ensembles : *les forces du deuxième rang et les forces de* réserve. Ces *« Pact follow-on forces »*, qui peuvent entrer en action aux côtés ou en soutien des forces opérationnelles du premier échelon du front, comprennent :

1) Les forces opérationnelles du deuxième échelon du front, différentes des forces du deuxième rang davantage *en arrière du dispositif. Situées à environ* 200 kilomètres des forces opérationnelles du premier échelon avec lesquelles elles constituent les forces du front, ces forces opérationnelles du deuxième échelon sont chargées de remplacer le premier échelon au contact — lorsque le potentiel de celui-ci est réduit à 40 % de sa capacité initiale — et *d'exploiter les succès, sur le terrain, de ces mêmes* forces opérationnelles du premier échelon (qui représentent environ 20 % des effectifs susceptibles d'être engagés).

2) Les Groupements opérationnels de manœuvre, qui sont des divisions totalement indépendantes, avec leur corps blindé, leur artillerie, leurs hélicoptères d'attaque ou de manœuvre Mi-8 ou Mi-24, leurs hélicoptères anti-hélicoptères Mi-29 et leur soutien logistique. Ils sont chargés, dès la première phase du combat classique, de pénétrer profondément à l'intérieur du dispositif allié pour en neutraliser *les bases nucléaires, les commandements*, les centres de contrôle et de communication, la défense anti-aérienne, et pour désorganiser les arrières alliés en paralysant leur ravitaillement. Ces Groupements opérationnels de manœuvre rappellent les groupements mobiles, de chars et d'artillerie, que l'armée rouge institua après la bataille de Koursk, en 1943, *contre les divisions allemandes.*

Dans ces conditions, le commandement suprême allié en Europe a exigé de ses divisions du front qu'elles fixent les éléments de tête adverses, sur le champ de bataille, suffisamment longtemps pour avoir le temps d'attaquer les forces d'exploitation et de remplacement du pacte de Varsovie avant *qu'elles ne rejoignent les forces opérationnelles du* premier échelon.

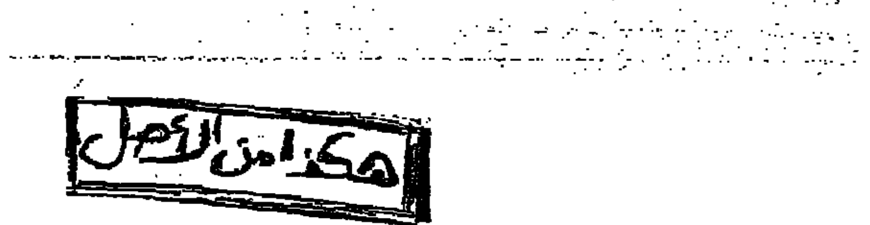
Des armes nouvelles

Dans la mesure où, à l'heure actuelle, 60 % des six mille têtes nucléaires tactiques de l'OTAN sont installées à bord de « vecteurs » dont la portée ne *dépasse pas 15 kilomètres et dans la mesure où il* s'agit d'aller chercher ces *« Pact follow-on forces »* au sein des divisions soviétiques en République démocratique allemande, en Pologne et en Tchécoslovaquie pour en interdire la progression vers l'ouest, la stratégie alliée en Europe tend à reposer sur l'emploi, contre des objectifs fixes ou mobiles, d'armes d'attaque *en profondeur* — dans les 50 à 200 kilomètres — qui auraient un effet de destruction, sur le terrain, comparable à celui de charges nucléaires de une à trois kilotonnes.

Ces mêmes armes classiques sont aussi censées *s'opposer à la progression* — à l'intérieur du dispositif allié — des Groupements opérationnels de manœuvre. Ces unités *rencontreront, fatalement*, des problèmes de logistique en parcourant un territoire hostile, et elles seront vulnérables. Mais il est difficile d'user contre elles d'armes nucléaires, même de faible puissance, puisqu'il serait absurde d'anéantir *des populations ouest-allemandes pour les protéger* d'une invasion étrangère.

A l'appui de sa thèse, le général Rogers cite l'arme ouest-allemande MW-1 de saturation de zone, véritable barrage de 4500 sous-munitions larguées en grappes contre des blindés ou des pistes d'aviation sur une surface de 12 hectares. Les états-majors américains ont recensé d'autres armes équivalentes, comme les munitions françaises Durandal (Matra) ou BAP-100 (Thomson-Brandt), les missiles américains T-22 (Vought) ou T-16 (Martin-Marietta) et diverses autres sous-munitions américaines ou *britanniques relevant du concept Assault-Breaker* (briseur d'assaut).

J. I.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE SOMMET DU PACTE DE VARSOVIE

La Roumanie n'appuierait pas les thèses stratégiques de M. Andropov

Prague *(A.F.P.)*. – La première des deux journées du sommet du pacte de Varsovie s'est déroulée, mardi 4 janvier, au château de Prague, dans le plus grand secret, avec la participation de tous les « numéros un » des sept pays de l'Europe de l'Est, dont le chef du P.C. soviétique, M. Andropov. Le seul communiqué officiel sur cette session du comité politique consultatif, diffusé par l'agence tchéco-slovaque C.T.K., indique que les questions *« de la sauvegarde de la paix, de la poursuite de la détente, du renforcement de la sécurité et du développement de la coopération en Europe »* étaient inscrites a l'ordre du jour.

Cet accent mis sur les problèmes de sécurité est corroboré par la présence de tous les ministres de la défense des pays membres (Bulgarie, Hongrie, Pologne, R.D.A., Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S.), aux côtés des dirigeants des partis, chefs de gouvernement et ministres des affaires étrangères, ainsi que du commandant en chef des forces du pacte, le maréchal soviétique Koulikov.

Les observateurs à Prague supposent que les débats sur ces problèmes ne sont pas complètement unanimes, du fait de l'attitude roumaine. Selon des sources bien informées, au cours de la phase préparatoire du sommet, Bucarest s'est en effet montré peu désireux d'endosser l'intégralité des positions soviétiques dans le grand marchandage stratégique Est-Ouest. Le jour même de l'ouverture du sommet, l'organe du P.C. roumain, Scintea, a rappelé, comme par hasard, les positions du président Ceausescu sur la question des missiles à moyenne portée en Europe. M. Ceausescu est contre tout nouveau déploiement, mais aussi pour le démantèlement des missiles déjà installés, soit une « option zéro » qui n'est guère celle des Soviétiques mais qui est celle des Américains.

Le quotidien du P.C. soviétique, la *Pravda*, a quant à lui, choisi mardi, de mettre en garde les Etats-Unis et l'OTAN contre la confection de *« scénarios insensés d'aventures atomiques limitées »*, alors que selon lui, *« la tranquillité et la volonté de paix »* sont les caractéristiques de la réunion de Prague.

Le communiqué officiel précise que les sessions de mardi avaient été successivement présidées par le numéro un polonais, le général Jaruzelski, et M. Ceausescu, et qu'une minute de silence avait été observée à la mémoire de Leonid Brejnev. Au château de Prague, dont la zone est interdite à la circulation, le seul signe visible de la réunion est un immense drapeau rouge voisinant avec le drapeau tchécoslovaque. Aucun centre de presse ne fonctionne, et si l'agence C.T.K. a signalé que cent vingt journalistes, sans distinctions de nationalité, couvrent l'événement aucun Occidental n'a pu recevoir d'accréditation.

Les propositions du dirigeant soviétique avivent les dissensions politiques en Allemagne fédérale

De notre correspondant

Bonn. – Les avances de M. Andropov ont animé la vie politique allemande et influencent déjà la campagne des élections législatives du 6 mars. Le ministre d'Etat – tel est son titre officiel, mais la fonction est celle d'un secrétaire d'Etat, – M. Möllemann, vient de déclarer qu'il trouvait des éléments positifs dans les propositions du Kremlin, et que, s'il regardait l' *« option zéro »* (pas de fusées à moyenne portée à l'Ouest comme à l'Est) comme une solution *« idéale »*, il lui paraissait concevable qu'on y arrivât par étapes et que l'on se contentât, pour l'instant, d'un compromis.

Il ne s'en oppose pas moins aux termes du projet soviétique (réduction du nombre des SS-20 stationnés en Russie occidentale, en échange d'une renonciation à l'armement additionnel des Pershing II et des missiles de croisière), qui laisserait, selon lui, le monopole de la menace atomique en Europe à l'U.R.S.S. Le gouvernement fédéral n'a pas adopté d'attitude rectiligne face aux propositions de M. Andropov. Malgré toutes les objections que l'on peut formuler à leur égard, on relève qu'elles *introduisent* un *« mouvement »* dans le problème de la limitation des armements, sur lequel les Deux Superpuissances *s'affrontaient* jusqu'ici dans une véritable guerre de position.

La question est de savoir si ce mouvement reflète l'amorce d'une évolution ou s'il n'est qu'une manœuvre destinée à jeter le trouble dans le camp occidental. Les Allemands *comptent* beaucoup sur la visite à Bonn de M. Gromyko, qui est attendu le 16 janvier et y restera jusqu'au 18, pour se faire une religion. Ils sont conscients d'être l'objet d'attentions particulières de la part des Soviétiques, mais ne se déroberont pas pour autant à un dialogue en toute franchise.

De son côté, le parti social-démocrate, par la bouche du vice-président de son groupe parlementaire, M. Ehmke, a manifesté l'intention de garder la politique étrangère à l'écard de la campagne électorale, tout en s'empressant d'accuser le gouvernement d'exploiter la *situation créée par les propositions* de Moscou à des fins partisanes. Certains membres de la C.D.U. *laissent entendre, en effet,* que les dirigeants sociaux-démocrates se montrent plus *« sensibles »* aux appels du pied de Moscou que ne le sont les partis de l'actuelle coalition. Bien qu'entre ceux-ci il y ait aussi des nuances dans l'attitude qu'ils prennent à cet égard. Le candidat S.P.D. à la chancellerie, M. Vogel, se rendra cette semaine à Washington et pourrait faire ensuite, du 10 au 12 janvier, un voyage à Moscou, dont l'ordre du jour n'est pas encore fixé.

On prête à M. Vogel la pensée de trouver *« légitime »* la revendication du Kremlin concernant la comptabilisation des arsenaux nucléaires britanniques et français dans le « paquet » à négocier. Le candidat ne s'est pourtant pas exprimé en public dans ce sens. C'est donc un procès d'intention qu'on lui fait à ce stade.

M. Vogel aime à se présenter en « partisan de la paix », bien qu'il n'ait rien à voir avec le groupe qui portait jadis cette étiquette. *Il se façonne* ainsi une image qui pourrait le rapprocher du courant neutraliste, celui des Verts, notamment. Mais il n'est pas équitable de le juger avant qu'il ne soit revenu de ses deux « voyages d'investiture » et qu'il ait prononcé les discours-programmes qu'on attend du leader qu'il est devenu.

En bref, les propositions soviétiques *atteignent* la R.F.A. à un moment de son histoire où les incertitudes l'emportent sur les certitudes. *Il en faudrait certes davantage pour* semer un véritable désordre dans les esprits. *Mais il suffit* qu'on s'interroge sur les visées de M. Andropov pour que les dissensions s'installent sur *la* scène politique.

ALAIN CLÉMENT.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

- LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX CHARNIERS contenant les restes de dix mille personnes tuées par les Khmers rouges dans la province de Battembang a été rendue publique à Phnom-Penh. L'annonce de cette découverte coïncide avec la célébration, le 7 janvier, du quatrième anniversaire du renversement du régime de M. Pol Pot et de son remplacement par celui, provietnamien, de M. Heng Samrin. – *(Reuter.)*

[Des découvertes de charniers ont déjà été annoncées à plusieurs reprises dans le passé dans des circonstances analogues.]

Espagne

- L'ETA MILITAIRE a revendiqué mardi 4 janvier l'assassinat de deux gardes civils en gare d'Irun. Dans un communiqué, l'ETA-M accuse le gouvernement « social-démocrate », et notamment le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, de suivre la même politique vis-à-vis du pays *basque que ses prédécesseurs.*

L'ETA-M affirme qu'on ne peut à la fois la considérer comme une bande de délinquants et lui demander une trêve de six mois après laquelle des négociations seraient possibles. – *(A.F.P.)*

Iran

- LES AUTORITÉS ONT LEVÉ, mardi 4 janvier, les mesures de rationnement de l'essence prises au début de la guerre du Golfe, il y a vingt-huit mois, rapporte l'agence de presse iranienne IRNA. Limitée dans un premier temps à 40 litres par voiture et par mois, la ration d'essence avait été récemment portée à 90 litres. – *(Reuter.)*

Madagascar

- RECTIFICATIF. – Dans l'article de Jean-Claude Pomonti sur « La reconduction du gouvernement jusqu'aux élections législatives » (*le Monde* du 5 janvier), il fallait lire que le président Ratsiraka, réélu le 7 novembre, a été investi dans ses fonctions – et non réélu – le 2 janvier.

Thaïlande

- LES PROCHAINES ÉLECTIONS GÉNÉRALES se dérouleront le 12 juin, a annoncé mardi 4 janvier le ministre de l'intérieur. Les élus à la Chambre des *représentants* bénéficieront de pouvoirs plus étendus, conformément à la Constitution, qui prévoit une diminution des prérogatives du Sénat, dont les membres, nommés, sont en grande partie des militaires. – *(Reuter.)*

Les entretiens à Paris du ministre yougoslave des affaires étrangères porteront sur les échanges et le non-alignement

De notre correspondant

Belgrade. – Le séjour que le secrétaire fédéral yougoslave (ministre des affaires étrangères), M. Moïsov, effectue à Paris à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 7 janvier est sa première visite officielle à un *pays occidental* depuis la formation du gouvernement de Belgrade en mai 1982. Elle doit confirmer, estiment *les milieux yougoslaves*, la continuité des bons rapports entre les deux pays, confirmée surtout depuis *l'arrivée au pouvoir de la gauche* en France. M. Moïsov procédera, avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Chandernagor, chargé des affaires européennes, à un examen détaillé du dossier franco-yougoslave.

Les Yougoslaves sont particulièrement *intéressés au développement* du commerce réciproque, dont les progrès sont jugés trop modestes. Au *cours des neuf premiers mois* de 1982, il a été de 582,2 millions de dollars, dans les deux sens, et de *1,3 million de dollars seulement* supérieur à celui de la même période de l'année précédente. Les exporta*tions de la Yougoslavie ont atteint* 157,5 millions et ses achats en France 424,7 millions de dollars. Le *déficit de la balance commerciale* yougoslave a été ramené, il est vrai, de 329,9 millions à 267,2 millions de dollars, *mais ce résultat ne fut* obtenu qu'à la suite d'une réduction des importations, non d'un accroissement des exportations.

Les Yougoslaves croient d'ailleurs que ce déficit, qui se maintient depuis des années, est devenu un facteur qui limite à l'expansion des échanges. A leur avis, il pourrait *être résorbé progressivement par* une coopération technique et scientifique plus étendue et par des inves*tissements en commun qui, dans plu*sieurs secteurs (énergie automobile), donnent déjà de bons résultats.

M. Moïsov exposera les efforts de *son pays pour assainir son économie*, efforts auxquels la France accorde dès le début son soutien politique et *des crédits d'autant plus appréciés* que l'on ignore pas, à Belgrade, les difficultés auxquelles elle-même doit faire face.

A l'égard des grands problèmes internationaux, notamment au Proche-Orient, les positions de Paris et de Belgrade sont proches ou similaires. La Yougoslavie se félicite tout particulièrement des récents contacts de Paris avec quelques-uns des pays non alignés les plus impor*tants. Elle demeure, en effet*, fermement attachée au mouvement des non-alignés, dont elle attend une *réaffirmation internationale au som*met de La Nouvelle-Delhi, en mars.

PAUL YANKOVITCH.

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation condamne l'arrestation de syndicalistes libres en U.R.S.S.

De notre correspondante

Genève. – M. Dan Gallin, secrétaire général de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) – dont le siège est à Genève et qui représente cent soixante-seize organisations syndicales de soixante et un pays, – a adressé un message à M. Youri Andropov et à des dirigeants soviétiques. Elle condamne les nouvelles arrestations de syndicalistes libres à Leningrad, où ont été interpellés le 8 décembre Lev Volokhonsky, membre du conseil des délégués de l'Union interprofessionnelle libre des travailleurs (S.M.O.T.), et le 20 décembre Alexandre Skobov, membre de ce conseil, et Irène Tsourkova, militante du S.M.O.T.

L'UITA précise que Lev Volokhonsky, *né en 1945*, est l'un des fondateurs, en 1978, du S.M.O.T. Arrêté une première fois en mars 1979, il fut condamné à deux ans de travaux forcés. En janvier 1980, il a été transféré dans un camp de travail en Sibérie, puis relâché en mars 1981. Alexandre Skobov, vingt-quatre ans, avait été arrêté une première fois en octobre 1978 en tant que fondateur de l'Union de la jeunesse communiste révolutionnaire de Leningrad. Il fut condamné en avril 1979 à l'internement dans un hôpital psychiatrique et relâché en juin 1981. Irène Tsourkova, vingt-trois ans, faisait partie du *même* groupe, avec son mari Arkadi Sourkov, vingt-trois ans également, condamné en même *temps que* Skobov à cinq ans de travaux forcés et deux ans de bannissement.

ISABELLE VICHNIAC.

A LA SECTION SOCIALISTE DE NARBONNE

M. Guidoni, député de l'Aude annonce sa nomination comme ambassadeur à Madrid

M. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude, a confirmé lui-même, mardi après-midi 4 janvier, *au cours d'un échange de vœux à la* section socialiste de Narbonne, une rumeur qui courait depuis quelque temps : *il a été nommé ambassadeur* à Madrid en remplacement de Raoul Delaye, décédé accidentellement *le 24 octobre.*

M. Guidoni (qui a ajouté qu'il ne se présenterait pas aux élections municipales) a précisé *« n'avoir pas demandé ce poste »*. Il le rejoindra, a-t-il dit, avant la fin du mois, et ses fonctions consisteront principalement *« à amorcer l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun »*.

Le gouvernement était décidé à nommer à Madrid une personnalité politique et avait proposé le poste d'abord à M. A. Savary, puis à *M. J.-P. Cot – qui l'avait refusé*, – avant que le ministre de la coopération ne quitte le gouvernement. M. Guidoni est un ami personnel de longue date de M. Felipo Gonzalez, nouveau premier ministre socialiste espagnol.

La nomination de M. Guidoni n'en est pas moins insolite à plusieurs titres. D'abord par la façon dont elle est annoncée. Les ambassadeurs bénéficiant de privilèges strictement réglementés ne sont nommés qu'après avoir obtenu dans les formes protocolaires l'agrément des gouvernements qui les reçoivent. Les gouvernements tiennent beaucoup à cette procédure confidentielle et manifestent toujours leur mécontentement quand on leur force la main. En l'occurrence, il est possible que l'agrément ait été obtenu oralement, car il semble dou*teux que les démarches formelles* aient pu être faites si rapidement.

M. Guidoni, d'autre part, conserverait son poste de député. *Il serait*, en effet, nommé *« parlementaire en mission »*, charge qui peut être conférée six mois à un député ou à un sénateur. Si une telle procédure est fréquemment utilisée pour des opérations ponctuelles et par définition temporaires, il est sans précédent qu'une charge d'ambassadeur, dont le rôle s'inscrit nécessairement dans la durée, soit considérée comme telle. Au bout de six mois, M. Guidoni devra choisir entre son ambassade et son mandat.

Sur le fond des choses, quelles que soient les qualités de M. Guidoni et ses relations avec M. Gonzalez, *il n'est pas certain que son choix* s'imposait. Aucun homme d'Etat faisant ses premiers pas aux plus *hautes responsabilités* n'apprécie de paraître (même contre toute réalité) « guidé » par un étranger. Au *demeurant*, les problèmes franco-espagnols (candidature à la C.E.E., problèmes basques) sont des problèmes nationaux *fondamentaux*, non des questions de personne.

A cet égard, il existe un précédent, celui de M. J.-F. Deniau, avec l'Espagne précisément, nommé à Madrid après un agrément obtenu téléphoniquement « en catastrophe », après la mort de Franco, en 1975, à la place de l'agrément que *venait* de recevoir un *diplomate*, M. Winckler, sous prétexte que l'ancien ministre était ami personnel du nouveau roi. Si brillant soit-il, sa mission n'est pas considérée comme une réussite.

Enfin l'éviction de diplomates de carrière d'une autre grande ambassade *après celles de Washington*, Rome, La Haye, Copenhague et à l'UNESCO, entre autres, après leur *éviction du secrétariat général du* ministère des relations extérieures et de la direction des affaires culturelles, va encore alimenter la grogne au Quai d'Orsay. C'est sans doute pourquoi M. Cheysson n'était pas, dit-on, très favorable à cette nomination et pourquoi la nomination de M. Guidoni serait bizarrement provisoirement... provisoire.

M. D.

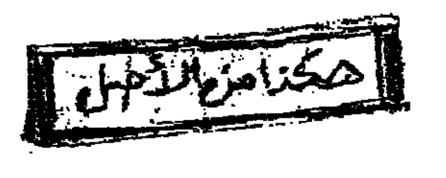
Evoquant les négociations nucléaires

« TOUT FAUX-SEMBLANT AGGRAVERAIT LE PÉRIL » déclare M. Mitterrand au corps diplomatique

« Nous irons tous ensemble sur la voie du progrès et de la paix, ou nous serons tous dispersés sur le chemin d'un dommage ou d'un désastre que nous ne saurions imaginer », a déclaré M. Mitterrand, répondant, mardi 4 janvier, aux vœux du corps diplomatique.

Evoquant les discussions américano-soviétiques de Genève sur les armements nucléaires, M. Mitterrand a souhaité que 1983 *« voit ces négociations s'engager sur un terrain solide pour aboutir dans les plus brefs délais »*. *« Elles ne le pourront*, a-t-il dit, *que si l'on parvient à un juste équilibre des forces dans le monde et en Europe, car tout faux-semblant aggraverait le péril. Il faut que le monde entier soit témoin d'un accord loyal et sérieux. Il faut savoir à quel moment la sécurité légitime peut devenir, si elle dépasse son objet, offense et menace pour les autres. »*

Faisant allusion au Proche-Orient et à la Namibie, M. Mitterrand a réaffirmé que *« la France a participé et participera à toutes les entreprises permettant de rapprocher les points de vue, chaque fois que l'on fera appel à elle »*. Plaidant enfin pour le renforcement des institutions internationales, le président s'est prononcé pour *« une harmonie des échanges commerciaux sur la base de la sécurité monétaire »* et une modification des termes de l'échange entre pays industrialisés et en développement. *« Je crois*, a-t-il dit, *qu'une grande politique Nord-Sud autour d'un projet ambitieux serait bien nécessaire en 1983. »*



PROCHE-ORIENT

Israël

DANS LA PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les milieux gouvernementaux craignent que la visite du président Navon aux Etats-Unis ne rehausse son prestige

Jérusalem. — Le président de l'Etat d'Israël, M. Itzhak Navon, est arrivé le 4 janvier à Washington *pour une visite de neuf jours* aux Etats-Unis. Il devait être reçu, ce mercredi 5 janvier, par le président Reagan. Ce voyage d'une personnalité dont le rôle est essentiellement honorifique et symbolique ne retiendrait guère l'attention si M. Navon *n'était considéré comme un possible* successeur de M. Begin à la tête du gouvernement, et même comme le plus sérieux rival de l'actuel premier ministre dans la perspective des prochaines élections.

M. Navon a en effet pris soin d'annoncer récemment qu'il ferait savoir, en février, ses intentions *quant à son avenir*. Ancien dirigeant du parti travailliste, élu en 1978 à la présidence, son mandat arrive à échéance au mois de mai, et il a, d'ores et déjà, indiqué qu'il n'écartait pas « *un retour à la politique* », ce qui suscite bien des spéculations en *Israël... mais aussi aux Etats-Unis.*

En cinq ans, M. Navon a su donner à la fonction présidentielle un prestige qu'elle n'avait jamais eu jusqu'alors et il jouit d'une popularité dont ses prédécesseurs, souvent oubliés, ne bénéficiaient pas. Bien que tenu par la tradition à une stricte neutralité *politique, il n'en a* pas moins exercé une certaine influence, *plus particulièrement*, en septembre dernier, lorsqu'il a pesé de tout son poids dans le débat provoqué par l'affaire des massacres de Sabra et de Chatila pour amener M. Begin à accepter la création d'une commission d'enquête.

Si, comme cela paraît de plus en plus probable, les conclusions de la *commission devaient être sévères* pour le gouvernement de M. Begin, ce dernier, ainsi qu'il l'a laissé entendre à plusieurs reprises, pourrait recourir à des élections anticipées et ses chances de succès sont grandes. Pour l'opposition travailliste, actuellement en bien mauvaise posture

De notre correspondant

(une fois de plus en proie à la querelle qui oppose depuis longtemps M. Shimon Pérès, président du parti à son second, M. Itzhak Rabin), le seul moyen de contester une nouvelle victoire du Likoud serait, selon *un avis largement partagé en Israël*, de désigner M. Navon pour mener la *campagne électorale.*

De nombreux militants travail*listes en sont à ce point convaincus* qu'ils ont dès le mois de décembre commencé à faire circuler une pétition pour « *préparer* » la candidature éventuelle de M. Navon (*le Monde* du 14 décembre).

Un sondage apparemment accablant a été publié le 3 janvier par *Haaretz.* Il indique que 58 % des personnes interrogées estiment que le parti travailliste n'est pas en me*sure de revenir au pouvoir, 24 %* seulement sont d'une opinion contraire. Ce sondage confirme les précédents, en soulignant notamment le discrédit des dirigeants actuels du parti et leur impopularité, alors que la cote de M. Begin n'a pas été beaucoup entamée par les protestations qu'a soulevées l'aventure libanaise.

M. Navon fait figure d'homme neuf et il dispose, de surcroît, d'un *atout important que n'ont pas la plupart* des hommes politiques israéliens qui sont ashkenazes : M. Navon est sépharade. Il pourrait ainsi, du moins le pense-t-on parmi ses amis, attirer au parti travailliste les voix de nombreux Israéliens originaires des pays arabes (sépharades) qui forment le gros de l'électorat de *M. Begin.*

Un calcul de Washington ?

Dans les milieux gouvernementaux et au sein du Likoud, on redoute le danger politique que représente M. Navon. On craint que son voyage aux Etats-Unis ne rehausse davantage son prestige et ne lui serve de tremplin pour une nouvelle carrière. On soupçonne même que les dirigeants américains se livrent à *un calcul en le recevant...*

Il est vrai que ces derniers ne cachent pas leur *curiosité* à l'égard d'un possible futur premier ministre, comme le montre la presse américaine. Dans l'entourage de M. Begin, on a déjà reproché au président Reagan, lorsqu'il a annoncé son plan de paix au Proche-Orient en septembre, de faire le jeu du parti travailliste, car cette ébauche de solution, *sur plus d'un point, rejoint le plan* proposé depuis longtemps par les travaillistes, notamment quand *il* privilégie un accord avec la Jordanie. L'administration Reagan a du mal à cacher que les travaillistes *pourraient être à ses yeux des* alliés plus accommodants que ne le sont M. Begin et son cabinet, qui rejettent catégoriquement le « plan Reagan ».

Dans l'entourage de M. Begin, on n'a guère apprécié le fait que la Maison Blanche présente le voyage de M. Navon comme une visite officielle « *de travail* ». On craint que M. Reagan et les membres de son *administration ne fassent* assaut d'amabilités envers M. Navon, réservant leurs critiques pour le voyage que doit effectuer M. Begin à Washinton, le mois prochain.

Les discussions à cette occasion s'annoncent difficiles, surtout si d'ici là les négociations entre Israël et le Liban ne progressent pas. D'autre part, les amis de M. Begin redoutent l'attitude de certains dirigeants de la *communauté juive américaine, qui* éprouvent de plus en plus de difficultés à manifester leur solidarité avec Israël à cause de leur appréciation négative de la politique de l'actuel premier minnistre, notamment depuis le début de la guerre au Liban. Certains pensent que le « lobby juif » pourrait ne pas servir les intérêts du *gouvernement israélien* en montrant quelque faveur à l'égard de M. Navon.

FRANCIS CORNU.

Syrie

Washington s'inquiète de l'éventuelle construction de bases de missiles sol-air Sam-5

Le gouvernement américain suit avec la plus grande attention les informations de l'armée israélienne, selon lesquelles la Syrie aurait entrepris la construction de deux sites pour des missiles soviétiques Sam-5, a-t-on indiqué mardi 4 janvier au département d'Etat.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, a déclaré ne pas être en mesure de confirmer ces informations. « *Il est évident que nous regretterions toute mesure prise par l'une des parties dans le conflit israélo-arabe qui soit susceptible d'accroître le risque de conflit dans la région* », a-t-il ajouté.

Le porte-parole de l'armée israélienne avait annoncé mardi que la Syrie avait entrepris de construire deux nouvelles bases de missiles de défense anti-aériens Sam-5. Selon le porte-parole, les bases sont construites à l'intérieur du territoire syrien, assez loin de la frontière.

Le Sam-5, long de *16 mètres*, a une portée supérieure à 160 kilomètres. Il est beaucoup plus puissant que les Sam-6, déployés dans la plaine de la Bekaa par la Syrie en 1981, et détruits et juin dernier par Israël. Selon une source militaire de *Tel-Aviv, l'état-major israélien* ne pense pas que des Sam-5 aient déjà *été livrés par Moscou à la Syrie.* On ajoute de même source que ces missiles pourraient détruire des avions israéliens survolant le territoire libanais. Or Israël exige de pouvoir patrouiller librement dans l'espace aérien libanais. L'année dernière, le général Ariel Sharon, ministre israélien de la défense, avait mis en garde *Damas* contre *la construction de* batteries anti-aériennes sur le territoire syrien le long de la frontière libanaise.

Enquête *sur d'éventuelles tortures* de prisonniers palestiniens

Une enquête sur d'éventuels cas de tortures et des décès de prisonniers palestiniens dans le Sud-Liban et en Israël est en cours, a annoncé mardi le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon. M. Sharon, qui a fait cette annonce devant la Knessett, avait été alerté, selon la radio, par le député communiste Tewfik Toubi, du parti Rakah, qui a dénoncé des cas de tortures dans le camp de prisonniers palestiniens d'Al-Ansar au Sud-Liban. Ce camp compte près de sept mille détenus palestiniens.

Selon M. Tewfik Toubi, quatorze détenus palestiniens seraient morts dans la prison israélienne proche de Meggido, dans le nord d'Israël. Le *député a précisé que le prisonnier* palestinien qui lui avait donné cette information, M. Abdel Fattah Salimi, avait depuis « *disparu* ». Le ministre israélien de la défense a assuré au Parlement que l'armée israélienne procédait à une enquête sur ces deux affaires.

D'autre part, le capitaine Mordekhaï Artzi a reconnu mardi devant la cour martiale de Jérusalem *avoir battu lui-même des prisonniers* palestiniens en Cisjordanie. « *Cela,* a-t-il dit, *n'avait rien d'exceptionnel. Tous ceux qui ont fait leur service dans le région vous raconteront la même chose. Cela fait des années que ça dure. Tous les officiers étaient au courant et se taisaient.* »

Sept militaires israéliens, dont le gouverneur militaire adjoint de Hébron, passent actuellement en cour martiale, accusés de « *brutalités* » contre des Palestiniens en mars dernier (*le Monde* des 16 octobre et 30 décembre 1982). — (*A.F.P., Reuter.*)

Liban

Les affrontements à Tripoli ont fait mardi une quarantaine de morts

Beyrouth (*A.F.P.*). — Les affrontements à la roquette et à l'artillerie qui ont opposé à Tripoli, mardi *4 janvier, pour la cinquième journée* consécutive, les milices musulmanes rivales ont fait, selon la police, quarante et un morts. Plusieurs immeubles ont été détruits par des incendies qui n'ont pu être rapidement circonscrits.

Deux militaires israéliens tués près de Beyrouth

C'est le *plus lourd bilan en une* seule journée depuis le début de la lutte engagée il y a sept semaines pour le contrôle du port du nord du Liban entre les Alaouites pro-syriens et les Sunnites soutenus par les Palestiniens.

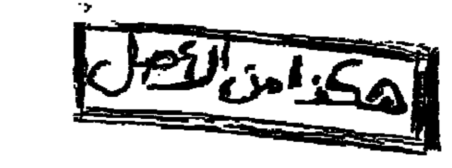
L'ancien premier ministre Rachid Karamé, importante *personnalité* sunnite de Tripoli, s'est rendu à Damas dans la journée pour tenter d'amener le gouvernement syrien à intervenir et obtenir un cessez-le-feu.

Deux militaires israéliens au moins ont été tués ce mercredi matin à la suite de l'explosion de leur véhicule militaire près de Hadeth, dans *la banlieue* sud-est de Beyrouth, annonce la radio phalangiste *La Voix du Liban. Le véhicule*, un camion, s'est retourné avant de prendre feu. Les forces israéliennes ont bouclé la région et ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes.

Mardi après-midi, deux soldats israéliens avaient été enlevés par des éléments armés dans la localité de Jiyeh, sur le littoral à 25 kilomètres au sud de Beyrouth, et un troisième avait été trouvé mort non loin de cette *même localité*, a *indiqué* La Voix du Liban.

L'enlèvement a eu lieu alors que les deux soldats se trouvaient à bord d'un camion-citerne.





AFRIQUE

République Sud-Africaine

Des représentants de la communauté métisse se rallient aux réformes constitutionnelles du gouvernement

De notre correspondant

Johannesburg. – Après des consultations avec le gouvernement et de longues hésitations, le parti travailliste métis a accepté, mardi 4 janvier, de *« participer au processus de réforme constitutionnelle »* engagé par le pouvoir minoritaire blanc. Selon la réforme en cours, qui exclut la majorité noire et doit être soumise à l'approbation du Parlement, les métis et les Indiens d'Afrique du Sud pourront élire, à partir de 1984, des représentants qui siégeront à l'Assemblée nationale, dans deux Chambres séparées. Ils feront également partie, à concurrence de vingt-cinq métis et de treize Indiens, d'un collège de quatre-vingt-huit personnes (dont cinquante Blancs) chargé d'élire le futur chef de l'exécutif (1).

Réuni en congrès à Eshowe, au cœur du Bantoustan zoulou, les délégués travaillistes se sont prononcés à une écrasante majorité (plus de trois cent « pour » et neuf « contre ») en faveur de la résolution présentée par la direction du parti. Tout en ne considérant pas les propositions gouvernementales comme une réponse adéquate aux demandes de la population, car elles excluent le plus grand nombre (les Noirs, soit 70 % de la population), le parti travailliste *« estime cependant que sa participation à une structure parlementaire tricaméraliste peut l'aider à atteindre ses objectifs et invite sa direction à poursuivre sur la voie de la négociation avec le gouvernement de l'heure »*.

Cette volte-face de la part d'un parti qui, l'an dernier encore, réclamait de la communauté internationale des sanctions économiques contre le régime de l'apartheid, constitue, à maints égards, une incontestable victoire pour le pouvoir en place. Elle va d'abord permettre de faire l'économie d'un référendun métis réclamé par de nombreuses organisations communautaires. Quoique le parti travailliste soit présenté comme le plus important de la communauté métisse, on ignore son influence réelle, et l'on jugeait, en haut lieu, qu'un référendun pouvait se révéler hasardeux.

Obligatoire pour tous les métis de plus de dix-huit ans depuis 1980, l'inscription sur les listes électorales n'a toutefois concerné, jusqu'ici, que 630 000 personnes sur une population totale de 2,7 millions d'individus, dont 1,2 million d'adultes. En extrapolant les résultats de consultations communautaires anciennes, l'audience du parti travailliste doit se situer entre 18 % et 20 % de l'électorat potentiel métis. Mais rien ne dit que son influence ne va pas désormais s'accroître.

Issue des unions entre les premiers colons blancs et des femmes hottentotes ou malaises (2), la communauté métisse rêve depuis toujours d'une intégration totale avec les Blancs. Jusqu'en 1956, les métis de la péninsule du Cap, où résident encore 80 % de la communauté, ont, d'ailleurs, bénéficié d'un droit de vote « modulé » – *en fonction du niveau d'instruction et du statut social* – au Parlement.

Depuis cette époque, les métis, dont le niveau de vie est nettement inférieur à celui des Blancs, mais nettement supérieur à celui des Noirs, sont allés, dans leur quête d'assimilation, d'échecs en humiliations. La dernière en date fut l'expulsion massive de quarante mille d'entre eux, de la ville du Cap, pour être relogés à 40 kilomètres de là, dans une nouvelle cité *« purement métissée »*. Le quartier historique, où ils vivaient depuis des décennies, fut reclassé zone blanche, puis entièrement rasé.

Des « ennemis de seconde classe »

« Les métis n'oublieront jamais toutes les injustices », a déclaré M. Allen Hendrickse, mais, selon lui, au nom du réalisme, et de la survie d'un parti menacé de débordement sur sa droite, les travaillistes doivent profiter des structures et des tribunes qui leur sont offertes. Ils *« s'exprimeront et négocieront au nom et en faveur de la communauté noire tout entière »*. Ces bonnes intentions ont été accueillies avec la plus grande suspicion par les Noirs. Peu avant le vote, le chef des Zoulous, M. Buthelezi, pourtant partisan du dialogue avec le pouvoir blanc, avait mis en garde les délégués contre ce qu'il considère comme *« le plus dangereux piège jamais imaginé par l'apartheid pour diviser la nation noire »*.

En sa qualité de président de l'Alliance noire sud-africaine (SABA), qui regroupe plusieurs partis politiques non blancs, dont le parti travailliste, le « premier ministre » du Bantoustan zoulou avait prévenu les congressistes qu'ils risquaient, en acceptant les propositions du gouvernement, de transformer les métis en *« ennemis de seconde classe de la communauté africaine »*.

Pour l'évêque noir Desmond Tutu, il s'agit *« ni plus ni moins de la cooptation de Blancs honoraires dans un système oppressif qui n'a plus assez de policiers et de militaires blancs pour tenir les nègres à leur place. Il s'agit, pour le pouvoir, de gagner un peu plus de temps en séparant les élites des masses, et en brisant l'unité grandissante de tous les opprimés »*.

PATRICE CLAUDE.

(1) L'actuel poste de président de la République est purement honorifique, le pouvoir exécutif étant entre les mains du premier ministre et de son gouvernement.

(2) Les Hottentots constituaient une tribu africaine qui vivait dans la région du Cap à la fin du dix-huitième siècle. Les Malais avaient été « importés », en tant qu'esclaves, par les premiers colons.

Mozambique

Un témoignage sur l'enlèvement des deux ingénieurs français

Maputo (*A.F.P.*). – Les deux ingénieurs français enlevés le 28 décembre (*le Monde* du 30 décembre) sont tombés dans une embuscade, a affirmé, mardi 4 janvier, le technicien français blessé, M. Alain Back.

La *Résistance nationale du Mozambique* (R.N.M., opposition armée au gouvernement) a revendiqué cet acte.

Avant de quitter Maputo pour Paris, M. Back a expliqué à des amis qu'il rentrait au chantier après être allé faire ses achats de Noël au chef-lieu de la province, Quelimane. Les deux ingénieurs, MM. Robert Sonmillon et Georges Ferret, le suivaient à bord d'une voiture surmontée comme la sienne de drapeaux et marquée du sigle des entreprises qui construisent une ligne à haute tension dans le nord du Mozambique, la *C.G.E.-Alsthom* (France) et la *SAE* (Italie). Sans aucun avertissement, a-t-il affirmé, sa voiture a été mitraillée : le chauffeur mozambicain s'est effondré. Lui-même, blessé au bras droit, a été éjecté de la voiture quand elle est sortie de la route.

Pendant cinq heures, il est resté caché dans un buisson jusqu'à la nuit, alors que des hommes, vêtus de tenues semblables à celles des militaires mozambicains, fouillaient la brousse à sa recherche. Pendant ce temps, il a entendu des rafales d'armes automatiques et des coups isolés, ce qui lui a fait croire que les deux Français et les trois Mozambicains qui les accompagnaient avaient été tués. Deux hommes qui voyageaient avec M. Ferret sont revenus au camp le lendemain, privés de leurs vêtements. Ils ont affirmé que les deux Français avaient été enlevés ainsi que plusieurs Mozambicains. Sept à huit voitures ont été détruites ou saisies par la R.N.M., ont-ils déclaré.

Les deux hommes avaient été libérés après qu'on leur eut coupé les oreilles, mutilation habituellement infligée par la R.N.M. à ceux suspectés d'avoir des liens avec le Frelimo, le parti au pouvoir au Mozambique.

Quelque cinquante Italiens, Français et Suédois, ainsi que deux cents Mozambicains ont cessé le travail sur le chantier dans le nord du Mozambique, en attendant que les autorités locales donnent toutes les garanties sur leur sécurité, a-t-on appris de bonne source à Maputo. Selon un expert employé sur le chantier, le travail devrait reprendre *« prochainement »* et être achevé comme prévu en mars.

EUROPE

R.D.A.

Les évêques catholiques dénoncent la militarisation dans l'enseignement et défendent le droit à l'objection de conscience

Pour la première fois l'Eglise catholique de R.D.A. a pris clairement position le 1er janvier sur la question de la paix et dénoncé une certaine militarisation de la société est-allemande. Dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises catholiques, les évêques déclarent vouloir préciser leur point de vue dans le débat actuel à propos de l'objection de conscience et *« surtout... encourager à défendre fermement la conviction que la paix est possible et que l'engagement en sa faveur a un sens »*.

« L'Eglise, poursuivent-ils, *ne peut pas formuler le concept politique de la paix ; cela n'est pas de son ressort. L'Eglise en revanche ne peut pas se taire lorsqu'elle assiste à des développements qui peuvent conduire à la perte (...) »*.

Les évêques rappellent que la législation est-allemande prévoit le droit à l'objection de conscience. Ils estiment que *« quiconque use de ce droit devrait pouvoir être assuré qu'il n'aura pas à en subir les inconvénients »*. *« Nous respectons bien sûr*, disent les évêques, *la conviction de ceux qui espèrent, par le service militaire, servir la paix dans le monde. Mais à partir de là, nous demandons que l'on réfléchisse à d'autres formes de service de remplacement. L'aspiration de la jeunesse de notre pays à la paix ne doit pas être accueillie avec suspicion mais, au contraire, avec ouverture et confiance »*.

Enfin, les évêques se déclarent préoccupés par le fait que l'on apprenne de plus en plus à *« penser en termes militaires »* dans les lycées et les établissements de formation professionnelle : *« il est à craindre qu'une telle éducation ne dispose les nouvelles générations à la solution violente des conflits et n'affaiblisse leurs tendances pacifistes »*.

L'Eglise catholique (il y a 1,2 million de catholiques en R.D.A.) s'était jusque-là abstenue de toute prise de position sur ce sujet, à l'inverse de l'Eglise protestante, devenue depuis deux ans le point de ralliement pour tous les jeunes gens opposés à l'éducation militaire et au service armé obligatoire. Tout jeune Allemand de l'Est reçoit en effet, à partir de quatorze ans, une initiation aux pratiques militaires à l'école. Le mouvement pacifiste non officiel reprend à son compte le slogan venu de R.F.A. : *« Construire la paix sans armes »*, certains de ses membres demandant le retrait de chacune des deux Allemagnes des troupes et des armes étrangères qui y sont stationnées. Il réclame également le droit à l'objection de conscience et la libre discussion de ces questions.

Ce mouvement est évidemment infiniment moins développé que son homologue ouest-allemand. Les autorités de Berlin-Est y ont répondu par la répression (interpellations de manifestants notamment), par une intensification de la campagne officielle en faveur de la paix ainsi que par une loi du 25 mars 1982 qui, à l'inverse de ce que demandaient les pacifistes, élargit la conscription. Celle-ci, notamment, est rendue obligatoire pour les femmes de dix-huit ans à cinquante ans en temps de guerre, et les obligations des réservistes sont accrues.

Cette lettre pastorale, dont la lecture avait été annoncée, a provoqué une très forte affluence dans les églises catholiques le 2 janvier. En certains endroits, des groupes de jeunes protestants s'étaient joints aux fidèles catholiques. Les organes de presse n'ont fait aucune allusion à ce texte.

Pologne

Sept anciens dirigeants de Solidarité seront poursuivis pour avoir tenté de «renverser le gouvernement»

Les sept anciens dirigeants de Solidarité placés en état d'arrestation à la veille de Noël devraient être poursuivis pour avoir entrepris une *« action concertée visant à renverser le gouvernement par la force et à affaiblir l'Etat polonais »*. Donnée mardi 4 janvier par le porte-parole du gouvernement, M. Urban, cette information n'a été assortie d'aucune indication sur les faits qui pourraient étayer l'accusation. *« L'enquête est en cours et nous ne pouvons rien dire de plus à ce sujet »*, s'est contenté de déclarer M. Urban, qui a, en revanche, confirmé que l'instruction ouverte contre les cinq membres du Comité d'autodéfense sociale (KOR) devrait être close à la fin de ce mois.

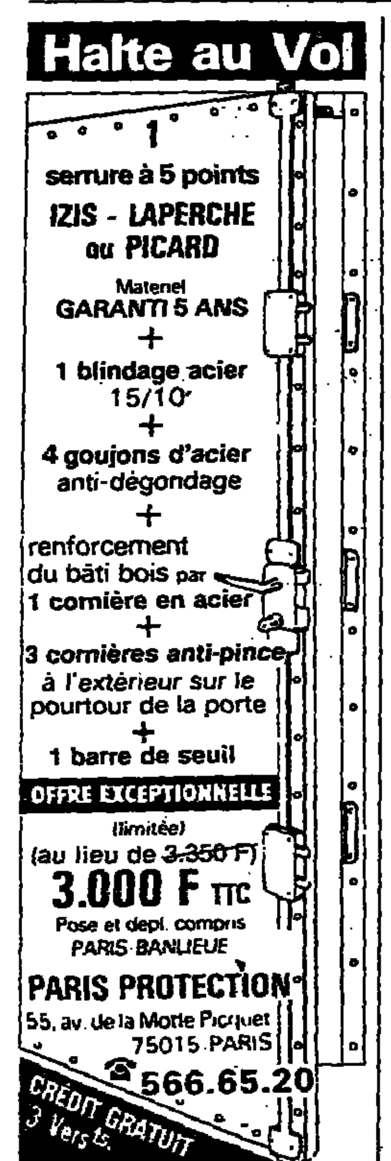
Tout comme les sept syndicalistes poursuivis, ces cinq militants du KOR avaient été arrêtés dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981. Ils avaient été immédiatement placés en détention dans les centres d'internement qui viennent d'être fermés à la faveur de la *« suspension de l'état de guerre »*. Les seules activités qui pourraient leur être reprochées sont donc antérieures au coup d'Etat. Ce sont en fait les procès de Solidarité et de l'opposition démocratrique qui se préparent.

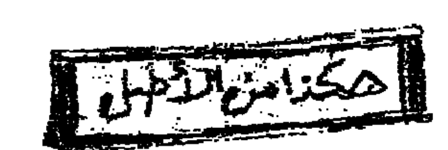
Au cours de cette même conférence de presse, M. Urban a attribué à un *« malentendu »* le chiffre de trois mille six cents prisonniers politiques régulièrement donné par la presse occidentale. Leur véritable nombre serait aujourd'hui, selon lui, de mille cinq cents, eu égard aux libérations intervenues. Cette précision surprend dans la mesure où c'est le vice-ministre de l'intérieur lui-même qui avait fait état, le 9 décembre, devant une commission de la Diète, de trois mille six cent seize arrestations pour raisons politiques. Il paraît vraisemblable que plus de la moitié de ces personnes aient été libérées depuis, et il est étrange que les autorités n'aient pas tenu à lever plus tôt le malentendu.

A propos de la visite en Pologne du pape, officiellement prévue pour le 18 juin, M. Urban a précisé qu'il était *« trop tôt pour parler des détails »* du programme. Il a néanmoins espéré que ce voyage *« contribuerait à améliorer et approfondir les relations entre l'Eglise et l'Etat »*.

L'agence officielle PAP a, de son côté, annoncé la nomination à la direction du Théâtre national de Varsovie d'un metteur en scène de Cracovie, qui remplace ainsi l'un des plus éminents hommes de théâtre polonais, M. Adam Hanuskiewicz. Celui-ci a été limogé pour son appui au boycottage de la télévision par les acteurs.

Le vice-président du conseil, M. Madej, a enfin indiqué mardi que la Pologne allait soumettre à ses créanciers occidentaux de nouvelles propositions pour le rééchelonnement de sa dette extérieure qui se monte actuellement à 25 milliards de dollars. Ces propositions, a-t-il dit, porteront sur *« des périodes plus longues de rééchelonnement et des remboursements moins importants pour les années qui viennent »*. Si l'on comprend bien cette formulation euphémistique, il s'agit là de l'annonce d'une demande de nouveaux délais de paiement.





EUROPE

LE QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU POUVOIR DE M. DUBCEK EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Le 5 janvier 1968 commençait l'éphémère printemps de Prague. Il ne reste rien, en Tchécoslovaquie, de l'espoir qu'avait suscité l'arrivée de M. Dubcek au pouvoir. Le régime de M. Husak, appuyé par les troupes soviétiques, souvent estimées à quatre-vingt mille hommes, a imposé la normalisation. La population, apparemment persuadée que toute résistance est inutile, manifeste son sentiment en se tenant à l'écart, en multipliant les temps libres et en prolongeant les week-ends. Les autorités ont longtemps essayé, en améliorant le niveau de vie, de compenser la frustration d'un peuple qui avait cru au retour de la liberté. Mais la crise économique a provoqué un ralentissement très sensible de la croissance.

Nous publions ci-dessous la tribune que nous ont confiée des membres du Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie. Ce comité a été créé à Paris en janvier 1980 par des communistes contestataires ou des militants engagés dans la lutte pour le socialisme.

Point de vue

La vérité vaincra

par ARTUR LONDON, ALEXANDRE ADLER et ANTOINE SPIRE (*)

A Prague, il y a quinze ans, le 5 janvier 1968, Alexandre Dubcek succédait à Novotny. C'était l'aboutissement d'une lente évolution qui devait conduire à ce qu'on a appelé le printemps de Prague. Pour la première fois, de l'intérieur d'un parti communiste, un mouvement de réformes profond s'engageait sur une voie démocratique, mobilisant une grande partie du corps social. Le socialisme à visage humain faisait son entrée en Europe.

La conjonction, au cœur de cette Europe, d'une restauration presque totale des liberté démocratiques fondamentales et du maintien de la propriété publique instaurée en 1948 déclencha d'immenses espoirs au moment où partout le réveil des luttes ouvrières se conjuguait à la rébellion de la jeunesse scolarisée. Il apparaissait alors que les deux grands courants du socialisme européen, divisé durablement depuis la révolution d'Octobre, pouvaient, au moins dans leurs avant-gardes, se rejoindre, dans la même sympathie agissante envers cette révolution tchécoslovaque. Celle-ci, enfin, donnait son sens à la première révolution de 1945, vite annulée par la reprise en main stalinienne de 1948.

Non, la criminalité stalinienne et l'autoritarisme n'étaient pas le socialisme réalisé. La fenêtre ouverte à Prague indiquait au monde le chemin d'un espoir toujours, jusque-là, détourné. *La liberté d'expression et de* diffusion des idées était rétablie, le Parlement se mettait à fonctionner, les Eglises s'affranchissaient de la tutelle de l'Etat, les droits des nationalités étaient pris en compte, les archives du parti et de l'Etat s'ouvraient aux historiens, le sentiment national était enfin réhabilité et de libres confrontations s'instauraient dans la presse, à la radio et à la télévision. Des réformes économiques profondes étaient engagées qui rendaient aux unités de production l'autonomie et la souplesse nécessaires à une économie moderne, tandis que l'instauration des conseils ouvriers conférait enfin à la classe ouvrière la possibilité de jouer ce rôle dirigeant que les banderoles officielles n'avaient proclamé pendant vingt ans que pour mieux le piétiner dans les faits.

Contrairement aux clichés facilement admis, ce mouvement ne s'est pas fait contre la majorité des communistes, *mais, au contraire, avec* leur concours actif. Contrairement à la vulgate communiste, il ne s'est pas non plus fait sur l'initiative du parti, mais plutôt par une véritable *réconciliation nationale* entre ceux qui étaient communistes et ceux qui ne l'étaient pas. Ainsi dans cette vieille démocratie d'Europe s'esquissait une solidarité nationale d'un type entièrement nouveau et qui, beaucoup plus que bien des épisodes sanglants qui ont déchiré notre siècle, mérite le nom de révolution, au sens fort du terme. Chacun voulait contribuer au renouveau. Pour la première fois, spontanément, dons financiers et journées de travail gratuites perdaient ce caractère formaliste et obligatoire que les « samedis communistes » avaient codifié en U.R.S.S.

∴

Le 21 août 1968, l'intervention militaire de l'U.R.S.S. devait mettre fin à cette espérance unique dans l'histoire. Pourtant, les idées semées à Prague *sont plus que jamais vivantes*. On croit trop, chez nous, que l'intérêt d'une politique se mesure à l'aune des victoires éphémères. C'est la religion des vainqueurs qui trop souvent fait loi au détriment de la justice et de la vérité. Si le printemps de Prague fut écrasé, il n'en a pas moins laissé un héritage dont l'importance ne doit pas être sous-estimée.

Et d'abord l'eurocommunisme. Que de faux débats autour de cette notion pour mieux annoncer son inanité et mieux l'enterrer. Pourtant, par-delà les vaines polémiques et les disputes quant à l'aire de l'application de l'eurocommunisme, comment ne pas apercevoir là un mouvement qui a entraîné l'aile la plus avancée du mouvement communiste dans la direction indiquée par le Printemps de Prague. Partis italien, espagnol, japonais, mexicain, parti français pendant un court moment, ont entamé dans les années 70 une évolution qu'ils n'ont pas tous menée au bout, mais qui, dans chaque cas, a *supposé la remise en cause du modèle soviétique* et l'impossibilité de constituer le socialisme sans développer les libertés et la démocratie.

C'est le parti communiste italien *qui a su le mieux incarner ce mouvement* en précisant, à l'occasion de l'instauration de l'état de guerre en Pologne, que *« s'était épuisée la force motrice de la phase ouverte par la révolution d'Octobre »*. L'analyse faite par la direction du parti communiste italien est sans appel : *« Démocratie et socialisme sont indissociables et ne peuvent s'affirmer que dans le total respect du droit de chaque peuple à décider de son propre sort. Dans les pays de l'Est européen, on se trouve désormais face à des crises répétées et dramatiques qui mettent en cause la conception monolithique du pouvoir, l'absence d'institutions qui représentent effectivement les rouages de la société, la manière fermée, hiérarchique de concevoir les rapports à l'intérieur du « camp socialiste », le socialisme comme modèle et non comme processus historique qui se développe à l'échelle mondiale dans les formes les plus diverses. »*

En remettant fondamentalement en cause les dogmes passés, les dirigeants communistes comme Enrico Berlinguer ou Santiago Carrillo — aujourd'hui tant diffamé après qu'il eut *permis la réussite de la transition démocratique* en Espagne et par là-même la victoire de la gauche aujourd'hui — ont su rompre avec tous les dogmes d'un passé pourtant glorieux et *ont ainsi ouvert la possibilité* d'une réunification du mouvement ouvrier en Europe et donc les conditions véritables du socialisme pour demain. Ils ne l'auraient pas pu sans l'indication concrète qui leur était venue de Prague. Peu importent aujourd'hui les revers, passagers dans le cas de l'Italie ou plus durables dans le cas de l'Espagne, car la question communiste demeure ainsi posée en des termes radicalement différents des années 50, non plus affrontement entre partisans et adversaires de l'Union soviétique mais débat respectueux des différences *entre les deux courants du socialisme*.

∴

Prague a aussi semé à l'Est. Il est vrai que le mouvement polonais est, par ses formes d'organisation, les idéologies majoritaires qui l'animent, les formes d'affrontement avec le *pouvoir en place, presque l'antithèse* du printemps de Prague. Pourtant la convergence, également ressentie des deux côtés de la frontière par les Tchèques comme par les Polonais, *qui, eux, n'opposent pas les deux mouvements*, on ne la retrouve pas seulement dans le commun adversaire et dans la commune répression.

Il ne faut pas oublier, en effet, le rôle central joué par la gauche laïque d'origine socialiste ou communiste aussi bien dans les prodromes que dans le déroulement du mouvement de libération polonais. L'importance centrale du KOR, où se retrouvaient de tels militants, parmi lesquels les principaux conseillers de Walesa, Adam Michnik, Bronislaw Geremek, Jacek Kuron, Alexandre Modzelewski, et l'ampleur du phénomène d'adhésion à Solidarnosc dans les vieilles bases ouvrières du parti ouvrier polonais (Silésie, Baltique) comme chez les intellectuels prouvent qu'une expérience de type tchécoslovaque était possible. Malheureusement, la direction du parti polonais s'était engagée, depuis la signature des accords de Gdansk, dans une politique incessante de harcèlement *afin de faire dérailler* le mouvement pacifique de la classe ouvrière et du peuple polonais.

De la même façon que le printemps de Prague avait scellé la ré*conciliation des communistes* tchèques avec leur peuple, le peuple polonais, laïcs et catholiques pour la première fois ensemble, voulait, dans sa majorité, la réconciliation avec un commmunisme polonais démocratisé. Le dernier congrès du POUP, en 1981, comme le quatorzième congrès clandestin du P.C.T., en 1968, avaient instauré, pour la première fois depuis Lénine, une libre confrontation des tendances.

Un tel héritage suffit à expliquer l'acharnement des normalisateurs et de leurs amis étrangerss. Malgré l'in*tense répression*, sans égale, *parmi* les voisins de la Tchécoslovaquie, les militants de la Charte 77, communistes, socialistes et chrétiens de toute obédience, continuent leur combat héroïque. Vaclav Havel entame, en 1983, sa quatrième année de détention, toujours dans des conditions sévères. Il persiste à refuser les propositions d'expatriation que le régime, soucieux de se débarrasser d'un tel homme, lui a faites. Solidaire de tous les anonymes qui subissent la férule de M. Husak et de ses maîtres, il poursuit sa lutte non par goût du martyre, mais pour l'amour de la vérité et de la liberté. Comme l'a dit Jean Huss sur son bûcher, c'est cette vérité-là qui vaincra.

(*) Président et membres du comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie.

ASIE

Chine

RECEVANT UNE DÉLÉGATION DU P.S. FRANÇAIS

M. Hu Yaobang a confirmé que Pékin souhaite normaliser ses relations avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — Les dirigeants chinois paraissent décidés à aller de l'avant, avec prudence mais non sans optimisme, afin de parvenir à une détente dans leurs relations avec l'Union soviétique. Tel est le sentiment qu'a recueilli au cours de conversations qu'elle a eues, du samedi 1er au mardi 4 janvier, avec des représentants de P.C. chinois, une délégation du parti socialiste français composée de MM. Jacques Huntzinger, membre adjoint du secrétariat national, chargé des relations internationales, et Jean-Luc Domenach.

Destinés à donner un peu plus de substance aux relations officielles établies entre les deux partis en février 1981 à l'occasion de la visite de M. Mitterrand, alors numéro un du P.S., ces entretiens ont donné aux responsables socialistes français la possibilité de se faire une meilleure idée des positions de Pékin sur plusieurs grands dossiers internationaux à quelques mois du voyage présidentiel envisagé en Chine. En même temps, ils ont permis un approfondissement du dialogue de nature tant idéologique que politique entre le P.S. et le P.C.C.

Outre quatre réunions de travail avec M. Qiao Shi, membre suppléant du secrétariat et responsable de la section internationale du comité central, les représentants du P.S. ont été reçus par M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C.C., et un déjeuner a été organisé à leur intention par M. Yao Guang, premier vice-ministre des affaires étrangères.

C'est apparemment sur la question des relations sino-soviétiques et le problème du Cambodge que les échanges ont été le plus détaillés et les points de vue exposés du côté chinois le plus novateurs. A propos des rapports avec Moscou, si la critique que fait Pékin de l'hégémonisme et, en particulier, du surarmement soviétique demeure, il n'en reste pas moins, selon la délégation du P.S., que la volonté existe de parvenir à une normalisation des relations d'Etat à Etat.

M. Hu Yaobang aurait été très clair sur ce point. Une telle détente devrait se fonder sur des résultats substantiels susceptibles de figurer dans un document définissant le cadre des futurs rapports bilatéraux. L'absence d'un tel document ne serait pas toutefois, selon Pékin, un obstacle à la recherche d'une amélioration des rapports entre les deux pays.

Le test du Cambodge

Les dossiers à propos desquels Pékin souhaiterait obtenir des gestes de Moscou sont connus. Il s'agit de la situation à la frontière sino-soviétique de l'Afghanistan et du Cambodge. Mais il est de plus en plus clair que l'attention que porte Pékin à ces trois dossiers n'est pas égale. Si la question de l'Afghanistan paraît avoir été abordée assez rapidement, en revanche, la délégation française a eu l'impression que *« certaines évolutions, même si elles sont symboliques, pourraient intervenir assez rapidement »* dans le dispositif militaire frontalier des deux pays. Il faut voir là la confirmation de rumeurs circulant depuis un certain temps sur un possible retrait mutuel des troupes de 10 ou 20 kilomètres par rapport à la frontière. Une telle mesure, qui n'aurait, au demeurant, aucune conséquence sur la balance stratégique des forces, serait même, selon des sources militaires, dejà effective en certains points.

C'est toutefois au Cambodge que se situe, pour les Chinois, le *« test essentiel »* de la bonne volonté soviétique. A cet égard, la position de Pékin est apparue aux socialistes français *« assez ouverte »*. Désormais favorable à une solution politique de ce problème, la Chine n'exigerait plus, pour que démarrent des négociations, un retrait total des troupes vietnamiennes du territoire cambodgien. Un allégement partiel des forces de Hanoï suffirait.

Ces indications confirment d'autres informations données auparavant par les Chinois à une délégation du parti communiste (marxiste-léniniste) français, et selon lesquelles Pékin se contenterait maintenant, avant l'ouverture de conversations, d'un engagement du Vietnam à retirer son corps expéditionnaire selon un certain calendrier. La question reste de savoir qui participerait à de tels pourparlers destinés à définir des garanties internationales en vue de l'établissement d'un Cambodge indépendant, neutre et non aligné.

Si la Chine est évidemment une partie intéressée à une telle négociation, le P.S. considère que la Fance l'est aussi. *La délégation socialiste* a en tout cas eu le sentiment que Pékin *« n'est pas indifférent au rôle que pourrait jouer la France dans la recherche d'un règlement »*. Dans *cette perspective*, les socialistes français ont souligné les relations *« très amicales »* que le P.S. entretient avec le prince Sihanouk, *« symbole d'un Cambodge indépendant »*. *« Toute solution du problème cambodgien passe par Sihanouk »*, a déclaré M. Huntzinger. Un tel soutien n'implique nullement pour le P.S. la reconnaissance du gouvernement de coalition anti-vietnamien, au sein duquel les Khmers rouges restent un élément inacceptable. La divergence avec les Chinois sur ce point est nette, puisque Pékin considère au contraire ces derniers comme *« l'une des principales forces de résistance sur le terrain »*.

M. Huntzinger a, par ailleurs, confirmé qu'il n'existait pas d'objections du côté français à la livraison à la Chine de matériel militaire défensif. Dans l'esprit de la position définie ici même l'été dernier par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, il a déclaré que *« le P.S. pense que c'est une bonne chose d'opérer des transferts de technologie vers les pays en développement qui le souhaitent »*. A propos de la vente éventuelle à Pékin de Mirage 2000, il a indiqué qu'il s'agissait là *« d'un appareil défensif d'interception aérienne, qui permet à celui qui le possède de préserver son intégrité territoriale. Ce ne serait donc pas une mauvaise chose pour la Chine d'être dotée d'un tel appareil, à condition toutefois que soient satisfaites certaines conditions financières et commerciales »*.

M. Huntzinger a enfin évoqué à l'issue de ses entretiens avec M. Qiao Shi plusieurs questions d'ordre humanitaire, et en particulier le cas de la fiancée d'un citoyen français, Mlle Li Shuang, qui purge actuellement une peine de deux ans de camp de rééducation par le travail.

MANUEL LUCBERT.

Laos

VIENTIANE A PASSÉ UNE IMPORTANTE COMMANDE DE MÉDICAMENTS A RHONE-POULENC

(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)

Bangkok. — Les autorités laotiennes ont récemment signé avec la division santé de la société Rhône-Poulenc un contrat de fourniture de *produits pharmaceutiques, antibiotiques* et matériels médicaux notamment. Cette commande — la première passée à la France depuis 1975 — porte sur un montant d'environ *1 million de dollars. Elle servira* à approvisionner, dans le courant de cette année, les futures pharmacies d'Etat de Vientiane, et, partant, à lutter contre le marché noir des *médicaments importés en fraude de la* Thaïlande voisine ou expédiés, sous forme de colis familiaux, par les Laotiens réfugiés à l'étranger.

D'autre part, des pourparlers de*vraient s'engager, au cours du pre*mier trimestre de 1983, entre le ministère laotien de la santé et la division santé de Rhône-Poulenc à propos de la création d'une société *mixte de production. Il s'agirait*, en l'occurrence, d'agrandir l'unité de Vientiane et d'ajouter à la fabrication d'aspirine et de vitamines celle d'antibiotiques.

Rhône-Poulenc a déjà une « tête de pont » au Vietnam, à Ho-Chi-Minh-Ville. *« Nous avons pris des risques, mais nous ne le regrettons pas »*, affirme M. Frédéric Benoliel, *son représentant permanent* sur place. La firme française a, en effet, créé avec le ministère vietnamien de la santé, en février 1979, une société mixte de fabrication de *médicaments — Vinaspecia — dans* laquelle elle détient 49 % du capital. Elle est, en outre, un partenaire commercial privilégié de la métropole sudiste, qui, l'an dernier, lui a acheté pour 15 millions de dollars de produits divers.

JACQUES DE BARRIN.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'ancien vice-président Spiro Agnew rembourse des pots-de-vin

Baltimore *(A.F.P.)*. — L'ancien vice-président de M. Richard Nixon, M. Spiro Agnew, a dû rembourser mardi 4 janvier 268 482 dollars à l'Etat du Maryland, pour des « pots-de-vin » qu'il aurait touchés entre 1967 et 1969, alors qu'il était gouverneur du Maryland, puis vice-président des Etats-Unis, ainsi que les *intérêts* afférents.

Le chèque de M. Agnew a été remis au secrétaire au Trésor du Maryland par le procureur général de l'Etat, au cours d'une conférence de presse *« Le crime ne paie pas »*, a déclaré ce dernier.

En fait, M. Agnew n'a jamais été condamné par une cour pénale, et il a répété mardi qu'il était innocent de ce qui lui était reproché. Cependant, un tribunal civil a estimé qu'il avait bien reçu les « pots-de-vin » et qu'il devait donc rendre l'argent. Selon M. Spiro Agnew, l'affaire devrait lui coûter environ 500 000 dollars, puisque les frais de justice sont à sa charge. Il a renoncé cependant à faire appel.

L'affaire a commencé en 1976 à l'initiative d'une classe de l'école de droit de l'université George-Washington, dans la capitale fédérale. Dans une plainte déposée par trois résidents d'un comté du Maryland, il était dit que les constructions réalisées pour l'Etat coûtaient plus cher, du fait de pots-de-vin versés à *M. Agnew entre 1967 et 1969* par des ingénieurs en quête de contrats. Les plaignants demandaient le remboursement de ces pots-de-vin et les intérêts cumulés.

En 1973, M. Agnew avait démissionné de la vice-présidence et avait été condamné à trois ans de prison avec sursis et 10 000 dollars d'amende pour évasion fiscale.

Pérou

Arrestations et affrontements armés dans le département d'Ayacucho

Lima *(A.F.P., A.P.)*. — Quatre-vingt-deux personnes ont été arrêtées dans la région d'Ayacucho, dont cinquante dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du maire par intérim de la ville, a-t-on appris, mardi 4 janvier, de source officielle. Un juge et un maire de district figureraient parmi ces cinquante personnes arrêtées.

D'autre part, dix-sept guérilleros auraient été tués mardi à l'est du département d'Ayacucho au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre.

Des guérilleros ont attaqué des paysans, toujours dans la région d'Ayacucho, blessant grièvement l'un d'eux. Des inconnus armés ont blessé un militaire dans la capitale du département.

Le nouveau ministre des finances, M. Carlos Rodriguez Pastor *(le Monde du 5 janvier)*, a affirmé, mardi à Lima, que le Pérou n'avait pas l'intention de renégocier sa dette extérieure, qui s'élève à 10 milliards de dollars, parce qu'il espère obtenir de nouveaux prêts de l'étranger.

« Alors que nous avons besoin d'obtenir de nouveaux prêts, nous ne pouvons donner l'impression que nous ne sommes pas en mesure de rembourser en envisageant une renégociation », a-t-il dit. Les échéances de la dette extérieure du Pérou pour 1983 s'élèvent, selon des sources proches de la Banque centrale, à 1,2 milliard de dollars. 600 millions de dollars sont dus, en outre, au titre des intérêts.

Le ministre a indiqué que, à la fin de l'année 1982, le déficit de la balance des paiements était de 1,5 milliard de dollars, mais que le déficit commercial, évalué à 300 millions de dollars, *« était inférieur de moitié aux prévisions »*.

Les services de la dette absorbent jusqu'à 36 % du budget de l'Etat, qui est, pour cette nouvelle année, de 5,6 milliards de dollars, avec un déficit estimé de 1,2 milliard de dollars.

M. Rodriguez a confié qu'il continuerait à suivre les grandes lignes de la politique menée par son prédécesseur, M. Manuel Ulloa, basée sur des mini-dévaluations de la monnaie et une liberté des prix pour la plupart des produits de consommation courante.

Le Monde

politique

LES CÉRÉMONIES DE VŒUX A L'ÉLYSÉE

M. François Mitterrand invite les Français « à l'effort et à la mobilisation » en 1983

M. François Mitterrand a placé l'année 1983 sous le signe *« de la mobilisation et de l'effort »* en recevant, tout au long de la journée de mardi 4 janvier, les vœux traditionnels des différents représentants de la nation.

Comme à l'habitude, les membres du gouvernement, arrivés à pied dans la cour de l'Elysée derrière le premier ministre, ont ouvert, à 10 heures, la série des cérémonies, tandis que retentissaient les airs joués par la batterie-fanfare de la garde républicaine.

Répondant brièvement aux vœux du gouvernement que venait de lui présenter M. Mauroy, le chef de l'Etat a notamment appelé les ministres à faire preuve de davantage *« d'autorité sur l'Etat et sur leurs administrations »*.

Le long cortège de personnalités qui se sont succédé dans la salle des fêtes et différents salons du palais ne s'est interrompu qu'à l'heure du déjeuner. Le président de la République est alors sorti dans la cour de l'Elysée pour passer en revue la garde républicaine avant de convier à sa table le premier ministre, les présidents des Assemblées et les président du *Conseil constitutionnel et du Conseil économique* et social.

***Mercredi après-midi*, le chef de l'Etat devait recevoir les représentants des *« forces vives »* de la nation, puis ceux de la presse.**

Après avoir reçu les vœux du gouvernement (*le Monde* du 5 janvier), M. François Mitterrand a notamment insisté sur la nécessité, pour les ministres, de *« se faire obéir par leurs administrations »*. *« De ce point de vue,* a-t-il ajouté, *j'observe tout de même un certain nombre de défaillances... Il faut avoir de l'autorité sur l'administration ce qu'il ne faut pas confondre avec l'autoritarisme. Pour avoir de l'autorité, il ne faut pas se contenter de donner des instructions, il faut veiller à leur exécution. Et là-dessus, monsieur le premier ministre, je sais pouvoir compter sur votre vigilance pour que dans chaque secteur de l'Etat cette règle toute simple soit respectée par les ministres qui ont la charge de l'Etat. »*

Devant les corps constitués, le président de la République s'est attaché à masquer le différence entre l'Etat et la nation : *« L'Etat n'est pas le souverain,* a-t-il dit. *Il est au contraire au service de la nation. »* M. Mitterrand a ensuite déclaré : *« Rien n'oblige l'Etat à multiplier les textes ou à intervenir à tout propos, car il n'est finalement pas le seul à pouvoir répondre aux besoins (...) C'est une propension naturelle de notre esprit, en raison même de nos traditions de droit écrit. Il ne faut pas croire qu'un problème est réglé parce qu'il figure noir sur blanc sur un document. Mais il faut freiner cette tendance naturelle à répondre à toutes les aspirations ou à combler tous les vides. Dans certaines circonstances, l'Etat doit savoir s'effacer. Telle est, selon moi, la condition de son autorité et de son efficacité : être la solution ultime lorsque son action devient à l'évidence indispensable.*

Quant à la manière de faire, pour y parvenir, c'est plus compliqué. D'autres avant nous ont essayé, sans grand succès. J'attends donc du gouvernement qu'il marque dans cette affaire, comme dans d'autres, une volonté implacable pour briser les habitudes qui deviennent fâcheuses pour l'ensemble des citoyens. Car la nation, on pourrait dire par paradoxe, exige en même temps plus de services publics. Elle en veut pour garantir la sécurité, pour assurer la solidarité, pour protéger les travailleurs ; elle exige davantage d'actions pour animer l'économie, pour développer les secteurs de pointe, pour permettre la conversion de branches industrielles menacées, pour remodeler les régions durement affectées par la crise... A la fin, l'Etat, cessant d'être une référence abstraite, tiendra sa permanence et sa force de sa capacité à déléguer, à s'adapter, en organisme souple et vivant, aux problèmes que rencontrent les Français dans leur vie quotidienne. Et la décentralisation a précisément cet objet. »

Alléger l'Etat

Le président de la République a également souhaité que l'Etat soit *« allégé de pouvoirs inutiles et pesants »* et que les services publics se *« défassent de lourdeurs inutiles ; organismes devenus sans objet, subventions et concours qui ne s'imposent plus, les impôts que l'on compense ensuite par des aides ; il conviendra de réfléchir à la rentabilité sociale de l'administration »*.

Puis M. Mitterrand a évoqué la lutte contre certains droits acquis, *« les privilèges qui ne sont jamais justifiables et les corporatismes toujours dangereux »*, avant de demander *« une justice plus rapide »* ; *« Je souhaite,* a-t-il dit, *que les juridictions administratives modifient leur système de travail pour mettre fin à l'existence de délais qui deviennent de véritables dénis de justice. »*

Le chef de l'État a rappelé que 1982 *« a apporté aux fonctionnaires des garanties et des droits nouveaux »* et demandé au gouvernement de faire *« un effort sérieux et constant pour rapprocher les familles dispersées par les obligations de la fonction publique dans un même foyer »*. Il a ajouté : *« Rien ne serait plus grave, en effet, que, dans une société déjà trop divisée, une coupure s'établisse davantage entre les Français et leur administration, que jalousie et rancune s'installent au vu d'une arithmétique trompeuse d'avantages et de sujétions. »*

Le chef de l'Etat a conclu : *« C'est en même temps l'honneur d'un pays que d'être capable de résister aux contraintes de l'histoire pour parvenir à les dominer. Et qui pourrait douter que le peuple français dispose en lui-même des ressources nécessaires ?* (...) *Nous nous trouvons face aux effets d'une crise qui exige de notre part mobilisation, effort, volonté de compréhension mutuelle, car seule une communauté nationale solide et homogène sera en mesure de faire la preuve que la France, comme je le crois, reste digne des grands moments de son histoire. »*

Deux « abus »

Auparavant, M. Pierre Nicolaï, vice-président du Conseil d'Etat, avait dénoncé deux *« abus »* qui concourent à une *« prolifération »* dommageable des textes, à savoir : *« Le premier est la faiblesse devant des revendications de telle ou telle catégorie d'administrés qui obtient que ses problèmes particuliers soient réglés par un texte dont elle veut faire sa charte. Ainsi naissent ce que l'on appelle les « droits acquis ». Impossible de nier que nombre d'entre eux consacrent des conquêtes légitimes. Mais n'arrive-t-il pas trop fréquemment que certains deviennent des statuts figés et paralysants (...) Ce mouvement est si enraciné dans la nation qu'il s'est manifesté dès les lendemains de la nuit du 4 août et a pris peu à peu une telle ampleur que notre pays est aujourd'hui couvert d'un tissu de petits privilèges, chacun en appelant un autre. On les dénonce parfois, mais ils résistent efficacement aux faibles attaques dont ils sont l'objet. Comment ne pourrais-je vous encourager à ne pas faiblir dans l'intention que vous avez manifesté récemment de lutter contre ces abus ? L'obstacle n'est pas négligeable, il n'a vraiment plié jusqu'alors qu'à la faveur d'une révolution.*

Le second facteur de prolifération des textes est la tentation de répondre à l'attente des uns ou des autres ou de décourager une pression corporative ou politique, par l'élaboration d'un texte, paré, par sa seule existenc,e de toutes les vertus, alors que passe au second plan le souci de son application. »

La « sérénité » des armées

Devant les chefs des armées, M. Mitterrand a réaffirmé le *« caractère global de la dissuasion »* dans la politique de défense de la France. Répondant aux vœux présentés par le chef d'état-major des armées, le général Lacaze, le chef de l'Etat a souligné que la dissuasion *« comporte des priorités, et d'abord la composante nucléaire, qui doit garder le niveau de suffisance nécessaire »*. Il a ajouté : *« Je veillerai à ce que les autres composantes conservent pour le présent et l'avenir les capacités requises par leurs missions, précisément parce que tout est complémentaire (...). J'ai été très sensible à l'expression des vœux que vous venez de me transmettre, général. A travers eux, j'ai ressenti les préoccupations d'une armée consciente des difficultés de l'heure, beaucoup plus sereine, je le crois, qu'on ne le dit, prête en tout cas à s'engager avec détermination sur la voie qui lui sera tracée. Il me suffit de vous rencontrer à nouveau, d'échanger des propos avec nombre de vos subordonnés, d'apprécier la qualité des citoyens français qui ont réappris à aimer leur armée, pour avoir confiance, non pas une confiance déraisonnable fondée seulement sur un souhait, mais sur des données positives. »*

Le chef de l'État a ensuite rendu hommage, tour à tour, à l'œuvre accomplie par le Parlement — en se félicitant de l'équilibre des pouvoirs — et par le Conseil constitutionnel, dont il a salué l'indépendance. Puis il a reçu Mgr Lustiger, le pasteur Maury et le grand rabbin Sirat. Au cours d'une brève conversation informelle, a indiqué M. Michel Vauzelles porte-parole de l'Élysée, le chef de l'État et ses interlocuteurs ont évoqué la place et la nécessité d'une éthique dans la société actuelle, ainsi que le rôle de la France dans la défense des droits de l'homme.

Enfin, M. Jacques Chirac, qui présentait les vœux du Conseil de Paris, a entendu M. Mitterrand exalter les vertus d'un *« bon dialogue »* et d'une *« bonne concertation »* entre l'État et sa capitale.

Une nouvelle conception de l'Etat

M. François Mitterrand a saisi l'occasion des traditionnelles cérémonies de présentation des vœux à l'Elysée pour développer trois thèmes : la nécessaire autorité des ministres sur leur administration ; les dangers d'une trop grande prolifération de textes de tous ordres ; le souhait de voir l'Etat s'alléger de ses fonctions *« inutiles »*.

Trop de *« défaillances »*, a dit le chef de l'Etat en incitant les membres du gouvernement à *« se faire obéir »* par leurs administrations : la difficulté n'est pas nouvelle, M. Mitterrand l'ayant lui-même évoquée lors des cérémonies de présentation des vœux pour 1982. Le message peut cependant donner lieu à diverses interprétations.

Il y a, sans nul doute, de la part du chef de l'Etat la volonté de rappeler la prééminence de la nation sur l'Etat, de ses représentants sur les fonctionnaires. On retrouve là l'idée chère aux socialistes, que l'action de la gauche serait entravée par une haute administration réticente, voire hostile. N'a-t-elle pas été, comme l'a dit M. Claude Estier, formée à l'école du libéralisme économique classique ? La conviction de M. Mitterrand était, en accédant à l'Elysée, que certains grands corps (l'inspection des finances pour ne pas la nommer) *« tenaient »* l'État ; or, disait-il, *« on ne peut être deux »* dans ce rôle. Certains socialistes en avaient conclu qu'il faudrait *« couper des têtes »*...

Mais le message vaut pour les ministres eux-mêmes, coupables, pour certains d'entre eux (on voit mal que MM. Delors, Fabius, Chevènement ou Bérégovoy, par exemple, puissent entrer dans cette catégorie), de ne pas exercer l'autorité nécessaire. Ce vice de fonctionnement, inquiétant après dix-huit mois de pouvoir, a tenu à une trop longue cure d'opposition, et donc à l'inexpérience.

Mais cet argument perd chaque mois de sa pertinence. Il faut donc, aussi et surtout,mettre en cause le comportement des membres du gouvernement et de leurs cabinets : souvent pléthoriques, ces cabinets ont voulu et veulent encore tout faire par eux-mêmes, au prix d'une débauche d'énergie qui confine au gaspillage. Ils n'ont donc guère contribué à responsabiliser des hauts fonctionnaires à l'égard desquels ils restent fondamentalement méfiants. Un ministre s'avise-t-il d'être aidé de son administration ? Il est aussitôt accusé d'en être l'otage par son propre parti. C'est ainsi que certains socialistes ont longtemps présenté M. Delors comme l'interprète de la direction du Trésor.

L'incapacité (relative) de la gauche à maîtriser l'appareil administratif (au bon sens du terme, c'est-à-dire en s'assurant de son loyalisme par le respect qu'elle inspire) doit aussi beaucoup aux défaillances de la coordination interministérielle. Il est vrai que le jeu des amours-propres et des rivalités est un puissant obstacle à celle-ci. Il n'est pas un cabinet qui ne souhaite laisser sa marque par une loi portant le nom du ministre : lois Defferre, loi Auroux, loi Roudy, etc. Chacun a tendance à rester sur son quant-à-soi, observant l'autre et surtout les progrès qu'il peut faire ou ne pas faire dans les sondages ; si bien que le souci d'élaborer *« sa »* loi l'emporte trop souvent sur celui de la *« synthèse »* ; et que l'Elysée est amené à arbitrer chaque jour davantage.

La prolifération des textes

Le président de la République a donc accueilli favorablement les propos de M. Pierre Nicolaï, vice-président du Conseil d'Etat, qui lui avait détaillé les inconvénients d'une trop grande prolifération des textes. A son tour, M. Mitterrand a mis en cause l'*« esprit français »* et son goût pour considérer qu'un problème est résolu dès lors qu'il est codifié.

Mais l'*« esprit français »* a bon dos : n'est-ce pas là la culture d'une partie non négligeable de la gauche ? N'est-ce pas ce gouvernement qui a entrepris de changer la société par des lois et des décrets de tous ordres ? Il est vrai que le président et son premier ministre considèrent que l'essentiel (c'est-à-dire les grandes réformes de structures) a été fait. Nous sommes donc entrés dans une phase de *« gestion »* du changement, et donc, logiquement, de moindre production de textes.

Reste la question, essentielle, de l'Etat et de sa réforme. M. Mitterrand a souhaité qu'il soit plus *« souple »*. La gauche s'avise, peut-être un peu tard, qu'elle ne dispose pas de l'instrument adéquat et qu'elle gagnerait à le réformer en le dépouillant de ses fonctions *« inutiles »*. On voit donc poindre une nouvelle conception de l'Etat (*le Monde* du 16 décembre), tirant la conséquence d'un constat : à savoir que tout *« État-providence »* a cessé d'être un instrument de lutte contre la crise et alimente à son tour, par ses pesanteurs, la crise elle-même.

Celles-ci tiennent en partie à la perméabilité des hommes politiques, fussent-ils membres du gouvernement, aux corporatismes. A cet égard, les propos adressés par M. Mitterrand aux ministres ont valeur de mise en garde.

Le président de la République n'ignore pas en effet que le sort de la gauche dépendra, aussi, de sa capacité à résister à de telles pressions, pour faire prévaloir l'intérêt général, comme de son aptitude à vider de sa substance toute critique fondée sur l'aggravation de l'emprise de l'État et de la bureaucratie sur la vie des citoyens.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Selon un sondage réalisé par la Sofres* du 21 au 29 décembre auprès de mille personnes en âge de voter et publié par *le Parisien libéré* daté du 5 janvier, une majorité de Français (46 % contre 36 %) jugent négativement le bilan de l'action du président de la République depuis son élection. En septembre 1982, une enquête similaire donnait 47 % d'avis négatifs contre 34 % d'avis favorables. Parmi les éléments positifs du bilan de cette action, 52 % des personnes interrogées placent au premier rang la paix sociale, tandis que le pouvoir d'achat arrive bon dernier avec 16 %.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré dimanche 2 janvier devant le congrès de la fédération R.P.R. de Martinique, à Fort-de-France, que *« l'action du gouvernement se soldait par un triple échec politique, économique et social »*.

M. Chirac souhaite que la concertation s'établisse entre l'Etat et Paris

Recevant, mardi 4 janvier, les vœux des journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac a évoqué les problèmes de la liberté de l'information et ceux des ressources des collectivités locales. Dans ces deux domaines le maire de Paris s'est montré fort critique à l'égard de l'évolution actuelle.

A propos de la presse M. Chirac a déclaré : *« Le problème de l'indépendance se pose dans un pays où l'Etat a une tendance spontanée à vouloir contrôler l'information. Cela ne fait que s'accentuer aujourd'hui dans des conditions préoccupantes pour ceux qui sont attachés à une certaine idée de la démocratie »*. Le maire de Paris a ajouté : *« Ce problème ne peut être traité que par une grande réforme de l'information et de la communication qui permettra à la liberté de trouver sa place »*.

M. Chirac, qui a déjà exposé les grandes lignes d'une libéralisation et d'une privatisation partielle de l'audiovisuel, présentera prochainement son plan en matière de communication.

Le maire de Paris a ensuite exposé ses « préoccupations » concernant les collectivités locales et plus particulièrement les grandes villes. La principale est inspiré, par la diminution des ressources dont disposent ces villes. M. Chirac voit trois raisons à cette baisse : la réduction des dotations de l'Etat, les transferts accrus de charges de l'Etat aux communes et les mécanismes de péréquation qui sont périmés et qui s'exercent notamment au détriment de Paris.

Le maire a estimé que *« c'est à partir des grandes villes que la lutte contre la récession pourra être organisée »* et il a affirmé : *« Les perspectives sont très sombres pour les finances locales des grandes villes »*.

Le maire de la capitale a alors évoqué trois problèmes propres à Paris. Après la sécurité, il a cité la construction de logements. En raison des insuffisantes dotations de l'Etat, des contraintes économiques et aussi des effets de la loi Quilliot, M. Chirac redoute que la situation devienne *« très préoccupante »* et rappelle celle que le pays a connue après les dernières guerres. Enfin à propos des transports en commun dont la réforme sera étudiée par le Parlement, au printemps, le maire de Paris a souhaité que s'établisse une concertation entre l'Etat et les élus parisiens.

En conclusion M. Chirac a déclaré : *« Je forme le vœu que s'établissent entre Paris et l'Etat des rapports de solidarité et de concertation, ce qui n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui »*.

UNE RÉACTION DE M. PAUL QUILÈS

M. Jacques Chirac a brièvement évoqué le nouveau statut de la capitale en disant : *« Je forme des vœux pour que le statut de Paris ne se révèle pas fâcheux. Mais puisqu'il a été voté et qu'il existe, il sera appliqué dans le meilleur esprit en faisant en sorte d'en tirer ce qui est positif et d'en réduire ce qui est négatif. »*

M.Paul Quilès, député socialiste et chef de file des listes d'union de la gauche à Paris a relevé les propos de M. Chirac en déclarant : *« Je note avec satisfaction que le maire de Paris, au-delà d'une reconnaissance obligée de la loi républicaine admet qu'on peut tirer des éléments positifs du nouveau statut. Il est aujourd'hui contraint de reconnaître que les idées de décentralisation et de démocratisation sont compatibles avec le principe d'unité de la capitale. »*

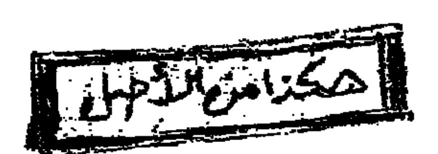
« L'Humanité » exhorte les communistes à ne pas céder au découragement

Alors que le comité central du parti communiste doit se réunir, les 10 et 11 janvier, pour fixer les orientations du parti dans la campagne des élections municipales, *l'Humanité* publie, mercredi 5 janvier, un article d'André Wurmser, écrivain et éditorialiste du quotidien du P.C.F., qui met en garde les communistes contre le risque du découragement face à la situation politique actuelle.

Le titre de l'article d'André Wurmser : « La rogne, la grogne et le parti » reprend une formule par laquelle le général de Gaulle dénonçait, en 1961, *« l'agitation qui trouble parfois la surface »* de l'opinion. L'éditorialiste juge, toutefois, *« alarmant »* le nombre de ceux qui lui *« font part de leur amertume, de leur mécontentement, voire de leurs hésitations »*. Il déclare redouter les conséquences de *« leur sous-estimation de ce qu'à de précieux, surtout à long terme, une politique d'union et la surestimation de ce qu'elle a, surtout dans l'immédiat, de désagréable »*.

« Les communistes ou amis des communistes, écrit André Wurmser, *ont vu — et c'est une grave erreur de leur part s'ils laissent ce qu'ils auraient préféré ne pas voir l'emporter dans leur esprit sur ce qu'ils sont contents d'avoir vu — le gouvernement de leur choix laisser la même télé ensorceler l'opinion publique et répercuter le même anticommunisme et un antisoviétisme plus injurieux ; les mêmes giscardiens continuer souvent de diriger, après la nationalisation, les mêmes entreprises, comme au temps où leur politique était celle du grand capital ; les riches demeurer aussi riches et les pauvres aussi pauvres ; les généraux qui avaient pris les armes contre la nation réintégrés dans son armée ; et les pays socialistes traités avec quelque chose qui ressemble — soyons modérés — à de l'animosité* (...) *Si nous, communistes, refusons de renvoyer dos à dos les leaders du capitalisme et ceux qui l'ont vaincu, nousn'exigeons pas de nos associés qu'ils nous imitent : nous souhaitons seulement que, dans les relations franco-soviétiques, notre victoire commune n'aboutisse pas paradoxalement à ce que le président de la République appelle « un fléchissement au sommet. »*

Selon André Wurmser, *« le danger réel pour notre parti, pour la gauche toute entière, pour le pays tout entier, ce n'est pas que l'électorat communiste s'impatiente (son impatience pousse à la roue !), c'est qu'il se décourage ou se désintéresse, que, trop légèrement tenu pour maniable et malléable à merci, il facilite, quitte à le regretter le lendemain , une avancée du pire, et le pire, c'est Giscard,c'est Chirac, c'est la droite »*. L'éditorialiste conclut : *« J'ai un devoir : alerter, amicalement, mes camarades. Pas eux seuls, d'ailleurs. »*



POLITIQUE

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN CORSE

Ce mercredi 5 janvier, les habitants de la Corse — où aucun incident grave n'a été signalé mardi — *attendaient avec une grande curiosité* les mesures que le conseil des ministres devait adopter dans la matinée pour lutter contre le terrorisme dans l'île. Dans l'ensemble, les Corses *estiment qu'une* prochaine action d'envergure de la police contre les militants du Front de libération nationale de la Corse est des plus probables. Comme si les militants nationalistes *pressentaient déjà des arrestations, le porte-parole* de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), mouvement séparatiste légal, a affirmé, mardi 4 janvier au soir, à Bastia : « *Nous défendrons les militants nationalistes emprisonnés quels qu'ils soient.* » Cette même Consulte des comités nationalistes se réunira en assemblée générale, à Bastia, le 29 janvier.

D'autre part, un correspondant anonyme a revendiqué, *mardi 4 janvier, par un appel téléphonique* au commissariat central d'Ajaccio, les attentats contre la gendarmerie de Peri, mardi, *et* contre un gendarme mobile en faction devant la centrale thermique du Vazzio, *il y a plusieurs semaines*, au nom des « Brigades révolutionnaires corses », mouvement jusqu'à ce jour inconnu.

Les limites de la répression

Plus personne n'en doute. La « réponse » policière est sur le point d'être donnée en Corse. Les « conseils de guerre » entre MM. Mitterrand, Defferre et Franceschi *en sont le signe* annonciateur. Tout comme le long conciliabule entre le secrétaire d'Etat à la *sécurité publique* et le président, dans sa retraite landaise la semaine passée. Après une politique de « décrispation », la trêve et ses espoirs, se *noue donc une réplique* qui risque fort de ressembler à un « tout-policier » comme l'on parle du « tout-nucléaire ».

On aurait tort d'imaginer les *forces de l'ordre* ravies de partir « en chasse », sûres de marquer des points — sur-le-champ — dans la lutte qu'on leur assigne contre le Front de libération nationale de la Corse. Les policiers ont trop bien compris — de 1977 à 1981 — que la multiplication des arrestations, des inculpations et des condamnations par l'ex-Cour de sûreté de l'Etat n'aboutissait pas à un miracle. C'était l'époque de la *« pêche au chalut », selon* la *formule* d'un policier : on arrêtait en masse, en gros. Sans se préoccuper des retombées politiques.

La stratégie du filtre — arrêter à bon escient, à coup sûr — a depuis succédé à cette « pêche au chalut ». Les policiers en ont éprouvé de la satisfaction, même si les résultats ont été maigres. Cette stratégie va-t-elle brusquement être mise en cause ? C'est *là un risque, pour deux raisons* majeures. *Primo*, même si les forces de l'ordre ont rarement bénéficié d'un tel consensus populaire favorable à leur action, toute erreur de leur part, toute « bavure » modifiera rapidement les fragiles rapports de force *dans l'île. Secundo, le F.L.N.C.* se satisferait sans doute d'une répression boulimique, avec son cortège de « martyrs ».

Toute répression est d'un usage *difficile*. La belle découverte... Elle est — dans le cadre de la République — inévitable dès lors que la sécurité des biens et des personnes n'est plus assurée. Elle est, aussi, une manière de piège tendu par ceux qui la provoquent en Corse. Elle est, *surtout, inefficace sans relais politique*. Les policiers arrêtent des hommes. Ils ne se préoccupent pas d'économie ni d'identité culturelle.

LAURENT GREILSAMER.

Le « Front » et ses marges

(Suite de la première page.)

Quelques signes, déjà, laissent présager une relance de la machine grippée. A commencer par l'inévitable « raté » : l'annonce, mardi après-midi, d'un vol d'armes commis... au greffe du palais de justice de Bastia. Les différents services de police *vérifient l'information*, qui se révèle partiellement fausse. Aucune arme n'aurait été volée, mais des inconnus se seraient introduits par effraction dans les locaux du greffe, pourtant gardés par des C.R.S.

Deux interpellations

Et puis, ce même après-midi, des inspecteurs de la police judiciaire interpellent à Corte M. François Leonelli, un agent de l'Institut national de la recherche agronomique, âgé de vingt-neuf ans, et M. Ange Delfini, *âgé de trente-quatre ans*, employé au centre de protection sociale, deux nationalistes que le docteur-vétérinaire Jean-Paul Lafay, blessé le 31 décembre de trois balles de neuf millimètres, affirme avoir identifiés, l'été dernier, lors d'une tentative de négociation avec le F.L.N.C. *pour échapper à l'« impôt révolutionnaire »*.

Sans doute a-t-on voulu par ces interpellations rattraper les erreurs du premier jour de l'enquête. Samedi, les gendarmes de Corte avaient déjà appréhendé et interrogé, en effet, M. François Leonelli, omettant toutefois d'en avertir la sûreté urbaine, en principe seule compétente. Voilà *donc effacé au plus vite un cas patent* de cette « guéguerre » des polices, traditionnelle dans l'île dès qu'il s'agit de poursuivre le maquisard. Encore un bon signe. Mais surtout, l'enquête sur l'« affaire Lafay » pourrait, avant même que s'organise une lutte générale contre *le F.L.N.C., fournir certaines indications* sur l'état actuel du mouvement clandestin.

Car l'agression contre le vétérinaire de Corte paraît, à y regarder de plus près, bien mystérieuse, et certains observateurs veulent déjà y voir l'illustration de quelque fragilité du « front ». Des informations de source sérieuse permettent de se *demander si*, en se montrant récalcitrant et intrépide, le docteur Lafay n'a pas poussé à bout quelques militants de base qui, par panique, auraient ensuite décidé une exécution *sommaire sans en référer à leur* direction politique.

Mieux vaut dérouler le fil de la version de la victime : à la mi-juin, le docteur Lafay se voit une première *fois réclamer l'« impôt révolutionnaire »*. Ses excellentes relations avec *les éleveurs locaux* lui permettent d'entrer en contact avec le F.L.N.C. Il rencontre, en juillet, dans le maquis, deux hommes en cagoule qu'il affirme aujourd'hui être les deux nationalistes gardés à vue à Bastia.

Il leur annonce son refus de se soumettre au racket, mais propose de s'associer avec un autre vétérinaire, *corse cette fois, qui pourrait* être désigné par le F.L.N.C. Ses interlocuteurs demandent le temps de *la réflexion*. Le docteur Lafay espère ainsi gagner du temps. Mais, en novembre, le refus du F.L.N.C. lui est signifié par un tir nourri contre sa voiture et la façade de sa maison.

Pour tenter de convaincre encore, le vétérinaire cherche M. François Leonelli, parti en stage jusqu'au 19 décembre. Une dizaine de jours avant l'attentat, une rencontre, sous *un prétexte professionnel*, est organisée dans le cabinet du docteur. Le technicien de l'INRA se sait donc reconnu, peut-être déjà dénoncé.

La tentative d'homicide, toutefois, ne peut pas lui être imputée. A en croire l'enquête des gendarmes, son alibi, le 31 décembre vers 19 heures, serait des plus solides. Et, de toute façon, les deux Corses arrêtés mardi ne sont *pas* officiellement soupçonnés d'avoir commis l'agression. *Le juge d'instruction*, M. Gérard Pancrazi, espère seulement par cette procédure vérifier si le docteur Lafay a bien reconnu en ces deux hommes des militants du F.L.N.C.

Cautionner les bavures

Si la thèse d'une initiative sans ordre de clandestins de base se vérifiait, ce serait au moins la seconde fois en quelques mois que la direction du front devrait « couvrir » par une justification politique une bavure de ses troupes. En février déjà, un commando avait détourné le sens donné à une « nuit bleue » en tuant un légionnaire, et le F.L.N.C. avait dû cautionner cet acte démesuré.

Le front est aujourd'hui présenté comme un mouvement fort, bien structuré, mieux protégé qu'en 1980. Ses chefs auraient tiré la leçon des erreurs commises dans le passé par excès d'amateurisme, et les quelque deux cents activistes qui composeraient le F.L.N.C. courraient, en principe, moins de risques de se faire prendre qu'auparavant.

Mais ce mouvement, selon certains, aurait au moins une faiblesse : *son manque de cohésion interne*. Sa direction, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, éprouverait des difficultés à « coller » à sa base. Il serait régulièrement traversé de vagues de jusqu'au-boutisme ou de brusques poussées d'initiatives personnelles. De nombreux attentats au plus fort de la trêve auraient été commis par des équipes isolées dans le sud de l'île, puis dans sa plaine orientale, certains, au sein de l'organisation, refusant toute idée d'une négociation avec l'État.

Des sigles disparates apparaissent parfois dans la clandestinité. Ainsi, ces « Brigades révolutionnaires corses » qui ont revendiqué l'attaque, lundi soir, d'une gendarmerie à Peri — ainsi qu'un attentat il y a quelques semaines contre un gendarme mobile — seraient composées de membres du front laissés sans ordre ou en mal d'action entre deux commandes de leur hiérarchie.

Le F.L.N.C. aurait aussi désormais une tout autre composition socio-politique que lors de ce que certains appellent son « âge d'or » (1976-1981). De nombreux militants emprisonnés et condamnés sous le septennat précédent ne seraient pas retournés à *la lutte active*, soit par divergence avec les options prises — notamment sur le thème de la « chasse aux Français », — soit par choix personnel. Aurait alors été *recrutées une génération de jeunes*, originaires de la périphérie des villes, souvent oisive parce que sans emploi, parfois en lisière de la délinquance, en tout cas soucieuse de vivre la clandestinité comme une aventure aux parfums forts.

Ainsi peuvent s'expliquer, selon certains observateurs corses, les glissements *constatés, ici ou là, vers des* affaires de droit commun, rackets ou attentats que la direction du F.L.N.C. refuse de revendiquer mais qu'on attribue de plus en plus souvent à quelques-uns de ses membres isolés. *« Un plasticage est payé de 3 000 à 5 000 F*, remarque un commissaire, *et nous pensons que certains clandestins profitent de leur situation pour s'offrir un négoce sans risque. »*

Voilà un terrain *virtuellement* favorable pour les policiers qui, à défaut de surprendre les poseurs de bombes en flagrant délit, peuvent prévoir d'autres « bavures », quelques incursions dans la délinquance et des discordances d'actions. Alors qu'ils s'apprêtent à relancer leurs enquêtes, les services de police adressent cependant une surprenante mise en garde : viser la tête du F.L.N.C. est la seule chance d'enrayer en Corse le terrorisme. Mais c'est aussi attaquer le niveau le plus « modérateur » de la clandestinité nationaliste. L'Élysée et le ministre de l'intérieur, explique-t-on, doivent savoir que la violence, en cas de bonnes prises, peut se révéler plus sauvage, plus désespérée encore. On peut en sourire, mais l'évidence s'impose : le F.L.N.C. fournit dans l'île un *dérivatif* à une frange de la jeunesse.

PHILIPPE BOGGIO.

LES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES

Les commissaires de police ne veulent pas « porter le chapeau »

Une réserve extrême prévalait, mercredi matin 5 janvier, au cabinet du secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, alors qu'était présenté en conseil des ministres le « *plan* » regroupant un « *ensemble de mesures cohérentes* » destinées à lutter contre la violence en Corse. On se contentait de préciser que le détail de ce dispositif devrait être présenté, *avec quelque solennité*, à 15 heures, lors d'une conférence de presse, par M. Gaston Defferre et Joseph Franceschi.

De ce plan, qui marque un changement de stratégie policière (*le Monde* du 5 janvier), connaît-on du moins les principales têtes de chapitre : coordination des services concernés, augmentation des effectifs, mutations de responsables.

En matière de coordination, le changement d'habitudes recherché *concerne aussi bien les services* de la police nationale entre eux — on souligne à Paris une « mauvaise coordination » entre renseignements généraux et police judiciaire en Corse-du-Sud — que les rapports de la gendarmerie et de la police nationale. Le *nom* de M. Pierre Quilici, cinquante ans, actuellement adjoint au commissaire central-directeur départemental des polices urbaines à Marseille, a d'abord été avancé pour le poste de coordonnateur des services de police en Corse. Bien que non confirmée en haut lieu, la mutation dans l'île de ce *commissaire* divisionnaire corse par son père et sa mère et originaire de la région de Porto-Vecchio est, selon notre correspondant à Marseille, imminente.

Mais la fonction qu'il occupera a l'été l'objet de discussions, durant la journée de mardi, au ministère de l'intérieur. La formule suggérée par certains — qu'il soit nommé directeur du cabinet de *M. Paul Rouaze*, commissaire de la République de Corse-du-Sud, préfet de région, n'était pas acceptée par tous. En fait, le « plan » adopté prévoirait sans doute *une coordination* à *un* plus haut niveau : tant le chef d'escadron Christian Prouteau, pour l'Elysée, que le commissaire Robert Broussard, pour le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, se sont plusieurs fois rendus en Corse *depuis cet été*...

Quant à l'augmentation des effectifs, *elle avait été envisagée avant les* événements du nouvel an par la direction générale de la police nationale : un télex avait été adressé aux services généraux d'administration de la police (S.G.A.P.) afin de rechercher vingt à vingt-cinq inspecteurs volontaires pour la Corse — *moitié* pour la police judiciaire, moitié pour les renseignements généraux. « *C'est la qualité plus que le nombre que l'on recherche* », précise-t-on dans les directions centrales concernées.

Reste la mutation de deux des principaux responsables policiers de l'île, M. Jean Morazzani, directeur régional des R.G., mis à la disposition de sa direction centrale, et M. Jean Biancamaria, commissaire central d'Ajaccio, *muté* à la direction générale de la police nationale. Ce remplacement de deux policiers corses par des « continentaux » suscite les commentaires peu amènes de M. Robert Naud, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police. « *Il est parfaitement scandaleux qu'on fasse porter le chapeau à deux commissaires de police*, nous a-t-il déclaré. *Ils n'ont fait qu'exécuter les ordres du gouvernement. Pourquoi ne pas avoir le courage de dire : on a tenté une politique, la concertation, la main tendue, et c'est un échec ! N'avait-on pas donné comme consigne, après le 10 mai, de n'interpeller qui que ce soit ?* »

Dans les services centraux concernés, on se refuse à dire nettement que les deux commissaires concernés auraient « *démérité* ». « *On change de politique, donc on change les hommes* », confie-t-on officieusement. On fait seulement remarquer que ces deux mutations, dont l'une au moins, celle de M. Morazzini, était envisagée avant le week-end dernier, concernent des fonctionnaires résidant à Ajaccio (Corse-du-Sud), où une petite « guerre » entre services était plus sensible qu'à Bastia (Haute-Corse).

EDWY PLENEL.

M. SIMEONI : le pouvoir n'a pas de politique.

« *Nous condamnons d'une façon claire, ferme et sans équivoque les attentats commis en Corse contre les biens et les personnes* », a déclaré le mardi 4 janvier M. Edmond Simeoni, dirigeant de l'Union du peuple corse (U.P.C.) lors du journal de 13 heures de France-Inter.

Interrogé sur la levée de l'« impôt révolutionnaire », M. Simeoni a souligné que « *cette démarche devait être condamnée sans aucune ambiguïté dans un pays démocratique* ». Le responsable de l'U.P.C. a regretté d'autre part que « *le pouvoir n'ait pas de politique pour la Corse, hésitant entre le laxisme et la tentation de la répression. Il a choisi la voie du refus qui heurte la tradition corse de la solidarité et qui favorise la situation qui prévaut aujourd'hui dans l'île* ».

Il a rappelé que « *quatre mois après son élection, le conseil régional de la Corse n'avait toujours pas les moyens élémentaires de fonctionner, situation dont le pouvoir est entièrement responsable* ».

M. Simeoni a dit, en conclusion, que désormais « *la voie de la répression était inévitable* ».

M. PANTALONI : les socialistes luttent « pour une véritable démocratie »

Après l'article publié dans *le Monde* du 4 janvier, affirmant que « *les socialistes eux-mêmes ne sont pas indemnes de toute responsabilité* » en Corse et que « *les relais socialistes du pouvoir central n'ont guère apporté la preuve qu'ils œuvraient réellement au changement, c'est-à-dire à la fin du système des clans* », M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération de la Corse-du-Sud, membre du comité directeur du P.S., nous écrit : « *Pour ce qui est des deux fédérations de Corse, nous ne ferons que rappeler notre constante détermination à combattre pour une démocratisation réelle de la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'île. Quant aux élus régionaux du P.S., ils travaillent eux-mêmes dans ce sens. C'est ainsi qu'ils ont entre autres choses contribué, après l'épuration des listes électorales politiques, à celle des listes électorales professionnelles. Ils s'efforcent chaque jour d'assurer davantage de transparence et de rigueur dans la gestion des fonds publics qui constitue la part essentielle de l'armature économique de la Corse. Ainsi, que ce soit dans les communes ou dans les chambres de commerce, de métiers ou encore dans les hôpitaux, les socialistes insulaires réclament un contrôle très strict des crédits publics et œuvrent pour que disparaissent des pratiques contraires à l'intérêt général. Les socialistes de Corse ne comprennent pas des propos qui ne peuvent que semer la confusion dans les esprits de ceux qui luttent aujourd'hui pour une véritable démocratie en Corse.* »

DANS LA COMMUNAUTÉ NIÇOISE

Tristesse, impuissance, incompréhension

De notre correspondant régional

Nice. — Qu'il s'agisse de la condamnation de la violence ou de la gravité de la situation, toutes les réactions recueillies auprès de la communauté corse de la Côte d'Azur (1) convergent. « *Nous devons tous refuser catégoriquement cette aventure* », déclare M. Nonce Franceschetti, secrétaire général du syndicat des dockers du port de Nice. « *Dès lors que des citoyens français sont menacés dans leurs biens et dans leur personne au seul* motif qu'ils sont *non-Corses*, ajoute un avocat niçois, Me Jean-Pascal Carlotti, *on atteint le seuil de l'intolérable.* »

Tous ne vont pas cependant jusqu'à avouer, comme le fait M. Charles Danesi, président de la Fédération des amicales corses des Alpes-Maritimes, leur « *honte d'être Corses en ce moment* ». La plupart flétrissent en termes très vifs les « *poseurs de bombes* » du F.L.N.C., considérés par un fonctionnaire de l'éducation nationale comme « *des parasites* », ou accusés par M. Franceschetti, de s'être « *apparentés à des groupes factieux* » sinon de « *faire marcher*, selon M. Danesi, *des imbéciles et quelques jeunes égarés* ».

Le jugement porté sur les groupes extrémistes *par les étudiants corses* de l'université de Nice est beaucoup plus nuancé sinon plus compréhensif. A la résidence universitaire des Collinettes, Marie-Catherine, vingt-deux ans, une étudiante en économie, originaire de Calenzana, déplore certes que les indépendantistes soient passés « *d'un combat politique à une action terroriste* », mais ne veut pas oublier « *la violence utile d'Aleria par laquelle on a prouvé que l'on existait en tant que nation* ». Pro-autonomistes, les jeunes Corses l'étaient d'ailleurs à l'époque « *à 90 %* » et « *il faut être sincère, on s'est toujours battu contre la colonisation que le statut particulier n'a pas fait vraiment disparaître* ».

Comme Marie-Louise, vingt-six ans, future psychologue, les étudiants corses de Nice sont en fait « *un peu perdus* ». Ils n'approuvent pas plus, comme cette commerçante cannoise, le « *soi-disant impôt révolutionnaire* » sous lequel se dissimulent certainement, pour M. Franceschetti, des « *actes de gangstérisme* ». Personne, en bref, ne reconnaît son île, et le sentiment général, selon Me Charles Ciccolini, un avocat niçois qui a longtemps présidé l'association locale des Corses, est celui « *de la tristesse, de l'impuissance et de l'incompréhension* ».

Une ingérence étrangère ? Pourquoi pas ? « *Cette façon d'agir ne peut pas être corse.* » On voit bien en revanche comment la situation pourrait dégénérer vers l'autodéfense ou la *résurgence*, sous une forme ou sous une autre, d'un nouveau mouvement Francia.

Menaces

Sans mésestimer non plus les risques *d'une xénophobie à rebours des* continentaux à l'égard des Corses. Les premières manifestations sont déjà là : une lettre de menaces reçue par l'un des responsables de l'amicale des Corses de Nice et signée « I. Pinzuti » ; celle aussi adressée au vice-président de l'association d'Antibes, lui enjoignant de « *faire sa valise* », ou encore la destruction du pare-brise de la voiture d'un étudiant corse de Nice, avec cette laconique inscription : « *Va-t-en !* »

La solution ? « *Certainement pas la répression. Elle a échoué et elle échouera encore.* » « *A moins*, estime Doumé, vingt et un ans, *qu'elle soit sélective et qu'elle vise à annihiler le noyau extrémiste. Mais qui le compose ?* » Peut-être pas non plus « *le parachutage de policiers continentaux qui ne connaissent pas grand-chose à la psychologie corse* ». Plus sûrement sans doute, pense M. Jacques Susini, adjoint au maire de Cannes, « *par une mobilisation des Corses de l'île eux-mêmes* », et, complète Me Carlotti, « *sans que l'État républicain ne baisse pour autant les bras* ».

GUY PORTE.

(1) Elle est estimée à vingt-deux mille personnes, dont dix-huit mille à Nice.



Deux militants socialistes s'interrogent sur la politique de défense de la gauche

La revue *Alternatives non violentes* publie une série d'articles sur la gauche et l'arme nucléaire. M. Patrick Viveret, membre du P.S., rocardien, évoque le débat qui avait eu lieu, en 1977, au sein de son parti, où il avait défendu « *une ligne de transition vers l'abandon du nucléaire* ». M. Viveret estime que le soutien à cette position était alors « *de l'ordre de 50 % des militants de base du parti* », ce qui n'empêcha pas l'adoption, en 1979, du projet socialiste, qui « *contient un ralliement total et sans réticence, non seulement au « maintien en état », mais aussi à la « modernisation » de l'arsenal nucléaire* ».

Selon M. Viveret, « *la décision de lancer un septième sous-marin nucléaire* » correspond à « *la version « théologique » de dissuasion gaulliste* », reprise par les socialistes, mais, « *d'autre part, il est certain que les liens avec l'OTAN se sont plutôt resserrés depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir* ».

Il explique : « *Je crois que la gauche, si elle ne rouvre pas un vrai débat sur la défense, est condamnée à juxtaposer plusieurs politiques : elle va, d'une part, garder la politique de dissuasion. (...) mais, en même temps, elle va poursuivre une politique internationale, qui ne correspond pas à ce système de défense : à la fois plus européenne, plus tiers-mondiste et plus atlantiste !* »

M. Viveret estime que, s'il apparaît en France « *un vrai mouvement antiguerre (...) authentiquement démocratique* », c'est-à-dire qui ne soit pas « *un simple paravent de la politique du P.C.* », le parti socialiste « *sera obligé d'en tenir compte* » et d'ouvrir un débat sur ces questions.

M. Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, membre du P.S., où il milite au CERES, se déclare, lui aussi, partisan d'un débat, mais il souligne qu'il ne serait pas « *conséquent pour notre pays, au moment où il en a le plus besoin, de renoncer à l'indépendance de décision que lui donne l'arme nucléaire* ».

Vice-président du Conseil mondial de la paix, M. Séguillon observe un « *retour prudent, mais de plus en plus insistant, de l'idée d'une défense européenne, prolongement de la défense atlantique, avec, pour seul adversaire potentiel, l'U.R.S.S.* ». Il espère qu'« *il sera tiré quelque enseignement* » du fait que « *les gages donnés ostensiblement aux États-Unis ...) pour obtenir leurs bonnes grâces l'ont été en pure perte* ».

★ *Alternatives non violentes*, nº 46 ; Craintilleux, 42210 MONTROND.

M. Giscard d'Estaing à Charenton-le-Pont le 21 janvier

M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra, le vendredi 21 janvier, à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), à l'invitation des républicains d'Ile-de-France.

Charenton-le-Pont, pour les giscardiens d'Ile-de-France, a valeur de symbole. C'est ici que M. Giscard d'Estaing, pour la première fois, exprima son vœu de voir la France gouvernée au centre, en 1971. C'est là qu'il termina, en 1974, sa campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle. C'est encore là qu'il se rendit, en 1981, avant le premier tour de l'élection présidentielle.

M. François Léotard, secrétaire général du P.R., M. Alain Griotteray (P.R.), maire de Charenton-le-Pont et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, et Mme Christine Boutin, conseiller général de Rambouillet, participeront à cette manifestation, au cours de laquelle seront présentés les principaux candidats du parti républicain pour les élections municipales en Ile-de-France. *(Corr.)*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.C.F. accuse M. Fiszbin de « faire le jeu de la droite »

La fédération de Paris du P.C.F. a publié, mardi 4 janvier, une déclaration répliquant à l'annonce, par M. Heuri Fiszbin, du maintien de sa candidature aux élections municipales dans le dix-neuvième arrondissement de Paris (*le Monde* du 5 janvier). « *Alors qu'un accord d'union est intervenu à Paris, M. Henri Fiszbin, en prétendant représenter une tendance du parti communiste – ce que rien ne lui permet de faire – a décidé de présenter une liste qui s'oppose à l'union de la gauche elle-même. Cela ne peut que faire le jeu de la droite et de Jacques Chirac* », estime la fédération communiste de la capitale.

M. Fiszbin a répondu à cette déclaration, mercredi matin, en soulignant qu'il n'a pas décidé de présenter une liste qui s'oppose à l'union de la gauche, mais que, « *conseiller sortant du dix-neuvième arrondissement* », il « *demande à figurer sur la liste de la gauche, afin que se réalise, dès le premier tour, l'union sans exclusive nécessaire pour battre la droite* ».

M. Max Gallo (P.S.) conduira la liste d'union de la gauche à Nice

De notre correspondant régional

Nice. – Les fédérations socialiste et communiste des Alpes-Maritimes ont rendu public, le mercredi 5 janvier, l'accord auquel elles sont parvenues pour la constitution d'une liste d'union de la gauche à Nice. Cette liste sera conduite par M. Max Gallo, député (P.S.) de la première ciconscription des Alpes-Maritimes, avec, aux deuxième et troisième rangs, M. Charles Caressa, conseiller général, premier secrétaire de la fédération départementale du P.C.F., et M. Pierre Joselet, conseiller municipal sortant (sans étiquette). Elle sera composée de trente-deux socialistes, vingt-quatre communistes et treize autres candidats appartenant au Mouvement des radicaux de gauche, au P.S.U., au Mouvement gaulliste populaire, à l'Union progressiste et au Mouvement des démocrates, parmi lesquels le général François Binoche (gaulliste populaire) et M. Max Cavaglione (Nice-Ecologie), tous les deux conseillers municipaux sortants. – G. P.

D'une ville à l'autre

AUDE

LIMOUX. – Les négociations qui étaient en cours entre le parti socialiste, le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche pour la constitution d'une liste d'union conduite par M. Robert Badoc, P.S., maire sortant, ont échoué. La majorité ira donc divisée à la bataille. La liste de M. Badoc comprendra des socialistes et des radicaux de gauche. Le parti communiste présentera ses propres candidats.

CHER

VIERZON. – M. Didier Doucet, assistant parlementaire de M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, conduira une liste d'« *opposition républicaine* ». Le maire sortant de Vierzon est M. Fernand Nicouraud, P.C.

ESSONNE

DOURDAN. – M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a annoncé officiellement, dimanche 2 janvier, qu'il « *conduira la liste d'union de l'opposition* ».

HAUTE-GARONNE

MURET. – Le maire sortant, M. Jacques Douzans (div. oppos.), qui sollicitera le renouvellement de son mandat, a reçu l'appui des fédérations du R.P.R. et de l'U.D.F. de la Haute-Garonne. Mais un autre candidat de l'opposition, M. Albert Tissandie (U.D.F.), qui bénéficie pour sa part du soutien des sections locales du R.P.R. et de l'U.D.F., a annoncé qu'il constituera une liste.

HÉRAULT

MONTPELLIER. – M. Georges Frêche, député socialiste de la première circonscription et maire sortant, sollicitera le renouvellement de son mandat à la tête d'une liste d'union de la gauche, qui comprendra vingt-huit socialistes, quatorze communistes, quatre radicaux de gauche, quatre P.S.U. et neuf personnalités n'appartenant à aucun parti politique.

MEURTHE-ET-MOSELLE

TOUL. – M. Jean Feidt, P.S., conduira la liste d'union de la majorité, qui comprendra vingt-six socialistes et sept communistes. Le maire sortant est M. Jacques Gossot, R.P.R.

OISE

MONTATAIRE. – M. Maurice Bambier, secrétaire fédéral du P.C. de l'Oise, adjoint au maire de Creil, conduira la liste d'union de la gauche, le maire communiste sortant, M. Trin, ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat.

SEINE-SAINT-DENIS

SAINT-DENIS. – M. Philippe Borderie, *U.D.F.*, conduira la liste d'union de l'opposition. Il affrontera la liste d'union de la gauche du maire sortant, M. Berthelot, P.C. M. Borderie était candidat aux élections cantonales de mars 1982 dans le canton de Saint-Denis-Sud, où Mme Josiane Andros, P.C., a été réélue.

VAL-DE-MARNE

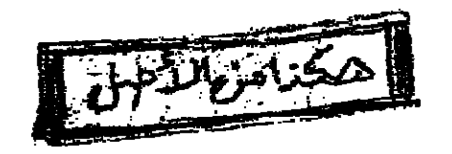
CHARENTON. – M. Alain Griotteray, *maire U.D.F. de Charenton*, qui sollicite le renouvellement de son mandat, s'est mis à l'écoute de ses administrés. Chaque samedi, de 10 heures à 12 heures, il répond désormais personnellement aux Charentonnais qui appellent le 893-99-77. Cette ligne fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre soit en direct, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, soit sur répondeur. On peut, grâce à elle, obtenir des renseignements pratiques, des conseils, tant pour les démarches administratives que pour l'organisation des loisirs ou les préoccupations ponctuelles des citadins. – *(Corresp.)*.

CHOISY-LE-ROI. – Le conseil de l'Union pour le Val-de-Marne (qui regroupe toutes les formations politiques de l'opposition), présidé par M. Roland Nungesser, député R.P.R., a investi Mme Xénia Konowaloff pour conduire la liste d'union de l'opposition. *La* candidature de Mme Konowaloff, sans étiquette, est patronnée par l'association Dialogues des villes de France, que préside *Mme Monique Pelletier, U.D.F.* Le maire sortant de Choisy-le-Roi est M. Louis Luc, P.C.

LE P.S. SOUTIENT M. FAJNZYLBERG A SÈVRES

La section socialiste de Sèvres (Hauts-de-Seine) a décidé, mardi 4 janvier, par 34 voix contre 4, de *constituer une liste pour les élections* municipales autour du maire sortant, M. Roger Fajnzylberg. La direction du P.C.F. avait fait savoir qu'elle refuserait la constitution d'une liste d'union sur laquelle figurerait M. Fajnzylberg, membre du collectif national de Rencontres communistes et, pour cette raison, exclu « de fait » du parti communiste. Les militants socialistes sévriens devaient donc choisir entre l'union avec les communistes « officiels », contre le maire sortant, ou avec M. Fajnzylberg et son association Sèvres-Demain, dont font partie plusieurs militants et élus municipaux toujours membres du P.C.F.

La décision de la section socialiste *devrait entraîner la présentation* d'une liste du P.C.F., conduite par M. Georges Lenormand, ancien maire, ancien conseiller général, qui s'opposera donc à celle que dirigera le maire sortant.



Le Monde

société

JUSTICE

UN HOMME JUGÉ POUR LE MEURTRE DE SA FEMME ATTEINTE D'UN CANCER

Un crime d'amour

A-t-on le droit de donner la mort à une personne atteinte d'une maladie incurable pour abréger ses souffrances ? Une question que la législation française ignore toujours. C'est pour cette raison que les crimes d'euthanasie sont qualifiés par le code pénal d'homicides volontaires. Pourtant, est-ce bien un meurtre ce qui s'est passé, le 7 juin 1981, le jour où Jacques Buquet, trente-huit ans, a décidé de tuer son épouse Jeanine, de vingt-trois ans son aînée, atteinte d'un cancer ? Une histoire étonnante qui est examinée comme un crime presque banal par la cour d'assises de Paris, les 4 et 5 janvier. Un procès sans envergure pour un cas pas ordinaire.

Le personnage a d'abord surpris tout le monde. Un physique *ingrat, un air fruste et renfrogné,* quelques maigres paroles d'explication et une immense détresse. Il ne s'est donc pas agi d'un débat d'idées, mais tout simplement d'*une histoire* peu commune. Une histoire qui commence à l'âge de quinze ans et demi pour Jacques Buquet, alors apprenti cuisinier. C'est à l'Hôtel Côte d'Azur à Dieppe qu'il connaît Jeanine Delorme, la femme de son patron. Elle a déjà trente-huit ans, mais ils s'aiment.

Un amour qui aboutira à un mariage sept ans plus tard, après le service militaire de Jacques. Les réticences de la famille de ce « petit garçon » de vingt-deux ans n'ont rien changé. Ils vivent un amour dissimulé, à l'abri des autres, ne rencontrant pratiquement personne. *« On était dans notre noyau. On était bien ensemble, c'est tout ! »* Lui est travailleur, même s'il a un peu tendance à boire. Ils décident d'exploiter un restaurant ensemble, à Paris, où ils cachent leur bonheur. Mais les affaires marchent mal. Le restaurant est liquidé. Peu importe. Jacques reprend son métier de cuisinier, jusqu'au jour où la maladie frappe.

En 1978, Jeanine est opérée. On lui enlève les organes génitaux, mais le cancer est là. Alors, va commencer un long calvaire, une descente aux enfers de la douleur, jusqu'au jour où le professeur François Bodin annonce à *Jacques que le cas « est désespéré »,* que *« toute thérapeutique est inutile ».* Jacques quitte alors son travail et se consacre entièrement à sa femme. Il ne dira pas à la cour ce qui s'est passé pendant ces trois années, indiquant simplement : *« Je ne voulais pas qu'elle sache. Je n'aurais pas voulu que quelqu'un lui dise. »* Jeanine ne l'a jamais su.

« Joss Randall »

Pour faire face aux difficultés financières, il fait des « extras » et se décide à faire appel à sa sœur pour assister Jeanine pendant son absence car elle ne peut déjà plus se relever seule. Le mal est inexorable et la souffrance de plus en plus insupportable. Une première fois il prépare son arme, *une vieille carabine qu'il a depuis* dix ans et dont il avait coupé la crosse et le canon pour tirer sur les rats dans les caves. *« Comme Joss Randall »,* dira-t-il aux policiers, l'homme au fusil à canon scié interprété par Steve Mac Queen. Mais Jacques n'a pas pu. *« Elle était d'accord sur le principe. On en avait parlé comme ça, entre nous. Et puis même si elle n'avait pas voulu, je l'aurais fait quand même ».* C'est ce qu'il fit finalement ce soir de Pentecôte 1981, car il ne supportait plus de voir Jeanine sombrer dans une déchéance complète. *Elle n'avait plus de cheveux,* un ventre énorme, et pesait cinquante kilos. *« Je voulais qu'elle parte intacte, en beauté »,* pas déformée par la maladie.

Ce soir-là, il a versé dans sa *soupe des tranquillisants.* Jeanine s'est endormie. Jacques l'a déshabillée et l'a couchée. Deux heures plus tard, après avoir beaucoup hésité, *« car elle râlait sous la douleur »,* il a pris sa carabine, y a introduit une cartouche *et a tiré presque à bout por*tant, tout près du cœur. Un quart d'heure plus tard, il a téléphoné à sa sœur, en banlieue. Quand elle est arrivée avec son mari, Jacques *les attendait devant son* domicile, assis sur un banc. Michelle, sa sœur, raconte : *« Il ne voulait pas remonter, et, quand il a été chez lui, il tournait dans la salle à manger. Il a voulu tuer le chat et se suicider. Quand il a mis le canon dans sa bouche, j'ai crié :* « Non, Jacquot, ne fais pas » ça ! » *Le coup est parti et la balle est allée se loger dans le mur. »*

Jacques passera toute la nuit auprès du corps de son épouse *et son beau-frère ne préviendra* la police que le lendemain matin. Quand le président, M. André Giresse, demande à Jacques pourquoi il a attendu douze heures pour alerter le commissariat, il répond : *« Je voulais rester avec elle. Je ne voulais pas qu'ils l'emmènent. »*

Jacques Buquet fera vingt-quatre jours de prison, mais, aujourd'hui, c'est un homme brisé. Pourtant il déclare : *« Je ne regrette pas ce que j'ai fait. Si c'était à refaire, je le referais. Elle souffrait trop, comme une bête. C'est tout ce que j'ai à dire. »* Effectivement, Jacques Buquet n'en dira guère plus, même *quand son avocat,* Mᵉ Lev Forster, lui demande quelques précisions.

Plus de vingt mois après le drame, il est toujours mûré dans son chagrin. En délivrant Jeanine, il a tué son amour. Vivant *dans un état dépressif chronique,* il a tenté à plusieurs reprises de se donner la mort. Les psychiatres ont qualifié cet homme *« d'être immature, dépendant et frustre ».* Il subit ce qu'ils appellent *« une névrose post-traumatique intense, un tableau de deuil à la limite du pathologique ».* De bien grands mots pour un amour perdu.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Après le suicide de Mˡˡᵉ Fiterman

M. MAUROY S'EST RENDU AU DOMICILE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

M. Pierre Mauroy s'est rendu, mardi matin 4 janvier, au domicile de M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, dont la fille s'est donné la mort. M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, a lui aussi, rendu visite à M. Fiterman, auquel il a remis un message de condoléances de M. François Mitterrand.

M. Georges Marchais s'est rendu auprès de M. et Mᵐᵉ Fiterman. Le comité central du parti communiste a exprimé sa *profonde affection* au ministre d'État et à son épouse.

Sylvie Fiterman, avait été retrouvée morte, lundi 3 janvier, dans son automobile, à Mennecy (Essonne). Un pistolet avait été retrouvé dans le véhicule et les gendarmes avaient conclu au suicide. Sylvie Fiterman, qui était âgée de vingt ans et demeurait à Villejuif (Val-de-Marne), avait laissé deux lettres dont une adressée à ses parents.



LE ROLE DE M. PAPON SOUS L'OCCUPATION

L'ancien ministre va être entendu par le magistrat chargé d'instruire une série de plaintes

M. Maurice Papon, ancien préfet de police, ancien ministre, mais qui fut aussi secrétaire général de la préfecture de la Gironde, entre 1942 et 1944, sous l'occupation, doit être entendu dans la deuxième quinzaine de janvier par le doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Bordeaux, M. Jean-Claude Nicod.

Ce magistrat est, en effet, saisi d'une série de plaintes avec constitution de partie civile, déposées contre M. Papon par les ayants-droit de familles juives dont des membres furent déportés à cette époque, et qui ont fondé leur action sur les publications, par *le Canard enchaîné* des 6 et 13 mai 1981, de documents faisant apparaître le rôle joué alors dans ces déportations par l'ancien *secrétaire général* de la Gironde. Les pièces signées Maurice Papon faisaient apparaître notamment que ce dernier avait donné diverses instructions à des responsables de la gendarmerie *en vue d'escorter,* du camp de Mérignac en Gironde à celui de Drancy dans la banlieue parisienne, deux convois de juifs, les 2 et 13 février 1943.

A la publication de ces documents et des articles qui les accompagnaient, M. Papon, alors ministre du budget dans le gouvernement de M. Barre, avait répondu dans un premier temps : *« Tout ça ne m'émeut pas beaucoup. »* Il avait parlé de *« truquage »* et peu après demandait au Comité d'action de la Résistance la constitution d'un jury d'honneur. Ce jury, présidé par M. Daniel Mayer, devait estimer, le 16 décembre 1981 : *« Il est indéniable que M. Papon, à compter de 1943, a rendu d'importants services à la Résistance française. »* Mais il n'en déclarait pas moins que *« faute d'avoir été mandaté par une autorité qualifiée de la Résistance française pour demeurer à son poste, M. Papon aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942 ».*

Cependant, dès le 8 décembre 1981, quatre plaintes de familles bordelaises avaient déjà été déposées à Bordeaux par Mᵉ Gérard Boulanger pour *« crimes contre l'humanité ».* Six autres émanant de familles juives de Reims, de Paris et de Lille le furent ensuite le 10 mai 1982 par Mᵉ Serge Klarsfeld.

C'est dans le cadre de leur instruction que le doyen des juges d'instruction bordelais va donc convoquer M. Maurice Papon.

FAITS ET JUGEMENTS

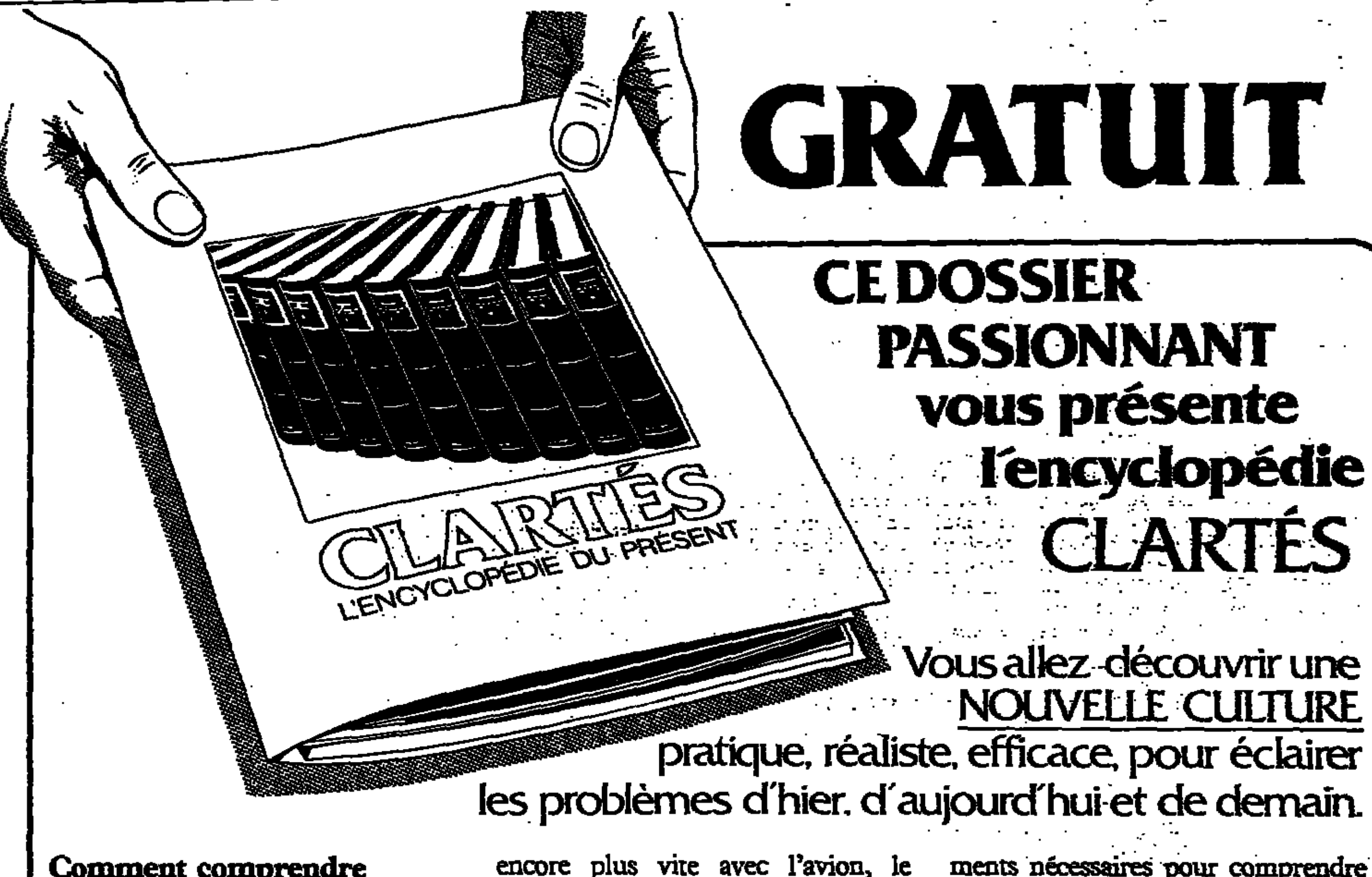
Les suites judiciaires de l'affaire du « Palm Beach » de Cannes

L'information ouverte en septembre 1981 après la découverte d'irrégularités dans l'exploitation du casino le Palm Beach, à Cannes, est-elle entachée de nullité ? Sur l'initiative du parquet, qui a fait droit à une requête présentée par la défense, la question sera examinée, le 12 janvier, par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence. Objet du litige : la décision du juge d'instruction d'aller au-delà des réquisitions introductives du parquet en ce qui concerne la qualification des faits.

Le 16 septembre 1981, trois dirigeants du Palm Beach, MM. Yves de Félix, directeur général, François Moraglia, directeur des jeux, et son adjoint, M. André Beraudo, avaient été interpellés. Il leur était reproché d'avoir ordonné ou couvert, au cours des quatre années précédentes, une série de paiements indus à la roulette au profit de certains clients étrangers pour une somme estimée à 3 ou 4 millions de francs. Deux jours après, ils étaient inculpés par le juge d'instruction chargé du dossier, M. François Badie, d'infraction à la législation sur la réglementation des jeux et d'abus de confiance. Or, seul le premier de ces délits était visé dans le réquisitoire introductif du parquet. Le magistrat instructeur pouvait-il ainsi outrepasser sa saisine ? A-t-il, ce faisant, porté atteinte aux droits de la défense ?

La réponse à ces questions a été apportée, selon la défense, par plusieurs décisions de nullité totale ou partielle qui ont fait jurisprudence en la matière. Il ne semble pas, de surcroît, que des faits nouveaux aient, *a posteriori,* conforté l'inculpation d'abus de confiance prononcée par le juge et sur la base de laquelle les trois *dirigeants du Palm* Beach avaient été placés en détention provisoire. — *(corresp. régional.)*

• *Suicide d'un détenu.* — Marc Journiac, trente-quatre ans, a été trouvé mort, le 4 janvier, dans sa cellule de la prison de la Santé, où il s'est pendu. Il devait comparaître dans quelques semaines au tribunal de Paris. M. Alain Vernier, premier juge d'instruction, avait achevé l'information ouverte contre lui après l'agression à l'arme blanche qu'il avait commise le 31 août, à Paris, contre un chauffeur de taxi. Journiac avait été placé sous mandat de dépôt le 2 septembre. Ancien drogué souffrant de troubles psychiques, il avait déjà tenté à deux reprises de se donner la mort.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

DANTON

D'ANDRZEJ WAJDA



La statue de la guillotine

NOVEMBRE 1793, froid et brume. *Des gardes armés* contrôlent les entrées et les sorties aux portes de Paris. Ces portes s'ouvrent facilement pour Danton, qui revient d'Arcis-sur-Aube, son pays natal, où il était allé se reposer, après son remariage. Roulant à toute allure, sa voiture traverse une place sur laquelle se dresse, drapée de longs voiles noirs, quelque chose qui ressemble à une *haute statue. Mouvement tournant* de caméra, regards de Danton. Cette statue, c'est la guillotine, la machine inventée, ou, plutôt, perfectionnée, par le docteur Guillotin, pour procurer, par décapitation, une « mort douce » aux ennemis de la Révolution, condamnés à la peine capitale. A cette époque, la guillotine – qu'on appellera, plus tard, dans l'argot des prisons et des bagnes, l'« abbaye de Monte-à-regret » ou, plus horriblement, « la Veuve » – fonctionne en permanence. Si le bon docteur Guillotin meurt en 1814, dans son lit, Danton vient de rencontrer son destin. Il lui reste quelques mois à vivre, dans la tempête *qui secoue le* Paris de la Terreur.

Tiré d'une pièce polonaise, *l'Affaire Danton*, conçu en coproduction avec la Pologne, joué par des acteurs polonais et français, le film de Wajda a été tourné en France.

La participation *financière de la* Pologne s'est réduite avec l'« état de gerre » et, par crainte de manifestations, le cinéaste n'a pu réaliser, comme prévu, les scènes de foule avec nombreuse figuration à Cracovie. Les événements contemporains *marquent quelque peu* (Wajda *s'en* explique ci-dessous) ce film historique où s'affrontent, avec Danton et Robespierre, deux conceptions de la *Révolution.*

Il y a là, évidemment, un débat politique, mais traité par Wajda, dans une impeccable reconstitution d'atmosphère et d'époque, en forme de tragédie shakespearienne. S'il fallait chercher une comparaison, ce serait plutôt du côté du *Jules César* de Mankiewicz que du *Napoléon* d'Abel Gance. Wajda retrace, ici, *les événements de novembre* 1793 à avril 1794, qui constituèrent, autrefois, la première partie de *la Terreur et la Vertu* dans la populaire *émission de télévision.* « *La caméra* explore le temps », de Stellio Lorenzi, Alain Decaux et André Castelot.

Les Girondins ont été éliminés, la guerre étrangère menace aux frontières, l'insurrection royaliste agite la Vendée. La Révolution, selon Robespierre, est en train de se dévoyer. Il faut se montrer impitoyable. Danton, lui, *regroupe les modérés*, veut la paix et la fin de la Terreur. Tel est le débat. Il n'existe pas par les seuls discours, le mouvement impétueux *des idées, mais par la psychologie et* le comportement des adversaires en présence : Danton, le tribun aimé des gens de la rue, débraillé, emporté, sanguin, et Robespierre, l'idéaliste froid, déterminé, possédé par une sorte de foi, mystérieux. Danton, l'être amoral, compromis dans de douteuses tractations financières, contre Robespierre le vertueux, l'incorruptible... non, ce serait *trop simple. Ce qui se joue,* entre ces deux hommes plus ou moins soutenus par leurs partisans, c'est, outre le goût du pouvoir, les *passions intérieures, les sentiments* secrets, les différences de nature.

> *« Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressants besoins de la patrie. »*
>
> Robespierre : extrait du rapport sur « *Les principes de morale politique qui doivent guider la Convention* », 5 février 1794.

A la tempête révolutionnaire (que l'on voit surtout à la Convention et au tribunal), dans laquelle chacun mène sa barque, répond l'incendie des esprits, tout feu tout flamme chez Danton, couvant sous la cendre chez Robespierre. Lancé comme un boulet, débordant d'une énergie qui prend une sorte de puissance *sexuelle, Gérard Depardieu campe* un Danton formidable de vérité humaine, marchant, le frond haut, sur un chemin fatal. Blême, inquiétant, *assailli de doutes qu'il veut* repousser, Wojciech Pszoniak (un des acteurs de *la Terre de la grande promesse)* interprète un Robespierre d'une ambiguïté surprenante. On le voit s'efforcer de raisonner, de sauver Danton et Camille Desmoulins *(Patrice Chéreau, admirable)*, puis laisser tout aller à la fatalité qu'il porte aussi en lui.

Une mise en scène narrative et, pourrait-on dire, « classique » entretient une tension permanente. La maison Duplay, où apparaît la *figure rigide et fanatique d'Eléonore*, le luxueux appartement de Danton, le salon de Camille Desmoulins, où tremble la frêle Lucile – qui viendra, folle de douleur, son enfant nu dans les bras, au Tribunal révolutionnaire – définissent les mœurs et les caractères.

Aucune « image d'Épinal », aucun morceau de bravoure dans cette recréation magistrale des affrontements aboutissant, inéluctablement, à un procès politique jugé d'avance et où les accusés se voient refuser le droit à la parole. *Igor Luther, directeur* de la photographie, a manié des couleurs grisâtres, bleuâtres, verdâtres, correspondant au « réalisme révolutionnaire » du peintre républicain David (il est là, dans son atelier), mais le sang rouge coule *sur la lame triangulaire* de la guillotine, comme emballée lors de l'exécution en chaîne des dantonistes. Le film ne se termine pas là. Réservons la surprise de la dernière scène, où Wajda achève, d'une manière stupéfiante, le portrait moral de Robespierre, vainqueur de Danton.

J. S.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

L'impossible victoire

« ENTENDONS-NOUS bien », *dit Wajda.* « Dans le film, Danton n'est pas Lech Walesa et Robespierre Jaruzelski ! Et si l'on voit des files d'attente à la porte des magasins d'alimentation, ce n'est pas pour faire penser au sort des Polonais. A Paris, en 1793, il y avait la famine. Tout le monde sait, en Pologne, que ma femme Krystyna et moi-même sommes des militants de Solidarité. Je ne veux pas d'interprétation abusive. Il y a notre lutte en Pologne et il y a ce film qui a été fait, en France. Un sujet qui me permettait une réflexion sur certains aspects de la Révolution française. Avant décembre 1981, cette réflexion n'aurait peut-être pas été aussi approfondie, mais c'est tout.

» *La* pièce de Stanislawa Przybyszweska, que j'avais montée plusieurs fois au théâtre, m'intéressait par sa technique, parfaitement agencée, d'un procès politique. Il y avait eu, autrefois, des procès idéologiques comme celui de Galilée, mais c'est la Révolution française qui a, en quelque sorte, inventé les procès politiques où le droit et la loi ne sont plus que des faux-semblants. Très influencée par les travaux d'Albert Mathiez, Stanislawa avait une véritable passion pour Robespierre, et elle avait fait de Danton un trafiquant, *un* traître, un homme qui voulait s'enrichir. Après avoir consulté les ouvrages du professeur Baszkiewicz, la plus haute autorité en Pologne sur Danton et Robespierre, et ceux du professeur Stefan Meller concernant les mœurs et coutumes sous la Révolution, j'ai pensé qu'il *fallait porter sur Danton un regard différent.* Jean-Claude Carrière a écrit le scénario définitif du film, après ces consultations et discussions. Je m'étais toujours demandé pourquoi les dirigeants de la révolution bolchevique s'étaient tellement intéressés à ces deux personnages. D'une certaine manière, le film répond à cette question. Avant 1918, Lénine citait surtout Danton ; il voulait renverser l'État tsariste, comme votre tribun avait contribué à la chute de la royauté. *Après 1918, Lénine n'a plus cité* que Robespierre et l'a beaucoup analysé. C'est qu'alors il voulait *préserver* le nouvel État révolutionnaire en Russie soviétique, garder le pouvoir et ne pas laisser s'établir une « *vacance* » de l'autorité.

» Cela dit, il ne s'agissait pas, pour moi, de privilégier *Danton ou Robespierre, en mettant* l'un ou l'autre en accusation. En cela, je me suis beaucoup écarté de la pièce. J'ai cherché des conceptions plus modernes, plus psychologiques sur Danton. Il a toujours agi ouvertement contre la monarchie et pour une révolution républicaine. Il avait su se concilier la faveur populaire ; il n'a pas été foncièrement *honnête mais je crois que, même si un tribunal* avait eu, en 1794, les preuves irréfutables de fraudes et de concussion, ce n'était pas suffisant pour *le condamner à mort. On ne l'a pas* guillotiné à cause de ses délits financiers mais parce qu'il avait mal calculé ses forces par rapport à son adversaire, Robespierre. Danton était un homme pratique. Il s'adaptait aux circonstances. Il voulait qu'on en finisse avec la Terreur parce qu'il savait impossible la victoire totale de la Révolution. La scène où il dîne avec Robespierre et lui demande, ironiquement : « *Qu'est-ce que tu connais du peuple ?* », existait dans la pièce mais a été réécrite. Car, à ce moment-là, le peuple dont se réclame Danton n'a plus grand-chose à dire et à faire dans la Révolution. Elle lui échappe au *profit de la bourgeoisie.*

» *Robespierre, lui, n'a qu'un point de vue* théorique. On l'a représenté comme un tyran, mais il n'avait pas l'entière responsabilité du pouvoir. Il n'était qu'un des membres du Comité de salut public. Pour moi, comme pour le professeur Baszkiewicz, Robespierre portait en lui une tragédie humaine très profonde. Il *estimait que* le peuple *auquel, imprégné* des idées de Rousseau, il consacrait sa vie devait profiter, seul, de la Révolution. Il s'était fait *une puissance pour supprimer, successivement,* l'aile droite et l'aile gauche de la Convention, mais il se retrouvait isolé, usurpant le droit à la parole des masses qui ne pouvaient plus influer sur la réalité. Sa politique était une sorte de jeu très conscient, le reflet de l'intelligence. Il rêvait de la démocratie populaire et il est monté à l'échafaud le 28 juillet 1794 (10 Thermidor), un peu plus de trois mois après Danton.

» Saint-Just (interprété par Boguslaw Linda) peut vous apparaître bizarre, morbide. Sur ses portraits, il donnait l'impression d'un chérubin, mais ce qu'on sait de lui change cette image. C'était le membre le plus jeune du *Comité de salut public, et, pour renforcer* sa position, il devait se vieillir, avoir un comportement fortement artificiel. Il se levait tôt le matin, assouvissait son trop-plein de santé en faisant du cheval, pour avoir, ensuite, des décisions froides. On a l'impression qu'il était amoureux de Robespierre. Je le vois comme *quelqu'un de très compliqué.*

» Le personnage de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, doit beaucoup plus à *Roger Planchon qu'à la pièce ou à moi. En filmant,* je regardais Planchon apporter, par des touches très légères, des modifications au texte. Il était parti du principe que, dans la hiérarchie révolutionnaire, Fouquier-Tinville était un homme tout à fait indépendant, et il a joué cette indépendance : la lutte pour la défense d'une *certaine loi et la nécessité de détruire* l'adversaire politique.

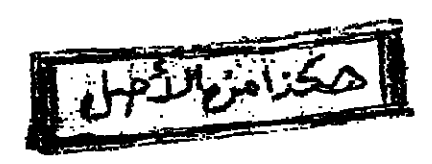
» Camille Desmoulins était, à mon sens, un personnage très bizarre. La pièce le présentait comme le « porte-plume » de Danton. Ce n'est pas vrai. Il exprimait ses opinions personnelles, auxquelles il voulait rallier Danton. Sa prose politique est très importante. J'avais rencontré Patrice Chéreau et lui avais demandé s'il connaissait quelqu'un capable de jouer Desmoulins. *Plus je lui parlais de ma* conception du rôle et plus je voyais en lui ce que je cherchais. Il a refusé. J'ai gardé l'espoir, je suis revenu à la charge de temps en temps, sans trop insister pourtant. La date du tournage approchait. J'avais, quelle chance !, de grands comédiens français et polonais à diriger *mais on ne savait pas qui serait Desmoulins.*

» Finalement, Chéreau a accepté en me disant : « *Je joue entièrement sous votre responsabilité, je ne sais pas ce que vous attendez de moi.* » Camille Desmoulins était intelligent, mais il écrivait parce qu'il avait du mal à tenir un discours. Chéreau n'avait pas besoin de jouer l'intelligence ; il la possède naturellement. Et quand il s'énerve, il bégaie un peu. J'espérais beaucoup de lui ; le résultat a *dépassé mes espérances. Mais* – et c'est vrai pour tous ceux, toutes celles qui ont joué dans ce film – quand on a un bon acteur dans un bon emploi, il dépasse toujours la conception du metteur en scène. »

Propos recueillis par

JACQUES SICLIER.

> « *Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine.* » Par cette apostrophe au bourreau, sur les marches de l'échafaud, le 5 avril 1794, Georges-Jacques Danton entrera dans la légende populaire. Visage grêlé, cou de taureau, carrure puissante, virilité débordante jusque dans ses discours aux gens de la rue, *ce chef révolutionnaire, issu d'un magistrat d'Arcis-sur-Aube, deviendra, dans les* manuels d'histoire des écoles de la IIIe République, une sorte de héros, repoussoir de Robespierre. Plusieurs générations ont reçu cet enseignement, et, même si, à la longue, les études d'Albert Mathiez ont réhabilité le « *dictateur sanglant* », ouvert la voie à d'autres travaux, il en est resté quelque chose.
>
> Danton a abattu la royauté à coups de hache. Il a lancé l'assaut sur les Tuileries, le 10 août 1792, autorisé le massacre des prisonniers royalistes en septembre, voté la mort de Louis XVI, contribué à établir la Terreur. Il s'est livré à des tripotages financiers, des affaires louches. Mais les Français se sont habitués à la pêche en eaux troubles de la politique. Et puis, en 92, lorsque l'invasion prus*sienne a mis la patrie en danger, Danton* a galvanisé les énergies – *De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace* » – et sauvé la situation. Alors, tout compte fait, on lui a gardé indulgence.
>
> A Paris, sa statue se dresse fièrement boulevard Saint-Germain, face à l'entrée de la cour du commerce, où il habitait avant sa mort. En province, des rues et des boulevards portent son nom. Celui de Robespierre a été donné à une lointaine station de la ligne de métro aboutissant à Montreuil, banlieue communiste.





Peintures d'Appel et Alechinsky à la Fondation Maeght

Une fête de scribes

ON connaît ces grands ateliers du pays flamand d'où sortaient des tableaux dus à plusieurs mains. Le maître les « signait » de son style en passant son pinceau partout, moins pour rectifier un détail maladroit que pour donner une homogénéité au travail de groupe dont il avait été le maître d'œuvre.

Appel et Alechinsky ont peint à *deux pinceaux* la série de tableaux qu'expose la Fondation Maeght, mais ils n'ont pas besoin d'un troisième homme pour concilier leurs styles. Les deux dessins de maître qui cohabitent dans ces tableaux forment un même monde homogène. Les deux anciens de Cobra, le Hollandais truculent et le Belge pointu, font la paire. Est-ce dû à la technique employée dans ces œuvres communes ? Elle a son importance : *c'est celle que pratique habituellement* Alechinsky lorsqu'il dessine sur papier, d'abord froissé, puis étalé, où les plis interrompent la course du pinceau souple, tout en maintenant l'intégrité de son rythme. Et pour finir, le lavis unifie le *chassé-croisé* des signes particuliers dans de précieuses grisailles toutes en nuances obtenues par le délavement de l'encre de Chine avant qu'elle ne sèche.

Le duel a eu lieu à Bougival en 1977. La règle : attendre que l'autre tire avant de dégainer. L'un trace une allure de volcan, l'autre y ajoute un étrange volatile. Il fait rouler des vagues au bord d'un précipice ? Un *aimable monstre sorti d'une lointaine* souvenance ne tarde pas à surgir. Après cette brève déviation bien dans la tradition Cobra, nos deux peintres sont revenus chacun sur son propre sentier. Les peintures récentes d'Alechinsky et d'Appel les *montrent au meilleur* d'eux-mêmes.

Alechinsky éclate et s'élève dans *un nuage* de couleurs et de lignes gonflées d'hélium. Des images linéaires pullulent dans cet espace sans perspective où il n'y a ni arrière ni avant, tout juste un haut et un bas. Une peinture coulée de la pointe du pinceau, l'artiste étant debout *en surplomb* du tableau étalé par terre. Alechinsky pense que c'est le meilleur moyen pour chercher, et trouver, la clef de ses songes, ouvrir les vannes au flot d'allitérations imagières qui se déversent comme sous l'effet de l'apesanteur dans laquelle il baigne dans ces moments de création. L'arabesque des courbes y revient sous des formes renouvelées de vagues montantes, de montagnes dégringolantes, d'elfes galopants aux yeux ronds. La peinture d'Alechinsky est de l'écriture. Une fête de scribe délirant à froid sur le passage des mots aux images. Elle est dans une certaine mesure liée à la tradition de l'abstraction lyrique, l'autre versant de la rupture dans l'art contemporain qui s'était opérée avec Cobra à l'aube des années 50.

Hokusaï à Binche

C'est du côté de cette gestualité influencée qu'il a poursuivi son évolution, *mais en remontant à ses origines* extrême-orientales grâce à sa rencontre avec le peintre Walasse Ting, le Chinois de New-York, qui lui a enseigné les techniques de mise en condition des peintres zen. Ayant eu la révélation de l'expression picturale au sein de Cobra, Alechinsky a dû en quelque sorte s'en détacher pour se trouver.

Ses peintures récentes à l'acrylique, sur papier, marouflées sur toile, le *montrent dans la splendeur d'une* efflorescence colorée toute orientale, mouvante, aérienne, éthérée. C'est de l'air et c'est de l'eau. Le tableau s'envole fluide et volatil dans un règne de *camaïeux bleus, verts,* rouges... Le peintre semble le retenir par la prédelle quadrangulaire de collages de vieux papiers manuscrits qui l'entourent comme une fenêtre ouvrant *sur la géhenne incandescente* de l'espace peint, où la kermesse emplumée de Binche rejoint, par on ne sait quelles voies toutes personnelles, les tempêtes océaniennes d'Hokusaï.

Un petit livre de Pierre Restany retrace l'épopée d'Appel sculpteur. Non pas d'un sculpteur taillant la pierre ou pétrissant la glaise, mais d'un sculpteur-assembleur d'objets hétéroclites ramassés lors de ses promenades, à Amsterdam, New-York ou Paris. Pierre Restany intitule cette douce manie, qui consiste à aller à la rencontre des rebuts des grandes cités, « *street-art* ». Un art de la rue qu'Appel pratique depuis trente ans et qui change avec les *lieux et avec les époques. Dans la* rue, le peintre fonctionne comme un radar : il « trouve » c'est-à-dire qu'il « voit » d'avance le « fétiche » qu'il va tirer du morceau de bois flotté, de la vieille machine, de la boîte vide ou de la poupée de celluloïd. De *même que Picasso avait « vu » dans* une vieille selle et un guidon de vélo, sa sculpture du *Bucrane. « Ce sont les regardeurs qui font l'art »*, disait Marcel Duchamp.

Appel en a fini avec le « cirque » de ses assemblages de rébus auxquels un coup de peinture vive donne un réjouissant éclat de jeunesse. Ces dernières années il s'est consacré à ses tableaux. Au plaisir de peindre et de bien peindre. En témoignent ces œuvres récentes toutes de grand format. Travail de colosse armé de larges brosses qui charrient une véhémence expressionniste dans les profonds sillons de la matière picturale. Le tout provient cette fois de son atelier de Monaco, où le farouche agent de Cobra s'est tourné *vers la Méditerranée pour inscrire* avec une rigueur toute architecturale sa nouvelle écriture. On le voit dans sa série de *Fenêtres* bâties à larges traits, qui évoquent la proximité de la mer ; dans *l'Étude de nu* qui fait naturellement penser à *l'éternel thème picassien du Peintre et son modèle*...

La peinture d'Appel a atteint sa phase classique : sa baroque fureur est contenue, son métier est maîtrisé, le bonheur de ses couleurs s'est accru, même dans l'emploi nouveau du noir et de l'ocre *(le Sombre Portrait de Gertrude Stein)* : et elles sont plus que jamais mélangées selon la technique des anciens Flamands, pour leur garder souplesse et brillante fraîcheur.

JACQUES MICHEL.

★ **Appel et Alechinsky, à la Fondation Maeght. Jusqu'au 30 janvier.**

★ **« *Street-Art* », de Karel Appel,** par Pierre Restany. 81 p. Edit. Galilée.

ARCHITECTURES

Des Japonais

LE soleil se lève à l'est. Dans tous les champs de la culture moderne (photo, cinéma, danse, peinture académique ou *new-wave*, musique rock ou romantique), des noms japonais grimpent à l'affiche, *franchissent les barrières douanières* de l'art et du divertissement. Pour mieux nous « croquer » au rayon vidéo, magnéto, sono..., ou tout simplement pour exister, montrer au monde le nouveau visage de l'expansionnisme nippon.

En architecture, l'offensive est double : très présents dans les expositions de l'été et de l'automne, les architectes japonais veulent montrer ce qu'ils savent faire dans les différents concours lancés à Paris, où ils sont massivement inscrits (1).

A Tokyo, ces derniers temps, on ne parlait que du parc de La Villette, avant de « plancher » sur la Défense. Et certaines équipes, un peu paumées, intriguées par ces dossiers ouverts à la page « COS en Seine-Saint-Denis » *par exemple*, demandaient avec empressement au visiteur français ce qu'il fallait entendre par *« atmosphère populaire d'un quartier ouvrier »*. Vu de Tokyo, comment imaginer en effet les feux éteints et les parfums envolés du *Paris de Carné, celui des guinguettes* et des gazomètres... Quant à l'affirmation, évidente pour un Parisien, que le boulevard périphérique est une frontière barbelée entre la ville et sa banlieue, elle est tout simplement impossible à justifier face à un citadin *nippon, habitué à voir les autoroutes* urbaines se chevaucher, s'envoler et faire le grand huit au-dessus des rues, des canaux désolés du vieux Tokyo, archipel oublié.

Dans ce grand désordre agité, clignotant, empressé, des micro-villages subsistent, enchâssés dans la jungle urbaine — une expression bien usée qui mérite d'être employée ici une dernière fois, tellement elle *convient à cet urbanisme de* coexistence et d'accumulation, un urbanisme qui semble ignorer le plan, la table rase et l'alignement, et qui croît en volume, sur les déchets fanés de ce qui précédait. Côte à côte, buildings et maisons basses, enjambées par les *chemins de fer*, trains d'une banlieue qui ne finit jamais, sur plusieurs centaines de kilomètres, entre mer et montagne. Une banlieue qui ménage des centres, plusieurs centres, et des creux, des mailles plus larges, des respirations.

Ensembles et sous-ensembles : c'est bien ce qui apparaît dans l'imbroglio des adresses, où l'on note le quartier, le secteur, et l'îlot dans lequel il restera à trouver sur place, en *interrogeant les voisins*, l'immeuble lui-même. Un diagramme figure parfois au dos des cartes de visite et permet de s'orienter, par rapport au nord, au sud, à la caserne, à la librairie ou au fleuriste du coin. *Difficile à* saisir, formée de quartiers typés mais changeants. On vous prévient que la vie nocturne a délaissé récemment Akasaka pour les environs de la gare de Shinjuku, l'équivalent d'un Montparnasse où les cinémas, les restaurants, *les boîtes de nuit*, les boutiques ouvertes jusqu'à 20 heures ou 22 heures ont proliféré jusqu'à créer des galeries souterraines bordées de commerces reliées de proche en proche, d'un parking à l'autre.

Toujours à la veille de la catastrophe

La ville bouge, ne respecte rien, semble-t-il, si ce n'est l'enclave immense et solennelle du palais impérial, de son parc entouré d'un mur fortifié et de douves : un grand silence, *une pause, au cœur de cette* métropole qui ne dort jamais.

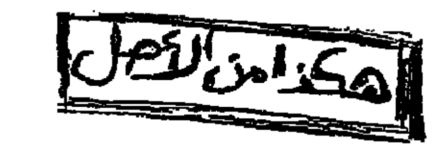
Les architectes japonais ne prétendent pas changer la ville. Une ville qui se défait et croît d'un même mouvement, *« une ville toujours à la veille d'une catastrophe »*, selon Arata Isozaki, qui est l'un des architectes japonais les plus sensibles à l'idée européenne de l'urbanité. *« Au Japon, nous n'avons pas de typologie urbaine »*. C'est-à-dire que l'équivalent des places italiennes ou des boulevards haussmanniens n'existe pas. La maison japonaise isolée ou en ville est la même ; au point que, même sur des parcelles très petites, les maisons ne sont pas mitoyennes, et qu'une étroite bande de terrain est laissée libre autour de la construction.

Même chose pour les buildings, ce qui délimite de sordides boyaux inutilisables entre les édifices. Isozaki vient de concevoir le quartier central de Tsukuba City, en réaction contre l'urbanisme des années 60 de cette ville nouvelle universitaire et scientifique : *une grande place basse entourée* d'un bâtiment situé aux limites du terrain et qui forme, dit-il, comme un grand mur. Une place urbaine signée du dessin en étoile de Michel-Ange pour le Campidoglio (maintes fois utilisé depuis). Un patchwork à la *mode*.

Après avoir travaillé avec Kenzo Tange et formé avec ceux de sa génération (il est né en 1931) le groupe *« métaboliste »*, qui voyait toute l'architecture en ensembles proliférants, organiques, en cubes qui se multiplient à l'infini, Isozaki a suivi une voie plus libre et subtile. *« Pour moi, le post-modernisme signifie la pluralité après le prétendu modernisme : historicisme, populisme, high tech, ou relations avec les nouvelles tendances artistiques... Je veux être libre par rapport à toutes ces orientations. Je suis éclectique : je veux pouvoir utiliser le style des années 20, celui des constructivistes, et par moment des références historiques ou le futurisme technologique. Le problème est de savoir comment. Si on s'en tient à un seul style, c'est rasant. Il faut combiner, mêler les genres, créer des conflits : non, le post-modernisme n'est pas démodé. Cela ne fait que commencer. »*

Très mêlé aux courants internationaux, *d'une grande agilité intellectuelle* qui s'est frottée aux universités américaines où il enseigne, Isozaki est un membre à part entière de la Babel architecturale. C'est lui qui avait monté à Paris l'exposition sur le Ma du Festival d'automne il y a quelques années. Sa finesse et sa *subtilité* la font respecter comme un « maître » par ceux de la « nouvelle vague » qui apprécient moins favorablement le côté « beau parleur » et homme d'affaires de son ancien compère métaboliste Kisho Kurokawa, V.R.P. de la *qualité* japonaise exportable, qui a montré ses œuvres à *Paris* l'été dernier (*le Monde du 29 juillet*).

Il y a, dit-on, cinq cent mille architectes au Japon : la loi n'impose pas leur intervention ; beaucoup sont salariés des grandes entreprises de construction ; les autres travaillent presque seuls. A la tête d'une des



hors la ville

rares « grosses agences » (120 personnes) Kurokawa est un industriel de l'architecture et saute d'un avion à l'autre.

Isozaki a le prestige d'un « maître » pour la jeune génération, ceux que Kenneth Frampton avait réunis dans une exposition à New-York en 1978 sous la bannière d'une « nouvelle vague » plurielle, qui répondait de diverses manières au capharnaüm urbain. Rigueur ou rigolade, silence ou sarcasme, flatterie ou refus ; sculpture ou abstraction, rien n'est vraiment gai ; au mieux, le désespoir est ironique. Deux exemples (Toyoo Ito et Tadao Ando) d'architectes qui ont renoncé à dialoguer avec la cité, qui disent une tirade, ou une boutade, *dans leur* coin, et tournent bride.

Pour Tadao Ando, dont on a vu le travail à l'IFA cet automne, *« le monde est plein d'espaces flottants »*. Tel Aladin, il les attrape et *les enferme dans ses maisons closes*, hermétiques et sereines, son agence, *par exemple. Sur la rue, une paroi* nue, lisse, opaque. A l'intérieur, la lumière est *piégée* ; invitée à s'estomper contre le béton gris, elle éclaire des demi-niveaux, un labyrinthe en volume, où l'architecte s'est réservé un isoloir, en bas, à l'abri des siens, une tanière.

Refusant d'utiliser les qualités plastiques du béton, de sculpter l'espace, Ando dessine des géométries rigoureuses, un ordre austère, moins rébarbatif en réalité que les photos ne le laisseraient penser. En outre, ce qui nous semble parfois étriqué l'est sans doute moins aux yeux des Japonais, habitués à se mouvoir à pas comptés, et organisés pour multiplier les usages d'une même pièce selon *l'heure*. Ce béton gris, traité avec beaucoup d'égards comme un matériau *noble, il est doux au toucher*, lisse comme une laque, grâce à l'astuce d'un coffrage en bois peint qui ignore la rugosité...

Quant à la capacité des familles à créer leur univers dans un décor qui *paraît — dans les livres — adapté* surtout à la méditation, il suffit de voir *comment la télévision et les* canapés ont été placés dans la « maison Koshino » par les habitants. Ils semblent peu soucieux de respecter l'ordonnancement imaginé le premier jour pour mettre en valeur cette grande demeure d'apparat, pleine de subtiles mises en scène du paysage, cadré dans une baie au ras du sol, ou au contraire divisé par des fentes verticales à *la* manière des fresques peintes dans le palais Nijo à Kyoto.

Comme Ando et comme beaucoup de jeunes, Toyoo Ito a aussi construit des maisons particulières. Lui aussi a refusé de regarder la ville, la rue, si décevante. La maison construite pour sa sœur à Nakone est plantée en limite de la parcelle et forme un « U » qui délimite un petit jardin, alors que les pavillons de ce quartier résidentiel de Tokyo sont généralement *entourés d'une étroite bande* de terrain inutilisable. La lumière se promène, à l'intérieur, assez librement et sculpte le volume blanc, souplement.

Tordre légèrement la structure

A l'opposé de la morale de Tadao Ando, Toyoo Ito affecte un certain cynisme à l'égard de la société de consommation. Il est *« trop tard pour évoquer naïvement les paradis perdus de l'avenir ou du passé. L'architecture contemporaine doit être un vaisseau de sens, un collage superficiel puisque nous glissons à la surface des choses »*.

C'est fichu, on ne peut pas arrêter la forme qui envahit tout, les petits carrés *qui* rendent *la ville* homogène. On peut seulement courber ou tordre *légèrement la structure. C'est tout.* Il l'a fait en décollant légèrement la façade métallique d'un immeuble de bureaux (pour une usine de machines à écrire) appuyée sur un pilier qui rend un hommage explicite à Le Corbusier. Au jeu de l'oie du souvenir, les jeunes architectes japonais sont champions. Une collection de dessins publiés récemment les montre fascinés par « Corbu », Botta ou Ri*cardo Porro, Charles Moore ou Ven*turi et Rauch.

L'atelier Zoo, qui a beaucoup impressionné les visiteurs de l'exposi*tion de la Biennale, occupe une place* à part dans cette généalogie. D'ailleurs, ils ne tiennent pas en place. Si vous arrivez à 4 heures, ils sont en short, préparés à leur course quotidienne et collective... Ils reviendront dans l'atelier où s'entassent en vrac plusieurs années de plans, de livres, d'objets divers et de pots de café... Ils sont sympathiques et inventifs, « baba-cools », mais efficaces. Plusieurs bâtiments publics, une mairie, une école, un centre communautaire, révèlent leur aptitude à manier les formes, à jongler avec les volumes, sans préjugé, à imaginer une foule de détails. Zo, c'est l'éléphant (c'est aussi en japonais la création, précise *Tomita). Un éléphant ailé*, symbole du groupe qui forme avec l'atelier Ga*ruda (oiseau mythique), Hoenkan (la* maison carrée-ronde), le groupe Zoo, comme un zoo cette fois.

L'école de Tobudobut Sukoen est en béton rose *; simple* dans son principe, elle délimite un grand espace de *jeux plantés et ressemble à un village* miniature avec ses pavillons nettement marqués, *ses escaliers couverts* et ses galeries. Non loin, le centre communautaire (mairie le jour, salle de réunion le soir) est une prouesse formelle complexe : bâti autour d'un amphithéâtre de verdure, bordé d'arcades oblongues qui rappellent à *l'évidence* certaines *trouvailles* de Gaudi (c'est inconscient, dit-on chez Zoo), le *bâtiment principal est trans*percé par deux nefs vitrées. Une résille métallique jetée sur le bâtiment va accueillir la verdure ; l'architecture pourtant volontaire et achevée, se mâtinera de nature.

Rien de tel au *musée* de Saitama, dans une autre banlieue du grand Tokyo, une des dernières productions de l'agence Kurokawa. Le solide édifice précédé d'un claustra monumental est fidèle à l'image qu'a montrée l'exposition de juillet : ni plus ni moins. Volontairement froid (l'acier, les carreaux gris) l'édifice donne tout *son effet dans cette double façade :* la sinuosité caressante du verre der*rière la grille de lecture et les arbres*, pour finir.

Orienté de biais, le musée s'annonce de loin par un angle fendu, et le chemin est tracé au sol, comme si l'architecture, enfin, faisait signe à la ville.

MICHELE CHAMPENOIS.

(1) Mais pas massivement lauréats pour l'instant.

ARCHITECTURES

Les ailes de l'ange sur Marne-la-Vallée

PARMI les quelques architectes contemporains qui se sont voués au seul dessin, émerge la singulière figure de Léon Krier. Pourvoyeur d'utopies nostalgiques, apôtre d'un retour au grand style, il nous a accoutumés à un curieux mélange de motifs néoclassiques, puisés à un répertoire parfois archaïque, et de compositions stupéfiantes, violemment insolites. Il dédaigne *par-dessus tout la construction*, qu'il tient pour « une des formes de collaboration les plus corrompues » et loge dans un Olympe éthéré d'ordre et de beauté, dans la compagnie délicieuse des muses.

Et nous voici à Marne-la-Vallée, dans le capharnaüm du quartier du Mandinet, bien loin en apparence de Krier et de ses *jeux : de la boue et des grues*, des chantiers de toutes parts, des carcasses de béton qu'on peut s'imaginer encore prometteuses et des immeubles achevés bien décevants, tristes et médiocres sous l'enduit rose de rigueur. L'opération des Portes du *Lac* s'achève justement ; elle aligne des façades un peu lourdes creusées de terrasses en retrait, des balcons de bois sombre et d'étranges toitons de tuiles. En certains points, cela semble crouler de volumes rajoutés, de loggias et de petits bouts d'auvents comme au Ponte Vecchio.

Et puis jaillit derrière des palissades, au *coin de l'ensemble*, un monument bizarre et hors d'échelle. C'est l'entrée, une porte de six niveaux, constituée de deux piliers carrés, presque sans fenêtres, larges et massifs comme les jambes d'un pont. Imprimées dans le béton moulé, de fausses pierres taillées se superposent dans un appareil régulier ; leurs bossages rustiques et leurs joints bien assis évoquent les piles solides des ouvrages d'art d'autrefois. Un toit de tuiles rouges à deux pentes couvre les tours de cet arc de triomphe d'un genre nouveau et franchit l'espace vide sur une charpente à grosses poutres supportée par trois blocs en saillie. C'est comme la couverture d'une grange qui aurait été soulevée et perchée là-haut, à 20 mètres. A quelques pas derrière ce dispositif, une seconde porte identique, moins haute d'un étage.

Le tout évoque irrésistiblement la curieuse invention dessinée par Léon Krier pour le fameux concours Roma Interrotta de 1978 : une place couverte néo-classico-surréaliste, cantonnée de *douze tours* carrées de pierre de taille, et coiffée d'un immense *toit de tuiles romaines* supporté par une charpente grêle, une des « architectures de papier » les plus frappantes des dernières années, insérée par Krier dans une des célèbres vues de Rome de Piranèse.

Mais ce n'est pas du Krier, et ça n'en a d'ailleurs pas la force ; *ce n'est que du logement en ville* nouvelle, sans vocation particulière au surréel, construit par une équipe d'architectes (le groupe Arte) qui avait gagné sur ce terrain il y a près de dix ans le grand concours du Val Maubuée.

Tics et clins d'œil

Des mille cinq cents logements prévus, un millier à peine seront réalisés et cette équipe en construit cent soixante-neuf. Il s'agissait pour elle de différencier fortement son projet de ceux qui l'entourent, car dans ces *quartiers de ville nouvelle « on fait défiler les architectes comme des comédiens »*, explique Jean-Marie Charpentier, l'animateur du groupe. *« Alors, chacun se sent contraint de forcer un peu la mise pour se singulariser ; cette entrée monumentale, c'est notre numéro de haute voltige. »*

Interrogé sur les similitudes de son projet avec celui de Krier, il cherche dans sa mémoire, se souvient en effet de tel petit dessin *« grand comme ça »* aperçu un jour dans une revue, et reconnaît finalement avoir *« transposé quelques références »* et *« rendu un hommage, peut-être, au grand maître »*.

Il faut dire que l'époque est rare en modèles architecturaux de qualité ; alors, que vienne à apparaître une nouveauté dans ces horizons d'ennui et de stéréotypes, et chacun la copie, plus ou moins consciemment. Nous sommes à l'heure des pastiches immédiats. Christian de Portzamparc, Henri Gaudin, Edith Girard, n'ont construit qu'une œuvre, Henri Ciriani à peine plus, *Léon Krier aucune* ; et pourtant leurs créations sont ré*percutées en une quantité d'in*fimes échos. C'est l'architecture des tics et des clins d'œil.

Aux Portes du Lac se mêlent deux registres, celui (très à la mode depuis une décennie) de l'architecture des années 30, ciment blanc, pavés de verre, dépouillement, « nudisme » stylistique, et celui d'un néoclassicisme venu de Krier, mâtiné de réfé*rences à la campagne italienne* avec de hautes loggias, flanquées de piliers carrés, et des charpentes apparentes ; le mélange parfois témoigne d'une certaine virtuosité formelle, comme entre les grandes tours de l'entrée où viennent se heurter et s'imbriquer toutes les références, mais il *reste un mélange*, assez *incongru*.

« Je ne peux faire de l'architecture que parce que je ne construis pas ; je ne construis pas parce que je suis architecte », s'en va répétant Léon Krier. Alors, d'autres que lui édifient ses visions, bricolent entre le réalisme et le rêve, chapardent des fragments de son grand théâtre onirique. Ce sont les architectes, *ou les constructeurs*, comme on voudra. Et l'ange déchu atterrit dans les champs de patates d'une ville nouvelle, et l'on s'aperçoit que ses ailes étaient du ciment peint.

★ Les Portes du Lac, quartier du Mandinet, Lognes-Noisiel, ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Cent soixante-neuf logements construits pour l'Opac du Val-de-Marne par le *groupe Arte, architectes* : J.-M. Charpentier, Th. Durousseau, B. Hubert, M. Roy et J.-F. Méchain.

FRANÇOIS CHASLIN.

SÉLECTION

CINÉMA

Danton d'Andrzej Wajda

(Lire notre article page 11.)

ET AUSSI : *Journal de campagne*, d'Amos Gitai (Proche-Orient, la guerre quotidienne). *La Famille au Japon*, à la Cinémathèque française (dans la salle de Beaubourg, jusqu'au 17 janvier, un ensemble de cinéastes à découvrir, Kinoshita, Yoshimura, Naruse, etc.). *Brisby et le secret de Nimh*, de Don Bluth (un nouvel univers d'animaux animés). *Diner*, de Barry Levinson (*ils étaient jeunes à la fin des années 50*). *Ne sois pas triste*, de *Gueorgui Danelia* (satire des mœurs provinciales d'antan).

THÉATRE

Superdupont à l'Odéon

Coiffé d'un béret et sa baguette *sous le bras, vêtu du traditionnel* caleçon des vaudevilles, Superdupont pourfend les *métèques*, sauve les loubards de la déchéance et retrouve son père dans son tombeau sous l'Arc de triomphe, car il n'est autre que le fils du soldat inconnu. Jérôme Savary et le Magic Circus foncent dans la B.D. de Gotlib, plumes, paillettes, *énergie délirante* à l'appui, ça chante, ça danse, ça plaisante, ça divague, ça laisse à peine le temps de reprendre son souffle entre les rires, c'est superbe et ça déménage au Casino de Paris, à partir du 9 février, *pour ne pas désespérer ceux qui ne trouvent pas de place à l'Odéon*.

MUSIQUE

Rentrée et réouverture

L'an neuf nous ramène un Ba*renboïm tout neuf, qui a enfin pris* six mois sabbatiques au milieu *d'une existence trépidante*. On le retrouvera à la tête de l'Orchestre *de Paris dans deux symphonies de* Brahms (Pleyel, les 5 et 6). Et, *joyeuse réouverture du Théâtre de* la Ville après incendie, avec le Brandis Quartett de Berlin, « *style* feu et flamme » bien entendu, quatre *musiciens* de la Philharmonique de Berlin, dans deux programmes à 18 h 30 : Schubert, les 11, 13, 15 ; Wolf et Beethoven, les 12 et 14.

Reprise frénétique de la vie musicale après le départ des fêtes : les spectacles de l'Opéra de Berlin-Est (aux Champs-Elysées, *les Maîtres chanteurs*, le 5, *Tannhäuser*, les 8, 9, 10 ; à Pleyel, le troisième acte de *Parsifal*, le 11) avec de superbes distributions : le chef-d'œuvre de Paul Dukas, *Ariane et Barbe Bleue*, avec K. Ciesinski, C. Bacquier, direction A. Jordan (Champs-Elysées, le 12).

ET AUSSI : Chausson et Brahms, *par le quatuor Beroff, Amoyal*, Caussé, Lodéon (Champs-Elysées, le 6) : *Cosi fan tutte* (Tourcoing, les 7, 9, 11, 13) : Schubert et Bruckner par l'Orchestre National, dir. G. Kuhn (Pleyel, le 7) : rentrée de l'ensemble 2e2m : Feldman, Decoust, Hespos, Marco, Heifetz (Centre Pompidou, le 10) ; Mozart, Henze, Mahler, par l'Orchestre Colonne, dir. Russell-Davies, avec *M. Price (Châtelet, le 10)*.

EXPOSITIONS

La peinture dans la peinture à Dijon

C'est le *tableau dans le tableau*, ou la fenêtre dans le tableau, ou *quand le peintre peint la peinture*, se peint en train de peindre, peint *l'atelier, peint ses confrères*, les mécènes, les amateurs... D'allégo*ries* en métaphores et symboles, les possibilités de spéculation sur la nature de la peinture, sur l'art et l'illusion, sur la mission de l'artiste, ne manquent pas dans ce parcours fouillé. L'exposition qui est dédiée à André Chastel sera suivie très prochainement d'un gros catalogue, sérieux, passionnant, comme on en fait rarement.

Buraglio, Pagès Gauthier, au Centre Pompidou

La rencontre est heureuse. On se dit même que les galeries contemporaines n'ont pas souvent donné tant à voir, que la peinture décidément n'est pas si mal servie que ça, qu'elle peut *surgir* jeune et bien vivante.

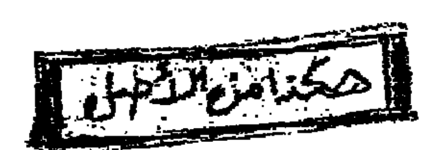
ET AUSSI : *Terres*, au Centre *Georges-Pompidou* (atelier des enfants) : *Trésors d'Irlande*, au Grand Palais (jusqu'au 17 janvier). *Ugolin*, au musée Rodin. *Le Fait divers*, aux A.T.P.

VARIÉTÉS

Guy Bedos

Le nouveau « one man show » d'un humoriste caustique, d'un observateur lucide et vif des mœurs de notre temps, d'un comique qui approfondit sans cesse un style en *quête de spontanéité* (*Théâtre du* Gymnase).

ET AUSSI : *Robert Charlebois* à l'Olympia (à compter du 11 janvier), Bernard Haller à Bohino, Michel Lagueyrie à la Gaîté-Montparnasse.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. *Entrée libre le dimanche et le mercredi.*

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième *étage*) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. — Jusqu'au 17 janvier.

TERRES. Une approche du matériau... — Atelier des enfants. *Sauf dim. et mar.*, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

ZUP : L'album de famille. — Jusqu'au 10 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES DANS LA *MAISON* : *Carrefour des Régions.* — Jusqu'au 10 janvier.

B. ABBOTT, B. BRANDT, L. MILLER, J. BOIFFARD : L'atelier de Man Ray. Jusqu'au 23 janvier.

BURAGLIO ; GAUTHIER ; PAGES. — Jusqu'au 14 février.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. — Jusqu'au 11 avril.

LE CINÉMA DE D. W. GRIFFITH. — Salle d'animation, rez-de-chaussée. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

DES LIVRES POUR NOEL. — Bibliothèque des Enfants. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

POUR ARISTIDE CAILLAUD. — *Petit* foyer. Jusqu'au 17 janvier.

C.C.I.

KAZ GWADLOUP. Habiter créole. — *Jusqu'au 24 janvier.*

B.P.I.

LA LITTÉRATURE... A QUEL PRIX ? — Jusqu'au 10 janvier.

***FERA-T-IL BEAU DEMAIN ?* Météo et climat.** — Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIIIe SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. (Entrée : 12 F). — **GRAVURES DE LA COLLECTION DUTHUIT, XVe-XVIIIe siècles.** *(Entrée : 9 F).* — Petit Palais (voir ci-dessus).

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h : mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. — Grand Palais, entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SALON DE LA MARINE 1982. — Musée de la Marine. Palais de Chaillot (entrée Place du Trocadéro). Sauf mardi *et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au* 13 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. — Jusqu'au 7 février.

L'ATELIER DE DESPORTES à la manufacture de Sèvres. — Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. *Entrée : 11 F* (gratuite le dimanche et le mercredi).

CIMABUE : le crucifix de Santa-Croce. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

COBRA. 1948-1951. — Jusqu'au 20 février. — **DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent.** *Jusqu'au 27 février.* — *Musée d'art* moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf *lundi*, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dimanche).

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. — Jusqu'au 10 janvier.

***CLAUDE BATHO, 1967-1981* - FELLINI : ses photographes, ses dessins.** — Jusqu'au 30 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ROBERT SMITHSON. Rétrospective. PHOTOGRAPHIE FRANCE AUJOURD'HUI. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. — Jusqu'au 25 mars. — **Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites.** — jusqu'à la mi-octobre 1983. — **Georges Shaw : *paysages photographiques.*** — *Musée d'art et* d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS FRANÇAIS 1880-1980. — *Jusqu'au 14 février (entrée : 10 francs).* — **LA CRÈCHE ANIMÉE DE ROLAND ROURE.** — Jusqu'au 14 janvier. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h : sam. et dim., de 11 h à 18 h.

ÉCOUTE MES IMAGES. Avec D. Farès. — Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (animation pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27, poste 365). Jusqu'au 13 février.

GRAPUS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h : mer. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 7 février.

LES CANARDS ILLUSTRES DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. — Musée Cernuschi, 7, avenue *Velasquez* (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 janvier.

ANDRÉ OSTIER. Photographies. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 janvier.

UGOLIN, cabinet des dessins. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. — Bibliothèque nationale, 58, rue de *Richelieu* (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er mars.

PARIS ET LES PARISIENS SOUS LE SECOND EMPIRE - E. CARJAT (1928-1906). Photographe. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 janvier.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. — Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie *(720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 : dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée *libre. Jusqu'au 28 février.*

HOMMAGE A LEON GAMBETTA (1838-1882). — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, de 11 h à 22 h. *Entrée : 10 F ; sam. : 7 F.* Jusqu'au 9 janvier.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. A partir du 7 janvier.

JACQUES VAUCANSON. —Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). *Jusqu'au 16 janvier* (l'exposition sera complétée par des conférences le 11 janvier).

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux *guerres* mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

***EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE...* IRÈNE LASKINE.** — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) *(747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au* 31 janvier.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE (1682-1730). — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.

HOMMAGE A JULES VERNE. GUSTAVE EIFFEL ET SON TEMPS. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

Centres culturels

EVERGON. Les géants de l'éphémère. — *Jusqu'au 9 janvier.* — **PIERRE BLANCHETTE. Peinture récentes** — **PATERSON EWEN.** — Jusqu'au 16 janvier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h.

CONSTANT LUCEBERT. Gravures. - **HENNY RIEMENS. Photographies.** — Du 7 au 30 janvier. — **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN. La rue de Lille.** — Du 7 janvier au 27 février. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

DICK BENGTSSON. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne *(271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim.*, de 14 h à 18 h. Du 7 janvier au 18 février.

DESCLOZEAUX. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 février.

***ORNEMENT ET FABLE* Henry Heerup.** — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h à 19 h; *dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée* libre. Jusqu'au 23 février.

FEMMES PEINTRES DE CORÉE ET D'EUROPE. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h, le samedi, de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

HERBERT BAYER. Photographies, *peintures, dessins.* — *Gœthe Institut*, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 janvier.

MARIO BOTTA. — Jusqu'au 12 février. — **ARCHITECTURE SUISSE : panorama de la décennie.** — Jusqu'au 15 janvier. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36).

L'ARCHITECTURE AUSTRALIENNE CONTEMPORAINE. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-65-00). Jusqu'au 22 janvier.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux — ***BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA* MEDICIS 1980-1981.** — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier.

CENTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE *DE PARIS.* — *Hôtel-de-Ville*, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (porche côté Seine). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

SAMOVARS RUSSES. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (501-59-00). *Sauf dimanche et lundi, de 14 h à* 17 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

LE FESTIN ET L'ART. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. jusqu'au 16 janvier.

BECASSINE AU MARAIS. — Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. — Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril. — Éléments de décors. — R.E.R. Auber. — *Photographies.* — *R.E.R. Châtelet-Les* Halles. Jusqu'au 15 janvier.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. — Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

THANGKAS. — Montparnasse Park Hôtel (niveau A), 19, rue du *Commandant*-Mouchotte (320-15-51). Jusqu'au 15 janvier.

GEORGES PITOEFF ET SON TEMPS. — Théâtre national de Chaillot (grand foyer), place du Trocadéro (505-14-50). Du 7 janvier au 27 février.

DE LA SUR-MARIONNETTE A L'ART DE LA MACHINE. Le théâtre expérimental de 1910 à 1930. — Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80).

***GRENELLE, VAUGIRARD, MONTPARNASSE.* Aires du quinzième. Photographies de P. Pitrou et B. Tardieu.** — Bibliothèque *Beaugrenelle*, 36, *rue Emeriau* (577-63-40). Jusqu'au 15 février.

LA COMMEDIA DELL'ARTE. Masques, gravures, photos, litographies... — Centre Kiron, 10, rue de la Vacquerie (523-54-20). Tous les jours, de 15 h à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 4 février.

Galeries

ART BOUDDHIQUE JAPONAIS, XIIe-XIXe siècle. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

LA MORT. — Galerie Charmy-L'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 26 février.

LES AMÉRICAINS DE PARIS. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 29 janvier.

FIGURATION-DÉFIGURATION. 1962-1982. — Galerie A.B.C.D., 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 15 janvier.

VOL DE NUIT : Blacker, Gherban, Panchounette, Rösel, etc. — Galerie *E. Fabre*, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). Jusqu'au 15 janvier.

F. DILASSER, H. LAMBERT. Œuvres récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 janvier.

FORMES ET VIE : Itoh, Serve, Jean-Sook Kim. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-11-55). *Jusqu'au 15 janvier.*

TITUS-CARMEL : Éclats. — Galerie Maeght, 13, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 janvier.

ALFRED COURMES. — Galerie *J.* Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 29 janvier.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 29 janvier.

JACQUES GAUTIER. Émaux et pierres. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

GOURMELIN. Dessins et lavis. — Galerie *P.* Lescot, 28, *rue P.*-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 janvier.

IMAI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 15 janvier.

JONATHAN JANSON. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 12 février.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

AKI KURODA. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin janvier.

RAF LISTOWSKI. — Galerie Caro, 32, rue des Trois-Frères (262-67-64). Jusqu'au 15 janvier.

BERNARD MADELÉNAT. — Galerie Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 5 février.

FRANÇOIS MARTIN « Loin de Manhattan ». — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). *Juqu'au 15 janvier.*

HENRY PIERCE. Peintures. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 janvier.

KLAUS RINKE. Dessins. — Flow Ace Gallery, 12, quai d'Orléans (329-32-34). Jusqu'au 29 janvier.

ANNA STEIN. — Galerie M. Ozenne, 22, Passage Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 15 janvier.

TAULÉ. Tableaux de bord. — Galerie Flora, 29, rue Hippolyte-Maindron (542-67-32). Jusqu'au 15 janvier.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Vicente Pimentel : travaux récents, installations et travaux sur papier Didier Mencoboni : travaux récents et sur papier. — Centre G. Philipe, rue Henri Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

CRÉTEIL. Chut ! On peint. — *MJC*, rue Charpy, Croix des Mèches (899-75-40). Sauf dimanche, de 9 h à 21 h, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars. — **Camille Pissarro et son fils Lucien** — **John Bensusan-Butt.** — Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf, lundi et mardi, de 14 h à 18 h. — **Je collectionne.** — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. — Musée départementale du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

LE VÉSINET. Tissage du monde. — Centre des arts et loisirs, 59, Bd Carnot (976-32-75). Jusqu'au 16 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier. — *Objets, photos. Centre culturel municipal* J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.

En province

AMIENS. L'humide - marais et marées : Parentés entre l'artiste et son climat. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 février.

ANGERS. Morellet. Œuvres 1978-1982. — *Musée des Beaux-arts, 10, rue du* Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 février.

ANNECY. Trompe l'œil (Cadiou, Ducordeau, Gaillard...). — Musée Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

AUBUSSON. Hommage à Jean Cocteau : dessins et tapisseries. — Musée départemental de la tapisserie, avenue des *Lissiers* (68-33-06). Du 7 au 12 janvier.

AUXERRE. Sem et Cappiello : caricatures. — C.E.D.A.A.C., 2, place Saint-Germain (52-55-40). Jusqu'au 8 février.

BEAUVAIS. L'âge d'or de M. Denis. Jusqu'au 16 janvier. **L'enfance de l'art.** Jusqu'au 31 janvier. — Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). **Pierrette Bloch. Identités no 1.** — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 30 janvier.

BESANÇON. Autour de David et Delacroix, dessins français du XIXe siècle. — **1, 2, 3, progressions numériques dans l'art contemporain.** — Musée des Beaux-Arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). *Jusqu'au 31 janvier.*

BORDEAUX. L'art du cinéma d'animation. — C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 15 janvier.

CLERMONT-FERRAND. L'iconographie des saints en peinture. — Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 28 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. — Musée des Beaux-Arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 28 février.

EVREUX. La peinture murale romaine de la Picardie à la Normandie. — Musée, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 janvier.

***FLAINE.* Denis Laget. Peintures 1982.** — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 31 janvier.

ISLE-SUR-LA-SORGUE. Musée-bibliothèque René-Char, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'à fin janvier.

LA ROCHELLE. Une autre Amérique. — Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 14 mai.

***LOUVIERS. Géricault. Lithographies* et œuvres en rapport. Collections du musée de Rouen.** — Musée, cour de la Mairie (40-22-80). *Jusqu'au 17 janvier.*

LYON. — **Lyon 1882-1982, entre création et récréation.** — ELAC, centre d'Échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 12 janvier. — **Objectif vitrail Rhône-Alpes.** — Palais Saint-Jean, 4, avenue A.-Max (825-78-62). Jusqu'au 30 janvier.

***MARSEILLE. L'Orient des Provençaux.* Sept siècles d'échanges.** — Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Caillebotte. — Fondation A. Prouvost, Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 28 janvier.

MONTAUBAN. Le Languedoc ou les villes rouges : Hommage à F.-Desnoyer (1894-1972). Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 13 mars.

MONTPELLIER. Olivier Brice : les mutants. — Musée Fabre (66-06-34). *Jusqu'à fin janvier.*

NICE. Dix ans des musées de Nice. — ENAC, Centre Nice Etoile, 30, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 12 janvier. — **Dix ans des musées de Nice : Acquisitions contemporaines.** — Galerie d'Art contemporain, 59, quai des États-Unis (85-82-34). Jusqu'au 12 janvier. — **Dessins allemands contemporains.** — CARI, Villa *Arson*, 20, av. *Stephen-Liégeard* (51-30-00). Jusqu'au 30 janvier.

NIMES. Aimé Maeght et les siens. — Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foule (67-25-57). Jusqu'au 16 janvier.

***RENNES.* Gravures de la collection Robien.** — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Carreaux de faïence dans le Nord de la France (1650-1850). — Musée municipal, Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 janvier.

TOULOUSE. 1958-1982 : vingt-cinq ans d'acquisitions. Bibliothèque municipale, 1, rue du Périgord (23-12-10). Jusqu'au 30 janvier.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième siècle. — Musée des *beaux-arts*, 18, *place François-Sicard* (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

TROYES. Lîmérat/Robelin. — Passages, 3, rue Vieille-Rome (72-01-46). Jusqu'au 15 janvier.

TULLE. Anne Lan, peintures sur soie. — Musée du Cloître. Jusqu'au 29 janvier.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CONTE CRUEL. – Epicerie (272-23-41), 20 h 30 (5).
UNE MINUTE ENCORE. – Théâtre 14 (545-49-77, 21 h (5).
INTIMITÉ. – Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h (5).
AVEC VUE SUR LA MER. – Poissy Carrières, l'Usine-Théâtre (074-70-18), 21 h (5).
HAMLET. – Chaillot (727-81-15), 18 h 30 (7).
LE ROI DES AULNES. – Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (7).
LES HABITS DU DIMANCHE. – Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30 (7).
TROIS FOIS RIEN. – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h 15 (7).
DIDEROT A SAINT-PETERSBOURG. – Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 (7).
L'AUTOCENSURE. – Dix Heures (606-07-48), 18 h 30 (7).
UN GRAND AVOCAT. – Mogador (874-33-73), 20 h 30 (8).
CHATTELISE. – Créteil, Comédie (339-21-87), 20 h 30 (10).
LES BAS-FONDS. – Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 (11).
EL MEDJOUB. – (En langue arabe). Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 (11).

Hors Paris

Montpellier. – SNUFF, par le Pip Simmons Theater Group (en français) coproduction NTNM (67) (62-16-89), salle Gramont du 7 au 9.
Nice. – IONESCO, par le T.N.P. au Nouveau Théâtre, centre dramatique (93) (55-19-19) du 7 au 15.
Grenoble. – L'ÉVEIL DU PRINTEMPS, par le Théâtre de la Potence, au Théâtre du Rio (76) (54-41-83), du 11 au 31 janvier.
Dijon. – LE NEVEU DE RAMEAU, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne, centre dramatique (80) (30-63-58), au Théâtre du Parvis, les 11, 12, 19.
Reims. – DERNIERS DEVOIRS, par le centre dramatique (26) (85-61-69), au Théâtre de la Comédie, du 11 janvier au 12 février.
Mont-de-Marsan. – LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par le Théâtre du Feu (58) (75-74-83), du 11 au 22 janvier.
Bruxelles. – LE CABARET ÉMOTIF, par l'Ensemble théâtral (322) (513-73-00), du 11 janvier au 11 février.
Genève. – L'AIDE-MÉMOIRE, au Théâtre du Caveau (4122) (28-11-33), du 11 au 30 janvier.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) Relâche.
SALLE FAVART (296-06-11), les 10 et 11 à 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : (jeu.), les 5, 8 à 14 h 30 et 20 h 30 et les 10 et 11 à 20 h 30 : La vie est un songe ; le 7 à 20 h 30 et le 9 à 14 h 30 : l'Avare ; le 9 à 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier (relâche) ; Grand Foyer : le 10 à 20 h 30 : Poésie : Fabio Doplicher.
ODÉON (325-70-32), (lun.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 et le 9 à 15 h : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), (lun.) : les 5, 6, 7, 8, 9, 11 à 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 et le 9 à 15 h : l'Oiseau vert ; le 8 à 14 h 30 : le Carrosse d'or ; Belfagor le magnifique ; le 9 à 20 h : voir le 8.
PETIT TEP (797-96-06) (jeu) : les 5, 7, 8, 11 à 20 h 30 et le 9 à 15 h : l'Essuie-Mains des pieds.
BEAUBOURG (277-12-35) (mar.), Débat-Rencontre Musée : le 5 à 18 h 30 : P. Eluard, l'amour, la révolte, le rêve ; à 16 h : Aristide de Sirène ; à 20 h 30 : Remise du pinceau d'or à A. Caillaud, par César ; le 10 à 18 h 30 : l'écriture et la peinture selon Eluard ; Cinéma-vidéo : les 5, 6, 7, 8, 9, 10 à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films BPI ; les 7, 8, 9 à 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith ; *Concerts : le 9 à 18 h 30 : Mélodies pour* chant et piano d'après P. Eluard ; le 10 à 20 h 30 : Forum de la création – Ensemble 2e2m.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (dim. soir, lun.), *Opérette : les 5, 6, 7, 11 à 20 h 30 et les 8 et 9 à 14 h 30 :* la Veuve joyeuse : Concerts (voir le 10).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : le 11 à 18 h 30 : Brandis quartett de Berlin.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (lun.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 et le 9 à 16 h : le Cocu magnifique.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim. à 15 h 30 : Coup de soleil (reprise le 7).
ARC (723-61-27), les 5, 6, 7 à 20 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la lumière coule dans le canal (dern. le 6).
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), (J., D. soir), 21 h, mat., sam. et dim, 16 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu (reprise le 11) ; 20 h 30 : les Bonnes (reprise le 11).
ATHÉNÉE (742-67-27), mer., jeu., à 18 h 30 : Ma Elo (dern.).
BASTILLE *(357-42-14), (D., L.).* 20 h 30 : Léonce et Léna.
BOBINO (322-74-84), le 9 à 20 h 45 : la Mort du docteur Faust.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Th. de l'Aquarium *(374-99-61), (J., D. soir, L.) 20 h,* mat. dim. 16 h : Correspondance ; Théâtre du Soleil (374-24-08), les 6, 7 et 8 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 9, à 15 h 30, Richard II.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), les 5, 6, 7, et 8 à 20 h 30 : Ben Zimet, F.-Thiery, Donagan ; le 11 à 20 h 30 : J.-L. Craver, M. Bloch, Kapia.
CENTRE KIRON (523-54-20), les 8 et 9 à 21 h : Vie et mort d'Arlequin.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.), 21 h : Un si joli petit square.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre (D., L.) 20 h 30 : Les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir) *21 h,* mat. *15 h 30 :* Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., *15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.*
DEUX PORTES (361-49-92), (D., L.), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), (D. soir, *L.) 21 h,* mat. dim. à *15 h :* la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : les *Rustres.*
ESCALIER D'OR (523-15-10), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D. soir, L.), *20 h 30 :* Valardy 83 ; *(L.)* 22 h, dim à 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE *(874-74-40), (D.) 18 h 30 :* Mon Isménie - Gibier de potence ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. sam. 18 h 30, dim. 16 h : Vive les femmes (à partir du 8) ; – II : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : S. Joly (reprise le 8).
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : M. Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), (D., L.) 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), *(D. soir, L.)* 20 h 30, mat. dim. 17 h : La Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 6, *7, 8 et 11 à 20 h 30, le 9 à 15 h : Armo*guedon ; le 5 à 20 h 30 : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), (D.), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus *tard ; 22 h 15 :Tchoufa ; II. – 18 h 30 :* J. Supervielle (dernière le 8) ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons *français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.*
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.). 20 h 45, mat. sam. dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS *(265-90-00) (D. soir, L.).* 21 h, mat. sam. 15 h, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.) *21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15,* mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76, (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : hold-up pour rire (reprise le 8).
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), (D., L.) 21 h : Intrigues.
POTINIÈRE (261-44-16), les 5, 6, 7, et 8 à 20 h 45 : Sol : « Je m'égalomane à moi-même ».
REX (233-28-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : The End.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, *mat.* dim à 15 h : le Charimari (reprise le 6).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), (D. soir), 20 h 45, mat. mer. 15 h, dim. 14 h 30 : Famille Fonouillard dare-dare.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), *Pe*tite salle (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Fuite en Chine.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 5, 6, 7, et 8 à 20 h 30, le 9 à 15 h : l'Ambassade ; le 11 à 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (D.) 20 h 30 : Le mal court.
THÉATRE DE LA VILLA (542-79-56), les 7, 8 et 11 à 21 h, le 9 à 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D soir, L.), 21 h ; mat. dim., 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, sam., 23 h 45 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version *originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty* Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud -Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), (D., L.), 20 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h 45, mat. dim., 16 h : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 h : Clin d'œil à Irma la Douce ; 21 h : les Petits Hôtels ; 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby ; vendr., sam., 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 15 : Un amour ; les 8, 10, à 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
LA TANIERE (337-74-39), I : les 5, 6, 7 et 8, à 20 h 45 : E. Griliquez, F. Curto ; les 5, 6, 7 et 8, à 22 h 30 : H. Molina.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice ; sam., 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Ka, l'infra-terrestre, Ch. Kursner ; 22 h : G. Delahaye.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75) le 8 à *14 h 30 et à 20 h 30 ; le 9 à 14 h 30 et à* 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

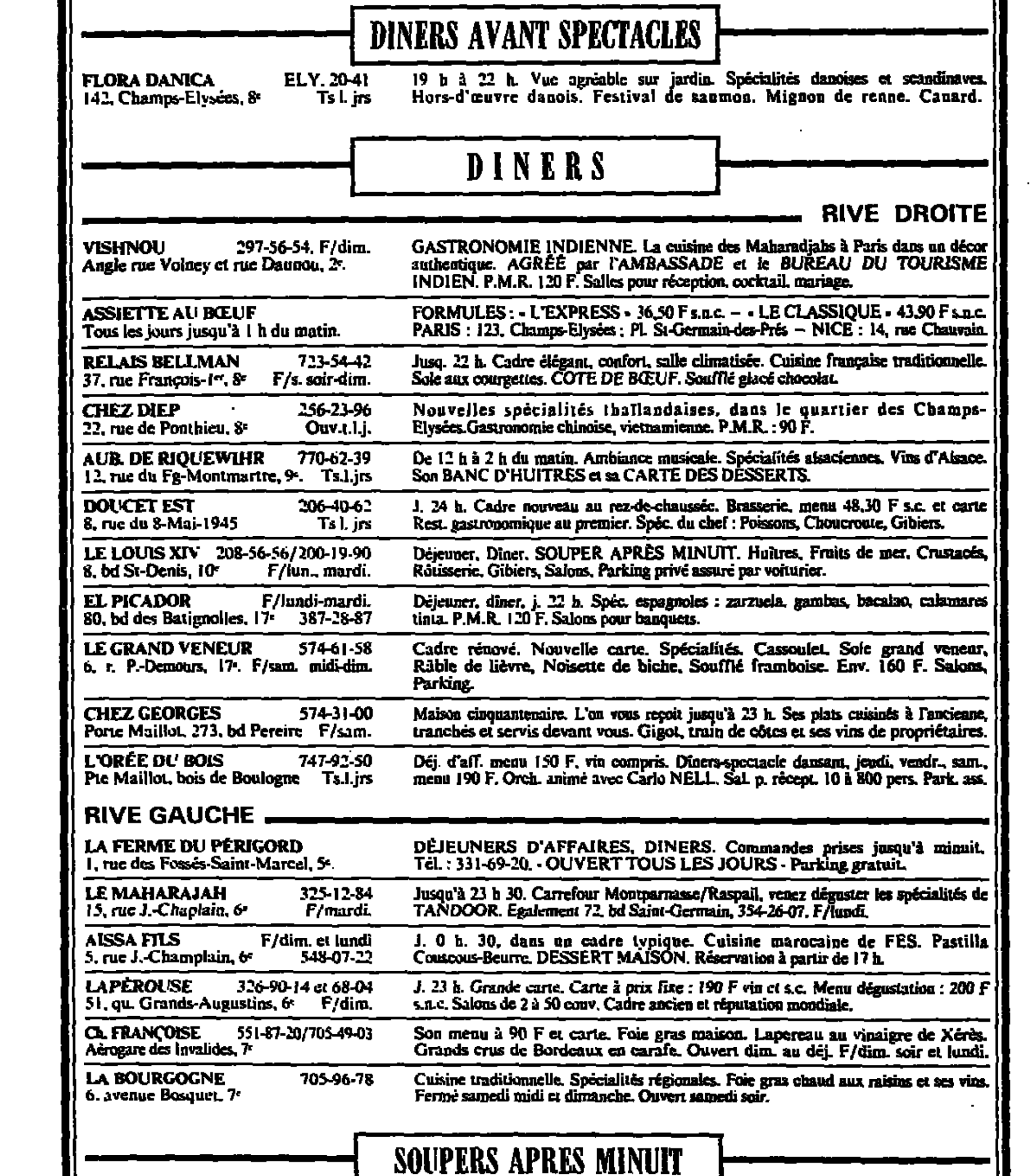
La danse

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D soir, L) 20 h 30, mat., sam. et dim. 15 h. : Pilobolus Dance Theater.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 h : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), ven., sam., 20 h 30 : mer., jeu., dim., mar., 15 h : Tino Rossi ; le 11 à 21 h : A. Metayer.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) (D., L.) 21 h et 23 h : R. Bahri.
FIAP (589-89-15), le 8 à 20 h 30 : Lolo Sy Ny Tariny.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) (D soir) 21 h, mat. dim. 15 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : Popeck (dern. le 9) ; à partir du 10 : R. Charlebois.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), les 5, 9, à 14 h et 17 h 30, le 7 à 20 h, le 8 à 15 h et 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), le 5, à 14 h 15, les 6, 7, 11, à 20 h 30, le 8, à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 9, à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
SPLENDID (208-21-93), mer., jeu., ven., sam., dim., 20 h 30 : Yves Leveque.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN *(607-37-53), les 6, 7, 11,* à 20 h 30, les 5, 9, à 15 h, le 8 à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES *(260-44-41) (L.), 21 h 30 :* L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.





● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLES

FLORA DANICA 142, Champs-Elysées, 8e	ELY. 20-41 Ts l. jrs	19 h à 22 h. Vue agréable sur jardin. Spécialités danoises et scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e.	297-56-54. F/dim.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salles pour réception, cocktail, mariage.
ASSIETTE AU BŒUF Tous les jours jusqu'à 1 h du matin.		FORMULES : « L'EXPRESS » 36,50 F s.n.c. — « LE CLASSIQUE » 43,90 F s.n.c. PARIS : 123, Champs-Elysées ; Pl. St-Germain-des-Prés — NICE : 14, rue Chauvain.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F/s. soir-dim.	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96 Ouv.t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e.	770-62-39 Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. Son BANC D'HUITRES et sa CARTE DES DESSERTS.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Ts l. jrs	J. 24 h. Cadre nouveau au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 48,30 F s.c. et carte Rest. gastronomique au premier. Spéc. du chef : Poissons, Choucroute, Gibiers.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56/200-19-90 F/lun., mardi.	Déjeuner, Dîner. SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons. Parking privé assuré par voiturier.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	F/lundi-mardi. 387-28-87	Déjeuner, dîner, j. 22 h. Spéc. espagnoles : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. Salons pour banquets.
LE GRAND VENEUR 6, r. P.-Demours, 17e.	574-61-58 F/sam. midi-dim.	Cadre rénové. Nouvelle carte. Spécialités. Cassoulet. Sole grand veneur, Râble de lièvre, Noisette de biche, Soufflé framboise. Env. 160 F. Salons, Parking.
CHEZ GEORGES Porte Maillot, 273, bd Pereire	574-31-00 F/sam.	Maison cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaires.
L'ORÉE DU BOIS Pte Maillot, bois de Boulogne	747-92-50 Ts.l.jrs	Déj. d'aff. menu 150 F, vin compris. Dîners-spectacle dansant, jeudi, vendr., sam., menu 190 F. Orch. animé avec Carlo NELL. Sal. p. récept. 10 à 800 pers. Park. ass.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.		DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. - OUVERT TOUS LES JOURS - Parking gratuit.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F/mardi.	Jusqu'à 23 h 30. Carrefour Montparnasse/Raspail, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Également 72, bd Saint-Germain, 354-26-07. F/lundi.
AISSA FILS 5, rue J.-Champlain, 6e	F/dim. et lundi 548-07-22	J. 0 h. 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FES. Pastilla Couscous-Beurre. DESSERT MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LAPÉROUSE 51, qu. Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F/dim.	J. 23 h. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 200 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couv. Cadre ancien et réputation mondiale.
Ch. FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	551-87-20/705-49-03	Son menu à 90 F et carte. Foie gras maison. Lapereau au vinaigre de Xérès. Grands crus de Bordeaux en carafe. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi.
LA BOURGOGNE 6, avenue Bosquet, 7e	705-96-78	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert samedi soir.

SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10b, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h. Huîtres - Coquillages toute l'année GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F/lundi, mardi 8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés Rôtis. Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42. F. Tour Montparnasse. J. 3 h mat. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

L'ALSACE A PARIS Choucroutes — Grillades — Poissons Coquillages 9, Place St-André des Arts 326-89-36 F. merc. Parking Ecole de médecine

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19 Cadre élégant et confort. Ts l. jrs de 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poissons BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 et 354-21-68 Au piano : Yvan MEYER.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 5 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Brahms).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 18 heures : Opéra d'Etat de Berlin-Est, dir. : S. Kurz (Wagner).

RANELAGH, 18 h 30 : A. Adorjan, N. Lee (Moscheles, Bartok, Prokofiev...).

EGLISE DE LA MADELEINE, 16 heures : Rust College A'Capella Choir.

JEUDI 6 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : M. Beroff, P. Amoyal, G. Causse, F. Lodeon (Chausson, Brahms).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 5.

VENDREDI 7 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Kuhn (Schubert, Bruckner).

RANELAGH, 18 h 30 : F. Fernandez, F. Malgoire, A. Zweistra, W. Jansen (Purcell, Leclair, Couperin).

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : G. et B. Picavet (Chopin, Brahms, Lutoslawski...).

FIAP, 20 h 30 : A. Host, M.-F. Giret, D. Deletre (Schumann, Brahms, Schubert).

SAMEDI 8 JANVIER

RANELAGH, 16 h 30 : Ensemble de Venezia (Vivaldi, Malipiero, Rossini, Bottesini).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : F. Fujiwara, J. Rouvier (Brahms, Bach, Stravinski).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : F. Layer (Schubert, Debussy, Chostakovitch).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h : Deutsche Statsoper Berlin, dir. O. Suitner/S. Kurz (Wagner).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : E. Aellio.

FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, L. Blay, Ch. Roca (Beethoven, Chopin, Rachmaninov...).

DIMANCHE 9 JANVIER

NOTRE-DAME, 17 h 45 : H. Meyer (Perotin, Marcello, Mozart...).

SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : N. Pien (Bach).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : P. Aegerter (Mozart, Beethoven, Franck, Schubert).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 19 h : voir le 8.

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : R. Pidoux, J.-Cl. Pennetier (Kodaly, Mendelssohn).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Pasquier (Bach).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Chœur et ensemble instrumental de l'oratoire, dir. : P. Picard (Britten).

AMERICAN CHURCH, 18 h : B. et A. Ware (Schumann, Debussy, Weber...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 17 h : Orchestre et chœur de Saint-Céré, dir. : E. Maes, M. Piquemal (Dvorak, Poulenc).

HOTEL DE GALLIFET, 16 h : Ensemble de Venise (Vivaldi, Rossini, Bottesini).

LUNDI 10 JANVIER

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 19 h : voir le 8.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Endellion (Beethoven, Dvorak, Britten).

SALLE GAVEAU, 17 h 30 : G. Souzay.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h 30 : J.-J. Kantorow, J.-M. Luisada (Mozart, Chopin, Sarrasate) ; à 20 h 30 : D.R. Davies, M. Price, R. Tecco (Mozart, Henze, Mahler).

MARDI 11 JANVIER

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Ohana, Arrigo, de Lassus...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœur et orchestre du Deutsche Staatsoper de Berlin (Wagner).

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : J.-M. Bonn, A. Sans (Weiss, Bach, Dowland...).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale Saint-Thomas d'Aquin, Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : J.-P. Lore (Ramirez, Cayre).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : R. Troman, S. Sennari, J. Frisch (Couperin, Marais, Dieupart...).

SALLE GAVEAU, 21 h : Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Bach, Mendelssohn, Copland...).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : N. et Y. Gotkovsky (Beethoven).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Vaggione).

SAINT-THOMAS D'AQUIN, 20 h 45 : J. Guillou (Bach).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 12 h 30 : L. Bessette (Brahms, Debussy, Clermont-Pépin...).

CENTRE CULTUREL DE YOUGOSLAVIE, 20 h : H. Tonde, J. Kulagic, L. Jovanovic, V. Ogrozovic (Chopin, Jossif, Prokofiev...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Hal Singer, J.-P. Sassou (dernière le 7), à partir du 8 : J. Caroff.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 6 : Inc. Jazz Corporation ; le 7 : Rockin Rebels ; le 8 : Macadam Cow-Boys.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 : R. Bosi + invités.

FORUM (297-53-39), 20 h 30, le 5 : Quatuor de saxophones, M. Edelin Sextet ; le 6 : R. Raux Quartet, D. Levallet ; le 7 : S. Lucy ; le 8 : B. Wilen, Diese 440 ; le 9 : A. Shepp Quartet.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 11, à 20 h : Pat Benatar.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 7, 8 : M. Urbaniak.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 (Me.) : R. Delage Quartet ; (J.) : Watergat Seven + One ; (V.) : Metropolitan Jazz Band ; (S.) : Swing at six ; (L.) : New Jazz off ; (Ma.) : J.-L. Longnon.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, A. Jean-Marie, R. del Fra, Ch. Bellonzi (dern. le 9) ; à partir du 10 : Betina.

RADIO-FRANCE, auditorium 106 (524-15-16), le 6, à 18 h 30 : Quartette de S. et A. Levitt.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Laferrière.

En région parisienne

ASNIERES, Centre culturel (790-63-12), les 10, 11 à 20 h 30 : Frénésie de Paris.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Malade imaginaire.

CACHAN, Centre culturel (665-66-12), le 11 à 20 h 45 : Potiche.

CHATOU, Maisons pour Tous (071-13-73), le 8 à 21 h : L.B.C. Trio.

CHELLES, Centre culturel (421-20-36), le 8 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss).

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 6 à 21 h : Azikmen.

ELANCOURT, Maison pour Tous (050-13-75), le 8 à 21 h, le 9 à 17 h : Si télé m'était contée.

ERMONT, Th. P. Fresnay (415-09-48), le 9 à 15 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss).

EVRY, Agora (079-10-00), le 7 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 8 à 21 h, le 9 à 15 h : Une loge pour la folie.

MASSY, CC P. Bailliart (920-57-04), le 7 à 21 h : Gubitsch et Calo, le 11 à 21 h : Groupe Syrinx.

MEUDON, Eglise N.-D.-de-Bellevue le 7 à 20 h 30 : Ensemble Perceval.

POISSY, CAC (074-70-18), le 8 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre de l'Arche.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), les 7, 8 à 21 h : la Fausse Suivante.

RIS-ORANGIS, Centre culturel (906-72-72), le 8 à 20 h 45 : M. Reverdy, M. Ogeret.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (869-22-11), le 8 à 21 h, le 9 à 15 h : le Gardien.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 11 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Wagner, Liszt, Strauss).

VILLENEUVE SAINT-GEORGES, CCM (389-21-18), le 5 à 20 h 30 : la Danse du diable.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) les 5, 6, 7, 8 à 21 h : Intimité.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 8 à 21 h : J. Villeret.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 JANVIER

15 h : Etoiles, de K. Wolf ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson : Confession, de J. May ; 21 h : hommage à Effel, la Création du monde, de J. Effel et E. Hofman.

JEUDI 6 JANVIER

15 h : Typhon sur Nagasaki, d'Y. Ciampi ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson : l'Évadé d'Alcatraz, de R. Florey ; 21 h : Relâche.

VENDREDI 7 JANVIER

15 h : la Lanterne, de Kinugasa ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson ; They drive by night, d'A. Woods ; 21 h : hommage à F. Zinnemann : les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann et P. Strand.

SAMEDI 8 JANVIER

15 h : Show People, de K. Vidor ; 17 h : le Rôti de Satan, de R.W. Fassbinder ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson ; The Devil commands, de E. Dmytryk ; 21 h : hommage à F. Zinnemann : c'étaient des hommes.

DIMANCHE 9 JANVIER

15 h : Champagne Charlie, d'A. Cavalcanti ; 17 h : Futures Vedettes de M. Allégret ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson ; Deanna mène l'enquête ; 21 h : hommage à F. Zinnemann : Le train sifflera trois fois.

LUNDI 10 JANVIER

17 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC.

MARDI 11 JANVIER

15 h : David et Bethsabée, de H. King ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson ; My name is Julia Ross, de J. H. Lewis ; 21 h : hommage à F. Zinnemann : The Member of the Wedding.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 5 JANVIER

15 h : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h : Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : Ino et Mon, de S. Kimura.

JEUDI 6 JANVIER

15 h : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 17 h : Os Bandeirantes, de M. Camus ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : le Fils unique, de Y. Ozu.

VENDREDI 7 JANVIER

15 h : Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h : Charles mort ou vif, d'A. Tanner ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : le Frère et sa Petite Sœur, de Y. Shimazu.

SAMEDI 8 JANVIER

15 h : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h : la Belle et la Bête, de J. Cocteau ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : le Matin de la famille Osone, de K. Kinoshita ; 21 h : les Sœurs de la famille Makioka, d'Y. Abe.

DIMANCHE 9 JANVIER

15 h : la Poupée, d'E. Lubitsch ; 17 h : la Tendre Ennemie, de M. Ophuls ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : les Sœurs du quartier Nishijin, de K. Yoshimura ; 21 h : Eclair, de M. Naruse.

LUNDI 10 JANVIER

15 h : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h : Les femmes s'en balancent, de B. Borderie ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : le Demi-Frère, de M. Ieki.

MARDI 11 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (mer., jeu.) (633-63-20) ; Colisée, 8e (mer., jeu.) (359-29-46) ; Ambasse, 8e (à partir de ven.) (359-19-08). — (V.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (mer., jeu.) (522-46-01) ; Images 18e (à partir de ven.) (522-47-94).

LA BARAKA (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (mer., jeu.) (222-57-97) ; Ambassade, 8e (mer., jeu.) (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (mer., jeu.) (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (à partir de ven.) (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (mer., jeu.) (522-46-01) ; Clichy Pathé, 18e (à partir de ven.) (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (mer., jeu.) (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (mer., jeu.) (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (mer., jeu.) (636-10-96).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (534-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

AMITYVILLE, LE POSSÉDÉ (**), film américain de Damiano Damiani. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BRACONNIER DE DIEU, film français de Jean-Pierre Darras. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-80) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH, film français. Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOURNAL DE CAMPAGNE, film franco-israélien d'Amos Gitai. Saint Séverin, 5e (354-50-91) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PIRANHAS II (*), film américain de James Cameron. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

A partir de vendredi

DANTON, film franco-polonais d'Andrzej Wajda. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (mer., jeu.) (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (mer., jeu.) (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ;

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), hor. spéc.

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MORA (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MUTANT (*) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Louxor Pathé, 10e (878-38-58).

OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (mer., jeu.) (320-89-52) ; Montparnos, 14e (à partir de ven.) (327-52-37).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (mer., jeu.) (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 7e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

PASSION (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 1er (225-18-45).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-47-62).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Images, 18e (522-47-94) Mercr., J.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : Ma vache et moi ; jeu. : Steamboat Bill Jr ; ven. : le Mécano de la « General » ; sam. : Sherlock Junior ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lun. : Fiancées en folie ; mar. : le Dernier Round.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : la Soupe au canard ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Noix de coco ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Go West ; lun. : Un jour au courses ; mar. : Un jour au cirque.

CYCLE : ON NE S'EN LASSE PAS : Studio 43, 9e (770-63-40) : mer., 18 h, ven., 20 h, sam., 22 h, dim., 14 h : Drôle de drame ; mer., 20 h, ven., 22 h, lun., 18 h : la Grande Illusion ; mer., 22 h, ven., 18 h, sam., 20 h, dim., 16 h : Le jour se lève ; jeu., 18 h, sam., 14 h, dim., 18 h, lun., 20 h : la Belle Équipe ; jeu., 20 h, sam., 18 h, dim., 22 h : Lumière d'été ; jeu., 22 h, sam., 16 h, dim., 20 h, lun., 22 h : Falbalas.

TEX AVERY (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 17 h 30 ; sam., dim., 17 h 45.

CYCLE : L'AILLEURS VU D'ICI : République cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., 18 h : Genèse d'un repas ; ven., sam., 18 h : Koko le gorille qui parle ; dim., lun., 18 h : Tras os montes.

SEPT PAGNOL : André Bazin, 13e (337-74-39), mer. : la Femme du boulanger ; jeu. : le Schpountz ; ven. : la Fille du puisatier ; sam. : Marius ; dim : Fanny ; lun. : César ; mar. : Topaze.

SCIENCE-FICTION ET FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), Solaris ; Rencontres du troisième type ; Phase IV.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., 17 h, lun., 20 h, mar., 14 h 30 : le Grand Noceur ; mer., sam., dim., 22 h : le Charme discret de la bourgeoisie ; ven., 17 h, mar., 20 h : Cet obscur objet du désir ; ven., 20 h, jeu., 22 h, lun. et mar., 17 h : le Fantôme de la liberté ; dim., 14 h 30 : le Journal d'une femme de chambre ; dim., 17 h, mer., sam., 20 h, mar., 14 h 30 : la Voie lactée ; lun., 22 h : l'Age d'or ; jeu., 20 h, mer., sam., 17 h : Tristana ; jeu., ven., 14 h 30, mar., 22 h : Glissements progressifs du plaisir ; mer., sam., 14 h 30, lun., ven., 22 h, dim., 20 h : la Mort en ce jardin.

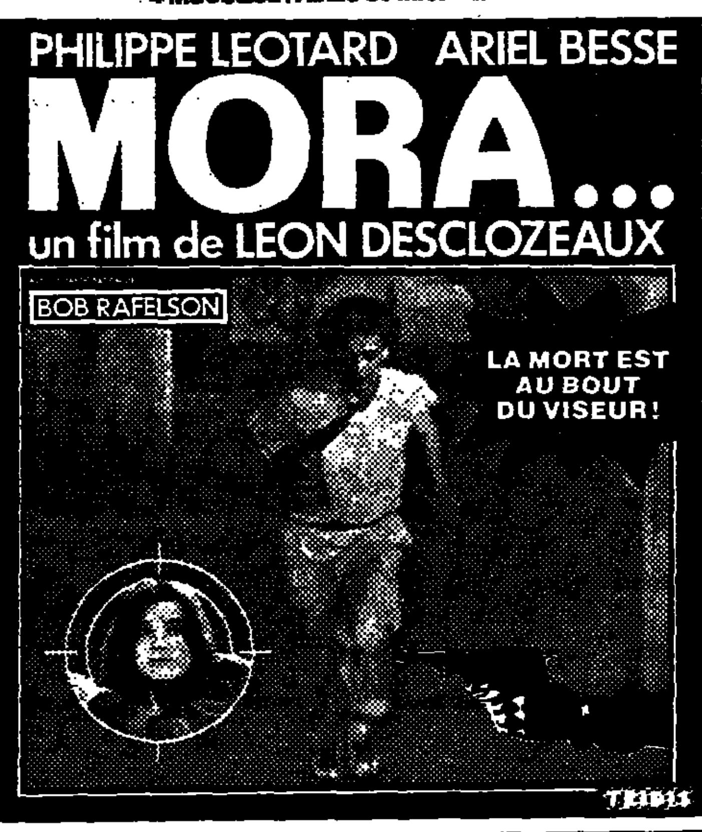
JAMES BOND (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), Opération tonnerre ; mer., ven., dim., mar. : On ne vit que deux fois ; jeu., sam., lun.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : La boîte à films, 16e (622-44-21) ; Mr et Mme Smith ; la Maison du docteur Edwardes ; Psychose.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Tell Me ; jeu. : la Vengeance est à moi ; ven. : Panique dans la rue ; sam. : Blade Runner (*) ; dim., mar. : Comédie érotique d'une nuit d'été.

RITA HAYWORTH (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mar., mer., sam. : la Dame de Shanghaï ; jeu., dim. : Cover Girl ; ven., lun. : O toi ma charmante.

AGATHA CHRISTIE (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), jeu., 19 h 45, sam., 21 h 45, dim., 22 h, lun., 19 h 45 : Mort sur le Nil ; jeu., 22 h, ven., 19 h 45, dim., 14 h 15 : Meurtre au soleil ; ven., 22 h, dim., 16 h 15, lun., 22 h : le Miroir se brisa.







PATRIMOINE

La très illustre histoire du palais de la Légion d'honneur

M. François Mitterrand, président de la République et grand-maître de la Légion d'honneur, doit inaugurer le 6 janvier l'exposition organisée à la grande chancellerie pour le bicentenaire de l'hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur, qui retrace l'histoire d'un des monuments les plus célèbres de Paris (1).

L'hôtel de Salm, dont la gracieuse coupole et les balustres dominent le quai d'Orsay entre les rues de Bellechasse, de Solferino et de Lille, a été construit de 1782 à 1788 par Pierre Rousseau pour Frédéric III de Salm Kyrbourg, qui avait décidé de se fixer à Paris. Ce ne fut pas une très bonne affaire pour l'architecte à qui le prince allemand, totalement impécunieux, essaya de revendre l'hôtel avant de le mettre en loterie sous la Révolution.

Malgré ses difficultés, le prince de Salm, qui avait noué de nombreuses relations au sein de la société parisienne, et en particulier avec la famille de Beauharnais, continua d'y donner des fêtes et réceptions jusqu'en 1794, année où il fut arrêté, détenu aux Madelonettes et décapité comme son ami, le général de Beauharnais, le 5 Thermidor An II 23 juillet 1794 peu de jours avant la chute de Robespierre.

Après avoir connu des fortunes diverses, l'hôtel de Salm fut choisi, à l'instigation de Joséphine, par l'empereur Napoléon pour y installer en 1804 la grande chancellerie de la Légion d'honneur qu'il venait de créer et à la tête de laquelle il nomma le savant Lacépède. Le sort du palais était donc fixé définitivement et sous le Second Empire on y ajouta l'aile qui borde la rue de Solferino. Mais, en 1871, la Commune, qui y avait établi le poste de commandement du général Eudes, devait faire incendier l'hôtel de Salm ainsi que ses proches voisins, la Cour des Comptes et le Conseil d'Etat.

Tout le décor intérieur disparut. Seuls les façades et leurs bas-reliefs résistèrent à l'incendie. En 1878, on décida de reconstruire à l'identique, la grande chancellerie qui connut ainsi un sort plus enviable que celui du palais des Tuileries dont les ruines furent démolies quelques années après. Et, c'est grâce à une souscription, à laquelle participèrent tous les légionnaires et qui recueillit un million de francs de l'époque, que la grande chancellerie fut remise en état.

L'exposition qui est présentée à l'hôtel de Salm dans les salles du Musée de la Légion d'honneur évoque remarquablement les deux cents ans de l'histoire de cette illustre maison. On y est tout de suite accueilli par un grand portrait du prince de Salm, jusqu'ici inconnu en France, autour duquel ont été rassemblés, grâce à l'obligeance de collectionneurs publics et privés, allemands ou français, un nombre important d'objets, d'armes, de tableaux, de costumes et d'intéressants manuscrits, dont les Mémoires de la reine Hortense, qui trouva refuge en cette maison lors de l'arrestation de ses parents.

Parmi les très nombreuses gravures exposées, il faut retenir celle représentant la chambre du maréchal Mortier, chancelier de l'ordre jusqu'à sa mort tragique en 1835 (2), seul témoignage qui subsiste du décor intérieur et de l'ameublement de l'hôtel de Salm, tels qu'ils existaient lors de l'installation de la chancellerie. Enfin, une très belle maquette, exécutée spécialement pour cette exposition, reproduit au centième le palais lors de son achèvement en 1790.

A deux pas

Cette belle exposition est jumelée avec celle que la délégation artistique de la Ville de Paris et la Société d'histoire du septième arrondissement ont consacrée à tout l'ensemble de la rue de Lille (3), ci-devant, rue de Bourbon, vieille voie parisienne habitée depuis le dix-huitième siècle par des hôtes illustres. A commencer par Eugène de Beauharnais qui, après avoir acheté l'hôtel de Torcy construit par Boffrand en 1713, le fit aménager dans le style « retour d'Egypte » en 1803, et qui est aujourd'hui la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne fédérale. Son admirable décor restauré et remis complètement en état il y a quinze ans, est d'un exceptionnel intérêt. Pour se rendre à cette deuxième exposition qui est présentée à l'Institut néerlandais, qui fut la demeure de Turgot, il suffira aux visiteurs de quelques pas empruntant la rue de Lille à droite après avoir traversé le boulevard Saint-Germain.

ANDRÉE JACOB.

(1) Bicentenaire de l'hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur. Musée de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Ouvert tous les jours de 14 à 17 heures, sauf le lundi, du 7 janvier au 10 avril 1983.

(2) Il mourut victime de l'attentat de Fieschi – conspirateur corse inventeur de la machine infernale – contre Louis-Philippe.

(3) La rue de Lille, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, ouvert tous les jours de 13 à 17 heures, sauf le lundi, du 7 janvier au 27 février 1983.

SPORTS

SKI ALPIN

Stenmark tombe... sur le tapis vert

Le Suédois Ingemar Stenmark croyait avoir signé sa soixante-neuvième victoire sur la neige artificielle – et dans le brouillard de Parpan (Suisse) – en réalisant, le 4 janvier, le meilleur temps total d'un slalom spécial comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Mais, après avoir longuement visionné le film de la course, le jury décida de l'éliminer, estimant qu'il avait enfourché un piquet de la deuxième manche.

Au total, onze des meilleurs slalomeurs du monde, parmi lesquels l'Américain Phil Mahre, le Luxembourgeois Girardelli, le Suédois Strand, le Suisse Zurbriggen et le coureur du Liechtenstein Frommelt, furent victimes des conditions de course ou disqualifiés par les juges.

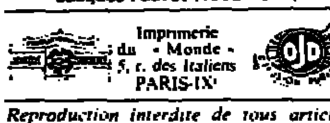
Après cette hécatombe, la victoire revenait, sur le tapis vert, à l'Américain Steve Mahre, qui « précédait » le Suisse Luethy et Andreas Wenzel, du Liechtenstein. Les Français parvenaient ainsi à classer deux coureurs dans les quinze premiers : Michel Canac, septième, et Daniel Mougel, treizième.

D'un sport à l'autre

GOLF. – *L'Orange Bowl des moins de dix-huit ans, disputé du 27 au 30 décembre sur le parcours de Biltmore (Floride), a été remporté pour la première fois par un Français, Marc Pondaries, de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).*

TENNIS. – *Le Français Yannick Noah rencontrera l'Américain Vitas Gerulaitis au premier tour du Tournoi des maîtres (Masters), qui aura lieu du 18 au 23 janvier au Madison Square Garden de New-York. En cas de victoire, le numéro un Français sera opposé au Tchécoslovaque Lendl, qualifié directement pour le second tour, ainsi que les trois autres premiers au classement du Grand Prix : l'Argentin Vilas, qui rencontrera le vainqueur du match Higueras (Espagne)-Gomez (Equateur), l'Américain Connors, qui sera opposé au vainqueur du match entre ses compatriotes Kriek et Denton, et l'Américain McEnroe, qui affrontera le vainqueur du match Wilander (Suède)-Clerc (Argentine).*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire : no 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

ÉDUCATION

Après les premières propositions de M. Savary sur l'évolution du système éducatif

A PARIS

Les inquiétudes tempérées de deux écoles privées

Inquiets, ce serait trop dire. Ce matin du 4 janvier, quand les enseignants du cours Sainte-Jeanne-Elisabeth se sont retrouvés, c'était plutôt « bonne année » et sourires.

L'établissement est cossu, reconstruit il y a moins de dix ans au cœur de ce septième arrondissement de Paris parsemé d'institutions, de parcs, de chapelles et de cours provinciales. Neuf cents élèves, de la maternelle à la terminale, contrat d'association avec l'Etat, trente éducateurs ou membres du personnel de service et administratif pour cinquante maîtres, car *« ici l'enfant doit être toujours accueilli, entouré »*, insiste le directeur.

Sur le plan Savary, il aura la langue de plomb et s'en tiendra à cette déclaration : *« Je suis solidaire d'un tout : l'enseignement catholique. »* Les professeurs seront plus diserts. Philippe, vingt-neuf ans, laissera venir le mot d'inquiétude, mais tempérée. *« Sourde inquiétude »*, dit-il. Les propositions du ministre de l'éducation nationale l'ont conforté dans sa méfiance : *« On ne croit pas aux promesses de tolérance. La preuve : cet inspecteur d'académie de la Lozère qui vient d'être limogé sous la pression du SNI. »* Pas plus que son collègue, le plus ancien de l'établissement, il ne s'alarme pour autant.

Il se déclare au total très déçu : *« J'ai voté Mitterrand. Comme moi, beaucoup d'électeurs chrétiens vont regagner leur giron d'origine, à cause de l'école, mais aussi du remboursement de l'avortement. »* Il mesure leur force d'opposants : *« En juin dernier, j'ai créé une section C.F.T.C. à Saint-Thomas-d'Aquin, où j'enseigne aussi. On est dix maintenant. Dix en six mois ! »* Ce n'est pas son avenir qui le préoccupe : *« S'il le faut, je me reconvertirai dans la presse pour enfants. J'ai déjà posé des jalons. »* La crainte qu'il énonce est autre : *« J'ai peur que nos élèves deviennent des otages et qu'ils soient victimes de répression au cours des examens. »*

Muriel et Françoise, dix-neuf ans, s'en soucient peu, pour l'heure. Elles redoublent à Sainte-Jeanne-Elisabeth une terminale naufragée au lycée Camille-Sée l'an dernier. *« C'est bien mieux ici. Les profs s'occupent de nous au moins. L'Etat ne peut pas supprimer cette école ; il ne sait déjà pas où mettre ses élèves.*

L'angoisse, chez les parents peut-être ? Pas chez M. Jean P... en tout cas. Il accompagne sa petite fille à la maternelle. *« J'habite le quartier. Dans le système Savary, je pourrais donc encore choisir Sainte-Jeanne-Elisabeth. »* Il pousse même jusqu'à la satisfaction : *« Les parents auront plus de choix vers le public et moins vers le privé, ça fera une moyenne. Tout le monde n'y perdra pas. Ce n'est pas un nivellement par le bas... »* Fils et frère d'enseignantes du secteur public, il est lui-même instituteur dans une école catholique de Nanterre et nous ramène vers les enseignants : *« J'ai tout à gagner à être intégré dans la fonction publique. J'ai des chefs dans le privé, j'en aurai dans le public. Et en plus, une mutuelle et l'indemnité logement. Mes collègues du privé sont partagés.*

Directrice du lycée technique privé Albert-de-Mun, non loin du cours Sainte-Jeanne-Elisabeth, Mme Marie-Françoise Meyniel ne tient pas le même langage. *« Il est hors de question de se faire intégrer sans rien dire. »* Sa liberté de recruter ses maîtres et ses élèves (cinquante domiciliés dans l'arrondissement sur neuf cents), sa *« spécificité »* qui lui permet de *« remettre à flot les gosses vidés des L.E.P. de l'enseignement public »*, elle est bien décidée à les vendre chèrement. *« On ira dans la rue, on fera le maximum. »* Combat perdu d'avance ? *« On a l'impression que les décisions sont déjà prises contre nous. Les dés sont pipés. »* Pourtant, chez elle non plus, aucune fébrilité. Elle exorcise le présage en puisant dans une certitude : *« Les Français ne sont pas prêts à laisser disparaître leur enseignement libre. »*

CHARLES VIAL.

L'hebdomadaire catholique « la Vie » prend position en faveur du dialogue

Sous le titre « Ecole : une chance à saisir », M. José de Broucker, directeur de l'hebdomadaire catholique *la Vie* (1), publie dans son dernier numéro un éditorial qui plaide en faveur d'un « *oui décidé à l'invitation de M. Alain Savary de venir discuter son projet de réforme du système français d'enseignement* ».

Se situant comme particulier, comme journaliste chrétien et comme produit et partisan de l'enseignement privé, M. de Broucker analyse la situation ainsi : « *Le ministre de l'éducation nationale a en tête deux objectifs avoués : le règlement de ce que, depuis un siècle, on appelle la* « question scolaire » *et la rénovation de l'enseignement public. Ces objectifs, aucun Français soucieux de la paix civile et de l'avenir des jeunes ne peut refuser de les faire siens. Les propositions offertes le 20 décembre dernier à la négociation se veulent ordonnées à ce double objectif. Il faudrait de très fortes raisons pour les repousser sans un ample et attentif examen.*

» *Je sais que, aux yeux de certains*, ajoute M. de Broucker, *une seule raison est assez forte pour être suffisante : les objectifs avoués ne seraient que rideau de fumée pour cacher l'objectif inavoué du gouvernement, à savoir la liquidation de toute liberté d'enseignement. C'est une opinion. Elle se nourrit de souvenirs historiques ainsi que d'un certain nombre de propos ambigus ou d'actes contradictoires du pouvoir. Elle ne se laisse atteindre ni par des propos clairs comme ceux de M. Mitterrand disant, dimanche dernier, oui à un enseignement pluraliste, décentralisé et privé, ni par des actes qui engagent nettement la réforme du service public. Cette opinion conduit naturellement à préférer voir le gouvernement légiférer tout seul, comme il en a les moyens, en se fiant d'abord aux manifestations de rue pour limiter les dégâts et ensuite à l'alternance politique pour défaire demain ce qui aurait été fait aujourd'hui. A mon avis, une telle attitude d'opposition systématique ne profiterait à personne et ferait du tort à beaucoup.* »

Après avoir insisté sur la nécessaire « *liberté pour les parents de choisir l'école de leurs enfants, la liberté des établissements de former des projets pédagogiques et éducatifs, la liberté pour les enseignants de se constituer en équipe autour de ces projets, la liberté et les moyens de l'exercer* », l'éditorial se termine par un appel. « *Il y a un an, me semble-t-il*, écrit M. de Broucker, *le Père Guiberteau, secrétaire général de la commission permanante de l'enseignement catholique, disait : « Nous sommes prêts à dialoguer » avec l'ensemble de ceux qui s'intéressent à un grand projet éducatif » pour les jeunes Français. » Ce grand projet n'est certainement pas complètement formé et formulé dans les seules propositions du ministre. Mais si celles-ci offrent enfin l'occasion d'en parler, et de parler ensemble, sans naïveté ni complaisance, mon avis est qu'il ne faut pas la laisser passer.* »

[Ce n'est pas la première fois que *la Vie* — revue qui tire à 380 000 exemplaires et atteint environ deux millions de lecteurs, — *prend position en faveur du dialogue avec les pouvoirs publics au sujet de la réforme scolaire, mais la netteté du propos ainsi que la fermeté du ton tranchent singulièrement sur les réactions contradictoires ou les silences de la presse catholique en général. Le quotidien catholique *la Croix*, notamment, a oscillé entre l'intransigeance, en parlant dans un premier temps de « *blocage* », et l'ouverture, en titrant ensuite « *Une négociation reste possible* », pour s'en tenir enfin à une attente prudente, après le discours de M. Mitterrand : « *Le compromis reste à trouver* ».

M. de Broucker nous a confirmé, enfin, que sa prise de position était celle d'un citoyen face aux pouvoirs publics qui ne voulait en aucune manière engager l'Eglise. Etonné du manque d'ouverture des instances catholiques, au moins sur le plan tactique, il a voulu « *peser du côté des forces de l'ouverture qui préfèrent le dialogue à la rupture. Nos lecteurs*, a-t-il conclu, *n'auraient pas compris que l'on ne prenne pas position, dans cette affaire, en faveur du dialogue.* » — A.W.]

(1) *La Vie*, nº 1949, du 6 au 12 janvier, 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

M. JEANTET DEVANT LES JEUNES SOCIALISTES DE L'ISÈRE

Une « Université de masse » est « obligatoire » dans un pays développé

Le Mouvement de la jeunesse socialiste organise dans plusieurs ville des réunions publiques pour faire se rencontrer et dialoguer ceux qui se reconnaissent comme « *des acteurs du changement* ». Mardi 4 janvier, les jeunes socialistes de l'Isère ont invité M. Claude Jeantet, chargé de mission au cabinet du ministre de l'éducation nationale et responsable de la commission de préparation de la nouvelle loi d'orientation, à évoquer l' « avenir de l'Université ». Dans un amphithéâtre de l'Institut d'études politiques de l'université de Grenoble-II, une centaine d'étudiants et quelques enseignants ont écouté M. Jeantet plaider pour une Université « *aux missions nouvelles... capable d'accueillir un nombre plus grand d'étudiants* ». Selon M. Jeantet, les options qu'il défend et qui ont été celles de sa commission « *sont en parfaite conformité avec l'avant-projet de loi qui doit être rendu public dans les jours à venir* ».

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Entouré de jeunes étudiants socialistes, M. Jeantet peut enfin faire connaître son opinion à propos de la réforme de l'enseignement supérieur, sujet qui le passionne depuis l'époque où il était un des membres de la commission éducation du P.S., alors parti d'opposition. Il peut parler, sans solliciter toutes sortes d'autorisations ministérielles, de « *cette Université de même masse* », selon lui nécessaire « *et obligatoire* » dans un pays industriel développé.

« *L'avant-projet de loi qui va être soumis aux instances consultatives et aux organisations de personnels est en accord avec les propositions que j'ai présentées au ministre avant l'été* », précise M. Jeantet. Après les hésitations de membres du cabinet et les pressions de groupes d'intérêts fortement organisés, c'est une petite victoire pour l'auteur des premières propositions de constater que M. Alain Savary lui a fait confiance. Le ministre, comme pour d'autres questions, a pris son temps avant de décider, mais, à en croire M. Jeantet, il a choisi d'opter pour une réforme qui ouvre « *un changement décisif dans l'enseignement supérieur* ».

Alors, cette loi, « *moteur d'une modification de toute la logique éducative* », selon les propos de M. Jeantet, quelles en sont les grandes options ? Des déclarations du chargé de mission et des réponses qu'il a faites à ses contradicteurs, il est possible de dégager des aspects nouveaux par rapport à la loi d'orientation de 1968.

Le projet de loi devrait définir un ensemble de missions communes à tous les établissements d'enseignement supérieur public : formation initale et continue, recherche scientifique et technologique, diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique, coopération internationale. Le champ d'application de la loi serait donc assez vaste puisque tous les établissements seraient concernés. Les ministères ayant la tutelle d'écoles, tels les postes et télécommunications, la santé, la recherche et l'industrie, auraient la possibilité de doter leurs établissements de structures équivalentes à celles prévues pour le secteur dépendant du ministère de l'éducation nationale.

Enseignement en deux temps

En ce qui concerne les formations supérieures relevant de l'éducation nationale, il est prévu de remplacer les disciplines par de grands secteurs d'activité. Il s'agit, selon M. Jeantet, de rompre « *avec une logique académique, souvent cause de sélection sociale et d'y substituer une logique de vie active* » (*le Monde* des 13 et 14 octobre 1982). L'enseignement se ferait en deux temps, une première période préprofessionnelle remplacerait l'actuel premier cycle et serait « *ouverte à tous les titulaires du baccalauréat ou à ceux qui ont obtenu une dispense équivalente* ». Excluant la sélection à l'entrée, cette première étape permettrait aux étudiants de mieux s'orienter. Les dominantes de formation devraient correspondre à des grands secteurs professionnels. A la suite de ces études, où seraient présents comme chargés d'enseignement des professionnels ayant une activité principale dans un secteur économique, l'étudiant pourrait entrer dans des formations professionnelles. En complétant sa culture et en s'initiant à la recherche, il se préparerait à une profession ou à un ensemble de professions. A un stade supérieur, il est prévu une formation à la recherche et par la recherche équivalente aux actuels troisièmes cycles.

Une commission interministérielle des titres et diplômes nationaux devrait délivrer des habilitations à préparer ces formations et à les sanctionner. Les diplômes nationaux sont donc maintenus, chaque établissement ayant la possibilité de créer des diplômes d'université. Une commission de prospective aurait pour mission de fournir au ministre des éléments d'appréciation sur l'évolution des politiques d'emploi et du marché du travail mais, à en croire M. Jeantet, il ne s'agit pas « *d'un organisme de planification* ».

Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, nouvelle appellation des universités, devraient bénéficier de droits particuliers. Un nouveau statut juridique leur permettrait d'être prestataires de services, de commercialiser des brevets, de prendre des participations financières et même de créer des filiales.

Répondant à des étudiants inquiets à propos de l'avenir des classes préparatoires aux grandes écoles, M. Jeantet a expliqué que ces formations resteraient dans les lycées « *mais elles devront se mettre en conformité avec la loi et notamment ses objectifs de formation* ». De manière plus générale, le chargé de mission a plaidé pour une « *évolution harmonieuse de tous les systèmes d'enseignement post-baccalauréat* » et un développement des contacts et des coordinations entre les établissements. Selon lui, la loi devrait être appliquée à la rentrée universitaire de 1984.

SERGE BOLLOCH.

LES ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES POURRAIENT DISPENSER UNE FORMATION EN INFORMATIQUE PENDANT LEUR SERVICE NATIONAL

M. François Mitterrand ayant évoqué, le dimanche 2 janvier à Antenne 2, la lettre qu'il avait reçu du président de la Conférence des grandes écoles lui suggérant de « *mettre les élèves à la disposition de la formation professionnelle* », M. Pierre Laffitte, auteur de la lettre, nous a confirmé cette proposition :

« *C'est une idée de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial informatique et ressource humaine, que j'ai soumise le 15 décembre dernier à la commission administrative de la Conférence des grandes écoles qui l'a acceptée. Elle a reçu un accueil enthousiaste de la part des élèves que nous avons interrogés.* »

« *Il s'agirait*, ajoute M. Laffitte, *d'une nouvelle forme de coopération franco-française.*

MÉDECINE

La progression des dépenses hospitalières doit être ramenée de 22 % à 12 %

déclare M. Pierre Bérégovoy

De notre correspondant

Rennes. — M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a déclaré, mardi 4 janvier à Rennes, qu'en 1983 la progression des dépenses hospitalières sera ramenée à 12 %. Venu présider la cérémonie de rentrée solennelle de la promotion 1983 de l'Ecole nationale de la santé publique (1), le ministre s'est adressé aux futurs gestionnaires de notre système de santé en insistant sur la nécessaire maîtrise de l'évolution des dépenses.

« *Quand les prix augmentent de moins de 10 % d'une année sur l'autre, une augmentation des dépenses maladie de 18 % pose problème, et une croissance des dépenses d'hospitalisation publique de 22 % est déraisonnable.* » Pour M. Bérégovoy, « *laisser se creuser un déficit conduirait inéluctablement à voir refleurir les projets de Sécurité sociale à deux vitesses, avec notamment une médecine pour les pauvres et une médecine pour les riches. Ce n'est ni le souhait des Français ni la politique du gouvernement* ».

M. Bérégovoy a, d'autre part, fixé comme objectif à l'administration une simplification de la réglementation : « *La complexité des textes, c'est un peu un écran protecteur que dresse l'administration. Nous devons, au contraire, ouvrir l'administration aux assurés, restituer l'idée initiale contenue dans la tradition mutualiste de gestion par les assurés.* »

A propos de la réforme de l'Ecole nationale de la santé publique, qui sera en application dès la rentrée prochaine, M. Bérégovoy en a souligné l'axe principal : une école unique avec pour mission essentielle la formation des cadres de la santé et de la solidarité nationale (fonctionnaires de catégorie A et professionnels, qui exercent des fonctions particulièrement importantes).

Le ministre de la solidarité nationale a annoncé, en outre, qu'il ferait dans les prochaines semaines deux communications au conseil des ministres, l'une sur le quart-monde, l'autre sur les toxicomanies.

CHRISTIAN TUAL.

(1) L'Ecole nationale de la santé publique de Rennes forme les cadres médicaux et sociaux français et de nombreux cadres du tiers-monde. Elle est placée sous la tutelle conjointe des ministres de la solidarité nationale et de la santé.

RELIGION

JEAN-PAUL II ACCEPTE LA DÉMISSION DE L'ÉVÊQUE DE CUERNAVACA

Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Sergio Mendez Arceo, évêque de Cuernavaca (Mexique), âgé de soixante-quinze ans.

Connu surtout depuis le concile, où il avait défendu la cause des francs-maçons, des juifs et de la psychanalyse, Mgr Mendez Arceo s'est trouvé à plusieurs reprises au centre de controverses. Dans son diocèse de Cuernavaca, il a encouragé des expériences contestées, telles le « monastère en psychanalyse » dirigé par Grégoire Lemercier, ancien prêtre belge, ou le centre de documentation sur l'Amérique latine, fondé par Ivan Illich, ancien prélat de l'Eglise catholique. Il a aussi pris fait et cause pour la « théologie de la libération » — courant de pensée où la théologie s'incarne dans un engagement social et politique parfois proche du marxisme.

En février 1979, Mgr Mendez Arceo s'était rendu à Cuba où il avait rédigé, en commun avec le prêtre-poète Ernesto Cardenal (actuellement ministre de la culture du Nicaragua) et M. Alfonso Comin, du parti communiste espagnol, une déclaration dans laquelle on pouvait lire : « *Il n'existe pas de contradiction entre les desseins de la religion et ceux du socialisme.* »

En Grande-Bretagne

Fondateur du Mouvement pour le désarmement nucléaire

LE CHANOINE COLLINS EST MORT

Le révérend John Collins, chanoine à la cathédrale Saint-Paul de Londres, fondateur du Christian Aid, organisation que l'on pourrait comparer au Secours catholique en France, et du Fonds international d'aide et de défense pour l'Afrique australe (IDAF), est décédé le 30 décembre 1982 à Londres, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Né le 23 mars 1905 à Hawkhurst, dans le Kent, le révérend Collins était convaincu de la nécessité pour les chrétiens de traduire leur foi en actes concrets dans tous les domaines : social, économique et politique aussi bien que personnel, et n'a cessé, sa vie durant, de s'engager dans les grandes causes qui ont secoué la Grande-Bretagne. Il fut ainsi à la tête d'une série d'actions en faveur du désarmement nucléaire, et a été fondateur et président du mouvement Campagne pour le désarmement nucléaire de 1958 à 1964. Il fut une des premières personnes à alerter l'opinion sur la situation en Namibie dès 1950 et à donner une grande publicité au rôle de l'Afrique du Sud dans ce territoire placé sous mandat par l'Organisation des Nations unies. Depuis 1950, il n'a pas cessé non plus de dénoncer la politique de ségrégation raciale pratiquée en Afrique du Sud.

L'IDAF, qui reçoit des fonds des Nations unies, est venue en aide à des milliers de prisonniers politiques dans cette partie de l'Afrique, aux personnes bannies et à leurs familles... De nombreux Africains ont pu assurer leur défense devant les tribunaux grâce à cette organisation. Ce fonds, dont il était président, « a tenu, *lit-on dans une publication des Nations unies*, la conscience mondiale en alerte ; il a lancé le mouvement anti-apartheid, et notamment financé le boycottage dans le sport organisé par le South African Non-Racial Olympic Committee (SANROC)... ».

Profondément pacifiste (il a été cité plusieurs fois pour recevoir le prix Nobel de la paix), il estimait cependant, en se référant à l'Afrique du Sud et à la Namibie, que « personne, et certes pas un Blanc, n'avait le droit de juger des hommes qui ont été poussés par un régime tyrannique, violent et impitoyable à chercher à conquérir la liberté en répondant à la violence par la violence ». *Son engagement lui a valu d'être la cible de nombreuses critiques au sein de son Eglise.* — Ch. CH.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

La parade du blanc

Selon une tradition bien établie, janvier est le « mois du blanc ». La créativité reste vive dans ce domaine, pour susciter l'envie de changer le décor du lit et de la table.

Deux tendances se dégagent, cette année, inspirées l'une de l'Orient et l'autre des arts déco. *Pour la parure du lit*, les dessins cachemire sont interprétés en ton rose ou bleu pâle pour « Bagdad » d'Anne de Solène, dans un pointillisme de bleu ou de gris rosé pour des draps et taies volantés de blanc de Descamps, style Primrose Bordier. « Bengale » d'Agalys a des motifs roses et jaunes soulignés de noir et « Eléonore », de Béra, est une parure cachemire à dominante rouge brique.

La ligne arts déco fait revivre la géométrie des années 30. Dans la collection Springmaid, un jeu de quadrillages forme de grands chevrons dans un dégradé de beige-brun ou de gris-marine. Une bande de motifs géométriques disposés en mosaïque souligne le drap et les taies « Canevas » de Jalla à petit damier. Dans le même esprit, « Graph » de Dorma est orné d'une large frise encadrant un fond quadrillé marron ou bleu sombre sur écru.

Le linge de toilette est placé, *lui aussi, sous le signe de la géométrie*. C'est le parti pris par les trois « couturiers de la maison » : des rayures de tons vifs (rouge, jaune, bleu) chez Daniel Hechter ; des carrés et des zigzags de couleur pastel pour Ted Lapidus et les écossais très virils en rouge, noir et camel de Renoma. *Dans la collection de linge* de maison de Christian Dior, des serviettes et des draps de bain en éponge jacquard sont ornés de larges diagonales marine, vert et blanc.

Pour le décor de la table, on retrouve une ambiance orientale avec « Pamir », nappe bayadère à motif tissé or, créé par le couturier Emmanuel Ungaro pour Georges Mouttet; et « Barodah » de Claude Palacci (Tissages modèles) à dessins cachemire. Autre style raffiné : des liliums gouachés en rose et violine sur fond gris tourterelle (Garnier-Thiebaut) de légères plumes brodées en blanc et or sur satin de coton blanc (Anne de Solène) et une surnappe carrée en tulle noir brodé de gros papillons or (José Houel).

D'un charme discret, les nappes de l'Italien Frette sont à fines rayures rose et vert tendre ou bleu et ocre ; une nappe de Linvosges a des rayures vives tissées sur fond blanc.

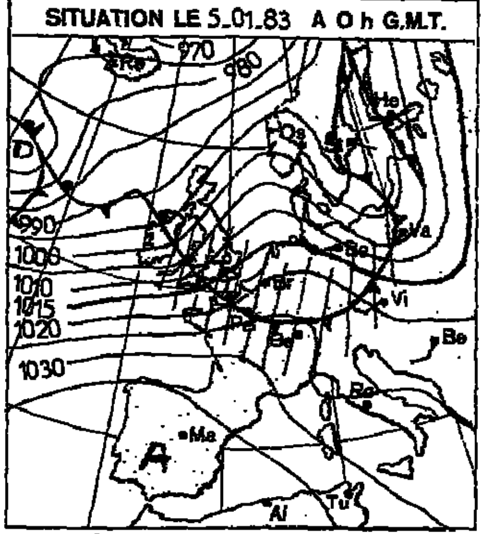
Grands magasins et catalogues

Décors gais, cette année, pour les créations exclusives des grands magasins. Au Printemps, les draps et taies « Smarties » sont parsemés de pastilles multicolores sur fond quadrillé gris. Dans la collection Damerose des Trois-Quartiers et Dames de France, « Les Chinois » sont des petits lampions de tons vifs imprimés sur draps, nappes et serviettes de toilette. Aux Galeries Lafayette, des draps à larges rayures roses ou bleues s'accompagnent de taies décorées d'un parasol et d'un transat. A la Samaritaine, un drap en coton blanc est jonché de nénuphars et d'iris d'eau.

Sur le catalogue de La Redoute, une parure de lit très raffinée est imprimée d'un effet de moire, en bleu doux, rose ou jaune pâle. Dans la nouvelle collection Tertio des Trois Suisses, de grandes feuilles stylisées sont dessinées en marine, ocre et rouge sur des draps et taies à fond blanc ou bleu. Sur le catalogue de La Blanche Porte, une parure de berceau ou de lit d'enfant a un décor champêtre fait de motifs appliqués et brodés à la main.

JANY AUJAME.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 06.01.83 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 5 janvier à 0 heure et le jeudi 6 janvier à minuit.

La France restera dans un courant chaud de sud-ouest à sud. Les perturbations circulent toujours au niveau des îles Britanniques, mais demain une bande pluvieuse traversera lentement du nord-ouest vers le sud-est la majeure partie du pays.

Jeudi, en début de journée, de gros nuages et des pluies atteindront les régions au nord de la Loire, Paris, la Picardie, les Ardennes et la Champagne. Un temps exceptionnellement doux pour la saison avec 12 à 13 degrés au lever du jour. Toujours de fortes rafales sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, beau temps doux et vent de nord-ouest modéré.

Entre ces deux zones, en travers du pays de l'Atlantique aux frontières de l'Est, un ciel très nuageux et toujours des températures nettement supérieures aux valeurs saisonnières.

Au cours de la journée la pluie gagnera le Sud-Est. Elle atteindra en soirée l'Aquitaine, le Massif central et les Alpes. Sur le bord de la Méditerranée, les nuages gagneront lentement, le vent s'orientera au sud et se renforcera. Sur les régions au nord de la Loire et dans le nord du pays le ciel sera plus variable. Quelques ondées locales et quelques éclaircies sont probables. Il commencera à faire un peu moins chaud. L'après-midi 13 à 15 degrés sur l'Est et le Centre, 10 degrés sur l'Ouest et 16 à 20 degrés sur le midi de la France.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 janvier à 7 heures, de 1 018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

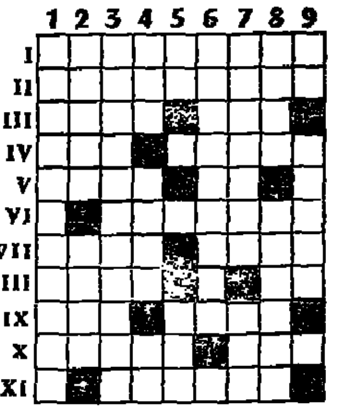
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second le minimum de la nuit du 4 au 5 janvier) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 18 et 7 ; Bordeaux, 12 et 11 ; Bourges, 11 et 11 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 12 et 11 ; Dijon, 10 et 9 ; Grenoble, 7 et 5 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 11 et 7 ; Nantes, 13 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 12 et 8 ; Tours, 12 et 12 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 1 degrés ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 13 et 6 ; Berlin, 11 et 5 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Le Caire, 16 et 9 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 7 et 2 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 16 et 1 ; Genève, 9 et 6 ; Jérusalem, 7 et 4 ; Lisbonne, 12 et 2 ; Londres, 11 et 7 ; Luxembourg, 10 et 7 ; Madrid, 10 et – 3 ; Moscou, – 11 et – 7 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, – 3 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 2 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 4 et 1 ; Tozeur, 14 et 6 ; Tunis, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3357



HORIZONTALEMENT

I. Est plus attiré par les grandes dents que par les jolies croupes. – II. Saint qu'on voit parfois au milieu des chèvres. – III. On la suit quand elle est arrêtée. Petit, n'est qu'une mince consolation. – IV. Endroit où l'on saigne souvent. Utiles quand on veut glisser. – V. On l'a dans le nez quand elle est noire. Possessif. – VI. Donne des idées. – VII. Peut soutenir la culotte. Solidement bâti. – VIII. Entre dans le jeu. En courant. – IX. Prononcé sur la croix. On peut y voir des terrasses construites par Vauban. – X. Divisions administratives. Le préféré du collège. – XI. Doivent répondre pour un autre.

VERTICALEMENT

1. Comme ferait un bon compositeur. – 2. N'est jamais là quand il faut arroser. Fosse commune. – 3. Mot qu'on utilise quand l'air est très vif. – 4. Glace à Londres. Prit son père pour un ballot. Conjonction. – 5. Adverbe. Puissance. – 6. Sont complètement détruites quand on tombe de haut. – 7. Doivent frapper pour bien convaincre. Fleuve côtier. – 8. Compagnon de saint Paul. Qu'on rencontre fréquemment. – 9. Préposition. Sort par les grandes chaleurs.

Solution du problème n° 3356

Horizontalement

I. Prison. B.B. – II. Rattraper. – III. Iléus. Obi. – IV. Se. Noël. – V. Aïeul. – VI. Nivôse. Ma. – VII. Noé. Sedan. - VIII. Rie. Rit. – IX. Entonnas. – X. Rein. Epoi. – XI. Erses. Nô (No).

Verticalement

1. Prisonnier. – 2. Râle. Io. Née. – 3. Ite. Avertir. – 4. Studio. Ions. – 5. Ors. Essen. – 6. Na ! Nuée. Nés. – 7. Pool. Drap. – 8. Bébé. Maison. – 9. Brillant. Io.

GUY BROUTY.

BREF

AUTOMOBILE

CITROËN COMMERCIALISE une série spéciale de deux mille LNA : la LNA « Cannelle ». La LNA « Cannelle » est une LNA 11 E (moteur 4 cylindres, 1124 cm^3, 50 ch, consommation à allure constante : 4,7 l à 90 km/h, 6,3 l à 120 km/h, 5,8 l en consommation urbaine). La carrosserie de couleur sable-doré est métallisée et vernie. On trouve en série des roues en alliage léger, un pré-équipement radio, des sièges avant à dossier inclinable, des sièges arrière séparés et rabattables. Cette série spéciale sera vendue en France. Prix client clés en main T.T.C. : 36 500 F.

LA MAISON

CHAUFFE-EAU SOLAIRE. – Un chauffe-eau solaire a une originale forme sphérique. Autour de ce capteur-boule, à installer sur le toit d'un pavillon, le soleil tourne pendant la journée. Le stockage de l'eau chaude se fait dans la sphère même (capacité 230 litres). L'appareil, d'un diamètre de 1,17 mètre, est vendu en kit (à un prix moyen de 12 000 F) avec un guide de montage et un plan précis. Raccordé à un chauffe-eau électrique, sa régulation automatique donne la priorité au soleil.

★ Sorelec, La Motte-Saint-Euverte, B.P. 11, 45800 Saint-Jean-de-Braye. Tél. (38) 86-60-49.

FENÊTRE DE TOIT. – Un spécialiste de l'étanchéité des toitures lance une fenêtre pour toit en pente. Conçue pour l'aménagement des combles en pièces d'habitation, cette fenêtre à double vitrage se raccorde (de l'intérieur du grenier) sur une couverture en tuiles, ardoises ou bardeaux. Elle s'ouvre selon quatre positions : projection, rotation, nettoyage, plus un « effet de loggia » qui permet de s'accouder, debout, devant la vitre ouverte. Dix formats sont proposés, de 50 × 82 cm à 135 × 143 cm (en 110 × 116 cm, 2 120 F environ).

★ « Toiciel », Siplast, 12, rue Cabanis, 75680 Paris Cedex 14. Tél. : 581-12-65.

STAGES

ARTISANAT EN ILE-DE-FRANCE. – L'Association des amis du centre régional d'éducation populaire d'Ile-de-France organise en 1983 des stages de formation professionnelle aux métiers de l'artisanat : poterie-céramique, grès, tissage-tapisserie, sculpture sur terre, peinture sur soie... Une semaine, moins de 700 F.

★ 1, rue du Docteur-Le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 660-67-53.

VIVRE A PARIS

RÉOUVERTURE DES VOIES SUR BERGES. – A Paris, par suite de la décrue de la Seine, la voie sur berges rive gauche a été rouverte à la circulation, mardi 4 janvier dans l'après-midi. Toutes les voies express qui avaient été fermées en prévision de la montée des eaux sont désormais accessibles dans les conditions habituelles.

BEURRE A PRIX RÉDUIT. – Les consommateurs pourront cette année acheter de nouveau du beurre à prix réduit grâce à une subvention accordée dans le cadre d'un règlement de la Commission des Communautés économiques européennes. Ce beurre est mis en vente dans les magasins de détail depuis le 15 décembre et jusque vers la mi-février 1983.

Compte tenu de la subvention C.E.E., le ministre de l'économie et des finances a décidé de fixer les prix limites de vente de ce beurre au consommateur à 4,95 F pour les paquets de 250 g et à 9,90 F pour les paquets de 500 g.

ARCHITECTURE

CONCOURS POUR LA SIGNALÉTIQUE DU FUTUR MUSÉE D'ORSAY

L'établissement public du musée d'Orsay, chargé d'aménager un musée consacré à l'art de la deuxième moitié du XIXe siècle et des premières années du XXe, dans l'ancienne gare et l'ancien hôtel d'Orsay, ouvre un appel de candidatures en vue du choix d'un spécialiste des problèmes d'image de marque graphique et de signalétique.

L'établissement public procédera, auprès des candidats retenus sur titres, à une consultation sur esquisses, rémunérée. Au terme de cette consultation, le spécialiste choisi se verra confier, en relation avec les architectes désignés par ailleurs, la mission d'étudier les éléments graphiques de l'image de marque du musée ainsi que l'ensemble de la signalétique à l'intérieur et aux abords de l'édifice.

Les candidatures devront être adressées avant le 21 janvier 1983 à l'établissement public du musée d'Orsay, 1, place Henri-de-Montherlant, (9, quai Anatole-France), 75007 Paris, Tél. : 544-41-85.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 JANVIER

« Le Théâtre du Rond-Point », 11 heures, entrée du théâtre Renaud-Barrault, Mme Pennec.

« Centre Georges-Pompidou », 14 h 30, 78, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« L'île Saint-Louis » 15 heures, rue Saint-Louis-en-L'Isle, Mme Bouquet des Chaux.

« Costumes de cérémonies », 15 h 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legrégois.

« Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fantin-Latour », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Monet au Musée Marmottan », 15 heures, entrée, rue Louis-Boilly (M. Bouchard).

« Le Musée de Nissim-de-Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau, Mlle Notin (Mme Caneri).

« L'Opéra », 13 h 34, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Trésor des cathédrales de Rouen, Bayeux, et Caen », 15 heures, 6, quai d'Orléans (Mme Hager).

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Art-et-Métiers (P-Y. Jaslet).

« La Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Uniformes civiles du XVIIe siècle à nos jours », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 6, quai d'Orléans, Mme Hager : « Bruges et le Musée Memling, itinéraire du rêve ».

18 h 30, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, M. J.-P. Gouzy : « Le journal parlé de l'Europe ».

19 h 30, 45, rue des Écoles, M. P. Fluchaire : « Recherche de notre équilibre physique, psychique, moral, spirituel... global » (Université Populaire de Paris).

19 H 45, 12, rue Vivienne, M. J. Haab : « L'Epiphanie » (Ergonia).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Raja yoga et occultisme » (Loge Unie des Théosophes). (Entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 janvier :

DES DÉCRETS

● Déclarant d'utilité publique les travaux de doublement d'une section de la route nationale 11 (département des Deux-Sèvres) ;

● Fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Institut national de la consommation.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le taux d'intérêt alloué à la créance sur l'Etat dont bénéficient les sociétés industrielles et commerciales qui procèdent à la création d'actions en faveur de leurs salariés en application de la loi du 24 octobre 1980.

ÉDITION

Le prix des livres

M. ÉDOUARD LECLERC CONTRE-ATTAQUE

M. Édouard Leclerc contre-attaque, après la parution du décret prévoyant des amendes pour les infractions à la loi sur le prix unique du livre. (Voir *le Monde* du 4 janvier). « *Je m'élève*, a-t-il déclaré, *contre l'attitude d'un gouvernement qui protège le néo-capitalisme intellectuel actuellement au pouvoir et rançonne au profit d'un club d'éditeurs et de libraires la connaissance, c'est-à-dire les livres.* »

Les centres Leclercs continueront à pratiquer des rabais supérieurs aux 5 % que permet la loi. Ils risquent donc d'être pénalisés au cours des prochaines semaines. Dans ce cas, « *je lancerai un appel à tous les Français*, menace M. Édouard Leclerc, *leur demandant de ne pas voter aux élections municipales pour ceux qui se présenteraient sous la bannière gouvernementale* ». « *Si cela s'avère nécessaire*, poursuit-il, *je ferai distribuer un journal, tiré à cinq millions d'exemplaires, dans toute la France, j'expliquerai aux Français les raisons de mon attitude. Mais j'ose espérer que le président de la République me comprendra avant.* »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



emplois régionaux



Coopérative des agriculteurs de Bretagne C.A. : 4 milliards. Effectif : 2.000 salariés.
Direction financière
recherche en liaison avec l'A.N.P.E.

Responsable comptabilité filiales (réf. SG11)

Élabore et contrôle la comptabilité de 10 sociétés dans le cadre de systèmes informatisés.
Assure les déclarations fiscales.

PROFIL : minimum le DECS et au moins 5 ans d'expérience dans un groupe de sociétés ou un cabinet d'expertise. Le sens de l'organisation, du conseil et de la formation auprès de services comptables extérieurs.

TRÉSORIER (réf. SG10)

Assure le développement d'un système de gestion de trésorerie groupe, la gestion journalière, les relations avec les banques, la comptabilité financière et anime un service de 12 personnes.

PROFIL : une maîtrise de gestion ou diplôme ESCAE. A une expérience de 3 à 5 ans en trésorerie d'entreprise ou bancaire, une connaissance de l'outil informatique, le sens du contact et de la négociation.

Pour ces 2 poste, à pourvoir rapidement, des déplacements régionaux sont à prévoir.

Adr. C.V., photos et prétentions à C.A.B., service Org/Eff B.P.100. 29206 Landerneau cedex.

Nous venons de signer un contrat de solidarité et devons remplacer notre

CHEF COMPTABLE

Notre activité :
Fabrication et distribution de vêtements sportswear.

Notre groupe :
1.000 personnes réparties dans différentes unités.

Nous avons besoin d'un homme jeune et compétent pouvant assumer le contrôle de l'ensemble des services comptables.

Voulez-vous écrire sous référence 8.463 à
télex P.A. jonction
7, place Antonin-Poncet, 69288 LYON CEDEX 02.

CONSULTANT
en
INNOVATION INDUSTRIELLE

- un métier vivant -
pour un homme complet, diplômé
GRANDE ECOLE
avec quelques années d'expérience industrielle.

Aider les entreprises importantes à concevoir leurs produits, à en améliorer le rapport performance/coût, par la mise en oeuvre d'idées créatrices : exercez ce métier passionnant, dans le cadre d'un Cabinet solide (PARIS-LYON).
Salaire intéressant.

*Prenez contact par lettre sous référence 1474 adressée à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris.
Réponse rapide. Discrétion assurée.*

Leader dans notre branche SPORTSWEAR
Homme, Femme, Enfant.
- Différentes usines réparties sur le territoire français.
- Regroupent 1.000 personnes.
- Chiffre d'affaires en constant développement assumé par 13 hommes sur le terrain.
- Nous recherchons leur :

CHEF DES VENTES

Il devra connaître le produit et justifier d'une connaissance parfaite de la distribution.
SI VOUS PENSEZ ÊTRE CET HOMME
Ecrivez sous réf. n° 8.464 à :
télex P.A. jonction
7, place Antonin-Poncet — 69288 LYON CEDEX 02.

RESPONSABLE SERVICE FORMATION

Organisme régional, cherche RESPONSABLE service « information » sur la formation continue, formation sup., exp. professionn. souhaitée dans la gest. de la format. Poste à CHALONS-SUR-MARNE. Environ 85.000 F an.

Env. C.V. et photo à ARFOPA, D.R.T.E., 2, rue des Viviers, CHALONS-SUR-MARNE, Cedex.

ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE QUARTIERS recherche

ANIMATEUR PROFESSIONNEL

Secteur préadolescents, adolescents, jeunes, expérience souhaitée.
Candidature + C.V. au Centre d'Animation de Quartiers, 171, rue des Jardiniers, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

Nous éditons des guides pratiques dans 25 villes de province. Nous rech. le responsable permanent de notre édition de Nice. Env c.v. + photo à : N.E.U., 28, rue des Petites-Écuries, Paris-10e, 523-10-63.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche
pour son service acoustique GRENOBLE

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Grandes écoles pour études des phénomènes *de propagation du son.*

Lettre de candidature + c.v. à adresser : C.S.T.B., 24, rue Joseph-Fourier, 38400 Saint-Martin-d'Hères.

Association « MAISON MONPLAISIR », 49000 ANGERS, recherche immédiatement

DIRECTEUR/ANIMATEUR(TRICE)

pour « MAISON POUR TOUS » sur quartier 15.000 habitants (ZUP).
Diplômes professionnels et trois ans de pratique exigés dans un poste de direction.

Adresser c.v. manuscrit avec photo et références détaillées à : Maurice GUIGNARD, 16, rue de Savoie, 49000 ANGERS.

OFFRES D'EMPLOIS

Chef de publicité pour une "mission ponctuelle" dans un grand quotidien national

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans *en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons* pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, photo), sous référence B 8887M. 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris.
Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES

SOURCES

GROUPE BARCLAYS FRANCE

pour le DÉPARTEMENT
CRÉDITS PROMOTEURS
*de ses filiales immobilières recherche pour **Paris***

CADRE DYNAMIQUE

justifiant d'une expérience réussie sur le plan commercial et des risques.

Adresser C.V., photo et prétentions à SCAM, Groupe BARCLAYS, 5, rue du Cirque, 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE
diversifiée en mécanique et chaudronnerie lourde
recherche

Jeune ingénieur grande école

Il effectuera dans les services centraux parisiens en liaison avec les laboratoires, la station d'essais et les divisions de production, de la recherche appliquée ainsi que des études de conception et *de développement de gros matériel thermique.*

Adresser votre dossier de candidature, C.V. *détaillé, photo et prétentions sous référence 682* à Télex P.A. Jonction 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

---

emplois internationaux

GROUPE INTERNATIONAL recherche

JEUNE HOMME
FORMATION SUPÉRIEURE

(Ecole de commerce, maîtrise de gestion DECS, etc...) si possible avec quelques années d'expérience pour assurer le contrôle de gestion de la filiale en Allemagne

Lieu de résidence Hambourg. Allemand courant indispens.

Adresser C.V., photo et prétentions *sous réf. 8.981 à Media* System, 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

A CHALLENGER

TOP INTERNATIONAL SALES MANAGER who is willing to travel worldwide for 2 magazines (business/defense).

Excellent salary, fringe benefits and expense account.

Only applicants with proven experience will be considered.
Forward detailed application and references to :

Arab Publishers overseas Amsterdam B.V. Zijdelrij 2, 1422 SV Uithoorn-Holland, phone : 02975-68136/67914 telex : 18330.

Poste à pourvoir en HOLLANDE (domaine spatial) recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Connaissances appréciées : *électronique,* mécanique et mesures.
ANGLAIS INDISPENSABLE

Ecr. avec c.v., photo et prétent. *à n° 56.441,* Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui trans.

BUREAU D'ÉTUDES recherche pour contrat MOYEN-ORIENT

3 INGÉNIEURS

CLIMATISATION-PLOMBERIE.
BEDET'S 201-60-48.

---

précision mécanique **labinal**

recherche

RESPONSABLE DOUANE ET TRANSPORT INTERNATIONAL

basé à TRAPPES

— Expérience en transport international acquise par exemple chez un commissionnaire en transport,
— notions de droit commercial international,
— connaissance de la langue anglaise indispensable et allemande souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à M. P.R. FAURE - PM LABINAL
5, Avenue Newton - Boite Postale 64
78390 BOIS D'ARCY.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE - 8e

recherche pour son
DÉPARTEMENT ENGAGEMENTS :

RÉDACTEUR (TRICE)

Chargé (ée) études de dossiers de crédit essentiellement à court terme.
- Niveau Études Supérieures.
- 2 à 3 ans d'expérience *minimum dans poste similaire.*
- Connaissances dans le secteur agro-alimentaire appréciées.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transmettra sous Réf. 5183 M.

OFFRES D'EMPLOIS

DANS LE CADRE DU CONTRAT DE SOLIDARITÉ
L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE CHIMIQUE APPLIQUÉE
centre de recherche Banlieue Sud, recrute

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE
30 ans minimum, expérience industrielle (Laboratoire et Pilote) en chimie fine.

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE
Quelques années d'expérience pour laboratoire de développement chimie fine.

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE
ENSIA ou INSA
5 à 10 ans d'expérience en études ou réalisations sur le terrain, épuration des eaux industrielles et urbaines.

• UN INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE
Pour recherche dans laboratoire, ayant connaissance en écologie appliquée :
- *analyse radio-chimique.*
- physico-chimie des sols.

Programmation des essais et interprétation statistique.

• UN TECHNICIEN PLASTURGISTE
25 ans minimum – expérience thermoplastique.

Ecrire avec C.V., références et prétentions à : **IRCHA**
- Service du Personnel - BP No 1 - 91710 VERT-LE-PETIT

bleu

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa division
BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

INGENIEUR

connaissant les calculs de résistance des matériaux et/ou constructions métalliques pour domaines correspondants.

Pratique ou connaissance du dessin de Bâtiment souhaitable.
Anglais indispensable - Allemand apprécié -
Quelques déplacements à prévoir à l'étranger.
Contacts de haut niveau fréquents (Ingénieurs Généraux des Ponts et Chaussées en particulier).

- Poste à pourvoir rapidement -

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle, sous référence 1449 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris la Défense.

AXIAL Publicité

CENTRE DE DOCUMENTATION *recherche* INGÉNIEUR *ou* UNIVERSITAIRE dynamique, nationalité française, connaissant l'anglais, notions d'informatique pour actions promotionnelles dans service relations extérieures.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 28.508 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

M.G.E., S.A.
10, r. du Général-Négrier
78800 HOUILLES
recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ (E)

2e échelon, libre de suite.
Adresser C.V. et prétentions.

LTP ST NICOLAS
recherche

PROFESSEUR

Pour enseignement professionnel en fabrication mécanique. Diplômes BTN F1 et BTS + *3 ans d'expér. professionnelle.*
Tél. 222-83-60.

Institut Physique nucléaire ORSAY, recherche

INGÉNIEUR

en analyses numériques, niveau thèse 3e cycle de mathématiques appliquées ou diplôme. *Ecole Nationale d'ingénieur*
avec

TRÈS BONNES CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Ecrire avec C.V. à I.P.N., service du personnel, réf. NR, B.P. 1, 91406 ORSAY.

Organisme de Formation cherche

PROFESSEURS ANGLAIS ET ALLEMAND

pour la banlieue 93.
Tél. : 226-52-30.

Recherche J.F. très compétente et vive, excell. réf. pr s'occup. maison et enfants tous les *après-midi dans le 17e arrdt* T. après 10 H. au 551-94-45.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.
Pour r.-v. 500-24-03, p. 209.

École normale supérieure de l'enseignement technique cherche

BIBLIOTHÉCAIRE LICENCE

C.A.F.B. Expérience professionnelle
URGENT
Téléphone : 664-15-51 poste 307
Mme BOISSIÈRE ENSET CACHAN

Important groupe financier
recherche
pour son agence de VINCENNES

CADRE FINANCIER

Le candidat devra posséder une bonne formation bancaire (crédit MT, LT, et crédit bail).
De bonnes connaissances comptables, fiscales et *juridiques, la pratique, le goût des contacts et une voiture.*

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, n° 037.629 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Novapat

recherche
pour compléter son équipe
UN INGENIEUR

SPECIALISTE EN BREVETS D'INVENTION

Le candidat sera :
- très dynamique,
- expérimenté dans ce domaine,
- parfaitement bilingue anglais.

REMUNERATION ELEVEE
pour candidat directement autonome.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions : NOVAPAT - 107 Bd Pereire 75017 PARIS.

pmp

Le B.I.P.E.

recherche pour son département
ÉLECTRONIQUE - INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE

Connaissant les matériels et logiciels informatiques pour participer à la réalisation d'études de prévision économique de prospective technologique et de stratégie industrielle.

Anglais indispensable.

Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques
122, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 Neuilly-sur-Seine.



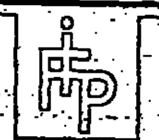
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

situé à RUEIL MALMAISON (92)

recherche pour sa

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

JEUNE PHOTOGRAPHE EXPERIMENTE(E)

BEP avec 2 à 3 ans d'ancienneté professionnelle,

pour prises de vue, reportages, tirages, reproductions et connaissant les arts graphiques.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 55709 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

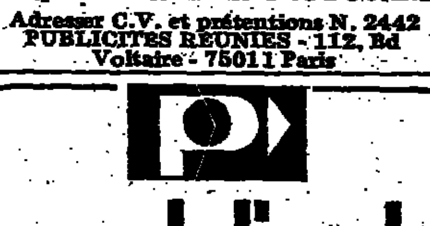
Entreprise située 20 kms Sud Paris (270 personnes - 170 millions C.A.-H.T.) recherche

responsable magasins-trafic

30 ans min. - Formation TRANSPORT + expérience plusieurs années magasins / transports et déclarations en DOUANE.

Adresser C.V. et prétentions N. 2442 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---



et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1983

27 route des Gardes 92190 Meudon

Très importante

AGENCE DE PUBLICITÉ

cherche jeunes

CONTROLEURS DE GESTION

Formation E.S.C.P. ou équivalent. expérience souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 252.255 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SSCI recherche :

COMMERCIAUX ANALYSTES PROGRAMMEURS

connaissance M Basic et CP/M ou MP/M. Env. CV s/réf. 1550 à Pierre Lichau S.A. B.P. 220-75063 Paris Cedex 02 qui transmettra; ou tél. pour R.V. au 362-11-91.

REVUE INDUSTRIELLE A FORT DÉVELOPPEMENT

recherche

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

Diplôme : commercial, publicité ou équivalent. Expérience de vente souhaitée, presse si possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo Ecrire sous le nº TO 37583 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

Nous recrutons

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRME HP 3000 Cobol Fortran pour application de gestion dans grand groupe

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES

78/ 80 AVENUE Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET Cedex Téléphone : 360-13-54, 360-13-55, 360-13-56.

SOCIÉTÉ DE SERVICE recherche

INGÉNIEUR Analyste-programmeur

pour travaux sur HP 1000, gestion en FORTRAN. Connaissance image 1000. Envoyer C.V. et prétentions à : NEREM, 1, rue Mouillon à RUEIL-MALMAISON.

secrétaires

Importante Fédération MÉDICALE (Paris-13e)

recrute pour le 1-02 une

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE DE DIRECTION

(début 95.000-100.000 F) Niveau BTS + 5 ans d'expérience minimum.

Appeler au (8) 335-42-63 ou écrire sous réf., p. 170 CABINET BLIQUE B.P. 3097, 54013 NANCY Cedex.

ASSOCIATION 25 SALARIÉS recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Envoyer référence : formation expérience professionnelle et vie associative, photo + prétentions à : ARIM, 7, rue du Pont-Guilhemery 31000 TOULOUSE.



Organisme d'études et d'aménagement recherche pour ÉTUDES DE DÉPLACEMENTS ET DE TRANSPORTS URBAINS

INGÉNIEUR

Grande Ecole ou formation scientifique équivalente. 30 ans maximum. Expérience indispensable dans ce domaine. Adresser C.V., références et rémunération sous réf. 6.579 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

HOPITAL TROUSSEAU

26, av. du Dr-Arnold-Netter 75012 PARIS recrute pour services

PEDIATRIE

INFIRMIÈRES D.E. INFIRMIÈRES salle d'opération PRÉPARATEUR (TRICE) en pharmacie Prendre r.-v. au 346-13-90, poste 3.730.

Cabinet expertises comptables, recherche

1°) MÉMORIALISTE
2°) DECS

avec si possible expérience cabinet. Ecrire avec C.V. s/réf. 3.447 à INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

Ville de Chanteloup-les-Vignes (78) recrute, pour seconder le secrétaire général UN ATTACHÉ Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Collège YVELYNES rech. SURVEILLANTE INTERNAT et/ou BIBLIOTHÉCAIRE. PROF. GYM. FILLES. Téléphone : 041-34-38.

L.T.P. ST-NICOLAS recherche

PROFESSEUR

Pour enseignement professionnel en fabrication mécanique. Diplômes B.T.N. F1 et B.T.S. + 3 ans d'expér. professionnelle. Téléphone : 222-83-60.

SEITU recherche un chef de projet micro-électronique formation grande école, 3 à 5 ans d'expérience Un ingénieur d'étude micro-électronique formation Grande Ecole, débutant. Envoyer curriculum vitae et prétentions à Catherine Corbet, SEITU, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES BÉTON ARMÉ

recherche

INGÉNIEUR

Chargé d'assister le Directeur pour la coordination des études et contacts avec la Clientèle. Expérience calculs béton armé demandée. Salaire suivant qualification – Ecrire avec C.V. et prétentions nº 56.451 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01.

DEMANDES D'EMPLOIS

GROUPE DE CADRES âgés de 50 ans et plus, sans emploi, se mettent à la disposition des petites entreprises et petites municipalités pour ttes missions de courte durée. Rens. 246-94-47 A.-M. GIER cadres Ile-de-France.

ECONOMISTE, 33 ans, spéc. anal. éco. fin., projets 10 ans d'expérience P.V.D., cherche poste permanent ou missions durée indiffér. Ecr. s/nº 0.561 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION FINANCES

ALGÉRIE, AFRIQUE, M.-O.

Homme, 53 ans, universit. français, anglais. Expérience Algérie 78 déc. 82 dans usine 5.000 ouvriers prod. en main concept., mise en place + form., tous systèmes administratifs (stocks immo, paie, comptabilité générale.

AFRIQUE, TUNISIE, TCHAD, COTE-D'IVOIRE Expert fin Nations unies, études rentabilité pour tapis, vins, viandes, fruits, légumes, textile.

MOYEN-ORIENT Etude pour Banque mondiale restructuration rurale, export, route, air, fer, lég. Ecr. s/nº 0.618 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 27 ans, dipl. relat. interm. maîtrise lettres angl.-arabe cherche poste relat. internat. presse étud. ttes propositions. Ecr. s/nº 0.617 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire 10 ans expérience ch. place stable PARIS. Libre le 14 févr. Ecr. nº 6.611 à Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e, qui transmettra.

Etudie toutes propositions. Femme, 38 ans, diplômes + expér. en contrôle de gestion. Etudes économiques. Ecrire sous le nº T 037.582 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Licence Lettres mod. C.A.P. d'instituteur Formateur de moniteurs j'ai envie de créer des programmes de sec. routière de entreprises et/ou rédiger articles sur ce sujet, animer des séances de formation, 12.500 tués sur les routes, vous ne pouvez l'accepter. Ecr. s/nº 0.612 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., B.T.S. secrétariat, trilingue sténodactylo, français, anglais, espagnol, recherche premier emploi, accepterait poste bilingue français/anglais. Ecrire sous le nº T 037360 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Négoce familial, bien dirigé, a besoin de capitaux : vente ou participation. Ecr. s/nº 7.489 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Français du Brésil ch. pr exploitation Brésil un brevet ou une idée. Rém. : participat. au C.A. Ecr. s/nº 7.479 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

Ingénieurs, cadres et assimilés de Paris et rég. parisienne. Nouvelle rencontre – bénévole – d'entraide au reclassement par les deux associations « GIER cadres Ile-de-France » et « CCPC » sur convocation. Rens. GIER-cadres Ile-de-France, 246-94-47, l'après-midi, et pour les plus de 50 ans : permanence chaque vendredi, 17 h., mairie du 6e, place Saint-Sulpice, bureau emploi, 3e étage, ou écrire à GIER-cadres Ile-de-France c/o sous envel., 31, rue d'Enghien, Paris-10e.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Chaudière à gaz murale neuve 16.000 TMM, 4 à 5 radiateurs. Prix : 3.000 F. Téléphoner : 372-05-87 à partir de 18 h.

Animaux

Urgent chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. T. 531-61-98 628-79-20, à partir de 19 heures.

Bijoux

PAUL TERRIER

achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008, Métro Saint-Philippe-du-Roule, du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Cours de philosophie par correspondance. Cours Descartes, 2250, route de Mende, 34100 Montpellier. Tél. Directrice (67) 63-36-03.

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, bd Raspail, 75014 Paris.

TÉL. : 633-67-28

Méthode orale, conversations. Cours la journée et le soir.

Session d'hiver, du 3 janvier au 26 mars 1983.

Inscriptions à partir du 29 nov. Préparation au T.O.E.F.L. Cours pr enfants de 8 à 10 ans.

Préparation accélérée à l'épreuve de Français anticipée de première. Succès assuré - 962-96-31.

Recherche professeurs maths + sciences, bons pédagogues pour élève 1re S, habitant La Celle-Saint-Cloud. Tél. 918-57-09, tous les soirs à partir de 19 heures.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-85-52.

ACHAT VIOLONS

VIOLONCELLES, VIELLES, GUITARES ANCIENNES, PIANOS DÉCORÉS Automat. et boîtes à musiq. (même en mauvais état)

WAGRAM MUSIQUE

62, AV. DE WAGRAM, 17e

622-09-93.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F. ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F. (2 places 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTIE 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple : le 160 cm : 1.925 F. le 180 cm : 2.240 F.

Sommiers et dosserets assort., couvertures piquées, couettes. Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Citeaux. 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Meubles

Par arrêté préfectoral cause cession de commerce

LIQUIDATION TOTALE DE TOUT LE STOCK

meubles et salons haut de gamme, jeu. 6, ven. 7 et sam. 8, 22, rue Paul-Valéry, Paris-16e.

Psychanalyse

CURE DE PSYCHANALYSE radicalement nouvelle Pour vous aider en un minimum de temps et par vous-même TÉL. : 766-46-90 entre 8 h et 10 h et 18 h et 20 h.

Vacances - Tourisme - Loisirs

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE 25 % DE RÉDUCTION

(15 livres par jour, leçons et repas, hôtel ou famille, tout compris)

25 % de réduction si vous restez 90 jours ou plus pour des leçons intensives dans notre hôtel (comprenant 100 chambres) au bord de la mer ou avec une famille.

Écr. pour notre brochure et feuille d'inscr. à : Jean Beech

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Téléphone : 843-51212 Télex 96454 ou à : Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Téléphone : (3) 959-26-33 (soir).

PAS DE LIMITE D'AGE - PAS DE SÉJOUR MINIMUM (Cours de 2 semaines ou périodes plus longues) Londres 100 km - Calais 40 minutes.

IGLS/INNSBRUCK/TIROL Appts à louer 1/4 pièces, cuisine, par jour AS 400, 550, 660, 2/4/6 personnes. Hôtel TIROLERHOF A-6080 IGLS/TÉLÉPHONE : 1943-5222-771940.

SKI Février 12 à 18 ans encadré par enseignants - 880-54-27.

LES VACANCES D'OUTRE-MER

Eliminez les frais de logement. Servez-vous de notre service d'échange de domicile. Pour rens., écr. à : INTERCHANGE HOLIDAYS, 22, Parc-y-Bryn, Creigiau, Cardiff, Royaume-Uni.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 296-15-01

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

MARAIS-BASTILLE 2 PIÈCES et STUDIOS A RÉNOVER. 274-60-52.

7e arrdt

TOURNVILLE-INVALIDES Face Dôme et parc Musée Rodin, emplacement 1er ordre VUE IMPRENABLE, 4e ET., APPT 125 m² + asc. + box + serv. à aménager ou ref. neuf. Hauteur plafond 3 m. STAND. - PRIX A DÉBATTRE 1, AVENUE DE TOURVILLE 10, BD DES INVALIDES, 551-31-98 - 551-21-06.

BAC VARENNE SUD

Beau 6 P. 160 m². 354-95-10.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE RUE GODOT DE MAUROY Bel imm. ravalé, asc., TRÈS BEAUX STUDIOS ET 2 P. refaits neufs, équipés, 4e et 5e. Px à partir de 12 000 F le m². 551-31-98.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN

Du studio au 6 pièces sur place ce jour et dem., 14-19 h, sam. et dimanche 11-13 h/14-19 h. SAINT-MARTIN GRANGE AUX BELLES 152, quai de Jemmapes. 245-73-13 SERCO 723-72-00.

ULTRA VALABLE

Voie privée, Fg du Temple DANS SUPERBE RÉNOVATION 80 m² (2 chbres). 540 000 F. 704-43-43.

11e arrdt

PARMENTIER Récent Séjour + chbre, tt cft, calme. Prix 320.000 F. 344-03-43.

12e arrdt

Métro : BEL-AIR Imm. récent 3-4 p., tt cft, balc., s/jard., dressing, park., 960.000 F. MICOT, 344-43-87.

13e arrdt

SAINT-MARCEL

Proche HOPITAUX et GARE AUSTERLITZ P. de T. ravalé. tapis escalier

3 P. TOUT CONFORT

Plafond à la Française 340.000 F. Créd. vend. possible. Tél. 345-55-10.

PORTE D'ITALIE, 9e ét., séjour, 4 chbres, tt cft, balc, park., vue, soleil. Tél. 359-56-96.

14e arrdt

GÉNÉRAL-LECLERC

(PROCHE) CALME

2 PCES CUIS., W.-C.

A rénover 2e étage sur rue et cour. 185.000 F Crédit vendeur possible. 345-55-10.

15e arrdt

15e PONT MIRABEAU Sud. asc. s/rue 4 P. 92 m². cft parquet chêne, ch. cent. poss. service 13 m² Sud. 798 000 F. Tél. 577-96-85.

16e arrdt

TROCADÉRO

emplacement exceptionnel vue sur Seine et Tour Eiffel 200 m², 6e ét., 2 chbres serv. APPARTEMENT D'ANGLE GARBI 567-22-88.

A 20 ' av. Foch, gd standing, ét. élevé, terrasse 10 m, très grand 4 pièces. 2.000.000 F. Tél. 783-89-86 - 548-27-13.

PASSY, 4/5 P., 125 m², récent, 2 bns, 2e ét., vue agréable, verdure. 1.250.000 F. Tél. 783-89-86. 548-27-13.

77 Seine-et-Marne

CHELLES

APPARTEMENT F 4 rez-de-chaussée avec cave + garage. Prêt d'Etat à reprendre de 92.000 F à 6 %. Prix : 310.000 F. Tél. 020-72-37. M. et Mme MILLET, 8, rue de l'Ilette, Bât. Alize. 77500 Chelles.

92 Hauts-de-Seine

PRÈS RUE DE LONGCHAMP 1, BIS RUE CHARCOT NEUILLY, optaire vd grands 2 P. 50 m² environ et un DUPLEX 110 m² refaits neufs, asc. 551-31-98.

BOULOGNE, BOIS 2 pces à rénover, 3e ét. sud + grenier à récupérer. 170.000 F. Téléphone : 545-34-28.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère Rive gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

CHERCHE APPT 15e, 7e séjour, salon + 2 chambres (21) 43-99-41, de 9 h. 30 à 18 h.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbanc. pour tt achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux program. PAP et prêts conventionnés.

525-25-25.

49, AV. Kleber, 75116 Paris.

locations non meublées demandes

(Région parisienne)

Pour Stés européen., cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 281-10-20.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44

immeubles

DE SUITE

Achète immeuble et hôtel particulier, même à rénover. Paris bons quartiers. Fre offre PROMOTIC, 25, av. Paul-Doumer, 75016 PARIS - 553-14-14.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

villas

ST-VALLIER-de-THIEY (06) VILLA, constr. 78, 156 m², plain.-pied + terrasse + loggia, 5 p., séj. 40 m², cheminée, 2 bns, cuis. entièr. amén. + hotte. Nbreux rangements, grd cft. Terrain 6.600 m² arb., partie jard. aménagé, dép., park. T. apr. 19 h. (93) 42-66-10.

propriétés

MONFORT-L'AMAURY Chaumière, séjour, 3 chbres + 3 bns, cuis. équipée, dépend. possible. chevaux. Parc 4.000 m². 947.000 F. 461-70-41, matin ou apr. 20 h.

viagers

Occupé par femme 86 ans, Saint-Mandé, appt 4/5 pces., 100 m². 340.000 + 5.000 F mos. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOETIE-8e Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Achats

POUR ADMINISTRATION Sté rech. 6 à 7.000 m², Bureaux, parkings, même brut intra-muros. Tél. 577-96-85.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C.-R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

355-17-50

DOMICILIATIONS Artisans 80 F - R.C. 160 F Constitution de Stés sous 5 jrs G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19e. Tél. : 607-62-00.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

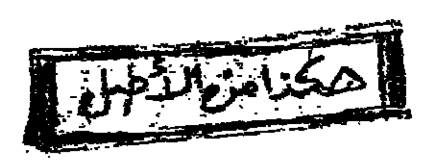
ACTE S.A. 261-80-88 +.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex secrétariat tous services.

CONSTITUTIONS STÉS, prix complets délais rapides

ASPAC, 293-60-50 +



RÉGIONS

Picardie

BUDGET 1983 : une nouvelle faculté de médecine à Amiens

De notre correspondant

Amiens. — Le budget pour la Picardie (264 millions de francs) que les conseillers régionaux examineront le 14 janvier est en augmentation de 32 % par rapport à celui de l'année dernière. « *Cette croissance,* souligne M. René Dosière, socialiste, président du conseil régional, *traduit notre souhait d'accompagner l'effort de l'État.* »

Dans la rubrique formation, le *lycée d'enseignement professionnel* (LEP) de Clermont (Oise) a la priorité : 23 millions seront consacrés à sa construction en 1983. L'U.E.R. de médecine et de pharmacie est toujours à l'étroit en ville. Périodiquement, il apparaît urgent aux élus d'en construire une nouvelle sur le campus d'Amiens. Cette fois, toutes les collectivités locales ayant accepté de participer à des travaux qui coûteront 132 millions de francs (l'État finançant 65 % du total), la région versera au pot 20 %.

Le soutien à l'activité économique s'appuiera sur un fonds d'intervention (34 millions de francs) destiné à stimuler le développement des petites et moyennes entreprises et à créer des usines nouvelles. 50 millions iront aux voies de communication.

Pour l'amélioration de l'habitat et de l'environnement, 21 millions de francs sont destinés à la seule ville d'Amiens pour subventionner notamment la centrale thermique, chauffée au charbon, l'usine d'incinération des déchets, le palais des expositions pour continuer les études de la maison régionale des syndicats, et pour construire un hôtel de la région.

Le « gros morceau » de la politique sanitaire, pour laquelle l'État accroît considérablement ses crédits (71 millions en 1983), sera la construction de l'hôpital de Beauvais.

« *Afin de garder à la pression fiscale un caractère mesuré* », le président de la région proposera de recourir à un emprunt de 107 millions, « *la Picardie étant peu endettée puisqu'en 1983 la charge de la dette devrait rester inférieure à 5 % du budget global* ».

MICHEL CURIE.

Faits et projets

Anvers : trafic en hausse de 5,4 %

Le trafic des marchandises dans le port d'Anvers s'est élevé à 84 millions de tonnes en 1982, soit 5,4 % d'augmentation par rapport à 1981, a indiqué, le 2 janvier, la municipalité du port belge.

Cette hausse est due notamment à l'augmentation du trafic des marchandises en vrac (+ 10 %). Le trafic pétrolier est également en hausse (+ 25 %).

A Rotterdam (premier port du monde), le trafic s'est stabilisé à 252 millions de tonnes (− 0,4 %) par rapport à 1981. Le charbon, le pétrole et les minerais sont en baisse, mais ce recul a été compensé par la hausse des transports en vrac (céréales) et des produits pétroliers. Trente et un mille sept cent cinquante navires de mer ont fréquenté le port, soit 3 % de plus que l'année précédente. — *(A.F.P.)*

Le Limousin se dépeuple

C'est une nouvelle baisse de la population rurale que font apparaître les premiers résultats du recensement de 1982 pour le Limousin : 737 150 habitants, soit une diminution de 1 600 unités depuis le recensement de 1975. Le Limousin est ainsi la seule région avec la Lorraine à s'être dépeuplée depuis sept ans, alors que la France, durant le même temps, a connu un léger accroissement démographique (0,4 % l'an).

Entre le Limousin et la Lorraine, cette évolution identique cache des situations différentes ; la dépopulation lorraine est le résultat d'un déficit migratoire important, suscité par les difficultés de la conversion industrielle, alors que le déclin démographique du Limousin est dû à un déficit naturel tenace (moins 0,4 %) ; c'est-à-dire à un rythme de décès supérieur à celui des naissances. Depuis le recensement de 1975, il y a eu dans la région limousine, 71 960 décès, et seulement 53 587 naissances, soit un solde naturel négatif de 18 373 ; c'est un chiffre alarmant, même s'il est en partie compensé — mais en partie seulement — par un solde migratoire positif. Le Limousin, qui est une région traditionnelle d'émigration, est désormais une région d'accueil. En sept ans, 16 796 personnes sont venues s'installer dans la région ; mais une proportion appréciable de ces nouveaux venus sont en réalité d'anciens « exilés ».

C'est la Creuse qui paie le plus lourd tribut à la dépopulation (moins 6 250 habitants depuis 1975), alors que la Haute-Vienne progresse (+ 3 588) et que la Corrèze stagne (+ 1 085).

Dans les trois départements, quelques pôles urbains concentrent de plus en plus la population régionale ; alors que les campagnes continuent de se vider. — *(Corresp.)*.

30 000 skieurs espagnols dans les Alpes

Les Espagnols sont devenus les premiers clients étrangers des stations françaises de sports d'hiver. Plus de trente mille Espagols, venus de Barcelone et de Madrid surtout, ont, en effet, fréquenté, en ce début d'année, les pistes de ski dans les Alpes.

L'information, communiquée par le représentant en Espagne du secrétariat d'Etat au tourisme français, précise qu'il s'agit de l'aboutissement d'une campagne de promotion du ski français. Les forfaits, voyages compris, proposés en France du 2 au 9 janvier, sont inférieurs aux prix que pratiquent les stations de ski espagnoles des Pyrénées ou de la sierra Nevada (Andalousie).

Cet afflux de skieurs « *tras los montes)* devraient continuer au-delà du mois de janvier : de 80 000 à 100 000 Espagnols sont attendus en France d'ici à Pâques contre 50 000 l'année dernière et 30 000 seulement en 1981. Les Arcs, les Menuires, Chamonix et Tignes sont les stations les plus fréquentées par les skieurs espagnols.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Claire MIREMONT,
fille de M. Yves Miremont, conseiller référendaire à la Cour des comptes,
avec
Georges OMNÈS,
fils de Mme Claude Omnès et petit-fils de Mme Pierre Gabrié, qui a été célébré dans l'intimité à La Valette-du-Var, le 31 décembre 1982.

30, rue de Lorraine.
78100 Saint-Germain-en-Laye.
« Les Minimes »,
83160 La Valette-du-Var.

Décès

— Jean-Robert et Pierre-René Bauquis ont le regret d'informer du décès du

docteur Denise BAUQUIS,
survenu le 30 décembre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Louis Bertagna,
ses enfants,
M. et Mme Dominique Roux,
Le docteur et Mme Xavier Bertagna,
Le docteur et Mme Michel Kazatchkine,
Le docteur et Mme François Bertagna,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Leleu,
ses petits-enfants,
Valérie, Natacha, Stéphane, Lorraine, Louis-Alexandre, Marion, Emilie, Laure, Antoine, Marie, Cécile,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Janine Gourdon, sa nièce,
Gilles et Sophie Gourdon,
ses petits-neveux,
Mlle Marthe Herrbrecht,
font part du rappel à Dieu de

Mme Antoine-Max BERTAGNA,
née Marie Gaudin,
décédée le 1er janvier 1983, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 janvier dans la plus stricte intimité.
Inhumation au cimetière de Vence.
73, rue de Courcelles,
75008 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Jean BOULIC,
journaliste à « Ouest-France »,
spécialiste des affaires maritimes.

[Né en 1921 à Plouider (Finistère), Jean Boulic, après avoir fait ses études dans des écoles nationales de la marine marchande, était entré en 1946 à l'hebdomadaire « le Marin ». Depuis 1950, il était journaliste à « Ouest-France », à la rédaction parisienne de ce quotidien.

Connaissant parfaitement les questions de la marine marchande, de la pêche, de la construction navale, très attentif à l'évolution sociale des gens de mer, Jean Boulic avait acquis une grande estime dans tous les milieux professionnels et au ministère de la mer.]

— *M. et Mme Jean-Paul Bourgoin,*
Le docteur et Mme Jean-Louis Chapuis, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Richard Bourgoin
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Jacqueminet
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bourgoin
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Bourgoin
et leur fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. André BOURGOIN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre des T.O.E.,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance française,
officier de la Legion of Merit (U.S.A.),
Ouissam Alaouite (Maroc),

survenu le 3 janvier 1983 à Moret-sur-Loing.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple protestant de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann, le vendredi 7 janvier, à 15 h 30, suivie de l'inhumation, le même jour, au cimetière de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, square Claude-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Henri Gillot, son épouse,
Sœur Marie-Christian, de Notre-Dame-de-Sion,
Le vice-amiral d'escadre et Mme Henri Fages,
Le général de brigade et Mme Bernard Duval,
M. et Mme Dominique Gillot,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée (E.R.)
Henri GILLOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 1er janvier 1983.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 3 janvier en l'église de Boulouris.
Lou Cigaloun,
Avenue des Arbousiers,
83700 Boulouris.

[Né le 8 juillet 1899 à Charrey-sur-Saône (Côte-d'Or) et affecté dans l'artillerie, Henri Gillot, qui a fait campagne en Tunisie, en Italie et en Allemagne, où il reçut la croix de guerre 1939-1945, la Distinguished Service Cross britannique et la Bronze Star Medal américaine, a notamment commandé, comme général de brigade, la division d'Oran (Algérie) en 1949. Nommé en 1951 directeur du personnel militaire de l'armée de terre, il est mis, en 1954, avec le grade de général de division, à la disposition du secrétariat d'Etat (M. Marc Jacquet) près la présidence du conseil (Joseph Laniel) chargé des relations avec les Etats associés. En 1957, avec le rang de général de corps d'armée, il commande la IXe région militaire à Marseille.]

— Le président,
Le conseil d'administration
Et les membres du personnel de l'Union des assurances de Paris
ont la douleur de faire part de la mort de leur président honoraire,

M. Dominique LECA,
survenue à Paris, le 15 décembre 1982.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie funéraire s'est déroulée dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 12 janvier 1983, à 11 h 30, en l'église de la Trinité, square de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris-9e.

(Voir le Monde daté 24 décembre.)

— Nathalie et Thierry Petetin,
Mme Henri Petetin,
Mme Robert Simon,
Mme Winckel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Marc PETETIN,
survenue à Aberdeen (Ecosse) le 25 décembre.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
58, rue Charles-Gounod,
59130 Lambersart.
34, rue Dareau, 75014 Paris.
33, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
12, rue Pierre-Semard,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Marthe Quod, née Emile, son épouse,
M. et Mme Zinger, son gendre et sa fille,
M. Joël Quod, son fils,
Annik de Kerorguen, Yan de Kerorguen, Vladik Zinger, ses petits-enfants,
Les familles Niore, Emile, Plagne, Rozo, Lacour,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert QUOD,
administrateur en chef
des colonies d'outre-mer en retraite.

Cet avis tient lieu de faire-part.
178, rue Legendre, 75017 Paris.

Remerciements

— 47 Saint-Vite.
47 Fumel.
Mme Victor Audeguis, ses enfants et petits-enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

général Victor AUDEGUIS,
expriment leurs très sincères remerciements.

— Grenoble. Lyon. Paris. Nice. Cagnes. Dolomieu.
M. Georges Gallois, son père, et Mme Georges Gallois, Mme Marthe Gallois, son épouse et ses enfants, Michel Gallois, Jacques Gallois et son épouse, Marie-France et Bertrand Cousin, Madeleine et Benjamin Cohen, et ses petits-enfants, Christophe, Frédéric, Tamara, David, Aurore et Morgan, M. René Gallois, son frère, et Mme René Gallois, leurs enfants Patrice et Philippe, M. Marcel Gallois et son épouse, M. Gérard Gallois et son épouse,
Le docteur Emile Naudin
et son épouse,
Mme Pauline Girodin,
Mme Antoinette Mounmayeul,
M. Marcel et Monique Gimel, M. Jules Dugiou et son épouse, M. et Mme Jean-Jacques Mauranchon et leurs enfants, la famille Delphin,
remercient très sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages de sympathie et leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à leur profonde douleur à l'occasion du décès de

M. Jean GALLOIS.

— Grenoble. Lyon.
« Le Dauphiné libéré », le journal « Rhône-Alpes », « Lyon-Matin », « Loire-Matin », « Vaucluse-Matin », l'Agence générale d'information, la société la Presse du Sud-Est, la société Sud-Est-Media, la société Rhône-Alpes Diffusion, le G.I.E. Data-Presse, les sociétés et associations du groupe Dauphiné libéré, expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, témoignages de sympathie et envois de fleurs, se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean GALLOIS.

— Mme Aniéla Rubinstein,
ses enfants et ses petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Arthur RUBINSTEIN,
remercient très affectueusement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Anniversaires

— Nous aurons une prière ou une pensée affectueuse pour

Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,
en ce vingtième anniversaire.

Messes anniversaires

— En souvenir et à la mémoire de

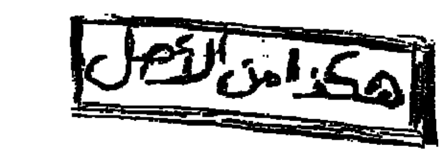
Mme Georges HIRTZ,
née Marie Andrée Lombart,
rappelée à Dieu le 18 janvier 1976, une messe sera célébrée mardi 18 janvier, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 8 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Christiane Mervaud : « Voltaire et Frédéric-II, une dramaturgie des Lumières ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 8 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Est au Grand Palais, M. Raymond Savary : « Champs spatiaux et non spatiaux en allemand ; sens « propre » et sens « figuré » ; le relateur « an » ; rapports avec le français ».



Le Monde

économie

SOCIAL

APRÈS UNE LIVRAISON DE VILEBREQUINS PAR LES GRÉVISTES DE MAVILOR

Le chômage technique est suspendu à Renault-Véhicules industriels

De notre correspondant régional

Lyon. – *« Un événement exceptionnel. Une action qui est un témoignage particulièrement important du niveau de conscience et de responsabilité des travailleurs »* : les responsables C.G.T. de Renault-Véhicules industriels ont « salué » la livraison par les grévistes de l'usine Mavilor-de-L'horme (Loire) – *le Monde* du 5 janvier – de cent quatre vilebrequins déjà usinés mardi 4 en fin de matinée. Cette livraison accorde un court répit à la firme nationale du poids lourd : un jour et demi de production en *« cadence normale »*, trois jours en *« cadence ralentie »*. Cette action, à laquelle les syndicats C.G.T. des deux entreprises concernées ont voulu donner une importance particulière, représente certes une bouffée d'oxygène, un répit de trois jours que ces organisations espèrent voir mis à profit pour forcer la porte des négociations dans la Loire. Un premier contact, encourageant en raison de sa simple existence, a eu lieu, en fin d'après-midi, le même jour.

Le syndicat C.G.T. de Mavilor voulait démontrer que *« les stocks bloqués par le personnel en lutte »* n'étaient pas à l'origine des problèmes en aval chez son client R.-V.I. Ce stock est, en effet, très limité, puisque, après la livraison des grévistes aux *« travailleurs solidaires »* de R.-V.I.; l'entreprise l'hormoise ne dispose plus d'aucun vilebrequin adapté à la production des moteurs de haut de gamme (camions et autocars) de R.-V.I.

A Vénissieux, cinq cent vingt-cinq personnes ont été contraintes à un chômage technique d'une demi-journée mardi 4 janvier. *« C'est beaucoup trop »*, a estimé la C.G.T., qui s'est prononcée, au cours d'une conférence de presse, pour un maintien des activités de montage, quitte à différer l'installation des vilebrequins. De plus, la centrale syndicale a dénoncé l'attitude *« des patrons et du C.N.P.F., qui n'hésitent pas à mettre en péril l'activité d'une entreprise nationale et de ses trente mille travailleurs »*. Après Vénissieux, les mesures de chômage technique pourraient en effet très rapidement atteindre Bourg-en-Bresse, puis les usines de Limoges (véhicules militaires) et de Blainville (Calvados). Dans ces conditions, on comprend l'insistance des « Lyonnais » pour réclamer avec force une solution négociée au conflit Mavilor.

Ce chômage forcé en raison de la défaillance pour cause de grève d'un fournisseur quasi exclusif – 82 % des vilebrequins utilisés par R.-V.I. proviennent de Mavilor – risque d'intervenir dans une période particulièrement délicate pour le premier constructeur français de poids lourds : nouvelle dégradation de la pénétration sur le marché français ; fragilité de l'appareil de production par rapport à ses approvisionnements extérieurs – *« aujourd'hui*, a précisé un délégué des cadres C.G.T., *on pratique la méthode à la japonaise de l'appel par l'aval, et dès qu'il manque une pièce tout s'arrête »* ; période de transition au niveau de l'état-major de R.-V.I. : M. François Zanotti, P.-D.G., a été remplacé, le 25 novembre dernier, par M. Pierre Semerena.

Alors que le conflit Mavilor est mené dans l'union avec la C.F.D.T., dans la principale usine de R.-V.I. à Vénissieux, la C.G.T. paraît décidée à mener seule la bataille. Mais le précédent de fin 1981 montre qu'une mobilisation sur le thème du chômage technique est souvent délicate pour les organisations syndicales.

CLAUDE RÉGENT.

M. Bergeron accuse la C.F.D.T. de vouloir faire du P.S. « un instrument de révolution morale et rédemptrice »

Dans un éditorial intitulé « Réflexion autour d'un anniversaire » publié dans *F.O.-Hebdo*, M. André Bergeron accuse la C.F.D.T. de vouloir faire du parti socialiste *« un instrument de révolution morale et rédemptrice »*. *« La confédération*, écrit le secrétaire général de Force ouvrière, *a toujours considéré le pluralisme des partis comme un élément indispensable à toute vie démocratique.*

Pour M. Bergeron *« la situation n'est plus la même en 1983 : Sans nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, qu'on me permette de penser que le nouveau parti socialiste serait bien inspiré d'observer avec beaucoup d'attention le comportement de ses membres se réclamant du courant « chrétien progressiste », qui, croyant porter sur leurs épaules toutes les plaies du monde, s'érigent en toute circonstance « en donneurs de leçons ».*

» Edmond Maire, en particulier, et ses amis de la C.F.D.T., travaillent, au nom d'une « deuxième gauche », à faire du parti socialiste un instrument de révolution morale et rédemptrice dont l'aspect messianique est en contradiction avec la tradition française qui a toujours fait du parti socialiste l'expression politique d'un courant du mouvement ouvrier, agissant pour la justice et le progrès social dans la tolérance et le respect de la personne humaine, pour la liberté et toutes ces valeurs trouvant leur prolongement dans la philosophie laïque, telle que je la conçois, au sens noble et élevé du terme, et qui est naturellement à l'opposé de l'endoctrinement dont on peut mesurer les ravages. »

« La confédération Force ouvrière, ajoute M. Bergeron, *respecte toutes les religions et toutes les Eglises. Seulement, elle considère que la confusion des genres conduira, inévitablement, au sectarisme et à l'intolérance, apanages de tous ceux qui prétendent, au nom de je ne sais quelle morale, détenir la vérité révélée en classant les bons d'un côté et les mauvais de l'autre. »* Le secrétaire général de F.O. se déclare cependant convaincu que *« comme les modes, tout cela passera ».*

La retraite à soixante ans

LE C.N.P.F. SOUHAITE DANS UN MÉMORANDUM UNE PARTICIPATION DE L'ÉTAT

A la veille de la deuxième réunion syndicats-patronat jeudi 6 janvier sur la retraite à soixante ans, le C.N.P.F. a envoyé aux confédérations un mémorandum qui résume, en quelques pages, les propositions patronales. Le C.N.P.F. y rappelle que le montant de la retraite à soixante ans – pour le complémentaire – dépend du nombre de points acquis pendant toute la vie salariale (cela ne peut donc signifier la garantie d'une retraite égale à 70 % du salaire). *Il se prononce pour la* mise en place d'une *« structure financière transitoire »*. Le terme de *« régime transitoire »* pourrait être abandonné, ce qui donnerait satisfaction à la C.G.T. et à la C.F.D.T. Le C.N.P.F., au sujet du financement, rappelle son projet d'une compensation entre les recettes affectées à la garantie de ressources et celles nécessaires pour la retraite complémentaire.

Cette formule permettrait, à terme, de transférer les 3 points de cotisations affectés aujourd'hui à la garantie de ressources, aux retraites complémentaires. Cela signifie surtout *que la participation* de l'État (un tiers des recettes pour la garantie de ressources) serait maintenue, le souhait du C.N.P.F. – pour éviter une majoration de cotisations – étant que l'État – à titre d'avance – anticipe dès les premières années ce qu'il devrait verser à l'avenir.

CONJONCTURE

Le gouvernement entend procéder à une baisse générale des taux d'intérêt

C'est à une baisse d'ensemble des taux créditeurs (versés aux déposants) et débiteurs (payés par les emprunteurs) que le gouvernement a l'intention de procéder en demandant aux banques de le suivre dans le mouvement quand c'est à elles de prendre la décision, ce qui est en principe le cas général.

Les mesures nouvelles devaient être annoncées mardi après-midi 4 janvier dans un communiqué du ministère de l'économie et des finances. Mais la publication de ce texte a été différée par suite d'ultimes hésitations dues au comportement du marché des changes. Ces mesures pourraient finalement être annoncées dans l'après-midi de mercredi. Elles comporteraient : d'une part un abaissement général des taux créditeurs versés aux titulaires de livrets d'épargne de toute nature, d'où il doit résulter un allégement du coût des ressources bancaires (d'où la possibilité pour les banques de diminuer le coût des crédits) ; d'autre part, des dispositions en faveur des prêts à l'industrie et au logement.

La baisse d'un point, décidée en principe, du taux d'intérêt versé aux titulaires des livrets A de Caisse d'épargne et des livrets bleus du Crédit mutuel *(nos dernières éditions)* s'appliquerait à toute la gamme des taux à court terme : comptes sur livrets bancaires, bons de caisse, bons du Trésor, bons du Crédit agricole, bons des groupements régionaux d'épargne et de prévoyance, livrets (livret B, livrets bancaires).

Jusqu'à maintenant, les banques étaient appelées à participer au financement des prêts aidés d'accession à la propriété (PAP), à concurrence d'environ 18 milliards sur un total d'une quarantaine de milliards en 1982. Leur concours à ce titre sera diminué de 6 à 7 milliards. Le gouvernement leur demande de consacrer la marge d'encadrement correspondant ainsi rendue disponible à des prêts accrus à l'industrie.

Selon la doctrine suivie depuis dix-huit mois, il s'agit d'amener les banques à augmenter leurs concours à moyen terme et à long terme aux entreprises industrielles. Ce sera aux banques de déterminer les conditions auxquelles elles consentiront les crédits et bien sûr à en apprécier le risque. Cependant les taux dont ces opérations seront assorties devraient être eux-mêmes en baisse étant donnée la tendance actuelle à l'allégement du coût des ressources bancaires.

Le taux de base bancaire actuellement fixé à 12,75 % *devrait du reste* dans les jours qui suivent être diminué en tout cas de 0,25 %, et peut-être de 0,50 % si la situation du franc permet d'abaisser davantage le taux du marché monétaire.

Rappelons qu'à la fin de l'année dernière avait été décidée une baisse de trois points des prêts bonifiés à l'industrie distribués par le Crédit national, la Caisse d'équipement aux P.M.E. et les sociétés de développement régional ou S.D.R. (voir *le Monde du* 25 décembre). Le taux des prêts dits super-bonifiés avait été abaissé en conséquence de 12,75 % à 9,75 % et celui des prêts bonifiés ramené de 14,75 % à 11,75 %. Rappelons encore qu'une enveloppe de 26 milliards de francs a été prévue pour l'ensemble de ces prêts en 1983 contre 22 milliards en 1982, *mais une partie des prêts – y* compris les prêts aux taux du marché distribués par les établissements de crédit, notamment ceux qui relevaient de la procédure d'économie d'énergie – n'avait pas été utilisés. Simultanément, comme on le sait, les procédures d'octroi ont été simplifiées. Elles ont été ramenées à deux : celle qui concerne les créations d'emplois et celle qui concerne les équipements relevant des divers critères jusqu'à maintenant retenus (*informatique, économie d'énergie*, amélioration de la compétitivité à l'exportation, etc.).

Le taux auxquels sont consentis les PAP (prêts à vingt ans) serait *ramené* de 12,60 % à 11,60 %. Environ 170 000 PAP sont accordés par an pour un montant total d'environ 40 milliards. Le financement est assuré à la fois par le Crédit foncier (lequel distribue les prêts en question), la Caisse des dépôts et les banques, la bonification de l'intérêt étant à la charge de l'Etat. La part de financement que les banques cesseront d'assumer *(voir plus haut)* sera transférée à la Caisse des dépôts, qui verra ses charges financières allégées par suite de l'abaissement du taux créditeur du livret A.

Enfin, le Crédit mutuel, qui recevra des dépôts supplémentaires grâce à l'élévation du plafond du livret bleu, devra augmenter ses emplois dits d'intérêt général, c'est-à-dire un certain nombre de prêts qu'il doit consentir, d'une part, à des collectivités locales et, d'autre part, à la demande de l'Etat, à des établissements comme E.D.F., le Crédit national, etc.

Selon « Business Week »

M. MITTERRAND EST UN « SOCIALISTE CONSERVATEUR »

M. François Mitterrand fait la « une » du grand hebdomadaire économique américain *Business Week*. Dans son numéro daté du 10 janvier, et sous le titre « M. Mitterrand peut-il refaire l'économie française », l'hebdomadaire consacre un important dossier à la situation économique de la France avec une longue interview du président de la République.

« 1983 sera une année critique pour le plan de réindustrialisation de la France, qui doit surmonter un important déficit commercial et financer le secteur nationalisé » estime *Business Week*. *« La France, par tradition, a été un pays conservateur, et à son poste de président, M. Mitterrand, déjà un socialiste conservateur, est devenu encore plus conservateur sous l'effet de la tendance historique française aux déficits »* (commerciaux et budgétaires) (...) *« Les socialistes n'auront pas la partie facile en 1983 »* Certes, *« les possibilités de réformer la France existent..., mais il y a aussi de grands risques »*. *« Pour le moment personne ne peut dire si M. Mitterrand réussira à réindustrialiser son pays. Une chose est sure : ce qui a été fait est irréversible. »*

La défense du franc

(Suite de la première page.)

La question semble-t-il ne se pose pas en termes aussi simples. L'Elysée et le gouvernement estiment aussi urgent de soutenir l'activité économique tout en ne perdant pas bien sûr la face sur le marché des changes. Mais comment concilier ces impératifs ?

Tout faux pas paraît interdit quand on lit dans le dernier bulletin hebdomadaire d'une des plus grandes banques new-yorkaises, la Citibank : *« Tous les ingrédients d'un drame classique du franc français sont réunis à l'approche des élections municipales en France. »* La banque ajoute : *« Il existe toutefois un élément nouveau : un important changement en cours dans la politique monétaire du pays vers plus de modération mais... il est trop tôt pour dire si ce changement pourra permettre d'éviter une dévaluation. »* Mais, estiment encore les experts de la Citibank : *« si ce fort tour de vis monétaire est maintenu, l'activité économique en France sera fortement touchée ».*

C'est donc moins que jamais en termes abstraits que se pose la question de savoir comment agir. Le gouvernement avait l'intention dans la *journée du 4 janvier d'annoncer, en* même temps que la baisse d'un point du taux d'intérêt versé aux titulaires des livrets A de la Caisse d'épargne et des livrets bleus du Crédit mutuel un ensemble de mesures favorables aux entreprises industrielles qui empruntent ainsi qu'aux candidats à l'accession à la propriété (et où l'aide indirecte au bâtiment). C'est un fait qu'il a hésité à le faire car ce dispositif implique à échéance rapprochée, une nouvelle baisse du taux de base bancaire (actuellement fixé à 12,75 %), lequel suppose à son tour une diminution du loyer de l'argent à court terme sur le marché monétaire dont l'évolution n'est évidemment *pas indépendante de celle du marché* des changes.

Il semble pourtant que le gouvernement va au cours des heures qui *viennent franchir le pas.* Il est, politiquement difficile de justifier une réduction du taux d'intérêt versé aux millions de déposants auprès des caisses d'épargne si une telle disposition ne se produit pas dans un climat général de diminution des taux d'intérêt. Il faut, en quelque sorte, pouvoir dire aux épargnants : *« Ce que vous perdrez en déposant, vous le gagnerez en tant qu'emprunteurs. »*

L'ensemble du dispositif envisagé (voir ci-dessus) comporte notamment une diminution du taux d'intérêt des prêts aidés d'accession à la propriété (PAP) et la possibilité donnée aux banques d'accroître les prêts à moyen et long terme aux entreprises industrielles.

L'Elysée voudrait compléter ce dispositif par d'autres mesures dites d'« allégement des charges financières des entreprises » s'inspirant du discours de Figeac. Ces mesures s'adresseraient aux firmes répondant au double critère suivant : celles qui se sont endettées à moyen et à long terme à un taux fixe supérieur à 12 % *(le taux effectif est souvent* très au-dessus de ce pourcentage) et qui ont l'intention de procéder à des investissements en 1983. Les firmes en question pourraient obtenir auprès des établissements de crédit spécialisés (Crédit national et Caisse d'équipement aux P.M.E. (C.E.P.M.E.) une consolidation de leur endettement à des conditions avantageuses. Ces établissements pourraient leur accorder des prêts d'une durée de dix à douze ans portant *un intérêt inférieur à 10 %. Le* montant de ces prêts serait calculé de telle façon qu'il correspondrait soit à une, soit à deux ou trois annuités d'amortissements des emprunts précédents (exercice 1983, 1984 et 1985), étant entendu que ceux correspondant aux trois exercices ne bénéficieraient qu'aux entreprises améliorant leurs fonds propres. Autrement dit les nouveaux crédits correspondraient à un report d'échéance. Ils permettraient, en outre, *un allégement des charges* financières puisqu'on peut considérer qu'ils se substitueraient à des emprunts à court terme que les firmes *ne pourraient obtenir qu'à un taux* d'au moins 13 %.

PAUL FABRA.

MONNAIES

Nouvelle baisse du dollar : 6,66 F

Le dollar a poursuivi son repli sur presque toutes les grandes places financières internationales. Mercredi 5 janvier, sur le marché de Paris, il s'est échangé à 6,66 F (contre 6,6785 F mardi après-midi), soit au niveau qu'il avait atteint le 14 juin dernier, après la seconde dévaluation du franc français. A Francfort, il a valu 2,3490 DM (contre 2,36 DM) et s'est traité à 1,9675 F.S. à Zurich (contre 1,9810 F.S.).

***De l'avis des cambistes*, ce nouveau repli de la devise américaine s'est fait dans le calme. Le franc français s'est, de son côté, assez bien comporté dans le système monétaire européen, en dépit des rumeurs qui avaient circulé sur son affaiblissement en début de matinée, affaiblissement, disait-on, lié aux mesures sur le crédit que le gouvernement s'apprête à prendre pour encourager l'investissement industriel et stimuler l'activité.**

Sans réaction, la veille, à l'alourdissement du dollar, l'or, cette fois, s'est redressé à Londres, où il a coté aux environs de 456 dollars l'once (contre 449,50 dollars mardi après-midi).

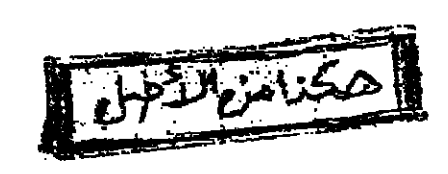
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,6510	6,6560	+ 175	+ 210	+ 340	+ 390	+1040	+1160
$ can.	5,4060	5,4115	+ 75	+ 120	+ 170	+ 225	+ 570	+ 695
Yen (100)	2,9060	2,9110	+ 130	+ 165	+ 250	+ 295	+ 800	+ 870
DM	2,8330	2,8365	+ 150	+ 175	+ 295	+ 325	+ 800	+ 965
Florin	2,5610	2,5635	+ 150	+ 170	+ 295	+ 320	+ 900	+ 955
F.B. (100)	14,3885	14,4045	– 500	– 315	– 820	– 545	–1365	– 795
F.S.	3,3820	3,3875	+ 275	+ 300	+ 495	+ 530	+1485	+1575
L (1 000)	4,9090	4,9140	– 745	– 610	–1370	–1190	–2915	–2675
£	10,8025	10,8150	+ 155	+ 240	+ 320	+ 420	+1135	+1375

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 3/4	8 15/16	9 5/16	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8
DM	5 11/16	6 1/16	5 11/16	6 1/16	5 5/8	6	5 5/8	6
Florin	4 3/4	5 1/2	4 3/4	5 1/2	4 3/4	5 1/2	4 3/4	5 1/2
F.B. (100)	11	12	15	16 1/2	14 3/4	16	13 3/4	14 3/4
F.S.	3/4	1 1/2	2 5/16	3	3	3 5/8	3 3/16	3 15/16
L (1 000)	21	26	26 1/4	29 1/2	27	29 1/2	24 1/4	25 3/4
£	10 1/8	11 1/8	10 1/4	10 7/8	10 3/16	10 15/16	10 1/16	10 13/16
F. franç.	14	18	21 1/2	23	23 1/2	25	23	24

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



CONJONCTURE

POINT DE VUE

Opportunité politique et efficacité économique

Par JEAN MATOUK (*)

LES divergences qui émergent régulièrement des débats au sein du gouvernement et du parti socialiste traduisent, apparemment, un clivage culturel entre, d'une part, les « idéalistes » ou les « utopistes » et, d'autre part, les « réalistes ». Il est vrai qu'une partie des experts et des acteurs de la politique *économique ont été,* bon gré mal gré, imprégnés durant leurs études, ou *par expérience professionnelle, d'*une culture économique « libérale ». Au-delà *de la sincérité que nul ne met en* doute de leur engagement politique — même ceux qui n'appartiennent pas au P.S. ont implicitement accepté ses orientations, — un certain nombre de choix de redistribution, de politique industrielle, de planification, de reconquête volontaire du marché intérieur, par exemple, heurtent, dans leur inconscient, les canons de la pensée économique libérale.

A l'opposé, nombre de députés et responsables du parti, militants, se sont forgés, dans les luttes sociales et électorales, une conception purement « politique » selon laquelle, *contre vents* de spéculation et marées d'importations les options politi*ques doivent l'emporter et bousculer* les contraintes économiques. Ce volontarisme *entretenu par* un fort courant « basiste », peu au fait des chiffres, est par ailleurs apparemment légitimé par des échéances électorales quasi annuelles. Cette conception d'une subordination, en dernier ressort, de l'économique au politique est elle aussi passée en quelque sorte dans l'inconscient de ces *« maoïstes* bien tempérés », dont certains ont d'ailleurs reçu la même *formation « néo-classique » que* leurs contradicteurs et se sont justement *déterminés définitivement* contre elle.

En fait, ce clivage culturel ne prend corps *que parce qu'il* sous-tend des rivalités d'hommes. A cet égard, il a bien une réalité humaine donc politique immédiate, produit fatal de la démocratie, donc produit « utile » par destination. Mais observé avec du recul, ce clivage culturel disparaît : les deux cultures, disons même les deux « sensibilités », sont *en fait* complémentaires, leurs tenants *respectifs ayant à la fois raison* ou tort selon l'horizon que l'on choisit.

Contrairement aux dogmes libéraux, les lois économiques immuables, *universelles, intemporelles,* assimilables aux lois de la matière et de *la nature, n'existent pas. Ce sont des* lois historiques ; elles énoncent des *mécanismes apparemment éternels,* mais qui se déforment en permanence, *parce qu'ils prennent naissance* dans des structures économi*ques et sociales elles-mêmes* variables (organisation technique et spatiale de la production, concentration, distribution des revenus, structure socio-professionnelle et démographique de la population, etc.). Cette déformation est très lente, au point qu'elle est indiscernable sur quelques années ; mais elle est bien visible sur une longue période de vingt ou trente ans.

A *court terme, et à condition de* les remettre régulièrement en cause, *ces « lois »* historiques apparaissent bien comme des contraintes pour la politique économique ; *il faut en tenir* compte à l'encontre des tenants du « politique d'abord » et même, souvent, au détriment des succès électoraux immédiats. Mais, à long terme, ces lois dépérissent ; à l'encontre des libéraux, la « politique » au sens large reprend ses droits ; elle peut prétendre modifier profondément les structures et donc nullifier ou, à tout le moins, élargir les « contraintes » économiques.

Cinq symptômes pathologiques

C'est de ce double point de vue *qu'il convient d'analyser la situation* actuelle de l'économie française et, en regard, la politique économique du gouvernement. Les symptômes pathologiques actuels de l'économie française sont au nombre de cinq : dérive inflationniste, déficit commercial, déficits publics, monnaie faible et chômage. L'ordre d'exposé n'est pas fortuit ; c'est l'ordre du raisonnement néo-classique que voici : l'augmentation trop rapide des prix, c'est-*à-dire des coûts de production,* serait provoquée principalement par une augmentation trop rapide des coûts salariaux et des charges salariales, rendues elles-mêmes possibles par un trop grand laxisme monétaire ; cette dérive inflationniste réduirait la compétitivité des exportations provoquant un déficit commercial qui entraîne lui-même la dépréciation de la monnaie, laquelle renchérit les importations et, un peu plus, les coûts de production ; par ailleurs un interventionnisme toujours excessif serait, malgré l'augmentation des *charges fiscales et sociales,* à l'origine des déficits publics qui alimente*raient l'inflation. Enfin, cette lourdeur* des charges serait à l'origine d'une *langueur durable de l'investissement,* qui, ajoutée à celle des exportations, freinerait l'emploi et *alimenterait le* chômage.

Les thérapeutiques libérales sont aisément *déduites de l'analyse.* Ce sont celles de la « reaganomique », du « Thatcher effect » et, à un moindre degré, du « barrisme » : réduire impôts et charges, ralentir fortement la croissance de la masse monétaire pour hiberner l'économie, freiner les salaires à l'occasion de la montée du chômage, afin d'inverser tous ces *mécanismes* dans le sens de la désinflation, de la reprise des exporta*tions, de l'appréciation de la monnaie, de l'investissement* et de *l'emploi. De tous ces objectifs, seul* le premier, la désinflation, est atteinte aux *États-Unis* et en Grande-Bretagne ; c'est apparemment la conséquence de la baisse des salaires réels, c'est-à-dire du prix de la force du travail ; encore faut-il y chercher autant, sinon plus, l'effet des appréciations respectives de la livre et du dollar. Quoi qu'il en soit, la séquence vertueuse s'est arrêtée là *dans les deux pays : point d'*investissements, ni de reprise de l'emploi.

C'est que, sans être totalement *invalide, cette séquence libérale l'est* en grande partie. Entre autres, sont fortement *contestables la liaison* causale directe entre hausse des coûts de production et hausse des prix de détail, de même que celle en*tre prix et exportations* ; l'augmentation des profits n'entraîne plus *nécessairement la reprise des* investissements, et il est difficile de trouver un *lien causal quelconque* entre le déficit budgétaire et l'inflation.

Par contraste, les vraies séquences *explicatives sont plutôt les* suivantes : trois faiblesses fondamentales de l'économie française, technologique, industrielle et commerciale, sont à l'origine de son manque de « compétitivité-produit » à l'exportation et, corrélativement, de la pénétration croissante des produits étrangers importés ; l'« effet-*prix* » est très secondaire dans le commerce international. De ce fait, la France *subit un déficit commercial* structurel ; celui-ci donne matière à une méfiance, au demeurant très « politique », des opérateurs internationaux qui, particulièrement depuis dix-huit mois, jouent le franc à la baisse.

Le « glissement » du franc est l'origine principale du différentiel d'inflation entre la France et ses principaux partenaires. Les « annonces » régulières de ce différentiel d'infla*tion, comme de déficits publics* et sociaux, pourtant relativement mo*destes en France, amplifient, elles* aussi, la spéculation. Tout se passe comme si cette dernière, à partir d'une base réelle, le déficit commercial, cherchait en permanence dans la gerbe régulière des statistiques la moindre raison de s'auto-entretenir. Et cette spéculation renchérit un peu plus les importations et accroît le dif*férentiel d'inflation.*

Les trois faiblesses fondamentales — on cherche mal, on produit mal, *on vend et surtout on « après-vend »* mal — ont elles-mêmes deux causes convergentes. *La première est une* insuffisance déjà ancienne d'investissements productifs dans les secteurs d'avenir, par carence d'initiatives publiques et privées ; la France est telle depuis Colbert que les unes ne vont pas sans les autres ; on peut le regretter, mais il faut l'admettre comme une donnée.

La seconde cause de nos faiblesses structurelles est le rejet « culturel » des activités manuelles, industrielles et techniques. Ce rejet se manifeste aussi bien dans l'enseignement — mépris et marginalisation du travail manuel scolaire, dévalorisation de l'enseignement technique et de la recherche appliquée, — que dans la vie active — image négative de l'« ouvrier », fuite des cadres devant les fonctions techniques et *technico-commerciales.*

Les actions correctrices à mener exigent donc un travail en profondeur. C'est le champ propre de la politique éducative, technologique et industrielle, de la planification, bref, d'un volontarisme économique qui *plaît aux « politiques », mais* qu'ignore ou rejette le modèle libéral *selon lequel la « main invisible »* du marché est censée pourvoir seule à la *prospérité économique* à court comme à long terme.

Préserver l'avenir

Mais les fruits de ce volontarisme n'apparaîtront qu'à terme, les premiers dans quelques années, avec les premières grappes d'investissements industriels, les seconds dans une décennie, comme dividende de l'effort actuel de recherche et d'une nouvelle politique éducative qui reste à définir. D'ici là, il faut survivre. La France *doit continuer à consommer* — si ce n'est que pour maintenir un certain *niveau d'activité sur le marché intérieur,* — donc à importer trop, à ne pas exporter assez *et, ce, dans* un environnement financier toujours méfiant. Sans précaution, *les espoirs* à long terme peuvent être brutalement détruits par un nouvel accident monétaire. De plus, ces actions à long terme exigent des efforts financiers immédiats et répétés, c'est-à-dire, quelles qu'en soient les modalités, un surcroît immédiat d'épargne. Enfin, si l'initiative de ces actions est publique, leur développement reste en grande partie du ressort de l'écono*mie privée ; c'est là un choix politique* irréversible. Le succès dépend *donc du bon vouloir des entrepreneurs* privés, motivés en partie par le profit. *Leurs plaintes actuelles,* même si elles sont exagérées, traduisent des difficultés *certaines,* et en tout cas un état de l'opinion avec lequel il faut compter.

Tout cela légitime largement la politique économique du gouverne*ment. En freinant le pouvoir d'achat,* et en le freinant inégalement au détri*ment des revenus les plus élevés, il* freine la consommation de produits importés. *De plus, même si la hausse* des coûts salariaux n'a été que très indirectement, et pour une faible part, responsable de l'accélération de la hausse des prix, leur stabilisation est un moyen pragmatique de freiner l'inflation, donc de supprimer une cause de spéculation contre le franc (1). Le blocage, à 3 % du P.I.B., du montant du déficit budgétaire, si arbitraire que soit ce chiffre, et la rééquilibrage rigoureux de la Sécurité sociale vont dans le même sens ; *pour débrider l'activité productive ce* rééquilibrage du budget social pour*rait d'ailleurs être l'occasion* d'une réduction du taux des cotisations so*ciales assortis, en compensation,* d'une hausse légère et modulée du taux de la T.V.A.

La rigueur et les élections

Même l'encadrement du crédit, qui devrait cependant être mieux « réparti » entre banques, trouve sa justification — *et c'est la seule* — dans la nécessité de ne pas exposer une trop forte croissance de la masse *monétaire. Il faut à tout prix* ôter tout prétexte à un regain de la spéculation *pour avoir le loisir de mettre en œuvre* notre politique à long terme. C'est en ce sens que les « politiques » doivent accepter les contraintes économiques actuelles.

Pour leur permettre de faire face à leurs impératifs électoraux le gouvernement peut et *doit leur* donner deux arguments. Le premier consiste à rappeler les acquis sociaux considérables accumulés depuis *mai* 1981, et qui n'ont d'équivalents que ceux de 1945. Le second a trait à la distribution de l'effort ; elle doit être encore plus franchement *inégale* entre individus, ne pas surcharger les en*treprises et défavoriser nettement* la fraction supérieure suffisante des re*venus réels salariaux et non salariaux.* C'est bien là le souhait profond de l'électorat « de gauche ». En troisième lieu, il faut insister sur le fait que l'effort présent trouve sa légitimité dans l'ambition des objectifs à long terme alors que ceux-ci étaient complètement absents de la gestion libérale.

Certes ces trois arguments ne convaincront pas la frange aisée de l'électorat qui s'était portée occasionnellement à gauche en mai et juin 1981. La rigueur aura sans doute *un coût électoral . Mais* jusqu'en 1986 aucun scrutin *n'est décisif. L'effort industriel à long* terme est aujourd'hui une condition de survie pour la France. *La gauche* peut à son propos affirmer non sans raison : si nous ne le faisons pas maintenant personne d'autre après nous ne le fera !

(*) Professeur agrégé d'économie politique. Membre du comité directeur du parti socialiste.

(1) Moyen pragmatique mais, bien entendu, insuffisant ; contrairement aux thèses libérales, le lien entre coût de production et prix de vente est très lâche ; c'est entre eux que se « niche » l'inflation structurelle qu'il convient donc de combattre par des mesures spécifiques.

AFFAIRES

LE CONFLIT DE LA CELLULOSE DE STRASBOURG

A terme, quelque 12 000 professionnels du bois pourraient être touchés

De notre correspondant

Strasbourg. — Le conflit de la Cellulose s'élargit. Strasbourg, qui a encore vécu le 4 janvier à l'heure des manifestations de rue de trois cent soixante ouvriers de l'entreprise sous le coup d'un licenciement maintenant tout proche, verra défiler ce jeudi les scieurs en colère. Ouvriers de scierie, bûcherons, débardeurs, transporteurs du Bas-Rhin et des départements limitrophes du massif vosgien, sont attendus avec leurs camions-grues et leurs tracteurs. La fermeture de la Cellulose a déjà provoqué le chômage technique de plusieurs scieries du département. A terme, quelque douze mille personnes travaillant dans les différents secteurs en amont de l'industrie de la pâte à papier risquent d'être touchés dans leur emploi, a déclaré M. Robert Braun, président régional des scieurs.

Les régions de Lorraine et de Franche-Comté, jusqu'alors peu enclines à s'associer aux efforts de sauvetage de l'entreprise strasbourgeoise, commencent à s'en rendre compte. Au terme d'une réunion de trois heures à la préfecture de Strasbourg, leurs représentants, comme ceux de la région Alsace, ont fait savoir qu'ils s'engageraient à participer financièrement à la mise sur pied d'une filière « bois », à condition que le gouvernement y mette les moyens. Les 25 millions de francs prévus par les pouvoirs publics pour le renflouement de la Cellulose sont très insuffisants pour parvenir à une solution définitive, a déclaré le sénateur Marcel Rudloff, président du conseil régional.

Les travailleurs, quant à eux, comptent sur le gouvernement pour débloquer la situation au cours de l'entrevue que leurs délégations syndicales — C.G.T. et F.O. — doivent avoir avec les services du premier ministre, jeudi matin, à l'hôtel Matignon.

J.-C. HAHN.

DES POUPÉES E.T. FABRIQUÉES EN BRETAGNE

Des poupées représentant E.T. le gentil petit extra-terrestre, personnage du film de Spielberg, vont être fabriquées en Bretagne par la société française Nounours.

Un accord est intervenu entre la société Rainbow — qui a l'exclusivité de la commercialisation de ces poupées pour la France et le Benelux — et le ministère de la recherche scientifique et de l'industrie. Ce dernier avait décidé, il y a quelques semaines, de limiter sévèrement l'importation de ces jouets car ils sont fabriqués à Taïwan. Or la balance commerciale du jouet est déjà déficitaire. Il a fallu trouver un arrangement. C'est fait.

E. T. *made in France* sera donc produit à Vitré (Ille-et-Vilaine). Deux cent mille de ces poupées seraient déjà commandées.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un nouveau régime d'aides aux deux grands chantiers navals

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, devait faire mercredi 5 janvier au conseil des ministres une communication sur la restructuration des chantiers navals (*le Monde* du 31 décembre).

Désormais, après un an de négociations, deux grands groupes, l'un dirigé par Alsthom-Atlantique, l'autre (les Chantiers Nord-Méditerranée) par Empain-Schneider (avec une participation d'Usinor de 15 %), se partagent le marché français des grands navires.

L'ensemble représente un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, vingt-mille emplois directs et autant d'emplois indirects fortement concentrés dans certaines régions (Basse-Loire, littoral provençal).

De la sorte, devait souligner M. Le Pensec, les chantiers français soutiennent — par leur taille — la comparaison avec les grandes entreprises d'Extrême-Orient : à lui seul, par exemple, Mitsubishi, au Japon, équivaut à l'ensemble de la construction navale française.

Cette restructuration et ce rassemblement des énergies était indispensable à cause de l'aggravation de la crise mondiale (après une accalmie relative en 1981). Depuis 1975, la production en France a diminué de 50 % et l'emploi de 33 %. En 1982, les chantiers français n'ont pu prendre un volume total de commandes supérieur à 200 000 tonneaux alors que l'équilibre des plans de charge eût nécessité 370 000 tonneaux.

La restructuration obeit à cinq objectifs :

— Mieux répartir les commandes entre les différents sites et disposer d'une plus grande souplesse d'ajustement des plans de charge ;

— Améliorer la productivité grâce à la rationalisation de la gestion et à une certaine spécialisation des sites ;

— Améliorer les capacités commerciales des chantiers, notamment à l'exportation ;

— Relancer la recherche afin de compenser, par l'innovation, des conditions de compétition particulièrement rigoureuses ;

— Favoriser enfin la diversification des productions (notamment dans le secteur off-shore).

Enfin, M. Le Pensec, qui recommande une plus grande solidarité entre les armateurs français et les chantiers, devait annoncer un nouveau régime pour les aides à la construction navale. Au lieu d'accorder des subventions au coup par coup, on opterait pour une globalisation, sous forme contractuelle et pour plusieurs années, des aides de l'Etat aux deux grands groupes ainsi constitués. — F. Gr.

● **L'aide de la C.E.E. à la construction navale prolongée de deux ans.** — Les Dix ont décidé de prolonger de deux ans les dispositions communautaires autorisant l'octroi d'aides gouvernementales à la construction maritime, en raison de la crise qui sévit dans ce secteur. — (*Reuter*.)

CONSOMMATION

Le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation ne comprend plus de professionnels ni de fonctionnaires

L'Institut national de la consommation I.N.C., change d'organisation et de fonctionnement. Un décret du 30 décembre 1982, paru au *Journal officiel* du 5 janvier en modifie le conseil d'administration et en précise les tâches. La modification la plus notable concerne le conseil d'administration, qui ne comportera plus désormais de représentants d'organismes professionnels, ni de représentants des administrations. Composé de vingt-sept membres (au lieu de vingt-trois), il réunit seize représentants des organisations de consommateurs « *nationales représentatives* », huit personnalités « *particulièrement compétentes* » et trois représentants du personnel de l'I.N.C.

Cette composition nouvelle était prévue dès l'arrivée de Mme Lalumière au ministère de la consommation, puisqu'elle souhaitait que les professionnels soient plutôt présents au Comité national de la consommation. Les professionnels intéressés par les essais comparatifs seront, en revanche, obligatoirement consultés avant interprétation des résultats, le décret le précise. Jusqu'ici, c'est une norme AFNOR qui organisait cette consultation. Quant aux pouvoirs publics, le nouveau conseil d'administration de l'Institut les consultera, à son initiative ou à l'initiative des ministères intéressés, tenus au courant des ordres du jour.

Les tâches restent sensiblement les mêmes que par le passé (essais comparatifs, information et documentation, aide technique aux organisations de consommateurs), l'accent étant mis plus qu'auparavant sur les services que doit rendre l'I.N.C. aux associations de consommateurs.

Il y a longtemps qu'était envisagée une modification du fonctionnement de l'I.N.C., réglementé par le décret du 5 décembre 1967. En 1975 (*le Monde* des 26 et 30 avril), onze organisations avaient revendiqué une loi-cadre et la transformation de l'I.N.C. en outil purement technique. Ce qui était en cause, c'était surtout la publication par l'I.N.C de la revue *Cinquante Millions de consommateurs*.

COMMERCE INTERNATIONAL

La France apprécie la fermeté de la Commission européenne à l'égard du Japon

Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, était attendu, ce mercredi 5 janvier, à Paris où il devait avoir dans l'après-midi des entretiens avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Jobert, ministre du commerce extérieur, avant d'être reçu, jeudi matin, par M. François Mitterrand.

Mardi, M. Abe avait eu des conversations à Londres avec plusieurs membres du cabinet britannique, précédant une rencontre, jeudi, avec le premier ministre, Mme Thatcher. Il s'était ensuite rendu à Bonn où il a eu notamment des entrevues avec le chancelier Helmut Kohl et le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher.

Au même moment M. Jobert s'entretenait, à Bruxelles, avec les représentants de la Commission européenne, des relations commerciales entre l'Europe et le Japon.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La France et la Commission européenne conçoivent de manière très proche la politique à suivre à l'égard du Japon. Paris considère que les négociations avec Tokyo en vue de rétablir un meilleur équilibre dans les échanges doivent se poursuivre au niveau communautaire et apprécie la fermeté que manifeste la Commission. C'est ce qui ressort des entretiens qu'a eus, le 4 janvier à Bruxelles, M. Jobert avec MM. Thorn et Davignon, respectivement président de la Commission et vice-président chargé de la politique industrielle.

La visite éclair du ministre du commerce extérieur avait deux raisons liées entre elles : expliquer de vive voix la position française dans l'affaire du dédouanement obligé des magnétoscopes à Poitiers et, de façon plus générale, après la halte à Bruxelles de M. Abe, le ministre japonais des affaires étrangères, et avant sa venue à Paris, apprécier comment évoluait le dossier euro-japonais.

S'agissant des dispositions prises par la France (dédouanement des magnétoscopes à Poitiers ; obligation faite aux importateurs de présenter leurs documents en français), la Commission, considérant qu'il s'agit de mesures protectionnistes qui peuvent affecter le libre échange intracommunautaire, a engagé la procédure d'infraction prévue au traité de Rome. M. Jobert a voulu témoigner par sa visite que le France ne faisait nullement preuve de désinvolture à l'égard de Bruxelles. Il a rappelé que la mesure de Poitiers avait été prise parce que la décision d'appliquer une taxe fiscale sur les magnétoscopes avait été annoncée prématurément et qu'il fallait ainsi se donner le temps de mettre en place cette taxe.

Le ministre du commerce extérieur a souligné que l'intention du gouvernement n'était certainement pas de sanctionner les producteurs européens et de faire obstacle au libre échange intracommunautaire. A cet égard, les experts de la Commission vont examiner avec leurs collègues français comment procéder pour que la mesure de Poitiers ne gêne effectivement pas les fabricants de la C.E.E. Cela dit, M. Jobert a fait remarquer à ses interlocuteurs que cette mesure avait valeur d'avertissement et qu'il ne serait probablement pas opportun de la lever au moment où s'engage la discussion avec les Japonais.

M. Jobert estime que les récentes réductions de droits de douane décidées par Tokyo constituent un pas très insuffisant. « *Par rapport à nos problèmes, ces mesures ne sont pas significatives* », observe-t-il. C'est, grosso modo, ce que MM. Thorn et Davignon avaient indiqué la veille à M. Abe. Les Français mettent toujours l'accent sur la nécessité de modérer les exportations japonaises vers l'Europe et de conclure à cette fin des accords d'autolimitation. M. Jobert souhaite qu'ils portent sur six produits : les tubes de télévision en couleur et les appareils eux-mêmes, les magnétoscopes, les machines-outils à commande numérique, les appareils d'optique, les montres à quartz, les chaînes de haute fidélité.

La Commission, sans qu'il soit évident qu'elle reprenne exactement cette liste, travaille dans le même sens. Mais, compte tenu de la série de contacts prévus, elle ne sera prête à soumettre des propositions précises au conseil des ministres des Dix qu'à la session de février. M. Jobert, tout en rappelant qu'il croyait qu'il fallait faire vite, a accepté ce délai. Il a également indiqué qu'il n'y aurait pas d'interférences françaises dans des pourparlers que le gouvernement souhaite communautaires : autrement dit, les entretiens avec M. Abe à Paris ne tourneront pas à la négociation bilatérale.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Magnétoscopes : inquiétudes britanniques.** — « *Les industriels japonais doivent produire des magnétoscopes en Grande-Bretagne* ». — Lord Cockfield, le secrétaire britannique au commerce, a insisté, mardi, auprès de M. Shintaro Abe, le ministre des affaires étrangères japonais, sur le déficit commercial de son pays sur ces appareils. Seul le groupe britannique Thorn-EMI assemble en effet des magnétoscopes sous licences J.V.C. et plus de 90 % des ventes sont directement importées.

ÉNERGIE

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE BRITANNIQUE DEVRAIT DÉCLINER A PARTIR DE 1985

La production pétrolière de la partie britannique de la mer du Nord devrait croître jusqu'en 1985 et décliner ensuite. Telles sont les prévisions de l'agent de change londonien Philips and Drew. De 100 millions de tonnes en 1982, l'extraction de pétrole en Grande-Bretagne devrait atteindre 121 millions de tonnes en 1985, pour retomber à 70 millions de tonnes en 1990. Cela signifiera, sur des bases identiques, une baisse des revenus pétroliers qui, de 12,8 milliards de livres (138 milliards de francs) en 1982, pourraient n'être plus que de 7,5 milliards de livres en 1990.

MOBIL SE RETIRE DE LIBYE

La compagnie pétrolière américaine Mobil Oil Corporation a annoncé, le 4 janvier, qu'elle mettait fin à ses activités d'exploration et de production en Libye et cherchait à obtenir compensation de ses pertes. « *En manipulant unilatéralement les prix du pétrole, les taxes et les royalties pendant plusieurs années, le gouvernement libyen a détruit la valeur économique des concessions, ce qui a abouti à une rupture fondamentale et à la répudiation des accords conclus entre la Libye et Mobil en 1955* », affirme la compagnie.

Déjà Exxon — première société mondiale — avait quitté la Libye à la fin de l'année 1981. Ingénieurs et techniciens américains d'Exxon avaient alors été remplacés par des Iraniens.

ÉTRANGER

En R.F.A.

Le chômage atteint plus de 9 % de la population active

Nuremberg *(A.F.P.)*. – Le chômage ouest-allemand s'est à nouveau aggravé en décembre, augmentant de 9 % par rapport à novembre et atteignant le chiffre record de 2 223 400 personnes (en données brutes). Selon l'Office fédéral du travail, les chômeurs représentent désormais 9,1 % de la population active salariée contre 8,4 % en novembre et 7,3 % en décembre 1981. Le chômage avait, toujours en données brutes, augmenté de 6 % en novembre, de 5,5 % en octobre et de 1 % seulement en septembre.

Ce résultat record dans l'histoire de la R.F.A. pour un mois de décembre confirme les prévisions du ministre fédéral de l'économie, M. Otto Lambsdorff. Dans un entretien publié dimanche, il avait estimé que le chiffre de 2,5 millions de chômeurs serait atteint fin février, le mois traditionnellement le plus mauvais pour le marché du travail en Allemagne fédérale. La barre des 2 millions de chômeurs (en données brutes) avait été franchie en novembre 1982, et celle du million l'avait été en novembre 1980.

Cependant, sur un an, il est noté une certaine décélération : de décembre 1981 à décembre 1982, il y a eu 30 % de chômeurs supplémentaires (en données brutes) au lieu de 37 % entre novembre 1981 et novembre 1982 et 41 % entre octobre 1981 et octobre 1982. Ce ralentissement est dû, selon l'Office, notamment à une baisse relative des charges des entreprises cet hiver en raison des bonnes conditions météorologiques.

La situation apparaît moins grave en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs était de 2 089 000, en hausse de 0,5 %. Les demandeurs d'emploi représentent 8,6 % de la population active salariée, tandis que le nombre d'offres d'emploi est resté inchangé, à 70 000. D'autre part, le chômage partiel a augmenté de manière très importante en décembre : il touche 1 174 300 personnes en données brutes, soit 8 % de plus qu'en novembre, principalement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie électrique et de la machine-outil.

Pour toute l'année dernière, *1 833 200 personnes ont en moyenne* été au chômage par mois, ce qui correspond à une augmentation de 44 % *par rapport à 1981. Le nombre de* chômeurs a représenté 7,5 % de la population active salariée, au lieu de 5,5 % en 1981. Cette hausse est, selon l'Office, due principalement à la baisse du nombre d'offres d'emploi, estimée à 450 000.

Les emplois industriels ont été les plus touchés. En 1982, le nombre moyen de chômeurs demandant un travail dans l'industrie a été de 1 268 600, soit 48,5 % de plus qu'en 1981. Ceux qui cherchaient un emploi administratif ont augmenté pour leur part de 35 %, se situant à 564 700.

Toujours en moyenne annuelle, l'aggravation du chômage chez les hommes a été plus importante que chez les femmes, puisque 1 021 100 hommes demandaient un emploi, soit 57 % de plus qu'en 1981, au lieu de 812 000 femmes, soit 31 % de plus. Toutefois, 8,6 % de la population active salariée féminine *cherchait un emploi l'an dernier*, au lieu de 6,8 % des hommes. Enfin, les travailleurs émigrés ont *souffert plus particulièrement* du chômage : 293 400 cherchaient un emploi fin 1982, soit 61 % de plus que fin 1981.

En Union soviétique

DES RESPONSABLES DE L'INDUSTRIE TEXTILE SONT SANCTIONNÉS

Moscou *(A.F.P.)*. – Une reprise en main de l'industrie textile soviétique a été décidée, rapporte le journal des industries de l'U.R.S.S. Le ministre de l'industrie textile de la République fédérée de Russie (la plus importante des quinze républiques de l'U.R.S.S.) et son adjoint ont reçu des blâmes pour ne pas avoir pris des mesures d'assainissement nécessaires.

Le Carnet des Entreprises

• A.S.F.F.I.

Le 21 décembre 1982, le Comité de direction de l'Association des sociétés et fonds français d'investissement a désigné comme président

M. Tanneguy de FEUILHADE de CHAUVIN,

directeur général honoraire du Crédit Lyonnais, ancien inspecteur des finances, pour *succéder à M. Gaston DEFOSSE, nommé* président d'honneur.

MM. Pierre BALLEY, François HOMOLLE et Maurice LERUTH ont été reconduits dans leurs fonctions de vice-présidents.

On sait que l'A.S.F.F.I. est l'association professionnelle qui regroupe les trois catégories d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières : Sociétés d'investissement, SICAV et organismes gérant des fonds communs de placement.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

• **Rhône-Poulenc rationalise et renforce ses activités agrochimiques dans la C.E.E.** – Après s'être retiré du capital de l'Union chimique belge (U.V.-U.C.B), le groupe français vient de racheter à son ancien actionnaire les participations de 49 % détenues par ce dernier dans les *filiales agrochimiques* communes, à savoir Agrotec GmbH (R.F.A.) et Agriben S.A. (Belgique).

Rhône-Poulenc devient donc propriétaire à part entière de ces entreprises ainsi que d'Agriben N.V. (Pays-Bas) filiale à 85 % d'Agriben S.A. Cette opération répond à un souci de logique industrielle, les produits Rhône-Poulenc comptant pour plus des deux tiers dans le chiffre d'affaires de ces sociétés. Elle permettra, en outre, au groupe français, numéro cinq mondial de l'agrochimie avec plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires, de renforcer sa position de « leader » européen dans la distribution.

• **Pilkington prend 30 % de Lobbey-Owens-Ford.** – Le groupe verrier britannique Pilkington a acquis 30 % des actions de la société américaine Lobbey-Owens-Ford, détenues par Gulf and Western Industries. Cette prise de participation, dont le montant est de 108 millions de dollars (720 millions de francs), reste soumise à l'approbation de la Federal Trade Commission. Lobbey-Owens-Ford est détentrice des premières licences de fabrication de verre plat.

• **Télécommunications : Plessey signe un accord avec Scientific-Atlanta.** – La société britannique Plessey, spécialisée dans l'électronique et les télécommunications, va prendre une participation de plus de 30 % dans Scientific-Atlanta, une des grandes firmes américaines du secteur des télécommunications par câbles et par satellites (stations terriennes, réseaux câblés de télévision). A côté de cette prise de participation, les deux sociétés ont conclu un accord de coopération et créé une *filiale commune en Grande-Bretagne*. Celle-ci, dont Plessey détiendra 51 %, vendra des équipements de Scientific-Atlanta sur le marché européen.

• **Magnétoscopes : début de la production chez Akaï-France à Honfleur.** – Un mois après que la Radiotechnique a commencé à monter au Mans les premiers magnétoscopes « francisés », Akaï a sorti, à la fin de l'année 1982, des chaînes de son usine de Honfleur (Calvados) son premier magnétoscope assemblé en France. Akaï-France devrait ainsi fabriquer en 1983, vingt et un mille magnétoscopes qui échapperont au blocage des importations de matériel vidéo effectué à Poitiers. Akaï-France va embaucher au cours de l'année prochaine une soixantaine de personnes de la région qui seront formées sur place. L'effectif de l'usine passera en 1983, de cent trente-neuf à deux cents personnes, et cela devrait permettre à Akaï de produire en France, en 1984, cent mille magnétoscopes. – *(Corresp.)*

Automobile

• **Abandon de la production de la Syrena en Pologne.** – L'usine d'automobiles de Bielsko Biala (sud de la Pologne) va abandonner au *milieu de 1983 la production de la* Syrena, seule voiture de conception entièrement polonaise restée populaire du fait des insuffisances du marché. Parallèlement, la production de la Fiat 126 sera portée à 185 000 exemplaires dans l'année, soit 28 500 de plus qu'en 1982 *(A.F.P.)*.

Communautés européennes

• **La production européenne d'acier a baissé de 11 % en 1982,** selon la C.E.E., pour n'atteindre que *111 millions de tonnes contre* 120 millions en 1981. Ce niveau est le plus faible depuis 1973. A titre de comparaison, la baisse de la production aura été supérieure à 35 % aux Etats-Unis et d'environ 3 % au Japon.

Etranger

ARGENTINE

• ***L'inflation argentine a atteint* 289 % en 1982,** soit le taux le plus élevé depuis cinq ans, selon des estimations officieuses diffusées le 4 janvier à Buenos-Aires. Pour leur part, les prix de gros ont augmenté de 321 %. En décembre, les prix de détail ont augmenté de 10,6 % et les prix de gros de 13 %. En 1976, la hausse des prix de détail et celle des prix de gros avaient atteint les chiffres records de 441 % et 499 %. – *(A.F.P.)*

ISLANDE

• **Le gouvernement islandais a décidé, le 4 janvier, de dévaluer la couronne** de 9 %. *Cette décision n'a* causé aucune surprise en Islande où l'inflation (6 % en 1982) oblige les autorités à dévaluer fréquemment pour réduire le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux. Le montant de l'opération a même paru modeste, alors qu'était attendue une dévaluation d'au moins 11 %, après celles de 12 %, puis de 13 % intervenues en janvier et au cours de 1982. Ces dévaluations périodiques représentent des *ballons d'oxygène fournis* à l'industrie de la pêche qui assure encore 75 % des exportations. Celle de mardi devrait être suffisante pour « tenir » jusqu'aux élections législatives d'avril 1983, estime-t-on à Reykjavik. – *(A.F.P.)*

ITALIE

• **Les comptes du groupe italien d'Etat Institut pour la reconstruction industrielle (IRI)** sont encore inscrits en rouge en 1982, bien que des signes de reprise aient été enregistrés en fin d'année. Selon son président, M. Romano Prodi, les pertes du groupe, qui compte environ mille deux cents sociétés publiques, ont atteint 2 400 milliards de lires (12 milliards de francs) contre *2 900 milliards en 1981. Fin 1981*, l'endettement cumulé de l'IRI atteignait 29 000 milliards de lires *(145 milliards de francs), l'équivalent* de son chiffre d'affaires annuel. Toutefois, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 35 000 milliards de lires en 1982, en augmentation d'environ 20 % sur 1981. Le seul chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a été de 11 000 milliards de lires, en hausse de 24 % sur 1981. – *(A.F.P.)*

Social

• **Meurthe-et-Moselle : un syndic retenu par des syndicalistes.** – Le syndic des Ateliers et fonderies de Gorcy (Meurthe-et-Moselle) a été retenu par des syndicalistes de la société, mardi 4 janvier à partir de 16 heures, à la suite d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise ; il a été libéré vers 22 h 30. Les représentants des syndicats C.G.T, C.F.D.T., F.O. et C.G.C. ont obtenu qu'une réunion ait lieu jeudi à Paris afin d'arriver à un compromis en ce qui concerne la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise, où trente licenciements ont été annoncés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NATIO-VALEURS

En raison de sa nomination à Lyon comme directeur adjoint du réseau Rhône-Alpes-Auvergne de la Banque Nationale de Paris, M. Philippe Tardy-Joubert, jusqu'ici directeur adjoint à la direction financière de la B.N.P., a été amené à remettre sa démission de président de Natio-Valeurs au conseil d'administration réuni le 3 janvier 1983.

Le conseil a accepté à regret cette démission, et, compte tenu des services rendus par M. Tardy-Joubert à la société – dont il a été le directeur général depuis l'origine en 1978, – et dont il reste administrateur, l'a nommé président d'honneur.

A la demande du conseil, *M. Daniel* Olchanski, directeur de la Banque Nationale de Paris a accepté de reprendre les fonctions de président. M. Christian Jessua a été nommé directeur.

Le conseil a constaté que le 31 décembre 1982 l'actif net de la société atteignait 4,96 milliards de francs, les souscriptions nettes recueillies en 1982 s'élevant à 768,5 millions de francs. La valeur liquidative de l'action est de 395,72 F, comprenant un dividende net qui devrait être mis en distribution le 31 mars pour environ 35 F par action.

Le maintien de la possibilité offerte aux contribuables nés avant 1932 et non encore retraités de poursuivre leurs investissements dans le cadre de la Loi Monory du 13 juillet 1978 et la création du compte d'épargne en actions sont des éléments favorables à l'activité de Natio-Valeurs. Les plans Avenir à versement automatique Natio-Valeurs, dont la souscription est possible à tous les guichets de la B.N.P., constituent une solution pour des investissements échelonnés au cours de l'année.

RICQLÈS-ZAN S.A.

Le conseil d'administration, au cours de sa séance du 4 janvier 1983, a coopté en qualité d'administrateur, dans les conditions prévues par l'article 94 de la loi du 24 juillet 1966, M. Girardel Henri, demeurant à Vittel (Vosges), avenue des Tilleuls, et ce, en remplacement de M. Dorfner Alain, démissionnaire.

Au cours de la même séance, M. Girardel a été élu président du conseil d'administration.

Du fait de ce remplacement, le conseil d'administration de la société Ricqlès-Zan S.A. est composé ainsi : président d'honneur : M. André Baudry ; président-directeur général : M. Henri Girardel ; vice-président : M. Louis Kreitman ; administrateurs : MM. Pierre Bognon ; Jean Deroux ; Pierre Kreitmann ; Guy de La Motte-Bouloumié ; Claude Salmon.

CESSATION DE GARANTIE

(Loi 70-9 du 2 JANVIER 1970
Décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Les garanties délivrées, en date du 3 février 1982, à la Société TRANSIM – Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 F – dont le siège social est fixé, 47 bis, rue Boileau - 75016 PARIS, par VIA BANQUE, Société anonyme au capital de 143.513.500 F, dont le siège social est fixé, 10, rue Volney - 75002 PARIS :

• A hauteur de .... 500.000 F
au titre de l'activité « GESTION IMMOBILIÈRE ».

et,

• A hauteur de .... 500.000 F
au titre de l'activité « TRANSACTIONS SUR *IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE* ».

n'ont pas été renouvelées à leur échéance, le 31 DÉCEMBRE 1982.

Elles seront définitivement annulées dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de VIA BANQUE, 10, rue Volney - 75002 PARIS, dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

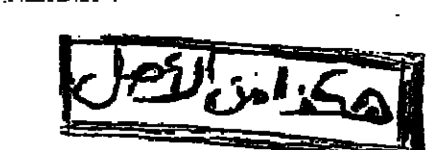
Ces garanties ont été reprises, depuis le 23 DÉCEMBRE 1982, par la MONOD-FRANÇAISE DE BANQUE – Société anonyme au capital de 32.464.800 F – dont le siège social est fixé, 57, avenue Hoche - 75008 PARIS :

• A hauteur de .... 500.000 F
au titre de l'activité « GESTION IMMOBILIÈRE ».

et,

• A hauteur de .... 50.000 F
au titre de l'activité « TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
(dérogation article 35) - « SANS MANIPULATION DE FONDS ».

La présente publication ne met pas en cause la solvabilité de la Société TRANSIM, ni la bonne moralité de ses dirigeants.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 janvier

Vif redressement

Fortement ébranlée en début d'année par les ventes « Monory », la Bourse de Paris s'est ressaisie mardi tout aussi vite qu'elle avait pu céder à la dépression, vingt-quatre heures plus tôt. Amorcé dès l'ouverture, le redressement des cours s'est accentué pendant la séance, tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur avait regagné tout ce qu'il avait perdu la veille, avec un gain de 2,2 % environ.

Ce fut en quelque sorte la divine surprise. Quelques minutes avant le début des cotations, le sentiment n'était guère favorable, et bien des spécialistes pronostiquaient un nouvel affaiblissement. A l'évidence, les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) sont intervenus pour stopper l'hémorragie. Mais, phénomène classique : afin de profiter du bas niveau des cours auquel seraient parvenues les valeurs françaises à l'occasion d'une seconde et forte baisse, de nombreuses SICAV avaient décidé de reprendre position. Ce retour en force, avec les rachats précipités de nombreux vendeurs à découvert, explique pour l'essentiel ce retournement de tendance.

Ajoutons, facteur supplémentaire, que la décision du ministre de l'économie et des finances d'abaisser le taux des livrets de caisse d'épargne a frappé les imaginations. Les opérateurs en ont retenu la volonté manifestée en haut lieu de s'orienter délibérément vers une politique de détente.

Malgré la nouvelle baisse du dollar, la devise-titre s'est traitée à un palier relativement élevé (8,33-8,38 F contre 8,28-8,37 F).

Fermé lundi, le marché de Londres a rouvert ses portes. L'or a été coté 452,75 dollars l'once contre 448 dollars vendredi. A Paris, le lingot a cédé 550 F à 97 750 F, cependant que le napoléon, à 670 F, progressait de 2 F. Le volume des transactions a doublé : 15,74 millions de francs contre 7,84 millions.

NEW-YORK

Les pétroles relancent le marché

Passablement éreinté quelques heures auparavant par des ventes institutionnelles, Wall Street, tiré par les pétroles, s'est vivement redressé mardi.

La tendance ne s'est pas toutefois retournée immédiatement. Durant la première partie de la séance, les cours s'étaient encore un peu effrités dans l'ensemble. Ce n'est qu'à mi-parcours, sur des rumeurs rapportant que l'Arabie Saoudite serait prête à réduire sa production pour maintenir les prix du baril de brut à 34 dollars, que les valeurs pétrolières « s'enflammèrent », entraînant le reste du marché dans son sillage.

En clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 046,07, avec un gain de 19,04 points, effaçant ainsi presque complètement sa perte antérieure.

Wall Street est décidément d'humeur aussi changeante que Paris. Singulièrement, les grands investisseurs, responsables de la baisse de lundi, ont été à l'origine de ce brutal changement de cap. Selon certains analystes, jugeant que les actions des compagnies pétrolières étaient « survendues » et n'offraient donc, de ce fait, qu'un risque limité, lesdits investisseurs, déçus par les valeurs « technologiques » trop volatiles, ont décidé de tirer un coup de feu. Ce qui ne saurait en rien préjuger l'avenir. Autour du Big Board, l'indécision règne toujours sur l'évolution du loyer de l'argent.

L'activité a porté sur 75,53 millions de titres contre 59,1 millions. Sur 1 918 valeurs traitées, 1 098 ont monté, 484 ont baissé et 336 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Alcoa	29 5/8	29 5/8
A.T.T.	59 7/8	62
Boeing	33 5/8	34 1/8
Chase Manhattan Bank	47 7/8	48
Du Pont de Nemours	35 7/8	37 1/4
Eastman Kodak	85	86 1/2
Exxon	29	30
Ford	38	38 5/8
General Electric	91 7/8	93 5/8
General Foods	39 3/8	40
General Motors	61 1/4	61 1/2
Goodyear	34 3/4	34 1/2
I.B.M.	93	95 5/8
I.T.T.	30 1/4	30 7/8
Mobil Oil	24 3/8	25 3/8
Pfizer	87 3/4	89 1/8
Schlumberger	45 1/2	47 3/4
Texaco	30 1/2	31 1/2
U.A.L. Inc.	30 7/8	31 3/4
Union Carbide	51 3/8	52 1/4
U.S. Steel	20 3/4	21
Westinghouse	37 1/2	38 3/8
Xerox Corp.	36 3/4	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA BOURSE DE PARIS ACCUEILLE LES P.M.I. — Le *Journal officiel* du 5 janvier publie les dispositions devant, comme prévu, permettre aux P.M.I. d'introduire leurs titres à la Bourse de Paris. Pour obtenir ce droit, les entreprises intéressées devront diffuser dans le public 10 % au moins de leur capital et prendre l'engagement de publier périodiquement des informations sur la marche de leurs affaires, l'accès au dernier rapport de l'exercice écoulé constituant un strict minimum. Un second marché sera créé, qui accueillera les actions de ces sociétés. Il se substituera au hors cote spécial, antichambre des entreprises désireuses de vendre leurs actions dans le public. Ce nouveau marché élargi devrait commencer à fonctionner durant la première quinzaine de février. Une garantie de cotation sera offerte par les intermédiaires. Tous les trois ans, la COB décidera soit le maintien, soit la radiation, voire l'admission à la cote officielle, des titres de ces entreprises. En 1982, deux petites sociétés avaient fait leur entrée au hors cote spécial : la SFEC (Société française d'extrusion et de calandrage) et le Matériel électronique, toutes deux à faible capitalisation (10 millions de francs environ).

CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD DE LA BOURSE DE FRANCFORT EN 1982. — La Bourse de Francfort a réalisé un chiffre d'affaires record de 66,8 milliards de deutschemarks en 1982 (environ 187 *milliards de francs*), contre 41,2 milliards en 1981, annonce son directoire.

Pour le seul mois de décembre, ajoute le directoire, les transactions ont progressé de 18,1 %, pour totaliser 7,09 milliards de *deutschemarks (19,9 milliards de francs)*. Le chiffre d'affaires du seul marché des actions a augmenté de 33,9 % de novembre à décembre, à 2,6 milliards de deutschemarks (7,3 milliards de francs).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	96,9	
Valeurs étrangères	100,5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	3 janv.	4 janv.
Indice général	96,1	97,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 janvier .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 janv.	5 janv.
1 dollar (en yens)	229,75	229,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 50	0 789
5 %	34 45	4 630
3 % amort. 45-54	71	1 290
4 1/4 % 1963	101 20	1 249
Emp. N. Eq. 6 % 67	113	3 584
Emp. 7 % 1973	9189	..
Emp. 8,80 % 77	102 95	5 473
9,80 % 78/93	83 10	4 752
8,80 % 78/86	84 20	0 579
10,80 % 79/94	85 55	3 638
13,25 % 80/90	95 40	7 841
13,80 % 80/87	97 85	3 082
13,80 % 81/99	97 60	13 422
16,75 % 81/87	105 90	5 389
16,20 % 82/90	104 35	15 845
16 % juin 82	104 20	9 205
E.D.F. 7,8 % 61	131 50	14 651
E.D.F. 14,5 % 80-92	97 20	7 902
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	98 10	0 171
CNB Paribas	98 05	0 171
CNB Suez	98 25	0 171
CNI janv. 82	98 30	0 171

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	180 20	....
Aciers Peugeot	50	50
Actibail	159	158 50
A.G.F. (St Cent.)	364 80	350

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	100	97	Navig. (Nat. de)	49 65	....	B. N. Mexique	7 25	....
Delalande S.A.	100	96 o	Nicolas	349 50	335 50 o	B. Régl. Internat.	35500	36010
Delmas-Vieljeux	500	520 d	Nodet-Gougis	70	70 20	Barlow Rand	67	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	122	OPB Paribas	115	110 40 o	Bell Canada	145	146
Didot-Bottin	285	275	Optorg	76	73 50	Blyvoor	147 50	144 80
Dist. Indochine	327	329	Origny-Desvroise	117 20	115 50	Bowater	21	21
Drag. Trav. Pub.	187	180	Palais Nouveauté	300	290	British Petroleum	39 05	39 10
Duc-Lamothe	207	200	Paris-Orléans	97 90	97 90	Br. Lambert	242	....
Dunlop	5 15	4 60 o	Part. Fin. Gest. Im.	195	187 20 o	Caland Holdings	85	84
Eaux Bass. Vichy	1040	1000 o	Pathé-Cinéma	147	145	Canadian-Pacific	237 50	232
						Cockerill-Ougre	14 30	14 30

Étrangères	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....		Océanic	45	38 10 o
Akzo	107	107		Petrofigaz	335	335
Alcan Alum	225	224		Pronuptia	120	....
Algemeine Bank	937	940		Ratier For. G.S.P.	....	....
Am. Petrofina	490	487		Rorento N.V.	583	588
Arbed	160	....		Sabl. Morillon Corv.	120	....
Asturienne Mines	43	47	d	S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
Bco Pop Espanol	96	92		S.P.R.	88	92
				Total C.F.N.	69 30	....
				Ufinex	205	....
				Voyer S.A.	1 35	....

SICAV 4/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	182 96	165 57 ●
Actions-Investiss.	208 20	198 76
Actions sélectives	234 38	223 75 ●
Aedificandi	284 47	271 57 ●
A.G.F. 5000	199 65	190 60
Agimo	297 12	283 65
Altefi	206 76	197 38 ●
A.L.T.O.	183 24	174 93 ●
...		
Unifrance	199 23	190 20
Unifoncier	527 82	503 89
Ungestion	464 51	443 45 ●
Uni-Japon	722 52	689 76 ●
Unirente	1587 84	1535 63
Univer	11730 59	11730 59
Valorem	301 16	287 50
Valrel	114896 69	114881 81
Worms Investiss.	546 27	521 50

● : prix précédent

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas celui-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1660	4,5 % 1973	1920	1895	1915	1888	585	Facom	556	562	567	543
2908	C.N.E. 3 %	3125	3125	3125	3101	780	Fichet-Bauche	721	743	743	733
400	Agence Havas	397	400	409	392	158	Ennatal	160	155	155	151 90
420	Air Liquide	395	398 50	399	398 50	141	Fives-Lille	144	140	140	137 20
315	Als. Superm.	308	312	312	306	16	Fonderie (Gén.)	17 20	17	17	17
54	A.L.S.P.I.	54 50	58	58	57	96	Fraissinet	86	86	86	85 50
136	Alsthom-Atl.	138 10	138 10	138 90	138 20	300	Francarep	297	303	303	298
860	Amrep	837	835	840	821	138	Gal. Lafayette	135	136 20	137	135 10
162	Applic. gaz	144	142	138	139 20	280	Gén. d'Entrep.	281	283	283	277 40
127	Arjom. Prioux	128	130	129 90	128 10	840	Gén. Géophys.	861	860	860	860
890	Aux. Entrepr.	844	862	870	861	360	G.T. Mass.	352	354	357	351
390	Av. Dass.-Br.	404	408	410	400 10	335	Guyenne-Gasc.	321	339	339	332 20
194	Bail-Equipem.	180	185	186	187 50	660	Hachette	681	700	706	686
370	Bail-Investiss.	385	375	376	375	345	Hénin (La)	327	325	325 50	320
240	Cie Bancaire	241 50	249	249	244	48	Imétal	45 10	50 50	52	49 50
109	Bazar H.-V.	104	109	109	108	198	Imm. Plaine-M.	197 50	197 50	198	187 50
128	B.C.T. Midi B.	129 80	127 50	127 50	126 10	195	Ind. et Particip.	206 10	220	220	218
220	Béghin-Say	208 10	212	216	207 80	885	Inst. Mérieux	865	865	855	853
405	Bic	404	395	403	387 10	870	Intertechnique	849	865	865	880
178	B.I.S.	174	181	184 60	177 50	144	J. Borel Int.	135 10	144	144	144
440	Bisquit (Génl.)	441	460	460	460	169	J. Lefebvre	156	158	159	156 50
1040	Bongrain S.A.	1037	1039	1039	1019	122	Jeumont Ind.	125	122	122	119 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	81	83 10	83 10	81 70	45	Imp. Chemical	47	48 80	48 80	48 80
1150	V. Clicquot-P.	1170	1185	1196	1165	82	Inco. Limited	99	98	97 50	96 40
840	Viniprix	807	803	815	786	770	IBM	810	788	786	782
162	Amax Inc.	187	186	184 50	186	39	Ito-Yokado	39 80	40 45	40 20	40
535	Amer. Express	538	524	524	525	265	ITT	264 90	256 50	254	255
490	Amer. Teleph.	503	506	507	506	47	Matsushita	51 60	51 95	51 30	51 55
128	Anglo Amer. C.	134 20	135 10	136 10	133 10						

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
230	Exxon Corp.	246	241	238	240	880	Siemens A.G.	925	924	918	916
330	Ford Motors	331	322	322	322	120	Sony	125	124 90	124	124
390	Free State	418	421	422	421	178	T.D.K.	184 50	179 20	181 50	180
174	Gencor	182	183	182 50	181	585	Unilever	610	615	610	....
206	Gén. Belgique	212	210	210	210	460	Uni. Techn.	470	458	458	462
820	Gén. Electr.	810	781	779	768	840	Vaal Reefs	934	930	924	928
515	Gen. Motors	518	516	515	522	440	West Deep	488 50	490	485 90	486
83	Goldfields	84	86	86	85 50	395	West Hold.	434	435 20	436	435 20
162	Harmony	180 90	183	180	183	316	Xerox Corp.	319	320	313	313 60
27	Hitachi	30 30	30	29 90	29 95	2 36	Zambia Corp.	2 54	2 51	2 57	2 51
390	Hoechst Akt.	399	405	408	400						

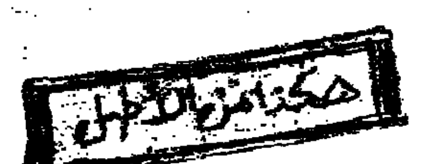
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 729	6 678	6 500	6 850
Allemagne (100 DM)	283 520	283 430	275	289
Belgique (100 F)	14 430	14 418	13 400	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	256 600	256 400	250	262
Danemark (100 krd)	80 370	80 370	76	82
Norvège (100 k)	95 600	95 770	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 918	10 868	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 515	9 462	8	10
Italie (1 000 lires)	4 924	4 915	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	336 420	337 830	328	346
Suède (100 krs)	92 290	92 165	89	95
Autriche (100 sch)	40 330	40 340	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 354	5 346	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 580	7 460	6	7 200
Canada ($ can 1)	5 468	5 442	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 891	2 917	2 760	2 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	97800	98000
Or fin (en lingot)	98300	97750
Pièce française (20 fr)	668	670
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	650	650
Pièce latine (20 fr)	608	620
Souverain	770	775
Pièce de 20 dollars	3380	3400
Pièce de 10 dollars	1650	1700
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	4000	4000
Pièce de 10 florins	648	649



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

LA NOUVELLE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CONCERNE HUIT CENT MILLE FONCTIONNAIRES

MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, devaient faire au conseil des ministres une communication sur les trois projets de loi en préparation portant modification du statut général de la fonction publique. L'une des innovations de cette réforme est la création d'une entité nouvelle : la fonction publique territoriale, pour tenir compte des lois récentes sur la décentralisation et qui concerne huit cent mille agents communaux départementaux et régionaux.

Ces agents auront la qualité de *fonctionnaires*, disposeront des mêmes droits et seront soumis aux mêmes obligations que les fonctionnaires de l'État (*le Monde* du 16 juillet 1982).

En outre, deux catégories d'agents très spécifiques seront intégrées dans la fonction publique territoriale, tout en continuant à bénéficier de dispositions réglementaires particulières :

– Le personnel communal et départemental de Paris ;

– Les sapeurs pompiers professionnels.

La loi sur la fonction publique territoriale sera marquée par deux objectifs. :

– La parité entre la fonction publique de l'État et celle des collectivités locales. Par exemple, le « passage » d'un agent d'une fonction à l'autre s'accompagnera du *maintien* des avantages qu'il a acquis au cours de sa carrière en matière de rémunération, de grade, de droit à pension :

– Une fonction publique originale quant aux procédures d'élaboration des statuts, aux méthodes de *gestion des personnels*, aux règles de recrutement des agents.

● *Un attentat à la bombe* – qui n'a pas fait de victimes – a été perpétré mardi 4 janvier contre les locaux de l'agence espagnole de presse E.F.E. à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol – *(A.F.P.)*.

Le numéro du « Monde » daté **5 janvier 1983 a été tiré à 512 674 exemplaires.**

45 000 nouveaux stages d'orientation ou d'adaptation pour les 16-18 ans d'ici à la fin février

Le conseil des ministres du 5 janvier devait entendre trois communications sur le problème de l'emploi des jeunes et de leur formation, jugé prioritaire par le président de la République dans son allocution du 31 décembre.

M Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, doit présenter le bilan de l'opération insertion des jeunes de 16 à 18 ans. Depuis le 14 septembre, cent vingt mille jeunes ont été accueillis par *huit cent soixante-quatorze* permanences et missions locales mises en place par le ministère. Dix-sept mille jeunes ont trouvé place dans le système scolaire, ou en apprentissage, ou ont accédé à un emploi, grâce aux conseils reçus dans les permanences d'accueil. Quarante-*sept mille étaient en stage fin* décembre. D'ici à la fin février, quarante-cinq mille démarreront un stage. *Pour le ministère*, ces résultats sont positifs et témoignent d'une bonne mobilisation des collectivités locales, des entreprises et de l'éducation nationale (à elle seule, cette administration *a accueilli 50 % des stagiaires*). Le ministère envisage l'extension du programme des 16-18 ans aux 18-25 ans.

M. Jean Le Garrec, ministre de *l'emploi, doit également présenter* son bilan de l'opération en cours en faveur des chômeurs longue durée (22 % des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an ont moins de 25 ans). Le ministre doit également faire le point sur le développement des contrats emploi-formation *destinés aux 17-25 ans : fin* 82, 32 000 jeunes étaient sous contrat – le tiers environ des possibilités de contrats ouvertes étant ainsi utilisé.

M[me] Edwige Avice, ministre chargée *de la jeunesse et des sports, doit* également faire une communication.

Le gourvernement envisage de lancer de nouvelles opérations en faveur de l'emploi des jeunes. Les *propositions du C.N.P.F. concernant* les possibilités d'essai professionnel pour 600 000 jeunes sont toujours à l'étude.

ERAP DEVRAIT PRENDRE LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ LE NICKEL

Les pouvoirs publics se préoccupent actuellement de l'avenir de la société Le Nickel, qui exploite le minerai néo-calédonien. Ils pourraient la faire renflouer par l'ERAP, société holding qui détient les participations de l'État dans Elf-Aquitaine et dispose, de ce fait, de confortables dividendes.

La crise mondiale a provoqué une forte baisse de la demande et une chute des cours qui a obligé Le Nickel à réduire fortement sa production. Celle-ci ne sera que de 24 000 tonnes en 1983, contre 35 000 tonnes en 1982, pour une capacité de 75 000 tonnes. La société Le Nickel a ainsi accumulé les pertes depuis quatre ans.

Principale activité industrielle de ce *territoire d'outre-mer*, l'extraction de nickel ne peut, de ce fait, reconnaît-on à Paris, subir les mesures de bonne gestion que prendrait une entreprise industrielle normale. Mais on ne peut pas non plus, dit-on, laisser ces déficits grever les finances des deux actionnaires publics de la société Le Nickel, Elf-Aquitaine et surtout IMETAL dont la situation financière est critique.

M. HERNU CONVIE LES ARMÉES A « UN NOUVEL EFFORT » DE RIGUEUR FINANCIÈRE

Dans le message de vœux qu'il vient d'adresser aux armées,le ministre de la défense, M. Charles hernu, convie les forces françaises *« à un nouvel effort »* de *« rigueur »* et d'*« efficacité »* pour *« faire le meilleur emploi des crédits ainsi mis au service de la défense »*.

« Très prochainement, la future loi de programmation militaire, écrit notamment M. Hernu, *définira plus précisément le cadre de votre action et fixera, en particulier, les objectifs à atteindre en personnels, en matériels et en installations nécessaires à notre défense. Véritable contrat entre le pays et son armée, elle marquera la volonté de la nation toute entière d'améliorer sans cesse ses capacités de défense. Il nous appartiendra alors, dans la période difficile que traverse durablement le monde, de faire le meilleur emploi des crédits mis ainsi au service de la défense : rigueur et efficacité devront présider à toutes les décisions.*

« Ainsi, conclut M. Hernu, *est-ce à un nouvel effort que je vous convie en 1983, et je demande à chacun d'entre vous de mobiliser toute son intelligence, toute sa volonté et toute son imagination afin de bâtir une armée plus forte, plus dynamique et encore plus unie ».*

● *L'ancien chef de la Gestapo de Prague*, Ernst Gerke, dit « le bourreau de Prague », est décédé le 7 novembre dernier à l'âge de soixante-seize ans dans un hôpital d'Eckernfoerde (Schleiswig-Holstein, nord de la R.F.A.), a annoncé, mardi 4 janvier, l'Office central pour la poursuite des criminels nazis en Rhénanie-Westphalie. Gerke, qui dirigeait la Gestapo à Prague de 1942 à 1945, est en quatrième place sur la liste des criminels de guerre du gouvernement tchécoslovaque. Selon la documentation de la commission nationale tchécoslovaque pour la poursuite des criminels de guerre nazis, il a été responsable de plusieurs milliers de meurtres politiques. – *(A.F.P.)*

La nouvelle direction de T.D.F.

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 5 janvier, M. François Schoeller, P.-D.G. de Télédiffusion de France (T.D.F.), et M. Pascal Machuel, directeur général de cet organisme.

M. François Schoeller

[Né en 1934, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, M. François Schoeller a été ingénieur en chef à la direction régionale des télécommunications de Strasbourg, avant d'être nommé, en 1975, directeur régional des télécommunications de Montpellier. Il est, depuis 1980, directeur des télécommunications de la région Provence-Côte d'Azur.

M. Schoeller a été membre du groupe permanent de la Convention des institutions républicaines.]

M. Pascal Machuel

[Né le 5 janvier 1933, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'École polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, M. Pascal Machuel est affecté, en octobre 1959, à la R.T.F., comme ingénieur. Détaché à la direction des services techniques de cet organisme (1959-1968), il est chargé d'importantes missions, comme l'équipement de la Maison de la radio, la réalisation des centres d'actualités télévisées en province et l'installation technique radio-télévisée des Jeux d'hiver de Grenoble.

Membre du comité de planification à la direction générale de l'O.R.T.F. (1968-1971), avant d'assurer (1971-1975) la *gestion des services techniques* de l'O.R.T.F., puis celle de la régie de diffusion.

Entré, en 1975, dans les services financiers de Télédiffusion de France (T.D.F.), M. Pascal Machuel est, depuis le début de 1981, directeur de la région Paris-Centre Nord de cet organisme.]

UNE CENTAINE DE CHALUTIERS DANOIS SE DIRIGENT VERS LES EAUX BRITANNIQUES

La tension entre Londres et Copenhague, à propos de la pêche, demeure vive. Un chalutier danois a été intercepté, le 4 janvier dans la soirée, par un bâtiment de la Royal Navy alors qu'il se trouvait à proximité des îles Shetland dans une zone où, précisément, le gouvernement britannique veut imposer aux Danois des mesures restrictives.

Une centaine de bateaux de pêche danois ont appareillé mardi vers les *zones du nord de la Grande-*Bretagne. Parmi ces bateaux, il y a le *Sand Kirk* dont le capitaine est M. Kent Kirk, député conservateur au Parlement européen. Agé de trente-trois ans, M. Kirk est accompagné sur son bateau par vingt-trois journalistes, dont dix-neuf sont Britanniques. Il a déclaré à la radio danoise qu'il commencerait par pêcher en dehors de la zonz interdite, mais suivrait les bancs de poissons à l'intérieur de celle-ci, jusqu'aux côtes britanniques si c'était nécessaire. Une éventuelle confrontation avec les Britanniques dépendra de la direction qu'emprunteront les poissons.

A Copenhague, un état-major de crise interministérielle a été mis en place, composé de responsables des départements des affaires étrangères, de la justice et des industries de la pêche. A Bruxelles, la Commission européenne devait se réunir mercredi pour tenter de démêler l'écheveau juridique de l'Europe bleue. – *(A.F.P., Reuter.)*

LA RADE DE CHERBOURG INTERDITE AU BATEAU DE GREENPEACE

Le préfet de la 1[re] région maritime, le vice-amiral d'escadre Philippe Crouzat, a interdit le 4 janvier au navire *Sirius*, affrété par les militants écologistes du mouvement Greenpeace, de mouiller ou de naviguer dans la rade de Cherbourg. Le *Sirius*, arrivé dans l'après-midi du 4 janvier à Cherbourg, avait d'abord été autorisé à pénétrer dans la rade, *« compte tenu des conditions météorologiques »*. Toutes les personnes à son bord ont été contrôlées par les inspecteurs de la police de l'air et des frontières et autorisées à débarquer, *sauf un ressortissant sud-africain en situation irrégulière*. Le *Sirius*, qui attend l'arrivée d'un navire britannique, le *Pacific Crane*, chargé de déchets radioactifs en provenance du Japon (*le Monde* du 5 janvier), a dû mouiller loin au large de Cherbourg.

Pendant ce temps, deux militants antinucléaires occupent toujours une des deux grues du port (le journaliste d'*Ouest-France* qui les avait accompagnés est redescendu). Mais les forces de police ont pénétré dans cette grue, après avoir découpé au chalumeau les panneaux d'accès à la cabine de commande. Cette grue occupée a pu être déplacée, de sorte que l'autre engin similaire est désormais opérationnel pour décharger tout navire amarré au quai de la gare maritime.

Quant au président du mouvement Greenpeace, *arrêté le 3 janvier* à Fécamp et retenu pendant treize heures dans les locaux de la gendarmerie pour *« ivresse manifeste »*, il nie avoir été ivre au moment de son interpellation. – *(A.P., A.F.P.)*

● *M. Tarek Aziz, vice-président irakien*, a rencontré mardi 5 janvier M. Cheysson, ministre des relations extérieures, dans un climat, a-t-il dit, *« amical, constructif et productif »*. *« Il existe une compréhension profonde entre l'Irak et la France sur tous les points »*, a-t-il ajouté.

REMISE EN SERVICE DU RÉACTEUR SURGÉNÉRATEUR PHENIX

Le réacteur surgénérateur prototype Phénix, qui est installé au centre d'études nucléaires de Marcoule (Gard), a été remis en marche pendant la nuit du 2 au 3 janvier après une interruption de fonctionnement d'une quinzaine de jours. Une fuite de sodium dans l'un des trois générateurs de vapeur du réacteur, découverte le 16 décembre, quatre jours seulement après une autre remise en route de Phénix, avait nécessité un arrêt du réacteur, qui était sur le point d'atteindre sa pleine puissance (250 mégawatts), quelques heures plus tard.

Depuis plusieurs mois Phénix ne fonctionnait qu'au tiers de sa capacité, en raison des réparations qu'il avait fallu faire sur un autre générateur de vapeur, affecté le 29 avril par une fuite de sodium.

Si l'ensemble de ces incidents n'a eu, selon le Commissariat à l'énergie atomique, aucune conséquence pour l'environnement et le personnel de la centrale, ils se produisent au moment même où chacun des pays impliqués dans les recherches sur les surgénérateurs s'interrogent sur l'avenir de cette filière nucléaire. Le CEA, qui fait figure de meneur de jeu dans ce domaine, souhaite présenter une image de marque sans défaut de ces réacteurs pour lesquels l'élan semble, même en France, avoir été ralenti.

S'il est vrai que Super-Phénix, le prototype pré-industriel de ces surgénérateurs, est en cours d'achèvement à Creys-Malville, en amont de Lyon, sur les rives du Rhône, les pouvoirs publics ne paraissent pas se hâter pour la construction d'une ou de plusieurs unités supplémentaires. Les règles de prudence qu'il convient d'adopter pour la mise en œuvre de toute nouvelle technique sont sans doute à l'origine, pour une part, de cette situation, mais les surcoûts de ces réacteurs par rapport aux réacteurs de type classique et les déclarations politiques sont loin d'être étrangers à cette situation.





